J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 161 (14 pages) UN NUMÉRO 50 c. Lundi 15 juillet 1974

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

RESTAURANT-ROTISSERIE
BAR - CLUB DANSANT
AU VIEUX VAPEUR
TOUS LES SOIRS
OUVERT
jusqu'à 2 HEURES
lundi minuit.

Sauvage agression en Gruyère : deux paysans grièvement blessés

(PAGE 13)

Malgré les réticences du général de Spinola

Un colonel nommé chef du cabinet portugais

LISBONNE (AFP-REUTER-DPA). — La radio officielle portugaise a annoncé que le président Spinola avait demandé au colonel Vasco Gonçalves d'assumer la charge de premier ministre et que ce dernier avait accepté. Ce dernier préside la commission de coordination du Mouvement des forces armées qui est à l'origine du coup d'Etat du 25 avril. On s'attendait généralement à la nomination du lieutenant-colonel Miguel, ancien ministre de la défense.

La démonstration est faite : c'est bien le Mouvement des forces armées qui, en fait, gouverne le Portugal depuis le coup d'Etat militaire du 25 avril et qui sort vainqueur de la crise politique. C'est une surprise qui en fait n'en est pas une. Depuis la démission du professeur Palma Carlos, premier ministre du gouvernement sortant et de quatre de ses ministres, le nom du lieutenant-colonel Miguel était souvent évoqué pour lui succéder. Pourtant, c'est le colonel Vasco Gonçalves qui a été nommé au poste de premier ministre et qui, selon les propos du général Spinola aura l'entière liberté de choix pour constituer le nouveau gouvernement provisoire portugais.

La formation de ce nouveau gouvernement provisoire se révélait très laborieuse du fait que le général Spinola avait choisi le lieutenant-colonel Miguel pour dénouer la crise. D'autre part, on apprenait de diverses sources que les forces armées n'approuvaient pas ce choix d'un militaire, ancien ministre de la défense, qui était considéré comme trop proche du général Spinola et de ses idées.

C'est donc une épreuve de force qui s'est engagée entre le général Spinola et les forces armées, intransigeantes sur l'application de leur programme. Elles viennent de gagner et cette fois-ci, il apparaît nettement que ce sont les forces armées qui sont les véritables auteurs du coup d'Etat militaire du 25 avril. Elles n'entendent pas perdre le fruit de cette victoire et elles sont conscientes de leur pouvoir. La commission politique du Mouvement des forces armées, dont fait partie le colonel Vasco Gonçalves, est l'organisme, numériquement limité, qui émane du Mouvement des forces armées.

(Lire également en dernière page)

Le colonel Gonçalves après sa nomination.

(Téléphoto AP)

Merckx gagne en Espagne

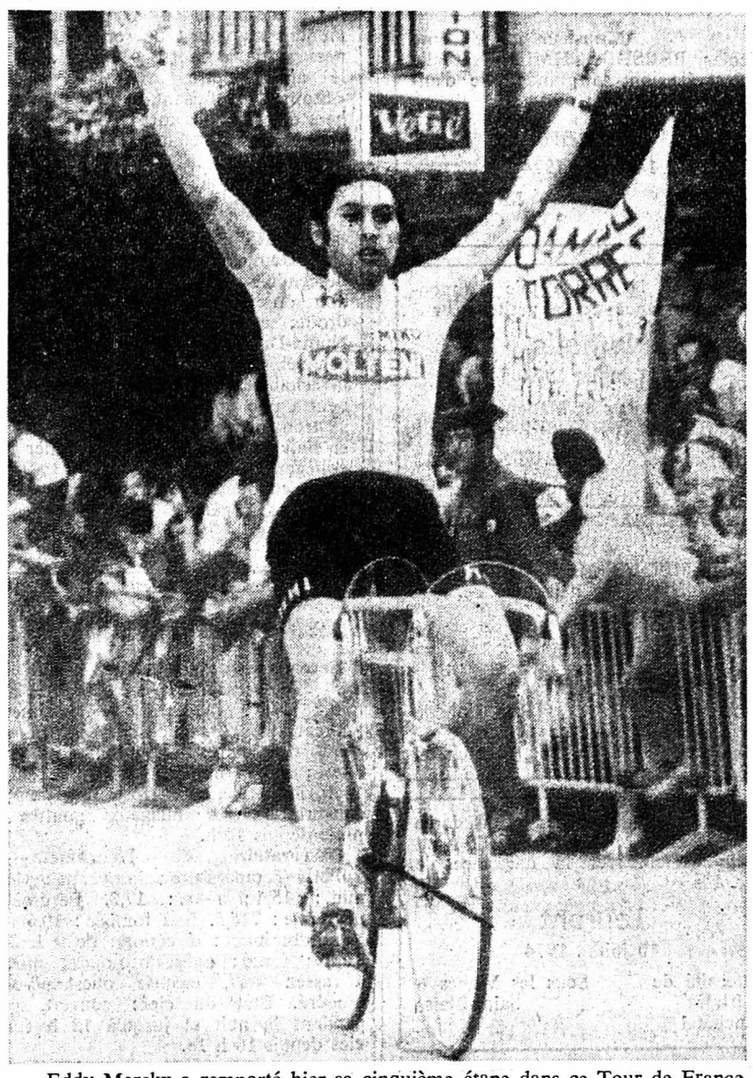

Eddy Merckx a remporté hier sa cinquième étape dans ce Tour de France et sa 29me depuis qu'il participe à la Grande boucle. Le champion belge a profité de l'arrivée de la caravane sur sol espagnol pour réussir cet exploit. Lire en pages sportives.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Une promesse

Les peuples ont la mémoire courte, dit-on. Il n'est donc pas inopportun de rappeler certains faits. Il y a quatre ans, quelques jours avant le scrutin sur l'initiative Schwarzenbach, le Conseil fédéral faisait une promesse, plus exactement il la renouvelait. Il s'engageait à stabiliser l'effectif de la main-d'œuvre étrangère en Suisse et de créer ainsi les conditions qui, par étapes, devraient permettre de ramener à des proportions plus raisonnables la part des immigrants.

On a pu constater qu'il n'était pas inutile de donner une telle garantie. Qu'il vous en souvienne : malgré une mobilisation quasi générale de tout ce qui est censé avoir une influence en politique à savoir les partis et les grandes associations économiques et professionnelles, l'initiative Schwarzenbach ne fut repoussée que de justesse et, au lendemain du 7 juillet 1970, nombreuses furent les voix qui s'élevèrent pour demander avec force que le Conseil fédéral tienne l'engagement pris juste avant le scrutin.

De fait, le collège gouvernemental a édicté déjà une série de mesures qui ont, en fait, permis de maintenir à un niveau stable, ou à peu près, l'effectif toujours très nombreux des travailleurs étrangers. En revanche, des considérations sociales avant tout l'ont amené à quelque peu assouplir les conditions mises à l'autorisation d'embauche. Il a, par exemple, réduit le délai au terme duquel l'ouvrier étranger a le droit de faire venir sa famille en Suisse. Le résultat ? Le nombre des résidents étrangers (et non plus seulement celui des travailleurs) a quelque peu augmenté.

D'où grande agitation dans le camp de nos nationalistes. D'où aussi, nouvelle initiative, qui porte tous les caractères de la déraison, et pourtant dangereuse au point que les socialistes et l'Union syndicale suisse ont demandé, à cor et à cri, un contre-projet destiné à fixer les normes juridiques d'une politique de la main-d'œuvre propre à rassurer les travailleurs suisses.

Voilà donc la situation, à trois mois du second vote populaire sur un projet constitutionnel combien pernicieux ; voilà surtout ce qui explique la toute récente ordonnance imposant de nouvelles restrictions à l'entrée des travailleurs étrangers. Le premier de ces votes a prouvé que l'immigration massive a créé un climat psychologique dont il faut tenir compte, qui est devenu un des éléments déterminants de la réalité politique et qu'il serait dangereux d'ignorer. Il est sage alors, dans les conditions actuelles non seulement d'écarter le risque d'un oui en octobre prochain — risque auquel on refuse de croire, tant le projet soumis aux citoyens heurte le plus élémentaire bon sens — mais tout au moins de réduire les chances d'un résultat qui constituerait un encouragement pour de nouvelles offensives.

Nul ne peut plus l'ignorer maintenant : le Conseil fédéral est bien décidé à poursuivre, dans le domaine de la main-d'œuvre étrangère, une politique de fermeté. Il serait donc souhaitable, qu'en conséquence, le souverain fasse à l'initiative de l'Action nationale le sort qu'elle mérite. Plus forte sera la majorité rejetante plus dure serait aussi la leçon infligée aux inconscients qui mettent si légèrement en jeu l'avenir économique du pays. Peut-être alors, l'envie de recommencer leur passerait-elle.

Georges PERRIN

Un moustique

FOIX (AP). — Mauvaise soirée pour Dalida à Foix, où la vedette se produisait dans le cadre d'une tournée de vacances organisée par un poste périphérique : à deux reprises, elle a interrompu son tour de chant accusant une « sono pourrie », sous les sifflets. Pour comble de malheur, lorsqu'elle a repris son tour de chant, Dalida a avalé un moustique alors qu'elle interprétait son fameux tube « Paroles ». Nouvelle sortie de scène de la vedette, qu'il a fallu pratiquement réanimer.

Mauvaise semaine pour Nixon

La publication du rapport final de la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate met le point d'orgue à une semaine désastreuse pour le président Nixon.

Ce rapport, s'il ne formule dans ses 2216 pages aucune opinion sur l'innocence ou la culpabilité du président, abonde en reproches formulés à l'encontre du personnel de la Maison-Blanche et du comité pour la réélection du président Nixon. S'appuyant sur l'audition de 207 témoins, il conclut que le scandale du Watergate a pu se produire parce que les pouvoirs du président étaient pratiquement illimités.

La commission, pour remédier à cet état de choses, recommande l'adoption d'une série de mesures susceptibles d'éviter que ne se réédite ce qu'elle appelle le plus grand scandale de l'histoire des Etats-Unis. Au cours de cette même semaine, la commission judiciaire de la Chambre des représentants, qui poursuit la procédure d'« impeachment », avait publié sa propre transcription des conversations présidentielles antérieurement transcrites par la Maison-Blanche. La version de la commission semblait lier plus étroitement le président Nixon à la tentative d'étouffement du scandale.

Le verdict du jury qui jugeait M. Ehrlichman est également un coup dur pour le président Nixon. Son ancien conseiller aux affaires intérieures a été reconnu coupable d'avoir autorisé le cambriolage commis dans le cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg. Il risque 25 ans de prison.

Le président Nixon, selon la Maison-Blanche, ne croit pas que la procédure d'« impeachment » ira à son terme. Il ne pense pas que la Chambre des représentants le traduira devant le Sénat qui est seul compétent pour le destituer.

Tel est également l'avis du vice-président Ford. Celui-ci, après avoir rencontré samedi le président à la Maison-Blanche de San-Clemente, en Californie, a déclaré : la prépondérance des preuves est nettement du côté du président.

M. Ford a rencontré M. Nixon a six reprises cette semaine et ces visites répétées donnent à penser qu'ils ont discuté de la procédure d'« impeachment ». M. Ford a toutefois déclaré avoir seulement parlé d'économie et du discours que M. Nixon doit bientôt prononcer.

La condamnation, de M. John Ehrlichman, porte à six le nombre d'anciens membres de l'administration Nixon qui ont été condamnés ou se sont reconnus coupables dans le scandale de Watergate. La commission de la Chambre a poursuivi l'audition des témoins qui doivent lui permettre d'établir la base d'une procédure de destitution du président. Elle a notamment entendu M. Petersen, qui, en tant que procureur général adjoint en 1972, avait eu la responsabilité du début de l'enquête sur le cambriolage. A la suite de ce témoignage, il ressort, d'après les déclarations des membres de la commission que M. Petersen n'a pas réussi à convaincre ceux qui sont persuadés de la culpabilité du président Nixon de sa non participation aux manœuvres d'étouffement de « l'affaire ».

Succès de « Matra » à Watkins Glen

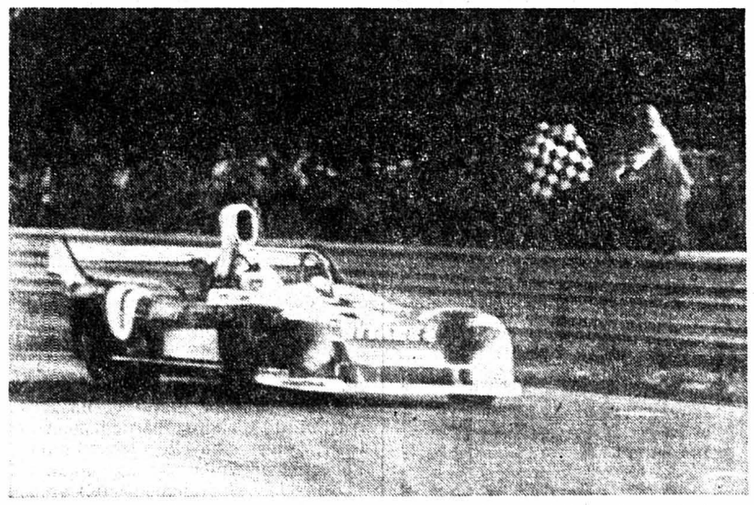

La « Matra-Simca » pilotée par Jean-Pierre Beltoise et Jean-Pierre Jarier a remporté les Six Heures de Watkins Glen, comptant pour le championnat du monde des marques. Lire en page 9.

(Téléphoto AP)

Vague d'arrestations en pays lucernois

(c) Pas moins de 19 repris de justice ont été arrêtés au cours des dernières 48 h en pays lucernois, où la pègre ne semble pas être en vacances. Trois voleurs de voitures ont été arrêtés en ville de Lucerne, un mandat d'arrêt ayant été lancé contre eux. Egalement en ville de Lucerne, la police a procédé à l'arrestation de deux vendeurs de voitures qui avaient extorqué 20.000 francs à une banque, en falsifiant des documents. Trois jeunes garnements, coupables d'un grand nombre de délits, ont été arrêtés la main dans le sac. Pas moins de six jeunes gens, faisant partie d'une bande de cambrioleurs, sont en outre sous les verrous : ils ont été arrêtés au cours d'une action-éclair. Cinq repris de justice, appartenant au milieu de la drogue, ont par ailleurs été arrêtés après un cambriolage au bord du lac des Quatre-Cantons. La police enfin a mis la main sur des spécialistes de la drogue, qui écoulaient en Suisse centrale de l'opium et de l'héroïne.

E. E.

Un tuyau pour le plombier

HAMBOURG (AFP). — Un plombier de Hanovre souffre depuis huit mois d'un hoquet tenace et qui risque d'être mortel. Heinz Isecke, 55 ans, hoquette jour et nuit, 40 fois à la minute. Il a maigri de plus de 28 kilos. Les médecins ont tout essayé, depuis la cure de sommeil et l'incision d'un nerf qui commande le diaphragme, jusqu'aux remèdes les plus familiers. Ils craignent un épuisement cardiaque, car les spasmes douloureux épuisent le malade. Désespéré, Isecke s'est adressé au quotidien à grand tirage « Bild Zeitung » de Hambourg, qui a lancé pour lui un appel, demandant un « tuyau » pour guérir le plombier.

L'évasion, à votre porte

Vous croyez connaître ce petit pays, le Jura neuchâtelois, parce que vous l'avez exploré à pied, dans tous les sens, par tous les temps, en toutes saisons et à toute heure, depuis des années. Vous en avez été envoûté peu à peu. Vous en êtes tombé amoureux. Et il ne s'est jamais refusé à la communion. Il est là, à portée de la main. Prêt à tout moment à s'offrir avec volupté, même quand la pierre éclate dans le froid sibérien ...

Et puis, un beau jour, du haut du Grand-Sommartel, vous mettez le cap au sud-ouest et vous vous laissez glisser à travers les pâturages, jusqu'au Grand-Cachot-de-Vent, cette ferme transformée en lieu du culte. Du culte de la beauté et de la vérité.

Car, en poussant la porte, comme je l'ai fait avant-hier, vous pénétrez dans un domaine qui vous était jusqu'ici resté hermétiquement fermé. L'exposition des toiles d'André Evard, dont le vernissage vient d'avoir lieu, y donne subitement un sens à la beauté jurassienne, que jusqu'alors vous n'honoriez que d'une muette admiration.

Une sorte d'illumination se produit, grâce à ce « Sommet du Jura » (No 36), d'où André Evard vous projette hors de l'espace, ou dans un espace montagne-forêt-terre-ciel-soleil-nuages en fusion. Mais sans éblouir, ni consumer. D'autres ont peint et dépeint le Jura avec beaucoup de talent. La rencontre de l'art et de la nature a-t-elle jamais permis d'en déchiffrer l'éblouissement avec autant de force de violence explosive, alliée à tant de sensibilité ?

S'il n'y avait que cette seule toile, la ferme du Grand-Cachot-de-Vent vaudrait le voyage. Naissance du monde ou fin du monde, « Avant l'orage », « Coucher de soleil » et « Paysage » ouvrent, comme le « Sommet du Jura », la fenêtre sur un univers où l'âme écartelée retrouve un instant sa paix et son unité. Plus de deux cents autres huiles, gouaches, crayons, émaux et collages voisinent avec ces hommages rendus à la nature transfigurée.

Pour ceux qui cherchent l'évasion, à leur porte, c'est une merveilleuse occasion de chasser la grisaille quotidienne.

R. A.

Numéros de vacances

Durant la période des vacances, la matière de nos pages régionales est répartie différemment.
PAGES 2 et 3 : affaires cantonales neuchâteloises, distr'cts du Bas, Val-de-Ruz ou Montagnes.
PAGE 6 : Val-de-Travers et Montagnes ou Val-de-Ruz.
Les informations biennoises, jurassiennes et fribourgeoises se trouvent en **page nationale.** (page 8).

Les tracteurs mortels

De semaine en semaine, la liste s'allonge des agriculteurs tués par leur tracteur. Cette fois-ci, c'est dans la Broye fribourgeoise qu'un nouvel accident s'est produit.
PAGE 8

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3 et 6.
INFORMATIONS SUISSES : page 8.
LES SPORTS : pages 9 et 10.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV : page 11.
DERNIÈRE HEURE : page 13.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

C. BUSSI & FILS
Plâtrerie - peinture
Vacances du 15 juillet au 3 août

Valérie Fourrures
VACANCES ANNUELLES
du 15 juillet au 5 août

Naissances

Monsieur et Madame Nicolas BERSET-SCHMID, Nathalie et Isabelle, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Barbara
14 juillet 1974

Maternité Pourtalès — Murgier 11 Cortaillod

Michel a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Nathalie
13 juillet 1974

Monsieur et Madame Emil HILPERTSHAUSER-MURISET
Maternité Pourtalès — Route de Soleure 12 2525 le Landeron

Monsieur et Madame Nicolas MEGIAS-MELGUIRO ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Nicolas
le 13 juillet 1974

Maternité des Cadolles Neuchâtel — Rue Isabelle de Charrière 42 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Daniel KUMMER-HUMBERT ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Laurent
10 juillet 1974

Maternité de Pourtalès Neuchâtel — Sous les Vignes 6 Saint-Blaise

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 9 juillet, Baudin Céline-Françoise, fille de Reynald-Roger, mécanicien, Neuchâtel, et d'Alexandra-Yvonne, née Grezet. 10. Schumacher, Nathalie, fille de Jean-Pierre-Georges, dessinateur, Thielle-Wavre, et d'Esther, née Hedinger.

Mariages célébrés. — 11 juillet, Gilliéron, Pierre-Alain, carreleur, et Hofer, Françoise-Isabelle, les deux à Neuchâtel ; Landry, Raymond, instituteur, et Nicolet, Barbara, les deux à Neuchâtel ; Djerbi, Noureddine, apprenti typographe, et Ruedin, Heidi, les deux à Neuchâtel. Marquis, Jean-Jacques, opticien, Neuchâtel, et Brenenstuhl, Béatrice-Mary-Christine, Yverdon.

Décès. — 8 juillet, Berset, née Merlin, Simone-Anne, née en 1908, ménagère, Lausanne, veuve de Berset Bernard. 9. Feller, Ernest, né en 1905, ancien agent de police, Neuchâtel, époux de Suzanne-Paulette, née Grandjean. 10. Carniello, Alessandro-Giordano, né en 1937, maçon, Peseux, époux de Carmela-Giuseppina, née Sovilla ; Pugliesi, Giuseppe, né en 1914, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, époux d'Inès-Marie, née Merlotti.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

VILLE DE NEUCHÂTEL

Auto contre cyclomoteur

● VENDREDI, vers 18 h, M. P.-A.C., domicilié à Neuchâtel, qui montait au volant de son véhicule le passage de la Pierre-à-Mazel, a reculé après s'être arrêté au signal « Stop ». Ce faisant, son véhicule a heurté le cyclomotoriste, M. T.W. de Neuchâtel, qui était a l'arrêt derrière la voiture. Dégâts.

Perte de maîtrise

● VERS 22 h 45, vendredi, M. C.V. domicilié à la Chaux-de-Fonds, descendait rue des Terreaux en direction du centre. Dans la virage à droite, au débouché sur la place Numa-Droz, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui après avoir traversé la chaussée en direction du sud, heurta une borne de signalisation qui se trouvait au milieu de la chaussée, et finit sa course contre l'escalier du collège latin.

Le conducteur s'en tire sans mal, mais les dégâts à sa machine sont importants.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 juillet. Température : moyenne : 20,9 ; min. : 17,8 ; max. : 26,0. Baromètre : moyenne : 716,3. Eau tombée : 0,1 mm. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : modéré de 11 à 12 h dès 14 h, modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert à très nuageux gouttes de pluie depuis 10 h.

Observatoire de Neuchâtel. — 14 juillet. Température : moyenne : 16,2 ; min. : 15,4 ; max. : 17,3. Baromètre : moyenne : 718,5. Eau tombée : 10,6 mm. Vent dominant : direction : de 9 h 30 à 11 h ; force : ouest-nord-ouest, modéré à assez fort, ensuite ouest-sud-ouest modéré. Etat du ciel : couvert, pluie pendant la nuit et jusqu'à 13 h éclaircies depuis 16 h 15.

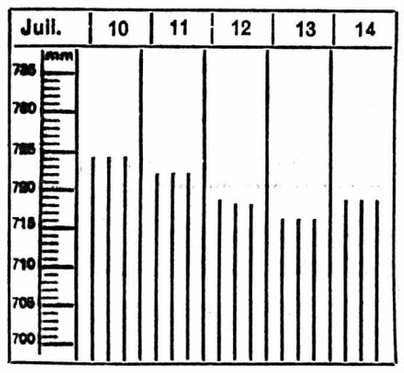

Niveau du lac 13 juillet 429,33
Niveau du lac 14 juillet 429,32

Prévisions météorologiques. — Le temps sera en majeure partie ensoleillé. La nébulosité augmentera à partir du nord-ouest dans l'après-midi.

La température, comprise entre 13 et 17 degrés en fin de nuit, atteindra 18 à 23 degrés l'après-midi, jusqu'à 25 degrés au sud des Alpes.

Vents modérés d'ouest en montagne, isotherme zéro degré proche de 3000 m.

Evolution pour mardi et mercredi. — Au nord d'abord partiellement ensoleillé, puis nouvelle aggravation par l'ouest et précipitations régionales.

Au sud généralement très nuageux, pluies locales possibles. Frais.

À la Collégiale

Les concertos brandebourgeois de Bach

Les concertos brandebourgeois dédiés au margrave Christian Ludwig de Brandebourg, furent écrits par Bach à une époque particulièrement heureuse de sa vie à la cour de Cœthen. Par leur rythme vigoureux, la couleur et la vie qui s'en dégagent, ils incarnent fort bien l'effervescence et la splendeur de la vie de cour. Même un auditeur non averti est séduit par la gaîté et le charme de ces œuvres où même les mouvements lents sont empreints de bonheur.

Il fallait du courage pour mettre sur pied une œuvre de cette importance. Pourtant Théo Loosli semble en avoir parfaitement saisi le sens et il a su diriger les membres de l'Orchestre symphonique neuchâtelois et les excellents solistes qu'il s'était adjoints, selon l'inspiration même de Bach.

Si quelques difficultés se sont produites en cours de concert, il n'en reste pas moins que cette première partie fut un régal pour le nombreux et enthousiaste public de vendredi soir. Après le « Concerto no 1 en fa majeur » pour deux cors (K. Hanke et K. Holzer), trois hautbois (R. Winzenried, D. Luginbühl et P. Macchi), basson (F. Jenny) et violon (P.-H. Ducommun) et qui se signale par un charmant menuet, le « Concerto no 6 en si bémol majeur » présente une orchestration inusitée. Ecrit pour deux altos, deux violes de gambe, violoncelle et continuo, il supprime les instruments à vent et même les violons. L'autre soir, il était exécuté par deux altos (G. Butan et W. Pierrehumbert) et des violoncelles.

En supprimant le mouvement lent du milieu, le remplaçant par une simple cadence exécutée au clavecin par E. Gerber, Bach a donné au « Concerto no 3 en sol majeur » une empreinte toute spéciale, faisant ainsi ressortir dans le deuxième mouvement vif le thème des danses de l'époque.

Si le point commun entre ces trois concertos réside dans une sorte de conversation entre les groupes d'instrumentistes qui reprennent et se relancent les thèmes, il n'en est plus tout à fait de même dans le « Concerto no 2 en fa majeur » où la trompette est traitée en instrument solo. Ce concerto, l'un des plus connus parmi les « Brandebourgeois », est d'une richesse incomparable. Le trompettiste, Jean-Claude Blanc, lui a conféré un brillant et une sonorité extraordinaires, de même que le hautbois, le violon et une excellente flûtiste dont nous reparlerons. Cette dernière œuvre qui fut certainement le clou de la soirée déchaîna une ovation sans fin de la part des Neuchâtelois qui attendent, sans nul doute, avec impatience, la seconde partie de cette « intégrale » des Concertos brandebourgeois.

F. Pm

VALANGIN

Collision

Dimanche peu avant midi, un conducteur lausannois, M. V.R. qui circulait au volant de son automobile de Neuchâtel en direction de Valangin est entré en collision avec le véhicule piloté par M. R.H. domicilié à Bâle, qui survenait en sens inverse, circulant normalement.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Raymond Ribaux-Pattus, à Lausanne, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Lange, à la Sarraz ;
Madame et Monsieur Jean-Claude Rochat-Ribaux, à Lausanne ;
Madame Emma Barbezat-Ribaux, à Saint-Aubin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Percy Marfleet-Ribaux ;
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Ribaux-Apothéloz,
ainsi que les familles Pélissier, Lefèvre, Racké, Scheeck, Dhur, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Arthur RIBAUX

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 93me année.

Saint-Aubin (NE), le 14 juillet 1974.

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ».
Marc 4 : 35.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le mercredi 17 juillet.

Culte au temple à 13 h 30 où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jakob Lüthi-Wenker, à Rheinfelden ;
Monsieur Philippe Lüthi, à Rheinfelden ;
Monsieur et Madame Marcel Debély-Bangerter, à Cernier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Hélène Pellaton-Montandon, à Locarno ;
Madame Lydia Wenker, à Cortaillod, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Aimé Wenker, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne BANGERTER-WENKER
née MONTANDON

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 13 juillet 1974, après une longue maladie, dans sa 79me année.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu mardi 16 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

coop La Cité

SOLDE

POUR CHACUNE POUR CHACUN

DANS TOUS NOS RAYONS
DES PRIX ET DES RABAIS
SENSAS
+
10%

DE RABAIS SUR TOUS NOS ARTICLES NON SOLDÉS
à l'exception des articles à prix imposés

Autorisation officielle du 1er au 20 juillet

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Funérailles militaires du Colonel
DIVISIONNAIRE K.-W. RICKENMANN
formation du cortège funèbre, à Auvernier, au Port, à 15 heures.

Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi.
Jean 17 : 24.

Monsieur et Madame Jean-Rodolphe Berthoud, leurs enfants et leur petit-fils ;
Madame Jean Beaujon, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Henri Berthoud, ses enfants et sa petite-fille ;
Madame Pierre Berthoud ;
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Adolphe BERTHOUD

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et grand-tante, enlevée à leur affection dans sa 88me année.

2072 Saint-Blaise, le 13 juillet 1974.
(Lavannes 9)

La cérémonie funèbre a eu lieu le samedi 13 juillet, dans la plus stricte intimité.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Max Dannacher ;
Monsieur et Madame Charles Graber-Dannacher, à Bex ;
Monsieur Jean-Jacques Graber, à Bex ;
Famille Nino Orsan ;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Max DANNACHER

leur cher époux, papa, grand-papa, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 76me année, après de grandes souffrances supportées avec courage.

2000 Neuchâtel, le 14 juillet 1974.
(Brévards 7)

Tu entends les vœux de ceux qui souffrent ô Eternel.
Ps. 10 : 17.

L'incinération aura lieu mardi 17 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jacques Lehmann-Maggi, à Peseux ;
Madame Jacqueline Baechler-Lehmann, à la Coudre ;
Monsieur Octave Girard, à Peseux ;
Monsieur et Madame Yves Delamadeleine-Lehmann et leur fils, à Peseux ;
Madame Françoise Lehmann et son fils, à Serrières ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Bonvin-Lehmann, à Crans s/Sierre ;
Monsieur et Madame Denis Lépine-Baechler, à Corsier (GE) ;
Mademoiselle Françoise Baechler, à la Coudre,
ainsi que les familles Revelly, Hoffer, Aeschlimann, à Avenches, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marthe GIRARD-LEHMANN

leur très chère maman, sœur, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Peseux, le 12 juillet 1974.
(Jardinets 1)

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Psaume 46.

Selon le désir de la défunte, l'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 15 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les sociétés locales de Peseux ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame
Marthe GIRARD-LEHMANN

mère de Monsieur Jacques Lehmann, membre du comité.

MAISON HESS
pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 - Tél. 25 45 62

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tel 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

HÔTEL TERMINUS NEUCHÂTEL
A proximité de la gare, **salons pour réception, assemblées et réunions de familles, après ensevelissements**
Tél. (038) 25 20 21

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin septembre 1974 pour Fr. 26.—
* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 48.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

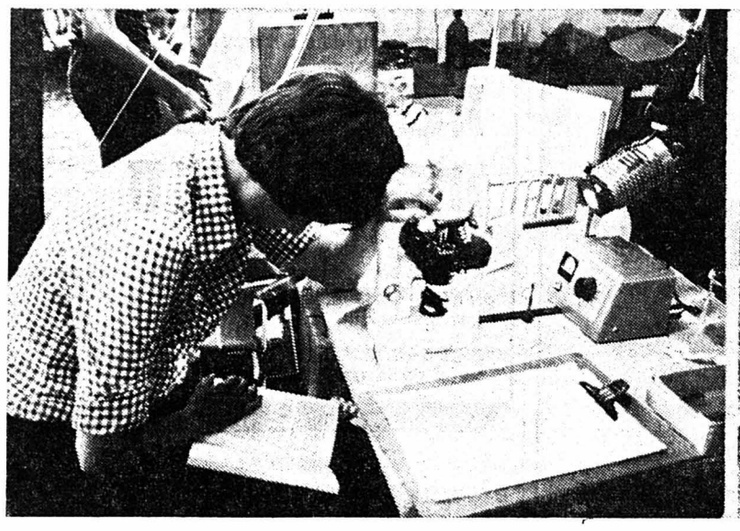

A gauche : un appareillage moderne avait trouvé place dans le camp forestier et permettait la détermination de bien des habitants microscopiques des eaux. A droite : qu'il est agréable de peindre et de bronzer tout à la fois...

(Avipress - J.-P. Baillod)

Certains élèves de l'ESRN ont boudé les joutes sportives, mais se sont épanouis dans une nature retrouvée...

Les joutes sportives, c'est bien beau... Mais la compétition, très peu pour nous se sont certainement dit un certain nombre d'élèves de tous les niveaux de l'ESRN, qu'ils soient du Mail ou des Terreaux. Et ils ont adhéré sans réserve à l'un ou à l'autre des deux camps qui ont été mis sur pied à leur intention.

Le premier que nous avons visité avait élu domicile à Lignières, à mi-pente de la côte de Chasseral, dans le chalet du Ski-club d'Erlach. Un lieu tranquille où ils menèrent joyeuse animation pendant huit jours sous la conduite très large des professeurs Anne-Charlotte Sahli, Annie Junod et Jean Martenet.

Qu'ont-ils donc fait durant une semaine, qui puisse autant les enthousiasmer ? Ils ont vécu dans la nature, en contact direct avec la population paysanne, la faune, les arbres, le grand air. Et par chance, il a fait un temps splendide.

LES ARTISTES DANS LES CHAMPS

Peindre, dessiner sans contrainte en plein champ, sculpter, modeler, exécuter des collages, pour certains spécialistes, ou qui le sont devenu lors de ce camp, photographier les activités des camarades et procéder en chambre noire au développement puis au tirage des images obtenues, voilà un exemple de leur occupation du temps. Variée à souhait.

Ils n'oublièrent pas, naturellement, les corvées (qui furent prises avec bonne humeur) de vaisselle, de rangement et nettoyage. Un groupe s'est également occupé, avec un brio encourageant, à monter un spectacle d'improvisation, sur des idées proposées par les élèves eux-même.

L'histoire, futuriste, était horriblement triste. Elle reflétait peut-être les soucis qu'ont les adultes dans leur lutte pour la protection de l'environnement et de la vie en général. Le paysan, rôle principal de cette action, lutta jusqu'à la mort, essayant de maintenir un soupçon de vie, animale et végétale sur son domaine, rétrécissant de jour en jour, envahi par la pollution...

Ce camp d'expression artistique porte bien son nom, surtout si l'on en juge par la production extraordinaire que nous avons pu observer dans les locaux, lesquels étaient littéralement tapissés d'œuvres exécutées durant cette période assurément très créative.

Et les responsables sont ravis d'avoir passé une bonne semaine, sans avoir de discipline à faire, en parfaite harmonie avec ces élèves, qui ont fait de réels progrès, surtout dans l'observation. La gêne que certains avaient au départ s'est évanouie, cédant la place à une créativité féconde et bien comprise.

L'APPRENTISSAGE DES SCIENCES NATURELLES

C'est une tout autre ambiance que nous avons rencontrée dans le second groupe, au bois du Clos, près de Boudevilliers.

C'était un groupe de chercheurs scientifiques, lequel se comporta avec tout le sérieux que cela implique. Chacun était penché avec application sur la tâche qu'il s'était fixé, et qu'il assumait avec la plus grande responsabilité vis-à-vis de lui-même comme en rapport avec les autres éléments du groupe, tant il est vrai qu'en recherche, on est souvent dépendant d'autrui. Ces jeunes élèves faisant partie des niveaux 1 à 4, l ont bien compris. A tel point que l'un d'entre eux ne trouva pas rebutant l'observation du microclimat, activité qui demandait de relever des observations de température de l'air, du sol, d'hygrométrie et de luminosité chaque heure, et ceci 24 heures sur 24. Autant dire que le sommeil fut rare, mais le travail combien exaltant...

Les élèves, qui n'étaient que peu préparé à ces observations avaient à disposition un matériel des plus modernes, quant bien même ils vivaient dans un village de toile sous bois. Et les observations faites, les captures des micromammifères et leur détermination, les randonnées à but botanique, la chimie des eaux retint tout particulièrement leur attention. Tous ces travaux ont été exécutés indépendamment, les quatre enseignants, maîtres de sciences naturelles, n'étant là que pour conseiller ou aider en cas de difficulté. Même les repas furent confectionnés entièrement par les élèves, selon leur envie et au moment qu'ils jugeaient bon.

Pour la quatrième fois, un camp tel que celui-ci était organisé par M. J.-P. Von Allmen, avec un même succès, mais c'est la première fois qu'il atteignait une telle importance, 23 élèves, encadrés par Mme Marie-Louise Schwab et MM. Jean-Michel Delbrouck, Gérald Schneider et Christian Quellet.

Et ce camp si technique a reçu à de multiples reprises la visite de maîtres de sciences intéressés par cette pratique.

Un détail encore, certains jeunes gens et jeunes filles ont été si captivés par les études entreprises dans le terrain, qu'ils jugèrent bon de les poursuivre deux jours de plus, soit jusqu'à dimanche soir, afin de les mener à chef. C'est dire l'intérêt qu'ils y ont apporté.

J.-C. R.

PESEUX

Tamponnement

Samedi, peu avant 15 h, une automobile conduite par M. P.-A.D., domicilié à Neuchâtel, qui circulait rue de Corcelles à Peseux, en direction est, est entrée en collision avec une voiture qui la précédait, conduite par Mme A.M. d'Hauterive, qui avait ralenti. Dégâts.

CORTAILLOD

Cyclomotoriste blessé

M. Erwin Fluckiger, âgé de 51 ans, domicilié à Cortaillod, circulait samedi, vers 15 h rue des Courtils en direction ouest. Il a fait une chute sur la chaussée à la hauteur de l'ancienne poste, après avoir heurté un ballon qui avait été lancé par des enfants jouant à proximité. M. Fluckiger, blessé, a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

Haro sur les bateaux

On se rappelle qu'en automne dernier, le Grand Conseil neuchâtelois avait décidé l'augmentation des taxes sur les véhicules à moteur. Il y avait associé les taxes sur les embarcations à rames, à voiles et à moteur ; et le législatif avait même été plus loin que les propositions du Conseil d'Etat, jugées alors trop modérées. Par ces nouvelles mesures, il s'agissait en fait de préserver la santé de notre lac, le législateur estimant que les grosses unités à moteur sont une source de pollution importante.

Mais cette nouvelle taxation ne fait pas l'affaire de chacun. En effet, les propriétaires de gros bateaux à moteur ont vu leur facture non pas décupler, mais bien plus, augmenter de 2000 %. Oui vous avez bien lu, 2000 %, soit passer de 250 fr. à 5000 fr., par exemple.

La note est un peu lourde !

L'un de nos lecteurs, propriétaire d'un bateau, s'est adressé au préposé à la surveillance des prix, estimant une telle différence d'une année à l'autre incompréhensible.

Et le préposé de répondre : « Nous ne pouvons pas intervenir dans l'autonomie cantonale et communale lorsqu'une décision a été prise dans le respect du jeu démocratique ». Mais il poursuit pourtant : « Au cours des conférences avec les directeurs des finances et lors des contacts de l'Autorité fédérale avec les cantons et les communes, l'accent a été mis sur la nécessité et l'importance que le pouvoir public fasse également preuve de plus de modération dans sa politique des tarifs et taxes ».

Le Grand Conseil neuchâtelois a frappé fort, trop fort si l'on considère que par rapport à un moteur hors-bord, un moteur fixe ne pollue presque pas. Pourquoi placer ces deux moteurs sur un pied d'égalité en matière tarifaire ?

Notre lecteur s'est enfin adressé au président du Grand Conseil, lui demandant de revoir la question, mais cette demande a été classée sans autre, n'ayant pas soulevé de débat.

Les navigateurs neuchâtelois ne vont pas, pour autant, nous en sommes certains, abandonner leur loisir favori. Le but n'est donc pas atteint, seule la caisse de l'Etat se remplira un peu plus...

J.-C. R.

L'Infanterie de Neuchâtel en 1ère ligne au championnat de groupes au pistolet

Le « Team-fanion » de la société de tir de l'Infanterie a remporté pour la quatrième fois (consécutive...) le challenge du Département militaire cantonal en récompense de son succès à la finale neuchâteloise du championnat de groupes au pistolet, qui s'est déroulée au stand de Pierre-à-Bot. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les vainqueurs ont pratiquement fait cavaliers seuls, avec une exception de taille : les représentants des Armes Réunies de la Chaux-de-Fonds leur ont diputé la palme jusqu'à la dernière balle et l'on a même imaginé, un moment donné, que la victoire pouvait basculer dans l'autre camp.

Dans le duel qui a opposé les deux équipes dans le troisième tour, les tireurs de l'Infanterie ont aligné 452 p. — grâce aux 90 p. de Werner Nötzel, en baisse à ce moment-là, aux 86 p. de Michel Progin, un peu irrégulier, aux 93 p. de Gilbert Freymond, plus à l'aise à ce stade de la compétition qu'au début, aux 95 p. de Marcel Mermoud, les premiers du genre pour lui ce jour-là, et aux 88 p. de Pierre Giroud, légèrement ému pour l'occasion. Mais il faut savoir que leurs adversaires ont terminé leurs pensum à une seule et unique longueur...

Or les pistoliers du « Haut » revenaient d'assez loin : dans le second round, ils se sont bien qualifiés pour le troisième, c'est vrai, mais avec le relativement faible résultat de 445 p., alors que Fleurier-Armes Réunies arrivait en troisième position avec 443 p. Il s'en est donc fallu de peu. Les Chaux-de-Fonniers ont donc réussi à s'assurer un prix de consolation de belle venue.

PAS ASSEZ D'ALTITUDE

Pour le reste, il nous faut dire que l'immense majorité des (dix) finalistes n'ont pas réalisé des performances bouleversantes. Certes, au premier tour, la Chaux-de-Fonds-AR I, Neuchâtel-Infanterie I et le Locle-Pistolet et Revolver obtenaient des résultats de 455,451 et 450 p. déjà raisonnables. Mais les sept autres candidats au titre, en théorie tout au moins, se contentaient par la force des choses d'échelonner les leurs entre 445et 421 p. Ce n'est plus suffisant aujourd'hui si l'on entend donner de la voix sur le plan national. Le championnat suisse de groupes, en effet, ne peut se satisfaire d'un tel niveau. On veut bien admettre que les pistoliers neuchâtelois ont versé un assez lourd tribut à la solennité du moment, mais cela ne résoud rien. Ou pas grand-chose. On doit cette justice à l'Infanterie I de préciser qu'elle a atteint l'altitude lu- « normale » de 463 p. au second tour, qui suffit à éclairer son titre d'une lumière vive. Mais allons plus loin et considérons le détail de cette compétition, honoré de la présence de M. Ami Thurnherr, commandant d'arrondissement.

1er tour : 1. — la Chaux-de-Fonds-Armes Réunies I 455,2 ; Neuchâtel-Infanterie I 451 ; 3. - Le Locle-Pistolet 450 ;

1er tour : 1. la Chaux-de-Fonds-Armes Réunies I 455 ; 2. Neuchâtel-Infanterie I 451 ; 3. Le Locle-Pistolet 450 ; 4. Le Cerneux-Péquignot 445 ; 5. Fleurier-Armes Réunies 444, puis, éliminés : la Chaux-de-Fonds-AR II 438 ; la Chaux-de-Fonds-AR III 436 ; Neuchâtel-Infanterie II 433 ; la Chaux-de-Fonds-AR IV 424, et Peseux 421.

2ème : 1. Infanterie I 463 ; 2. la Chaux-de-Fonds I 445, puis éliminés : Fleurier 443 ; le Cerneux-Péquignot 441 et le Locle 432.

Après 22 mois sur les routes et sur les mers, les « Britchons » fêtés à leur retour à Auvernier

De notre correspondant :

Noblesse oblige : quand on est du pays de l'horlogerie la précision est de rigueur. Aussi est-ce à l'heure annoncée, soit 14 h que s'est faite l'arrivée des « Britchons » après 22 mois de voyage les ayant menés en France, en Belgique, à travers les Amériques jusqu'à Buenos Aires, d'où ils s'embarquèrent pour rejoindre le continent à Hambourg.

Ils sortirent donc de leur fourgonnette à toute épreuve, puisqu'elle a tenu bon sur des routes qui, souvent, dépassent l'imagination. C'est aux accents de la bandelle de l'« Avenir » qu'ils furent accueillis et entourés par leurs parents, amis et connaissances. Au premier coup d'œil, on les retrouva comme ils étaient au départ. Si les traits sont plus marqués, ils ont conservé leur expression sympathique. Un peu fatigués, ils restèrent d'abord silencieux mais regardant intensément leur entourage, émus de se retrouver dans leur coin de pays.

Ces premiers instants passés, les marques d'amitié s'échangèrent et les langues se délièrent. « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage » dit M. Imfeld, président de commune, au début d'une brève et aimable allocution. Il félicita l'équipe de son epérience enrichissante tant du point de vue humain et sociologique que par l'effort fourni tout au long du chemin pour subvenir à son entretien, nouant des contacts nombreux et variés portant ainsi au loin une image positive de la petite Suisse. En guise de remerciements, les « Britchons » exécutèrent deux chants de leur répertoire. Puis les voyageurs, leurs familles et la fanfare se retrouvèrent dans une salle de l'hôtel du Lac où un vin d'honneur fut offert par la commune.

En quelques mots venus du cœur, le porte-parole des Britchons, s'exprima en toute simplicité : les premiers moments d'émotion passés et le palais humecté, il remercia tout le monde de l'accueil qui leur était réservé.

Le temps est maintenant venu pour les frères Nicoud, les Rognon et Simonet de faire le bilan de leur aventure, de développer films et photos, de préparer le récit de leur odyssée. Il faudra reprendre pied dans la vie quotidienne. Détail savoureux à noter : les « Britchons » ne trancheront pas brusquement le fil d une vie de 22 mois de coexistence : ils ont encore passé la nuit du 13 au 14 juillet dans leur fourgonnette !

On peut imaginer ce que représente pour quatre gars au caractère bien trempé, la bonne volonté nécessaire à la vie commune dans un espace si restreint ; surtout quand on sait que sur ces 22 mois, ils n'ont dormi qu'une seule fois à l'hôtel ! Et pourtant ces 22 mois bien remplis, n'ont pas suffi pour réaliser tout le parcours qu'ils avaient primitivement mis au programme. Toutes choses, même les bonnes, ont une fin !

C'est en fanfare que les voyageurs de retour du nouveau continent ont été accueillis à Auvernier.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Centrales atomiques et politique de l'énergie

Monsieur le rédacteur en chef,

Parce qu'elle ne produit pas de fumée, une centrale nucléaire à fission de l'uranium qui fonctionne en respectant rigoureusement les règlements de sécurité apparaît comme favorable à l'environnement, bien que sa pollution thermique soit analogue à celle d'une centrale thermique classique. C'est là, malheureusement, la seule raison qu'on puisse invoquer en sa faveur.

En fait, à court terme, un réacteur à fission représente un risque sans commune mesure avec les autres dangers de notre civilisation par suite des énormes quantités de substances radioactives qu'il contient et des possibilités incontrôlables d'actes cri- D'autre part, la nécessité d'un re- Cela signifie la nécessité d'une organisation de sécurité qui transformera inévitablement un pays en état policier caractérisé.

A plus long terme (20 à 30 ans) aucune méthode n'a été proposée pour le démantellement d'une centrale périmée et les spécialistes envisagent de l'entourer d'une ceinture de sécurité créant une zone maudite. De telles perspectives ne peuvent être envisagées de gaîté de cœur. L'élimination des déchets radioactifs qui s'accumulent au cours des ans est un problème non résolu en dépit de toutes les allégations contraires. D'ailleurs jusqu'ici, des quantités appréciables de déchets de haute radioactivité n'ont pas été stockées et contrôlées comme cela deviendra nécessaire dans un proche avenir. La solution tant prônée actuellement de la mise en dépôt dans les mines de sel contient de grandes inconnues concernant l'effet des radiations sur la structure des matériaux cristallins. D'autrre part, la nécessité d'un refroidissement et d'un contrôle constant durant des centaines d'années n'est pas compatible avec notre stabilité politique actuelle.

Enfin à longues échéance, on sait bien que la fission de l'uranium 235 n'est pas une solution au problème de l'énergie.

Il est certain que les efforts d'utilisation d'autres sources d'énergie nouvelles et d'abord de la lutte contre le gaspillage sont plus efficaces et raisonnables que les mesures douteuses pour la sécurité radioactive indispensable à la survie des populations.

Une sévère politique officielle de rationalisation de la consommation d'énergie est la seule solution vraiment réaliste à court terme. Dans un délai de 10 ans la crise de l'énergie serait en mesure d'être surmontée par la mise en œuvre de sources nouvelles comme l'hydrogène et l'utilisation directe de l'énergie solaire, par exemple, qui sont les solutions de l'avenir.

Un seul chiffre suffira à illustrer ces possibilités de limitation dans la course à l'énergie : une économie de 50 % sur l'énergie de chauffage peut s'obtenir en améliorant l'isolation thermique des habitations, ce qui en Suisse représente une économie de 25 % dans la consommation totale d'énergie, ceci avec un investissement que les spécialistes du chauffage ont estimé raisonnable (2 à 3 % du prix d'une maison familiale).

Peut-on demander à nos autorités de faire acte de courage et de sagesse en résistant à la pression des producteurs d'énergie qui postulent une croissance exponentielle et proposent dans ce but des centrales nucléaires ?

Veuillez agréer...

Prof. Jean Rossel
Vice-président de la commission fédérale de contrôle de la radioactivité

Connaissances des sols du Jura : une thèse de doctorat qui fera date...

Jeudi 27 juin a eu lieu, au grand auditoire du Mail, à Neuchâtel, la soutenance de thèse de M. Michel Pochon, de Cernier, licencié en géologie et botanique. La thèse, intitulée « Origine, évolution de quelques types de sols et phénomènes d'altération en pays calcaire tempéré humide — Haut-Jura suisse » représente un travail scientifique d'intérêt majeur pour la connaissance du Jura. Le jury, d'ailleurs, en a relevé la qualité en l'acceptant et en conférant au candidat le titre de docteur ès sciences.

Voici, en bref, les lignes et les conclusions générales du travail présenté.

On admettait, jusqu'ici, que, dans un pays calcaire tel que le Jura, le sol — la terre végétale — était issu de la décomposition des roches du substratum, c'est-à-dire de l'accumulation des impuretés alumino-silicatées contenues dans les calcaires.

Or, l'étude entreprise par M. Pochon a révélé que la plupart des sols jurassiens renferment des minéraux (chlorite ferrifère, plagioclase) qu'on ne retrouve pas dans les roches du substratum. **Il appert donc que les sols sont, en partie, formés d'éléments allochtones, i.e. étrangers à la région.**

Les recherches ont alors démontré que leurs constituants ont été transportés par le vent, principalement à la fin de l'époque Wurmienne (—10.000 ans environ) et proviennent essentiellement des moraines rhodaniennes et sariniennes du Plateau suisse. Des mesures ont permis de déterminer que cet apport écolien a été de l'ordre du demi-mètre.

Pour la première fois, une étude systématique des différents types de sols a été entreprise. **Elle a montré que le type de sol généralement reconnu jusqu'ici, la rendzine** (sol calcaire peu évolué) **est en réalité peu abondant. Ce sont les sols bruns, décarbonatés, qui sont de loin les plus communs.** Quant aux sols bruns lessivés — qui sont les sols les plus évolués du Jura — ils ne se rencontrent que dans les dépressions.

Les conditions climatiques, par ailleurs, qui sont nettement favorables à une évolution podzolisante devraient amener la formation de sols très dégradés : les podzols. Mais, paradoxalement, ces sols sont pratiquement inexistants dans le Jura.

Une question se posait donc : pourquoi l'évolution est-elle pareillement ralentie ?

Une étude géochimique très détaillée a permis de constater que la dissolution du substratum calcaire s'accompagnait d'une imprégnation ascendante des sols de couverture par les éléments dissous, en particulier par le calcium et le magnésium.

La réimprégnation du sol en magnésium est ainsi effective, malgré les 2000 mm de précipitations annuelles moyennes et malgré le fait que cet élément soit très sensible au lessivage — beaucoup plus que le calcium.

Mais, malgré cette imprégnation chimique ascendante puissante, l'évolution des sols se poursuit très lentement et se traduit par un appauvrissement en éléments chimiques fixés (désaturation du complexe chimique absorbant) et un gain en acidité, notamment dans les sols les plus épais.

En raison des influences physico-chimiques et de leur grande fragilité, les minéraux argileux des sols — qui représentent au moins le tiers de leur masse — se transforment eux aussi.

Dans le Haut-Jura, leur évolution est dominée par la transformation de l'illite (argile riche en potassium) en smectite (argile absorbant fortement l'eau et les cations ambiants).

Ce fait nouveau a été mis en évidence alors que les auteurs reconnaissaient habituellement, dans de tels milieux, une transformation de l'illite en vermiculite.

Une recherche systématique a démontré, de plus, et pour la première fois en ce qui concerne le Jura, que les caractère de vermiculite observés correspondent en fait à des smectites dont l'espace interfoliaire a été partiellement rempli par des produits alumineux et ferrifères.

IMPORTANCE FONDAMENTALE

Il a paru évident que le travail de M. M. Pochon — premier du genre en ce qui concerne le Haut-Jura — était d'une importance qui ne pouvait être sous-estimée. **Il permet en effet de se faire une idée beaucoup plus large et précise de la constitution et de l'évolution de ce milieu vivant qu'est le sol.**

Il peut, de plus, venir enrichir substantiellement des disciplines aussi diverses que la zoologie, la botanique, la géographie physique, l'agronomie ou l'aménagement du territoire. Le sol est, à l'évidence, une base et un milieu commun au plus haut point.

Ainsi, le travail de thèse de M. Pochon — de même que celui de M. J.-J. Miserez, présenté précédemment, les travaux de M. F. Persoz — et ceux du Centre d'hydrogéologie — constituent les fondements d'une meilleure connaissance de la réalité physique du Jura.

En conclusion, il faut encore souligner le fait que la pédologie (l'étude des sols) — souvent oubliée ou négligée jusqu'ici en Suisse — est essentielle à la **compréhension, donc à une utilisation rationnelle et à une conservation intelligente, de notre milieu vital.**

Ce sol « qui est en quelque sorte notre pain » — selon l'expression de M. Pochon — mérite une étude approfondie, systématique et rigoureuse, non seulement pour que soit déterminée sa valeur intrinsèque mais également **pour que soit, enfin, reconnue plus largement son importance au moment où les problèmes d'aménagement du territoire et d'approvisionnement en matière nutritives sont à un tournant critique.**

ÉVÉNEMENT

La thèse de M. Pochon s'inscrit dans un mouvement assez récent — et fort réjouissant — de recherches fondamentales essentielles tournées vers notre « environnement ». Cela constitue une sorte d'événement scientifique et social riche depromesses. Il ne reste plus qu'à espérer que la communauté sache reconnaître, au-delà de leur technicité, la valeur de telles démarches et recherches.

A noter encore que M. Pochon, une fois la soutenance terminée, s'est vu remettre par ses amis et collaborateurs une ... bêche, officialisant son titre de « Professeur Retourne-sol »...

G. R.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions **par écrit, trois jours ouvrables d'avance**, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

Commune de Fontainemelon

Désaffectation d'un secteur du cimetière

Le Conseil communal informe les familles intéressées que les tombes situées dans le secteur sud-ouest du cimetière de Fontainemelon, portant les numéros de jalons 343 à 442, inhumations des années 1932 à 1943, seront désaffectées conformément à l'art. 6 de la loi sur les sépultures, du 10 juillet 1894.

Le secteur sera réaménagé par apport de terre, puis engazonné. Tous les encadrements de tombes seront supprimés.

Les familles qui en exprimeront le désir par écrit jusqu'au 15 septembre 1974 pourront disposer pour elles-mêmes des pierres tombales et des plantes, ou demander que les monuments funéraires en bon état soient replacés, après travaux, à leur emplacement actuel.

Fontainemelon, le 2 juillet 1974.

CONSEIL COMMUNAL.

IMMEUBLES

Nous cherchons **terrain ou maison de vacances** de 3-4 pièces,

au bord du lac

Tél. (061) 81 51 51, interne 220, entre 8 et 12 heures.

A vendre à Fenin
APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Nous vous offrons de magnifiques appartements bénéficiant d'un cadre de verdure et d'un maximum de tranquillité, ceci à moins de dix minutes du centre de Neuchâtel.

L'agencement très soigné comprend : machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique 4 plaques, grand frigorifique, tapis tendus dans toutes les pièces.

Financement hypothécaire 80 %.

VISITE SUR RENDEZ-VOUS

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 59

A LOUER

A louer à Marin-Saint-Blaise, pour date à convenir,

STUDIOS NON MEUBLÉS

Loyers : Fr. 345.— ou 375.— plus charges.

Fiduciaire ROBERT & BREGNARD S.A., tél. 24 17 17.

BOUDRY

A louer, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENT de 2 pièces

Loyer, charges comprises, 330 fr.

S'adresser : Etudes Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Tél. 24 67 41.

A louer à Colombier, rue de la Colline

appartement 4 1/2 pièces

tout confort, rez-de-chaussée. Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 680.—. Libre pour le 1er août 1974. Place de parc à 15 fr., ou garage collectif à 60 fr., à disposition.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Colombier, rue de la Colline,

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, ascenseur, loyer mensuel : Fr. 550.—, charges comprises. Libre pour le 1er août 1974. Place de parc à 15 fr., box à 65 fr., ou garage collectif à 60 fr., à disposition.

S'adresser à Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Yverdon à louer

tout de suite ou pour date à convenir

RUE DES CHARMILLES 12
2 pièces dès Fr. 285.— + les charges.
RUE DES CHARMILLES ET DE LA PAIX 3 pièces dès Fr. 355.— + les charges.
RUE DES CHARMILLES 13
3 1/2 pièces dès Fr. 430.— + les charges.
QUARTIER DE LA PRAIRIE
Garages dès Fr. 50.—.
S'adresser à la Gérance CHARLES DECKER, Plaine 38, Yverdon, tél. (024) 21 49 41/42

A louer aux Hauts-Geneveys

appartement

de 4 1/2 pièces, dès le 1er août 1974, avec poste de concierge.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Cornaux

appartement

de 4 1/2 pièces, libre immédiatement. Location mensuelle : Fr. 570.—.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

VILLA

à louer, 8 pièces avec grand parc, à Saint-Blaise, dès le 24 août.

Tél. (038) 33 43 35, entre 12 et 13 heures.

A louer à Neuchâtel

STUDIO

tout confort, cuisine agencée, Fr. 365.—, charges comprises. Libre dès le 24 août 1974.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

OFFRES D'EMPLOIS

innovation

Nous cherchons

un (e) collaborateur (trice)

capable de prendre la responsabilité des
ACHATS DE ROBES DAMES
du GROUPE INNOVATION - GRAND PASSAGE

Ce poste exige :
— une formation commerciale complète
— l'expérience dans les achats
— une parfaite connaissance des branches
— un goût très sûr de la nouveauté
— le sens des responsabilités, du dynamisme et de l'initiative.

Nous offrons :
— une activité intéressante et variée
— une rémunération adaptée aux responsabilités
— rabais : 15 % sur tous les achats
10 % sur l'alimentation
— restaurant du personnel
— prime de fidélité
— plan d'intéressement au bénéfice
— tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Nous attendons avec plaisir votre prise de contact par écrit ou par téléphone avec **M. Brunner, chef du personnel, tél. (021) 20 19 11.**

Grands Magasins INNOVATION S. A.
Case postale, 1002 Lausanne

Bar centre ville cherche

dame ou garçon

pour le buffet.
Tél. 24 06 54.

Pour plusieurs secteurs de

production

nous engageons des

ouvriers ouvrières

pouvant être formés sur diverses installations.

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser selon vos capacités **individuelles** en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers.

Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique, à

Suchard **CHOCOLAT SUCHARD S.A.**
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 386

MIGROS

L'expansion de notre entreprise exige une information toujours plus large tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Pour répondre à ce besoin, nous cherchons

COLLABORATEUR (TRICE)

de langue maternelle française, capable de **rédiger des textes.** Nous demandons une faculté de compréhension rapide des problèmes, un esprit de synthèse et une facilité d'expression écrite.

Nous offrons les avantages d'une entreprise moderne ainsi que notre

M-PARTICIPATION (financière et sociale)

Faire offres, avec prétentions de salaire, à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel tél. (038) 33 31 41.

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son
Studio de Radiodiffusion à Lausanne

1 aide - comptable

pour travaux à la caisse.

Date d'entrée : à convenir.
Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1010 LA SALLAZ, SUR LAUSANNE

Hans Leutenegger S. A.

Entreprise de montage

cherche, pour travaux de montage à Genève et dans toute la Suisse, plusieurs

serruriers-tuyauteurs
serruriers de construction
électriciens
mécaniciens
monteurs en ventilation
menuisiers
aides-monteurs

Suisse ou permis C.

Si un travail varié et bien rémunéré vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux :

NEUCHATEL :
M. B. Emporio
Longschamps 42, Bôle
Tél. (038) 41 15 00.

BERNE :
Untermattweg 28
Tél. (031) 55 77 44.
GENÈVE : Siège central
Rue Richmont 10.
Tél. (022) 31 53 45.

Pour le montage de nos ensembles de cuisines SANFIT, nous engageons

menuisiers poseurs

Faire offres à HILDENBRAND & Cie S.A.
Saint-Nicolas 10
2000 Neuchâtel, tél. 25 66 86-87

Maculature en vente au bureau du journal

Christofle

FABRIQUE DE COUVERTS ET D'ORFÈVRERIE

cherche, pour date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française ou allemande disposant de bonnes connaissances de l'autre langue.
N'hésitez pas à nous téléphoner, nous vous renseignerons volontiers.

SICODOR S. A., Orfèvrerie Christofle, 2034 Peseux (près de la gare). Tél. (038) 31 13 01.

URGENT

Nous cherchons,
pour entrée immédiate,

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

pour la région de Neuchâtel ;
prestations sociales
de premier ordre.

Pour tous renseignements,
s'adresser à

Adia intérim,
rue de l'Hôpital 19,
2001 Neuchâtel.

Tél. (038) 24 74 14.

Coop Neuchâtel engageralt :

1 chef boucher
Saint-Blaise

1 personne pour préemballage des fruits et légumes
Super-Centre Coop Portes-Rouges

1 personne pour vente des fruits et légumes
(stand extérieur samedi)
Super-Centre Coop Portes-Rouges

1 vendeuse-caissière
Serrières

1 vendeuse
Cortaillod-Village - Colombier

1 auxiliaire
Colombier - Gorgier

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Coop office du personnel, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel, Tél. 25 37 21 (interne 21).

Etre « bon vivant » n'est pas forcément un signe de faiblesse, et « l'étiquette » encore moins un signe évident de « bluff » pour notre mandant, un producteur renommé dans la branche alimentaire.
Partant également du principe qu'il est tout aussi difficile de maintenir et d'accroître la réputation de ses produits, que de l'avoir jusqu'ici confortablement établie, notre client exige de son futur

DIRECTEUR

une formation commerciale, plus spécialement de vente et de marketing, avec expérience pratique dans l'alimentation.

Son talent inné de vendeur et ses prédispositions pour la technique doivent lui permettre de se sentir à l'aise à la tête d'une entreprise de quelque 80 personnes, stimulées par son « punch » stylé, révélant une personnalité créatrice, coopérative et désireuse d'engager sa propre responsabilité dans les décisions qui lui incomberont par définition.

Si pour ce manager dans la trentaine une maîtrise parfaite des langues française et allemande est de rigueur, la conversation anglaise est un avantage, d'autant plus qu'un stage d'instruction est prévu à l'étranger.

Il s'agit donc d'une situation particulièrement attrayante et largement rémunérée en fonction des qualités exigées des postulants.

Nous attendons soit vos offres écrites, soit votre appel téléphonique (demander M. Mayor, directeur), pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez désirer, en mentionnant la référence 1009/74.

topwork

topwork s.a. Recherches, Sélection cadres et personnel
Organisation de Conseils
15, rue Pierre-Fatio
1204 Genève
Tél. (022) 35 54 19

OFFRES D'EMPLOIS

DÉSIREZ - VOUS vous mettre à votre compte ?

Avec un capital d'environ 30.000 fr., vous pouvez devenir patron d'un magasin dans une branche de service à la clientèle en pleine expansion.

C'est une chance unique de gagner beaucoup si vous êtes prêts à travailler avec l'initiative nécessaire.

Ecrivez sous chiffres 41-900279 à Publicitas, 1001 Lausanne, pour avoir de plus amples renseignements.

FAVAG SA NEUCHATEL

cherche pour son bureau technique

un dessinateur

désirant appliquer ses connaissances dans le domaine de la construction d'appareils électriques et électroniques, notamment par l'exécution

— de schémas électriques et électroniques et par
— l'élaboration des documents nécessaires à la fabrication de circuits imprimés.

En cas de nécessité, la mise au courant pourra être assurée par nos soins.

HORAIRE MOBILE
offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne No 331.

FAVAG S.A.
Monruz 34
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 41

Pour nos livraisons d'appareils électromécaniques en Suisse romande, nous cherchons

chauffeur-livreur PERMIS A

capable également d'assurer le service d'entretien. Véhicule à disposition. Semaine de 5 jours. Place stable et indépendante. Téléphoner au (038) 25 24 02 pour prendre rendez-vous.

ARO S.A.

2520 LA NEUVEVILLE

cherche, pour entrée immédiate si possible, ou date à convenir,

EMPLOYÉE TÉLÉPHONISTE

Nous demandons :
langues française et allemande connaissance si possible du service central téléphonique et télex.

Serait, si nécessaire, mise au courant par nos soins.

Adresser offres écrites à ARO S.A., 2520 LA NEUVEVILLE ou téléphoner au (038) 51 20 91, interne 12 ou 26.

L'hôpital de Montreux cherche à s'assurer la collaboration de

2 INFIRMIÈRES ou INFIRMIÈRES-ASSISTANTES ; 2 INFIRMIÈRES INSTRUMENTISTES ; 1 NURSE

Faire offres à la Direction de l'hôpital de Montreux 1820 Montreux.

Tél. (021) 62 33 11.

Entrée immédiate ou à convenir.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Important commerce de musique de Lausanne cherche

vendeuse de disques

Bon salaire. Poste intéressant. Ambiance agréable.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaires, sous chiffres PM 902264 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Entreprise de la région cherche,

monteur électricien

Entrée immédiate ou date à convenir. Conditions avantageuses.

Tél. (038) 47 15 21.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL Tél. (038) 25 55 01

cherche

COMMIS DE CUISINE

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Restaurant du Joran, à Serrières, Tél. 25 37 92,

cherche

fille ou garçon de cuisine

Nourrie, logée, bon gain.

Un cuisinier chef de partie

est demandé pour entrée immédiate ou date à convenir, pour travailler dans cuisine moderne et de plain-pied. Ambiance agréable. Salaire très intéressant.
Faire offres au Buffet de la Gare CFF, 1400 Yverdon.
Tél. (024) 21 49 95.

Prof. médicales

DOCTEUR
ALICE-M. BOREL
Médecin-dentiste
ABSENTE

LE CABINET DU DR KISFALUDY à Marin est
FERMÉ
du 15 juillet au 15 août 1974 inclus.

DEMANDES À ACHETER

A. LOUP-ROCHEFORT
Tél. (038) 45 10 55
achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc.
Débarras de logements complets.

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Maintenant en Multipack

Maillot de corps messieurs
100% coton blanc. Tailles 5 à 8. **4.30**
2 maillots 7.- (au lieu de 8.60)

Slip messieurs
100% coton blanc, ceinture en Dorlastan. Tailles 5 à 8. **5.80**
2 slips 10.- (au lieu de 11.60)

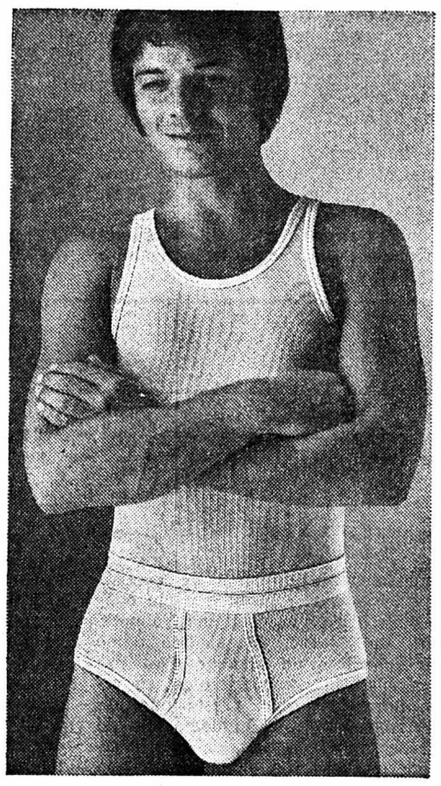

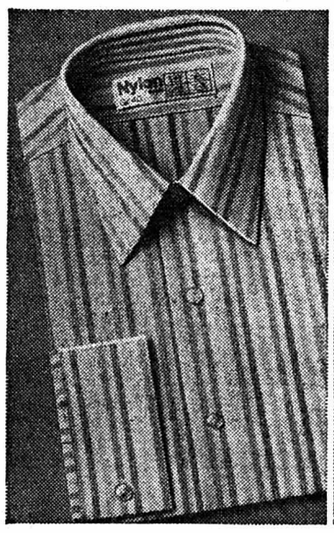

Chemise messieurs
100% tricot nylon. Se lave facilement, repassage superflu. A carreaux ou rayures mode.
12.-

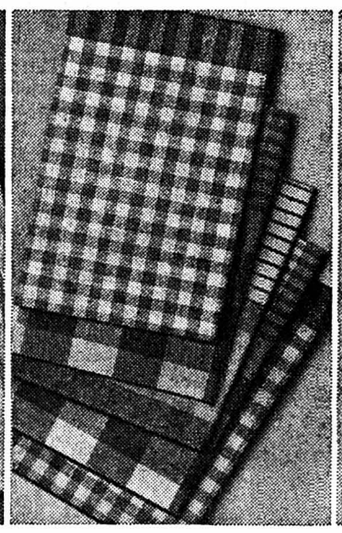

Linge à vaisselle
100% coton, divers dessins et couleurs. Env. 46x90 cm.
Sachet de 5 linges
6.-

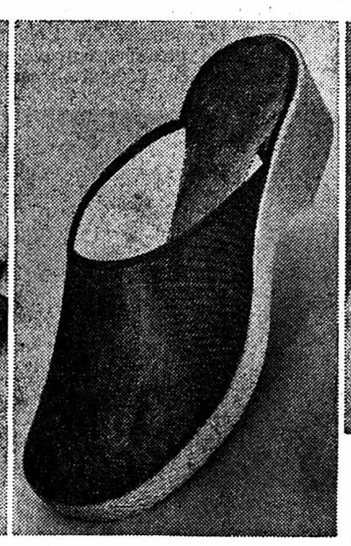

Mules dames
Empeignes 100% coton «JEANS». Semelles de caoutchouc. Pointures 36 à 40
10.-

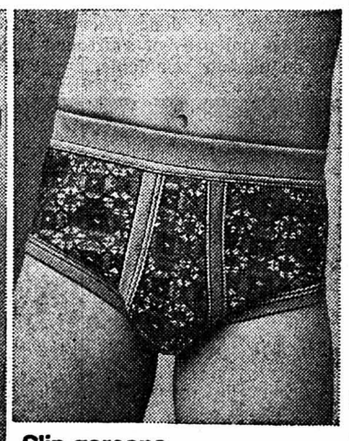

Slip garçons
100% coton imprimé, diverses couleurs. Lavable jusqu'à 60°. Gr. 104 à 164
de **2.50** à **2.80**

MARCHÉS MIGROS
et principaux libres-service

AVIS DIVERS

pārli+cie

Monruz 5 - NEUCHATEL - Téléphone 25 30 79
Fondé de pouvoir : Alfred MENTHA

Chauffages - Installations sanitaires

Vacances annuelles du 15 juillet au 5 août

Une permanence sera assurée.
Le répondeur automatique vous renseignera.

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

AU VIEUX VAPEUR

RESTAURANT - ROTISSERIE

Tous les midi dès 12 h
BUSINESS LUNCH
Fr. 12.— avec entrée Fr. 16.—
ASSIETTE - TERRASSE
dès Fr. 6.—
Potage du jour ou jus de fruit
10 SORTES DE SALADES
au choix et à discrétion Fr. 7.—
GRAND ASSORTIMENT DE COUPES ET PATISSERIE
Cuisine jusqu'à 23 h 30
A LA TERRASSE : TOUS LES SOIRS DÈS 21 H « HIT PARADE »
Tél. 24 34 00.

Nous sommes toujours intéressés à l'achat de

bijoux et d'argenterie anciens et d'occasion

MAX HOWALD's Erb.
BERN
GERECHTIGKEITSGASSE 54
✆ 031 — 22 14 10

Fermé le lundi O54-484-002

Vous passerez à
CATTOLICA
(Adriatique)
les plus belles vacances automnales.
Hôtel très confortable
tout confort, cuisine renommée.
A partir du 25 août, prix spéciaux (dès 18.— par jour, tout compris).
Renseignements réservations :
C. SCHLEGEL, Addoz 42, 2017 BOUDRY.
Tél. 42 29 25.

---

mode textile

pour des vêtements propres !

Votre distributeur OPEL

OPEL **Vente-Echange**

Garage Relais la Croix 2022 **BEVAIX** Tél. 46 13 96

Dem. d'emplois

Employée de bureau
aimant les chiffres cherche travail à domicile.
Faire offres sous chiffres AG 1868 au bureau du journal.

31

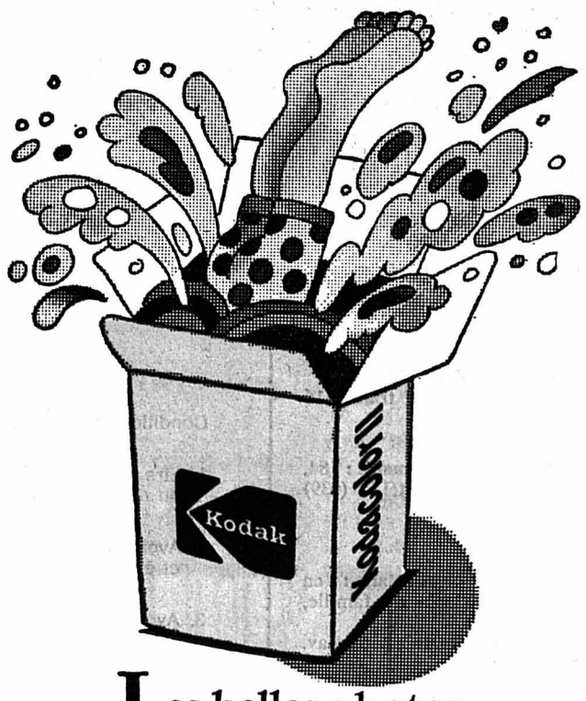

ADVICO DELPIRE

Les belles photos rafraîchissent la mémoire.

Avec un film couleurs Kodak, les couleurs éclatent de fraîcheur.

Kodak

Kodak Société Anonyme

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Fin des joutes sportives à Couvet

De notre correspondant :

Dans le cadre des manifestations de fin de trimestre, les élèves des classes primaires et préprofessionnelles de Couvet se sont confrontés dans d'amicales joutes sportives et cela durant toute la semaine dernière.

Sous la direction du maître de gymnastique M. Eric Bastardoz aidé dans sa tâche par Mlle G. Terziani et MM. A. Gaille et G. Strahm, ces compétitions ont rassemblé la totalité des élèves effectuant leur scolarité obligatoire dans la localité. Bénéficiant de conditions atmosphériques favorables, les jeunes sportifs ont, dans l'ensemble, réalisé de bonnes performances tant sur le plan individuel que dans le cadre d'une équipe. Notons que le gymkana réservé aux élèves de 1re et 2me années primaires a été effectué au cours d'une « promenade - pique-nique » sur le plateau de Riaux au-dessus de Môtiers.

Si les épreuves d'athlétisme se sont déroulées en début de semaine et que l'on connaissait déjà les vainqueurs du triathlon dans les différentes catégories, les finales des jeux d'équipes se sont déroulées vendredi après-midi sur le champ de sport de la salle de gymnastique. En fin d'après-midi, les résultats furent proclamés devant une petite assistance de parents. Nous les publierons dans une prochaine édition.

Signalons encore que, comme chaque année, les meilleures performances permettront à leur auteur de participer aux finales cantonales et peut-être de venir s'inscrire au palmarès fédéral du sport scolaire.

Baccalauréats au château de Môtiers

De l'un de nos correspondant :

La fin de l'année scolaire 1973-1974 au collège régional du Val-de-Travers a été marquée vendredi matin par deux cérémonies consécutives. La première s'est déroulée dans le hall du premier étage du bâtiment de la place de Longereuse et réunissait les élèves des classes de 1re, 2me et 3me année du dégré secondaire inférieur. Après une allocution du directeur, M. Pierre Monnier, les élèves de la classe de 3me moderne ont déclamé des poèmes.

L'énumération des mentions acquises par des élèves de ces trois niveaux a précédé la proclamation des résultats du concours de photographie organisé dans le cadre des activités complémentaires à option (ACO) ; le gagnant est Emiliano Lopez.

Quant à la seconde cérémonie, elle a eu lieu pour la première fois au château de Môtiers, plus précisément dans la salle dite de « La grange » ; y étaient conviés les élèves des classes de 4me année secondaire et du gymnase. En guise de préambule, M. Monnier a expliqué brièvement les raisons du choix du château comme lieu de remise des diplômes de baccalauréat et de prise de congé des élèves qui quittent le collège : effectifs sans cesse croissants ; absence de locaux adéquats à Fleurier même ; et surtout caractère régional du collège qui permet, de temps en temps, de sortir des limites strictement fleurisanes. Par ailleurs, l'importance de la manifestation destinée aux nouveaux bacheliers justifie un cadre revêtant une certaine solennité. Succédant au groupe instrumental que dirige Mme P. Jéquier et qui joua deux mouvements d'une suite de Purcell, un « Aria » de Bach et des variations de Cart pour flûte, alto et piano sur un thème de Purcell, M. Jean-Paul Humbert, professeur de français au gymnase, adressa quelques propos anticonformistes et pleins d'humour aux bacheliers.

PRIX DES JEUNESSES MUSICALES

Président de la commission de jeunesse du Rotary-club du Val-de-Travers, M. Michel Veuve prit ensuite la parole pour signaler la récente création d'une section régionale des jeunesses musicales de Suisse (JMS) et pour remettre au meilleur candidat au baccalauréat de la volée 1974 le prix institué par le service-club qu'il représentait ; cette année, cette distinction est allée à Mlle Ariane Bilat, de Fleurier.

Trois chants populaires interprétés par la chorale de l'école secondaire sous la direction de Mme Jéquier, agrémentèrent la cérémonie qui se termina par la proclamation des mentions obtenues par des élèves de 4me année secondaire et du gymnase et par la remise proprement dite des diplômes aux sept nouveaux bacheliers du gymnase de Fleurier : Mlles Ariane Bilat (Fleurier), Elisabeth Kaeslin (Couvet), Françoise Trachsel (Travers) et Corinne Veuve (Fleurier), et MM. Thierry Daïna (Buttes), Yves Landry (Couvet) et Michel Matthey (la Brévine). Le directeur Monnier prit congé de tous les élèves qui quittent maintenant le collège régional, en formulant notamment l'espoir qu'ils continueront malgré tout à saluer leurs anciens professeurs... Puis il rappela que les bacheliers de cette année représentent la dernière « cuvée » recevant un diplôme pédagogique ; en effet, le maintien de ce type de baccalauréat n'avait plus sa raison d'être dès le moment où l'Ecole normale n'exige plus une telle formation de la part de ses nouveaux élèves et qu'une nouvelle maturité fédérale (type D, langues modernes) est actuellement à l'étude au sein des instances compétentes et que le plan d'études y conduisant est d'ores et déjà introduit au gymnase de Fleurier.

Un apéritif offert au corps enseignant a mis un terme au « ragouillon » du collège régional qui demeurera fermé jusqu'au 26 août pour le degré secondaire inférieur et jusqu'au 2 septembre pour le gymnase.

MONTAGNES

Concours de vol à voile pour jeunes pilotes contrecarré par la pluie

Actuellement le vol à voile connaît à peu près le même problème que connut la voile il y a une vingtaine d'années. Si pour un jeune, l'acquisition d'une licence de pilote de planeur n'est pas très onéreuse, la compétition est en revanche hors de portée. C'est pourquoi, deux Romands, MM. Lindenmann, de Montricher, et Grundisch, de la Chaux-de-Fonds, ont créé un championnat non officiel, « le championnat suisse des K-8 ». Cette compétition est ouverte à chacun pourvu qu'il n'ait pas une licence de plus de cinq ans.

Cette épreuve est donc réservée aux jeunes pilotes qui peuvent s'affronter sur un type de planeur semblable, en général prêté par le club. Cela permet, à un non-chevronné de tâter de la compétition et de faire valoir ses talents au niveau du club. Comme tous les concurrents se mesurent sur le même type d'appareil, c'est donc la valeur du pilote qui est jugée en fin de compte et une première place dans un tel concours, si elle n'ouvre pas la porte de l'équipe nationale, est déjà une référence certaine.

LES ÉPREUVES

Les quinze concurrents venus de toute la Suisse se sont retrouvés vendredi déjà à l'aérodrome des Eplatures pour disputer la première épreuve d'un concours qui en comportait en principe trois, toutes de vitesse pure. Vendredi, les concurrents devaient rallier le Weissenstein et revenir se poser aux Eplatures. Le vainqueur était bien entendu celui qui avait mis le moins de temps pour accomplir son parcours. Le pilote emportait avec lui un appareil de photo et devait photographier à titre de contrôle le Weissenstein.

Si les vents furent assez favorables pour l'aller, le retour en revanche a posé quelques problèmes et plusieurs pilotes ont dû se poser « aux vaches », (comme on dit en jargon pour se poser dans la nature) où leur remorqueur automobile vinrent les rechercher. Pour un concurrent bâlois, l'atterrissage qu'il a affectué près de Saint-Imier ne se fit pas sans mal puisque son aile a été arrachée. Mais, dans l'ensemble, tout s'est bien passé durant cette journée. Hélas ! par suite de mauvaises condition météorologiques, la suite du concours a dû être renvoyée au prochain week-end. Nous verrons donc encore évoluer, dans le ciel jurassien, ces grands oiseaux gracieux et silencieux.

E. O.-G.

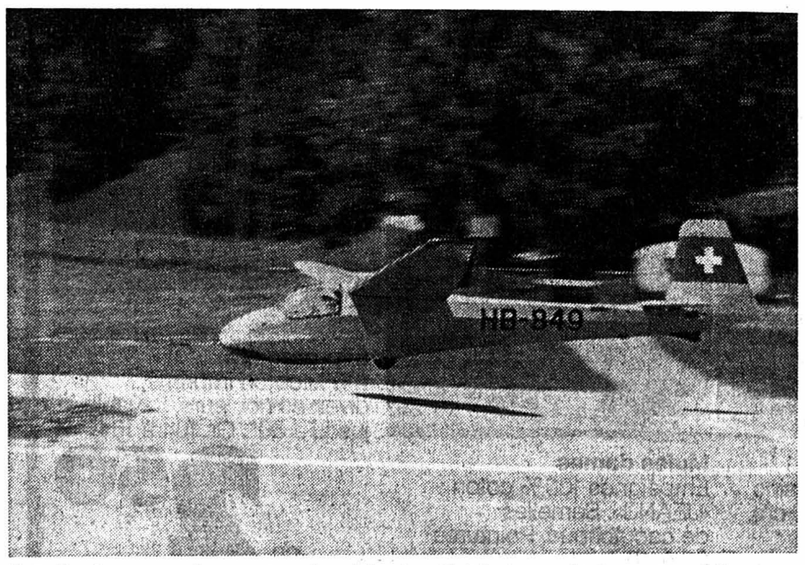

Un atterrisage en douceur sur la piste des Eplatures, mais tous ne se firent pas sans mal.

(Avipress - G. C.)

A la ferme du Grand-Cachot-de-Vent

Rétrospective de l'œuvre d'André Evard

Un nombreux public s'est déplacé samedi après-midi au vernissage de l'exposition consacré, à la ferme du Grand Cachot, à l'artiste chaux-de-fonnier André Evard, disparu voici deux ans.

M. von Allmen, dans son allocution, souhaita la bienvenue aux invités, puis il déclara que « ce samedi pluvieux était un jour ensoleillé grâce à Evard ». En effet, c'est un grand privilège pour la fondation d'abriter maintenant plus de 250 œuvres du grand artiste.

M. von Allmen remercia chaleureusement Mme et M. Willy Sutter de Lausanne qui ont permis d'organiser cette rétrospective. En effet, à la mort de l'artiste, ils ont acheté son œuvre et c'est grâce à leur compréhension que le public peut admirer aujourd'hui les toiles d'Evard.

M. von Allmen rappela ensuite qu'André Evard était venu, à la ferme du Grand Cachot. Lors du sauvetage du bâtiment, avait donné quelques conseils pour les transformations à faire.

C'est pourquoi, « nous aurions aimé qu'il fût parmi nous aujourd'hui », ajouta M. von Allmen. Il rendit hommage ensuite à M. Jean-Marie Nussbaum qui, dans une plaquette, défend avec une grande vigueur les artistes du Jura neuchâtelois.

Après cette brève partie oratoire, chacun fut invité à boire le verre de l'amitié accompagné de pain et de fromage comme c'est la coutume à la ferme du Grand Cachot, lors de chaque vernissage. (OG).

VAUD

ARNEX

Six veaux écrasés par le train

(c) Hier, vers 11 h, un train circulant sur la ligne Lausanne-Vallorbe, a tué six veaux appartenant à M. Kesselring, agriculteur à Arnex, au lieu-dit « Jugny » ; ces bêtes vaquaient sur la ligne après avoir franchi la clôture.

GRANDSON

Tamponnement

(c) Samedi, vers 11 h 30, une automobiliste se dirigeait de Grandson en direction de Sainte-Croix, lorsque sa voiture entra en collision avec une auto venant de Grandson aussi. Les dégâts sont très importants ; il y eut des blessés légers.

Collision

(c) Samedi, vers 15 h 30, sur la route Yverdon-Neuchâtel une collision s'est produite entre une voiture zuricoise venant de Neuchâtel et une moto neuchâteloise sortant de la rue Esprise. Gros dégâts.

VAUD

Les planteurs de tabac réunis à Moudon

De notre correspondant :

L'association des planteurs de tabac de la Broye vaudoise et fribourgeoise a tenu son assemblée générale, samedi après-midi, à l'école d'agriculture de Grange-Verney, à Moudon, sous la présidence de M. Eric Mayor, qui a salué parmi les invités MM. André Desgraz, chef du service cantonal de l'agriculture du canton de Vaud, Charles Guignard, Préfet du district, Louis-Auguste Nicod, municipal, Paul Bourqui, directeur de l'école d'agriculture de Grangeneuve (Fribourg), Didier Dubey, président d'honneur de l'association, etc.

Au début de la séance, M. Mommer, directeur de Grange-Verney, a présenté l'école d'agriculture qu'il dirige, puis M. Mayor a donné connaissance de son rapport présidentiel. En 1973, six cent dix-huit planteurs ont cultivé dans la Broye 408,5 hectares de tabac, dont la récolte a produit 891.645 kilos de tabac sec, représentant une somme brute de 6.276.264 francs. Le prix moyen au quintal a été de 704 francs. Ce rendement trop faible n'est pas normal ; il est dû pour beaucoup aux conditions climatiques défavorables. En 1974, quatre cent vingt-sept hectares ont été mis en culture. Mais il faut rever que la Confédération a diminué d'un tiers le financement de la construction des hangars de séchage, ce qui va poser des problèmes. Les prix pour cette année viennent d'être fixés par Berne. La première qualité sera payée 960 francs le quintal, la deuxième, 640 francs, et la troisième qualité, 340 francs.

Les comptes de l'exercice 1973 laissent paraître un bénéfice de 10.768 francs. Présentés par M. Charles Torche, caissier, ils ont été adoptés, ainsi que le rapport des vérificateurs, présenté par M. André Delacour.

Trois membres du comité sont démissionnaires : MM. Joseph Eberlé, Simon Chassot et Louis Renevey. Ils sont remplacés par MM. Jean-Claude Chassot (Bussy), Maurice Michod (Lucens), Michel Pittet (Fétigny), et Bernard Crausaz (Villeneuve), ce dernier prenant la place de M. Ch. Torche, ancien, évincé par un vote au bulletin secret.

Le comité directeur sera formé de : MM. Eric Mayor, président ; Herren, vice-président ; G. Terrin, deuxième vice-président ; Roger Mean, secrétaire ; Michel Rey ; Charles Torche, caissier.

M. Paul Bourqui, directeur de Grangeneuve, a fait ensuite un exposé sur trois problèmes d'actualité : celui des prix du tabac, celui des crédits pour la construction de séchoirs, et celui de la relance de la culture du tabac.

En fin d'assemblée, MM. Morel et Vorlet ont renseigné les planteurs sur l'apparition du mildiou en plusieurs endroits de la Broye fribourgeoise et sur les mesures à prendre en pareille circonstance.

Après quelques mots prononcés par le préfet Charles Guignard, M. Baumann, de la direction générale des Douanes, à Berne, a formé le vœu que les prix et la qualité du tabac puissent donner satisfaction aux planteurs. M. Paul Bourqui a encore relevé que si le tabac coûte à la Confédération, cette dernière y trouve aussi largement son compte par les importantes recettes qu'il apporte à l'assurance vieillesse.

YVONAND

Deux piétons renversés, grièvement blessés

(c) Samedi, vers 24 h, alors qu'il roulait sur la route Estavayer-le-Lac - Yverdon, un automobiliste de cette première localité a renversé devant l'hôtel du Lac, à Yvonand, deux piétons qui traversaient la route. Ces derniers, M. Augustin Pochon, 72 ans et son épouse Angèle, domiciliés à Châtillens (Fribourg) ont été transportés grièvement blessés à l'hôpital d'Yverdon.

ORBE

Voiture dans le barrière d'un passage à niveau

(c) Vendredi dans la soirée, un automobiliste circulait de Bavois en direction d'Orbe. Sa voiture heurta la barrière du passage à niveau de Bavois qui était baissée ; elle fut sectionnée et très endommagée. Notons que le conducteur a pu reculer sa voiture à temps, avant le passage d'un train.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Le pneu d'une moto éclate : passagère grièvement blessée

Un accident de la circulation s'est produit samedi, vers 6 h 25 du matin, sur la route principale Lausanne - Berne, au lieu dit « L'Epenettaz », commune de Corcelles-près-Payerne. M. Jean-Claude Golay, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à Prilly, circulant à motocyclette en direction de Berne, à 100 km/h environ, a fait une violente chute sur la chaussée, à la suite de l'éclatement du pneu arrière de sa machine. Sa passagère, Mlle Sylviane Keusen, domiciliée à Prilly, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital de zone, à Payerne.

BERCHER

Perte de maîtrise : un blessé

(c) Hier, vers 10 h, au lieu-dit « Le Martinet », sur la route Bercher-Ogens, M. Reto Thomas, âgé de 20 ans, domicilié à Lausanne, conduisait sa moto en direction de Bercher, quand, dans un virage à droite, il perdit la maîtrise de sa machine au moment où survenait en sens inverse, le train routier d'une entreprise de Bercher. M. Thomas tomba lourdement sur la chaussée et heurta la roue avant gauche du camion. Un deuxième motocycliste, qui suivait son camarade, ne parvint pas à s'arrêter et vint heurter la première moto. M. Reto Thomas a été transporté à l'hôpital cantonal, souffrant d'une fracture du bassin et de contusions à la tête.

YVERDON

Nécrologie

(c) On a enseveli M. Aloïs Germond, âgé de 75 ans, ancien cafetier-restaurateur, qui était très connu dans la région du Nord vaudois.

Fils d'agriculteur, il travailla comme palefrenier dans la maison Bloch à Yverdon, avant de se rendre à Paris où il créa une affaire de laiterie. Il revint en Suisse, acheta l'hôtel de l'Ours, à Vuitebœuf, qui acquit rapidement une bonne renommée ; il dirigea cet hôtel durant 20 ans avec l'aide de sa femme. C'est à Yverdon, au café du Commerce, qu'il exerça ensuite son métier jusqu'en 1965, date à laquelle il prit sa retraite. Le défunt s'était créé un vaste cercle de connaissances et d'amis qui ont tenu à lui rendre un dernier hommage.

SAINTE-CROIX

Tête-à-queue

(c) Vendredi, en fin de soirée, à la croisée Bullet-Château de Sainte-Croix, un automobiliste venant de Sainte-Croix a obliqué à gauche pour se rendre à Bullet. Sitôt engagé sur cette route, il perdit la maîtrise de son véhicule, vraisemblablement à cause d'un excès de vitesse. Il fit un tête-à-queue et termina sa course contre un talus rocheux. La voiture se renversa sur le flanc droit. L'un des passagers a été blessé au bras. Dégâts.

ST-SULPICE

Tournoi de football

(c) Dimanche dernier, le F.-C. local a organisé un tournoi de football international comportant 9 équipes suisses et 11 françaises de 3 et 4me ligues et corporatives.

Sur deux terrains se jouxtant les équipes se sont affrontées dès 7 h. Les vainqueurs des quatre groupes de cinq équipes devaient participer aux finales et ils furent les suivants : Zani, Besançon, ancien vainqueur ; Rosemont, Besançon ; Fantone, Antibes ; Dannemarie, Doubs.

La finale devait opposer, vers 17 h, les équipes de Zani et Dannemarie. Cette dernière a battu l'ancienne détentrice du challenge.

Lors de la proclamation des résultats, M. Georges Frey, président de l'organisation, félicita et remercia les équipes de leur sportivité.

Des challenges spéciaux furent remis : Fair-play — Hôpital de la Chaux-de-Fonds : Fidélité — Blanc-cassis, Besançon ; Meilleure attaque — F.C. Dannemarie.

TRAVERS

Derniers honneurs

(sp) Vendredi après-midi les derniers honneurs ont été rendus à M. Frédéric-Christian (dit Fritz) Schneider, décédé subitement à Fleurier dans sa 70me année. M. Schneider, secondé de sa femme, fut longtemps administrateur de l'institution des « Petites familles » de Travers, récemment transformée en un foyer pour jeunes gens sous le nom de « La Croisée » ; à la fermeture des « Petites familles », M. et Mme Schneider déménagèrent à Môtiers où ils continuèrent à s'occuper de quelques garçons, puis ils s'établirent à Fleurier.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Jeunes filles au couvent (20 ans).

Môtiers, château : ouvert.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Ornans, musée Courbet : ouvert.

Boveresse, piscine des Combes : ouverte.

Fleurier, le Rancho, bar dancing : ouvert jusqu'à 2 h.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : Les Verrières, Banque cantonale.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Fleurier, infirmière visiteuse : tél. 61 38 48.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, La Grande Vadrouille (12 ans).

Eden : 20 h 30, Club privé (18 ans) ; 18 h 30, Pornographie sans frontières (20 ans).

Plaza : 20 h 30, Le Corniaud (16 ans).

Scala : 21 h, Les Voleurs de trains (16 ans).

TOURISME

Brueau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Relâche le lundi.

Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Centrale, 57 av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 111.

Le Locle

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie d'office : Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

EXPOSITIONS

Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire ; les collections.

Musée des beaux-arts : les collections.

OFFRES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

POLICE DE SÛRETÉ GENEVOISE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de :

Inspecteur de Sûreté

Conditions requises :

1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
3. Avoir une bonne santé.
4. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
5. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
6. Avoir une bonne présentation.

Les candidats qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à un cours de formation professionnelle de six mois.

Excellentes prestations sociales.

En cas de nomination, le traitement sera fixé conformément à la loi sur l'organisation de la police.

Les demandes écrites de la main même du postulant devront parvenir au CHEF DE LA SURETÉ, hôtel de police, avec un curriculum vitae, jusqu'au 31 août 1974, dernier délai.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de justice et police.
Guy FONTANET

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

l'alternative: la nouvelle Brunette Extra

extra
la douceur de son mélange composé de tabacs Maryland spécialement sélectionnés pour leur légèreté.

extra
son papier ultra-fin qui souligne la fraîcheur naturelle du tabac.

extra
son double filtre aux granules de charbon actif d'origine naturelle qui filtre la fumée sans filtrer le goût.

AWG

Aufina – à coffre ouvert pour vos crédits personnels.

Aufina SA
8, rue du Bassin
2001 Neuchâtel
Tél. 038/24 61 41

Passez à nos guichets ou téléphonez-nous.

Un crédit Aufina est un crédit sûr et loyal. Les conditions sont clairement définies et, en cas d'incapacité de travail prolongée, une assurance paie les mensualités pour vous.
Ou encore, remplissez sans attendre le coupon ci-contre et expédiez-le à Aufina. En peu de temps, l'argent désiré est à votre disposition.

aufina
Aufina – à coffre ouvert
Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon 43
Je désire un prêt personnel de Fr. _____
remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
N° postal _____ Lieu _____
Date de naissance _____
Signature _____

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 25 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
etc. par spécialiste retouchés, réparés,
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23

APOLLO 25 21 12 — DÈS AUJOURD'HUI CHAQUE JOUR 15 h et 20 h 30 — APOLLO 25 21 12
Un top-suspense de Richard BROOKS...
16 ans
LE HOLD-UP DU SIECLE
WARREN GOLDIE
BEATTY HAWN
"DOLLARS"
« **DOLLARS** » est un super-rififi sensationnel, passionnant de bout en bout !
APOLLO 25 21 12 — APOLLO 25 21 12

Masserey
NOTRE OFFRE
A l'emporter
tapis mur à mur
fins de rouleaux
coupons et restes
plastique-feutre
Stock important
Portes-Rouges 131-133

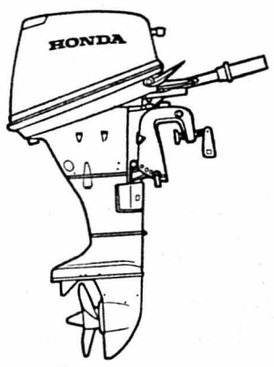

HONDA
4 temps
SANS MÉLANGE
7,5 CV. 29 kg
Fr. 2600.–
Consommation réduite : 0,3 l à 2,8 l
AGENCE OFFICIELLE :
JEAN-LOUIS STAEMPFLI
CHANTIER NAVAL
Tél. 42 12 52.
2016 CORTAILLOD.
Agences : Johnson et Chrysler

1/1 - 74

Aucuns doutes:

Chambre à coucher 12.647 en noyer américain/blanc, armoire géante 5 portes 250 cm, miroir et entourage avec éclairage, pieds luges.
seul. **3160.-!**

Ameublement avec guéridon.
seul. **7800.-!**

Nous sommes pour Pfister

à cause de ses **offres** très intéressantes, sa **qualité** et son **service.**
Chez Pfister Ameublements nous trouvons mieux que partout ailleurs: le plus grand et le plus beau choix de toute l'Europe. Et avec cela et comme heureux compléments: tapis, rideaux, lampes, lingeries et frottés, etc. – le tout à des prix absolument inattendus.
Epargner est donc très possible chez nous: voyez nos offres.

Avant de vous décider comparez chez
Pfister ameublements sa
c'est payant

Buffet bibliothèque de salon 221.420 noyer américain, 305 cm, avec vitrine, bar éclairé, divers tiroirs aménagés.
seul. **2445.-!**

Elément de fauteuil 35.384 K sans accoudoirs, seul. **290.–**
Groupe de salon 5 pl. selon photo:
seul. **1950.-!**

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 — **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62 — ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h — **Avry-Centre** AVRY près Fribourg — ● MA-VE 9-20 h ● SA 8-17, LU fermé

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le conseiller fédéral Hurlimann parle à Zurich

Notre politique éducative doit mettre l'accent sur l'originalité et la qualité

BERNE (ATS). — Invité par la Société Universités et Recherche, le conseiller fédéral Hans Hurlimann a parlé à Zurich de l'avenir en matière de politique de la formation. Il a d'abord donné un aperçu de la situation actuelle de notre pays dans le domaine de l'enseignement. Une planification globale est nécessaire. Cette tâche doit cependant être entreprise dans le respect des données politiques et historiques. Pour sa part, la Confédération doit s'attacher avant tout à élaborer avec les cantons des conceptions pour des secteurs déterminés de l'enseignement, qui devront par la suite s'intégrer dans un ensemble harmonieux.

Rappelant l'étude prospective du professeur Kneschaurek, le chef du Département fédéral de l'Intérieur a insisté sur la nécessité pour notre politique éducative de mettre l'accent sur la qualité et l'originalité. Ce but ne peut toutefois être atteint que si nous disposons d'excellents spécialistes en nombre suffisant. L'influence croissante de l'automation, de la technique et de la science, fait que notre société a besoin d'universitaires en nombre grandissant. C'est pourquoi le risque qu'il y ait pléthore n'est dans l'ensemble pas alarmant. Ce qu'il faut craindre, c'est bien davantage les conséquences néfastes que le manque croissant d'enseignants à tous les niveaux pourrait avoir, en privant notre pays des forces qui lui font encore défaut.

En ce qui concerne les projets législatifs, le conseiller fédéral Hurlimann a déclaré que la nouvelle loi sur l'aide aux universités devra non seulement renforcer l'aide financière aux cantons universitaires, mais permettre d'aboutir à une planification assurant l'utilisation rationnelle des moyens disponibles et mettant en harmonie les conceptions des cantons, d'une part, et les intérêts nationaux, d'autre part. La loi sur la recherche, dont la préparation sera entreprise dans un proche avenir, délimitera les attributions des divers organes suisses en matière de politique de la recherche.

Il serait souhaitable que ces deux lois, qui se complètent, puissent entrer en vigueur simultanément. Quant à l'état des travaux relatifs à la nouvelle loi sur les EPF, le conseiller fédéral Hurlimann a déclaré que l'élaboration d'un projet souple et autant que possible conforme aux conceptions des milieux intéressés était apparue comme une tache de longue haleine. C'est pourquoi le Conseil fédéral devra proposer cet automne au parlement de proroger la réglementation provisoire. Parlant ensuite de l'enseignement du degré moyen, l'orateur a relevé que la Confédération a réussi, en dépit d'une base légale plutôt étroite, à harmoniser les programmes d'étude et d'examen des écoles conduisant à la maturité. De plus, elle examinera prochainement la possibilité d'introduire dans l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité une disposition permettant de se livrer à des expérimentations.

UNE LOI SUR LES ÉCOLES MOYENNES

Il ne faut cependant pas oublier qu'à longue échéance, le but à atteindre est une loi sur les écoles moyennes, pour laquelle on ne dispose encore d'aucune base constitutionnelle. L'aide matérielle aux étudiants est un autre élément d'une politique éducative équilibrée. Depuis l'entrée en vigueur, en 1965, de la loi fédérale sur l'allocation de subventions pour les dépenses des cantons en faveur de bourses d'étude, la Confédération et les cantons ont fait de gros efforts pour permettre à tous les jeunes gens remplissant les conditions requises de recevoir la formation de leur choix. Ce problème doit être résolu malgré le retrait de l'initiative populaire pour un régime de prêts aux étudiants adultes (modèle de Lausanne). Un groupe d'experts constitué par la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique en a déjà entrepris l'examen. Pour terminer, le chef du département fédéral de l'Intérieur a souligné que le rejet, les 3 et 4 mars 1973, du projet d'article constitutionnel sur l'enseignement ne nous dispense pas d'entreprendre de nouveaux efforts pour la création d'une disposition qui assure elle aussi une répartition judicieuse des tâches entre la Confédération et les cantons. Il s'agit donc de sensibiliser de larges milieux de la population à l'importance des problèmes de formation, afin de créer une solide base politique pouvant garantir le succès de l'idée du fédéralisme coopératif dans ce domaine.

« L'instruction nous permettra de maîtriser un avenir qui nous pose des problèmes toujours plus difficiles. Elle ne concerne plus uniquement la jeunesse, mais toutes les classes d'âge ».

Gros incendie dans une fabrique de caoutchouc

(c) Plus de 100 pompiers ont lutté durant des heures contre un violent incendie, qui s'est déclaré samedi après-midi dans la fabrique de caoutchouc Gezolan SA à Dagmersellen (LU). Des passants constatèrent qu'une impressionnante colonne de fumée sortait d'un des quatre silos principaux de l'entreprise.

Lorsque les pompiers de Dagmersellen arrivèrent sur les lieux, les flammes prenaient toujours davantage d'ampleur, menaçant même le bâtiment de la fabrique. Ils alertèrent alors les pompiers de Zofingue (AG), qui dépêchèrent sur les lieux plusieurs véhicules contenant de la mousse.

Ce n'est qu'après une lutte intense, que les pompiers eurent raison de l'incendie. Il était temps, car des dizaines de tonnes de caoutchouc en grains, qui se trouvaient dans les trois autres silos, prenaient également feu. Les dégâts sont considérables. Toutes les installations électriques et électroniques de la fabrique ont été détruites. Des dizaines de tonnes de matières premières sont inutilisables. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues. Une enquête est en cours.

Chasse à l'homme mouvementée dans le canton de Zoug

(c) Samedi matin — Il était trois heures — un ressortissant yougoslave, considéré par la police comme extrêmement dangereux, est parvenu à s'évader d'une clinique zougoise, où il était incarcéré. Alija Besic, qui doit purger une longue peine de prison en Suisse et une autre peine dans son pays, s'était déjà évadé en mars 1973. Il avait alors été arrêté è Lucerne après une invraisemblable chasse à l'homme. Dès que l'évasion fut connue, la police zougoise mit en place un dispositif de sécurité et alerta tous les corps de police de Suisse centrale. La nouvelle de l'évasion fut également donnée à la radio, hélas sans succès.

Ce n'est qu'au cours de la matinée de samedi qu'un paysan du Walchwilerberg (ZG) alerta la police. Il avait vu un inconnu rôder dans les environs. Un agent de police, accompagné d'un civil se rendit sur les lieux et reconnut le fugitif, qui prit le large. Une course-poursuite folle s'engagea dans une région marécageuse et dangereuse. Le représentant de l'ordre tira plusieurs balles en l'air, dans l'espoir de pouvoir arrêter le fuyard. Mais rien n'y fit. La course-poursuite continua dans les marécages de la région, course poursuite au cours de laquelle l'agent de police perdit un soulier et ses lunettes. Il fut également légèrement blessé aux pieds. A bout de forces le ressortissant yougoslave fut finalement arrêté et incarcéré.

Une auto dérape : un mort, trois blessés

SULZ (AG) (ATS). — Un ouvrier âgé de 23 ans, M. Caetano d'Allesandro, habitant a Laufenbourg (RFA) est mort, peu après son admission à l'hôpital cantonal d'Aarau, des suites de ses blessures, occasionnées samedi, lors d'un accident de la circulation.

Une voiture avec quatre personnes à bord qui roulait entre Sulz et Rheinsulz (AG) a dérapé dans un virage, fait un tête-à-queue et est allée heurter un poteau sur la gauche de la route. Le poteau de bois s'est brisé à une hauteur de 3 mètres. Les quatre occupants du véhicule qui n'avaient pas attaché leur ceinture de sécurité ont été éjectés et grièvement blessés.

VALAIS

Tragique week-end en Valais

(c) Il a plu durant une grande partie du week-end sur tout le secteur des Alpes. Le temps fut exécrable dimanche surtout. Les milliers de pique-niqueurs et amateurs de grillades et de raclettes en plein air ont été contrariés. Des centaines d'alpinistes ont été bloqués dans les cabanes ou passèrent une nuit tourmentée en haute altitude.

Des drames sont signalés. Ainsi dans le massif des Mishabel, deux alpinistes hollandais ont perdu la vie. Ils étaient partis de Saas-Fee alors que le temps était incertain. Les deux hommes faisaient partie d'une cordée à trois qui « dévissa » sur une paroi vertigineuse de la Lenzspitze. Le drame a fait deux morts tandis que le troisième alpiniste est gravement blessé. C'est un hélicoptère de la Garde aérienne qui intervint.

Le temps fut à l'orage également sur le lac Léman où les voiliers durent rentrer d'urgence.

Au Bouveret, un enfant en colonie de vacances, le petit Samuel Chevrier, fils de Jean-Pierre, de Monthey, s'est noyé en se baignant dans un torrent.

Voici l'identité des deux Hollandais morts en montagne : Il s'agit de MM. Jacobus Scholtens, 1941, domicilié à Leusden (Hollande), et Rudolph de-Reuver, 1934, domicilié également à Leusden.

Le troisième membre de la cordée hospitalisé à Viège dans un état grave est M. Anton Ruis, 1948, habitant la même ville.

EMOTIONS EN HAUT-VALAIS

Gros émoi samedi également sur une installation de transport par câbles du côté de Belalp (Haut-Valais). Une benne s'est mise à reculer subitement de plus de 100 mètres. Trois personnes furent blessées et hospitalisées. Elles firent une chute d'une dizaine de mètres. Les victimes sont Edwin Heyer, 44 ans, de Naters, son fils René 18 ans et Hans - Rudolph Schmidt, 29 ans. Un hélicoptère de la GASS ramena les 3 blessés dans la vallée.

JURA

TRAMELAN

Nouvelle directrice aux Lovières

(sp) Mlle Annie Buhler, aide familiale, a été nommée directrice du home des Lovières.

CORGÉMONT

Plan de lotissement : on revotera

(sp) Une plainte contestant le résultat du vote au bulletin secret ayant été admise, la modification du plan de lotissement sera à nouveau repris en assemblée municipale.

SAINT-IMIER

Piste Vita

(sp) La piste Vita comprend une boucle de plus de 2 km., avec 20 postes et 13 engins. Elle a été réalisée à Champ-Meusel (ancien stand), en grande partie en sous-bois.

CRÉMINES

Pour une place de sport

(sp) A la suite d'une pétition portant 100 signatures, l'assemblée communale a décidé l'étude de l'aménagement d'une place de sport, laquelle devra être également une place de jeux pour les enfants.

Moins d'accidents de la circulation dans le canton de Berne

Huit mille cent septante et un accidents de la circulation ont été enregistrés l'an dernier dans le canton de Berne. Par rapport à 1972, la diminution est de 8,7 %. Le nombre des blessés a diminué de 7,9 % pour se monter à 5326. 240 personnes ont été tuées, contre 244 en 1972.

A l'intérieur des localités, la diminution des accidents est de 19 %. En revanche, à l'extérieur des localités, le nombre des accidents a augmenté de 16,9 %.

FRIBOURG

Conseil général d'Estavayer-le-Lac : droit de superficie accordé au Centre hôtelier

De notre correspondant :

Séance chargée et animée, vendredi soir, au Conseil général du chef-lieu broyard que présidait M. Jacques Bullet, syndic. Et cette séance était fort importante pour l'avenir touristique de la « cité à la rose ». Le Conseil général a décidé, plus facilement que prévu, d'accorder un droit de superficie en faveur du centre hôtelier qui doit être construit sur la place du Port. Seuls quatre conseillers généraux socialistes se sont opposés à ce projet, les autres membres de ce groupe s'étant abstenus. Le Conseil communal (Exécutif) était pour sa part unanime, élus socialistes compris, à estimer que la création du centre hôtelier correspond à la vocation d'Estavayer et qu'elle peut lui valoir enfin un « décollage » touristique intéressant.

Avec son noyau médiéval et sa merveilleuse situation au bord du lac de Neuchâtel, Estavayer-le-Lac dispose d'atouts touristiques de première valeur. Mais son équipement est encore très insuffisant, quant à l'hébergement surtout. Les six hôtels actuels, ainsi que le releva M. André Bise, président de la Société de développement et président du Grand conseil, ne disposent que de 115 lits « théoriques ». En fait, aucun groupe quelque peu important ne peut être reçu dans le même établissement. Aucun hôtel ne dispose d'un équipement d'accueil ad hoc. Or, le centre hôtelier devrait apporter d'un coup 60 chambres nouvelles et aménager 120 places de parc. De plus, sera construite une grande salle de 650 places, qui fait cruellement défaut aujourd'hui, et qui sera mise à la disposition des sociétés locales à des conditions favorables. Restaurant, bar, dancing et piscine sont au programme. Le permis de construire a été donné par l'Etat. Aucune opposition n'a été enregistrée. Et la construction devrait débuter au printemps 1975. L'hôtel fournirait du travail à une quarantaine de personnes.

Le Conseil général a donc octroyé à la société « Procom S.A. » de Neuchâtel un droit de superficie sur 12.000 m2 de terrain pour 16.000 francs par année (montant qui sera indexé). Toutefois, pendant les cinq premières années, le prix sera de 5000 francs. La société, en effet, investira 5 à 6 millions de francs. Elle prend un risque certain. Et il est hors de doute que la rentabilité ne sera pas assurée dès les premières années.

Le groupe PDC, ainsi que le groupe radical, appuyaient le projet. Tous deux recommandèrent au Conseil communal de veiller à ce que le style de la construction ne dépare pas le site (un point important est acquis : la hauteur maximale ne doit être que de six mètres). D'autre part, tous insistèrent pour que la grande salle puisse être mise à la disposition des sociétés locales à des conditions véritablement favorables. Le groupe socialiste émit de nombreuses réserves, à tous égards. Il annonça pourtant qu'il pourrait appuyer le projet, à condition que le prix annuel du droit de superficie soit élevé de 16.000 à 25.000 francs (exigence qui eût presqu'à coup sûr, coulé toute l'affaire). Enfin, le Conseil général décida, à une très large majorité, de ne pas manquer cette (rare) occasion, estimant que les avantages attendus valent bien le sacrifice à consentir.

LES AUTRES OBJETS

Le Conseil général a approuvé le règlement communal sur la police des constructions, tout en apportant des amendements au projet. A l'unanimité, il a accepté l'acte de donation par lequel la fondation pour le « bien de l'enfance » transfère à la commune d'Estavayer les immeubles de la crèche catholique (et les charges afférentes à leur but). Une demande de crédit de 160.000 fr. a été acceptée, pour l'achat de deux parcelles au monastère des dominicaines (23 fr. le m2). Un crédit supplémentaire de 20.000 francs a été accordé pour la restauration de la porte du Camus (devis total 162.000 francs, moins 50.000 fr. environ de subsides de la Confédération et du canton). D'autres objets mineurs ont été débattus encore.

Michel GREMAUD

DANS LA BROYE

Ecrasé par son tracteur

(c) Samedi vers 15 h 30, M. Jules Pochon, 62 ans, agriculteur à Cugy (Broye fribourgeoise), pilotait un tracteur qui remorquait deux chars chargés de petits pois, vers la conserverie d'Estavayer-le-Lac. Entre Cugy et Payerne près de la forêt de la Grande-Rape, sur un chemin d'une déclivité d'environ 7 %, le jeune homme qui accompagnait l'agriculteur serra les freins des chars. Mais le poids de ceux-ci était tel que le tracteur fut poussé et qu'il se renversa sur son conducteur. M. Pochon fut tué sur le coup. Il exploitait un domaine d'une cinquantaine de poses avec son fils, M. René Pochon.

Embardée : trois blessés

(c) Samedi matin, vers minuit quinze, M. Maurice Pilloud, 24 ans, de Châtel-Saint-Denis, circulait de Romont en direction de Bulle. A Vuisternens-devant-Romont, au lieudit « le Poyet », il perdit la maîtrise de sa voiture qui quitta la route à gauche, roula dans le pré, heurta le mur qui borde le ruisseau des grands-marais et retomba de l'autre côté du cours d'eau, réduite à l'état de ferraille. M. Pilloud s'en tire avec une cheville fracturée. Ses passagers sont grièvement atteints. Mlle Anita Mauron, 19 ans, de Sales-Sarine, souffre de fractures du bassin, d'une jambe et d'un pied. M. Michel Pasquier, 24 ans, de la Tour-de-Trême, souffre d'une fracture du bassin, d'une hanche luxée, de plaies et contusions. Tous sont hospitalisés à Billens. Dégâts estimés à 5000 francs.

Nouveau directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme

De notre correspondant :

Le bureau de l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) s'est réuni sous la présidence de M. Georges Dreyer afin de désigner le nouveau directeur de l'UFT, en remplacement de M. Bernard Morand. Il a nommé à cette fonction M. Germain Maillard, licencié en sciences économiques et assistant du professeur Gaston Gaudard, recteur désigné de l'Université de Fribourg. M. Maillard entrera en fonction à la fin de l'année.

Le bureau de l'UFT a par ailleurs désigné M. Gilbert Macherel en qualité de directeur-adjoint de l'Union. M. Macherel a assumé à deux reprises déjà, de manière efficace et distinguée, l'intérim de la direction de l'UFT, après le départ de M. Jean-Paul Marchand, puis, dès le mois de mars 1974, après la démission de M. Bernard Morand.

Le nouveau directeur de l'UFT, M. Germain Maillard-Ryser, est âgé de 29 ans. Il est l'un des fils de M. Georges Maillard, boulanger à Saint-Martin (Veveyse). Originaire de Semsales, il est né à Saint-Martin. Après avoir fréquenté le collège Saint-Michel, il obtint sa licence en sciences économiques à l'Université de Fribourg. Collaborateur du professeur Gaudard, il s'est spécialisé, depuis quatre ans, dans les problèmes d'économie régionale. Il termine une thèse de doctorat qui porte précisément sur ce sujet.

M. Germain Maillard a collaboré à plusieurs recherches sur le canton conduites par le professeur Gaudard. Il est coauteur de l'ouvrage « les disparités économiques régionales en Suisse », ainsi que de « l'aide aux régions de montagne », parus aux éditions universitaires de Fribourg.

Le nouveau directeur de l'UFT, qui a renoncé à un autre poste pour se mettre au service du tourisme fribourgeois à un moment crucial de son développement, bénéficie donc d'une formation parfaitement adéquate. Il devrait former, avec M. Gilbert Macherel, directeur-adjoint, qui dispose d'une formation commerciale, un tandem dynamique.

M. G.

Fillette grièvement blessée dans les falaises de la Sarine

(c) La petite Christiane Wicht, 12 ans, fille de Max, domiciliée à Billens, se trouvait samedi avec ses parents et plusieurs enfants sur la rive gauche de la Sarine, au-dessus des falaises, non loin de l'abbaye de Hauterive. Elle perdit pied et fit une chute sur la rive de la Sarine. Grièvement blessée, elle fut transportée en ambulance à l'hôpital cantonal de Fribourg. Elle souffre notamment d'un traumatisme crânien qui a nécessité son transfert à l'hôpital de l'Ile, à Berne.

Chauffard recherché

(c) Vendredi soir, vers 23 h 35, un automobiliste de Fribourg circulait d'Epagny en direction de Bulle. Peu après la ferme Jolliet, à la Tour-de-Trême, dans un virage à gauche, il se trouva en présence d'une voiture qui en dépassait une autre. L'automobiliste de Fribourg serra à droite en freinant. Sa machine fut néanmoins heurtée lors du croisement, puis le fautif prit la fuite. Sa voiture, de couleur bleue, doit être endommagée à l'avant gauche. L'autre véhicule a subi des dégâts estimés à 1500 francs.

Le conducteur de l'auto dépassée et les éventuels témoins sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de Bulle, tél. (029) 2 56 66.

FRANCE VOISINE

Quatre habitants de Genève tués dans un accident de la route

ANNEMASSE (AP). — Samedi à 20 h, sur la RN 206, à Etrembières près de Vétraz (Haute-Savoie) un accident a eu lieu entre deux véhicules, qui a fait quatre morts et un blessé grave.

L'absence de tout témoignage empêche actuellement les enquêteurs de se prononcer sur les circonstances exactes de cette collision. Le centre principal de secours d'Annemasse après découpage des tôles, est parvenu à sortir les deux occupants du premier véhicule, qui devaient décéder au cours de leur transport à l'hôpital d'Annemasse. Il s'agit de M. Claude Billot, chauffeur 45 ans, ajusteur au CERN, 24 rue des Vernets à Genève, et de sa femme Mme Henriette Billot 46 ans.

Parmi les trois occupants de l'autre véhicule — une mère et ses deux enfants — deux devaient décéder également à l'hôpital cantonal de Genève : Mme Danièle Boussalem, 32 ans, commerçante 14, chemin Darchamps à la Croix-de-Rozon, à Genève, le jeune Karin Boussalem, 11 ans, son fils. Le second fils prénommé Aissa, 10 ans, souffre de graves blessures à la tête et aux jambes. Il est actuellement hospitalisé à Genève.

VAUD

Agression à la préfecture de Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Vendredi, peu avant 20 h, à Lausanne, deux inconnus, un homme et une femme, ont attaqué la préfecture de Lausanne, dans le quartier de la Cité (tout près de la cathédrale), dans l'intention de s'emparer de passeports suisses. Les concierges, un couple d'un certain âge en service dans la maison depuis une vingtaine d'années, regardaient la télévision au moment où les agresseurs, le visage dissimulé par un bas de soie, s'exprimant avec un fort accent suisse alémanique, pénétrèrent dans le salon.

Au cours d'une scène un peu confuse, l'épouse du concierge put sortir de la pièce sans être empêchée, tandis que M. Goy, son mari, demeurait allongé sur un divan (il a de la peine à se mouvoir). Mme Goy appela au secours par une fenêtre encore ouverte, toujours sans que l'un ou l'autre des inconnus tentât de l'en empêcher. Au contraire, les agresseurs, pris de panique, s'enfuirent. La police les recherche.

Pour l'instant, leur trace est perdue mais toute la ville a été fouillée.

Voici le signalement des inconnus :

L'homme paraît être âgé de 25 ans environ ; il est de taille mince et doit mesurer 165 cm. Il porte un pantalon clair, déchiré, et un petit maillot bleu ciel. Sa compagne paraît plus jeune autour des 20 ans ; elle est un peu plus petite, le visage rond. Elle est svelte. Elle a un pantalon et un blouson clairs.

BIENNE

Le grand départ en vacances...

(c) Un dernier contrôle sur les bagages et c'est le départ !... Si les hirondelles nous viennent du sud au printemps, en juillet, ce sont nos horlogers qui émigrent vers nos voisins du sud. Durant tout le week-end on a assisté à des scènes de ce genre (photo), mais le « gros » des vacanciers s'est précipité comme d'habitude d'ailleurs dès la fermeture de l'usine, vendredi en fin d'après-midi sur les routes. Le temps était d'ailleurs très engageant puisque c'était selon les météorologues le jour le plus chaud jusqu'à présent.

Pendant trois semaines, la ville va sommeiller paresseusement au soleil — espérons-le pour ceux qui restent — et leur offrir des avantages peu courants : pas de circulation, de la place dans les bistrots qui restent encore ouverts et des difficultés à trouver une boulangerie ouverte pour ne parler ue d'elles. Par contre, si le soleil est de la partie on pourra enfin se bronzer sur le plan de verdure au bord du lac.

Les accidents à Bienne

(c) Hier après-midi à 15 h 03, une femme au volant de sa voiture est montée sur le trottoir rue Neuve et a fini sa course dans une boucherie. La conductrice n'est heureusement pas blessée, mais les dégâts se montent à 10.000 fr.

Rue de l'Avenir à 15 h 25, un ressortissant italien a été renversé par une voiture. Il n'est pas blessé. Dégâts, qui se montent à 200 fr.

Loterie à numéros - Tirage du 13 juillet 1974

Numéros sortis : 9 - 13 - 18 - 19 - 34 - 36

Numéro complémentaire : 40

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
39 x	35 x	37 x	35 x	37 x	31 x	37 x	36 x	39 x	34 x
11	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
43 x	42 x	24 x	23 x	35 x	23 x	23 x	41 x	35 x	31 x
21	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**
29 x	34 x	27 x	35 x	36 x	43 x	36 x	32 x	30 x	37 x
31	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
30 x	32 x	30 x	35 x	29 x	29 x	27 x	29 x	34 x	47 x

Somme totale attribuée aux gagnants : 1.709.846 francs

La deuxième édition a paru!

Un livre de poche pour vous, Madame!

Plaisant et divertissant, ce guide en matière financière, conçu à l'intention des dames, et réalisé par la BPS est à nouveau à la disposition de toutes celles qui ont à faire à des problèmes d'argent.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire personnel en vous adressant à l'une de nos succursales ou en complétant le talon ci-dessous.

Bon V

En nous envoyant ce bon, vous recevrez gratuitement un exemplaire du livre de poche «La Femme et l'Argent».

Mme / Mlle / Monsieur

Rue / No

NP / Localité

A envoyer à la Banque Populaire Suisse, «La Femme et l'Argent», case postale 2620, 3001 Berne.

cyclisme

Il remporte sa 29me étape dans un Tour de France

EDDY MERCKX BAT LES ESPAGNOLS CHEZ EUX

Leur tempérament latin explique leur facilité de parole. Mais il faut, désormais, mettre en doute les dires des Espagnols, lesquels sont, malheureusement peut-être pour l'intérêt du Tour de France, les derniers à pouvoir battre en brèche la supériorité d'Eddy Merckx.

RIEN DE RIEN...

Par l'intermédiaire d'Aja et Lopez-Carril, recpectivement deuxième et troisième du classement général, ces Espagnols avaient fait savoir que les Pyrénées changeraient tout. « C'est sur ce terrain que nous connaissons bien, dans ces difficultés qui sont les plus grandes du Tour 1974, que nous attaquerons vraiment ». Et on allait voir ce qu'on allait voir...

Or, hier, il n'y eut pratiquement pas de course. Ce n'est pas parce que le col d'Envalira fut franchi à une vitesse relativement élevée, parce que les écarts s'agrandirent au fil des kilomètres avec les nombreux lâchés, qu'il convient de penser le contraire. Dès Ax-les-Thermes, dès le début de cette « grimpette » de trente-six kilomètres, quinze hommes se mirent au commandement. Au sommet, on en retrouvait autant, et, en bas, à Seo de Urgel où était jugée l'arrivée, pas de changement non plus.

BEAU RECORD

Il aurait pourtant suffi que ces Espagnols, qui ont encore bien des ressources, aient tout simplement un peu d'audace. Mais, à une exception près, celle de Lopez-Carril à sept kilomètres de la banderole placée à 2400 mètres d'altitude, il n'y eut rien. Rien sauf Delisle, qui tenta de fêter le 14 juillet à sa manière, c'est-à-dire en s'imposant en ce jour de fête.

Eddy Merckx a donc, ainsi, remporté un nouveau succès, étant le plus habile des rescapés dans les petites ruelles de la cité espagnole, qui accueillait cette quinzième étape. Du même coup, il a inscrit à son palmarès une vingt-neuvième victoire d'étape dans le Tour, un record qui ne sera pas facilement égalé. Et encore, Merckx, pour battre Martinez au sprint, n'eût-il pas besoin de profiter de la chute qui survint dans le dernier virage, projetant au sol les Espagnols Lasa et Zurano, ainsi que le Belge van Springel. Fidèle à son habitude, et pour des raisons de sécurité, il s'était porté en tête dès l'entrée dans le dédale de la cité.

ATTENDRE

Si, derrière les quinze hommes de tête, les écarts ont été grands, très grands parfois, rien n'a changé au classement général. Tous ceux qui ont tenu la roue du « maillot jaune » sont, depuis longtemps déjà, ses poursuivants immédiats. Il ne reste donc plus qu'à attendre, aujourd'hui peut-être, ou encore demain, qu'un coureur ose enfin tenter quelque chose contre un homme qui n'est pas, malgré les apparences, intouchable.

Notre service spécial

Classements

15me étape, Colomiers - Seo de Urgel (220 km) : 1. Eddy Merckx (Be) 6 h 42'29" ; 2. Martinez (Fr) ; 3. Pollentier (Be) ; 4. Panizza (It) ; 5. Lopez-Carril (Esp) ; 6. Aja (Esp) ; 7. van Impe (Be) ; 8. Bertoglio (It) ; 9. Delisle (Fr) ; 10. Agostinho (Por) ; 11. Galdos (Esp) ; 12. Zurano (Esp) ; 13. Poulidor (Fr) ; 14. Lasa (Esp) ; 15. van Springel (Be), tous même temps.

Classement général : 1. Eddy Merckx (Be) 84 h 45'12" ; 2. Aja (Esp) à 2'05" ; 3. Lopez-Carril (Esp) à 3'20" ; 4. Panizza (It) à 5'24" ; 5. Agostinho (Por) à 5'59" ; 6. Galdos (Esp) à 7'01" ; 7. Poulidor (Fr) à 7'37" ; 8. Martinez (Fr) à 11'33" ; 9. van Springel (Be) à 11'49" ; 10. Pollentier (Be) à 11'32".

Grand prix de la montagne, général : 1. Perurena (Esp) 112 p ; 2. Merckx (Be) 80 ; 3. Aja (Esp) 72 ; 4. Abilleira (Esp) 66 ; 5. Oliva (Esp) 47 ; 6. Lopez-Carril (Esp) 42 ; 7. Poulidor (Fr) 39 ; 8. Panizza (It) 35 ; 9. Agostinho (Por) 28 ; 10. Menendez (Esp) 25.

Les points chauds, général : 1. Hoban (GB) 103 p ; 2. Karstens (Ho) 80 ; 3. Merckx 70 ; 4. Coroller (Fr) 38 ; 5. van Springel (Be) 24 ; 6. Sercu (Be) 18.

Pourquoi tous le même temps aux 15 premiers ?

A Seo de Urgel, Eddy Merckx a franchi la ligne avec 2" d'avance sur Martinez, 3" sur Pollentier, 5" sur Panizza, Lopez Carril et Aja et 28" sur Poulidor, Lasa et van Springel. Ces trois derniers coureurs bénéficieront pourtant du même temps que le vainqueur car ils ont fait une chute dans le dernier virage, bien après avoir entamé le dernier kilomètre.

Or le règlement du Tour prévoit qu'un coureur victime d'un accident ou étant tombé dans l'ultime kilomètre bénéficie du temps du ou des coureurs avec qui il se trouvait à ce moment. Selon M. Felix Levitan, la chute a disloqué le petit groupe et est donc responsable des écarts enregistrés sur la ligne.

Echauffourée à Seo de Urgel

De vifs incidents se sont produits à l'arrivée à Seo de Urgel après que le 2me groupe de coureurs eut passé la ligne. Décidés à libérer complètement la chaussée, les policiers bousculèrent photographes, journalistes et les personnalités présentes. Une échauffourée s'ensuivit au cours de laquelle certains membres du service d'ordre employèrent la manière forte. La direction du Tour de France a publié, d'ailleurs, un communiqué dans lequel elle exprime ses regrets aux journalistes accrédités pour la « fermeté excessive montrée à leur endroit par certains éléments du service d'ordre local ».

Galdos courageux

L'Espagnol Francisco Galdos, actuellement en 6me position au classement général, va devoir abandonner. Il souffre d'une fissure du col du fémur gauche, à la suite d'une chute peu avant le début de la montée de Puymorens (136me km, juste avant Ax-les-Thermes).

Galdos est tombé avec l'Italien Lualdi. Il est reparti aussitôt et, avec l'aide de Perurena, Menendez et Martos, il a pu rejoindre. Malgré sa blessure, il a gravi le Puymorens et le col du Port d'Envalira avec les hommes de tête. Transporté à l'hôpital après l'arrivée, il y a subi des examens radiographiques qui ont révélé la nature de son mal.

Mortensen abandonne

Le Danois Leif Mortensen, très farigué et amaigri, a décidé sur les conseils de son directeur sportif Maurice de Muer de ne pas prendre le départ de la quinzième étape du Tour de France.

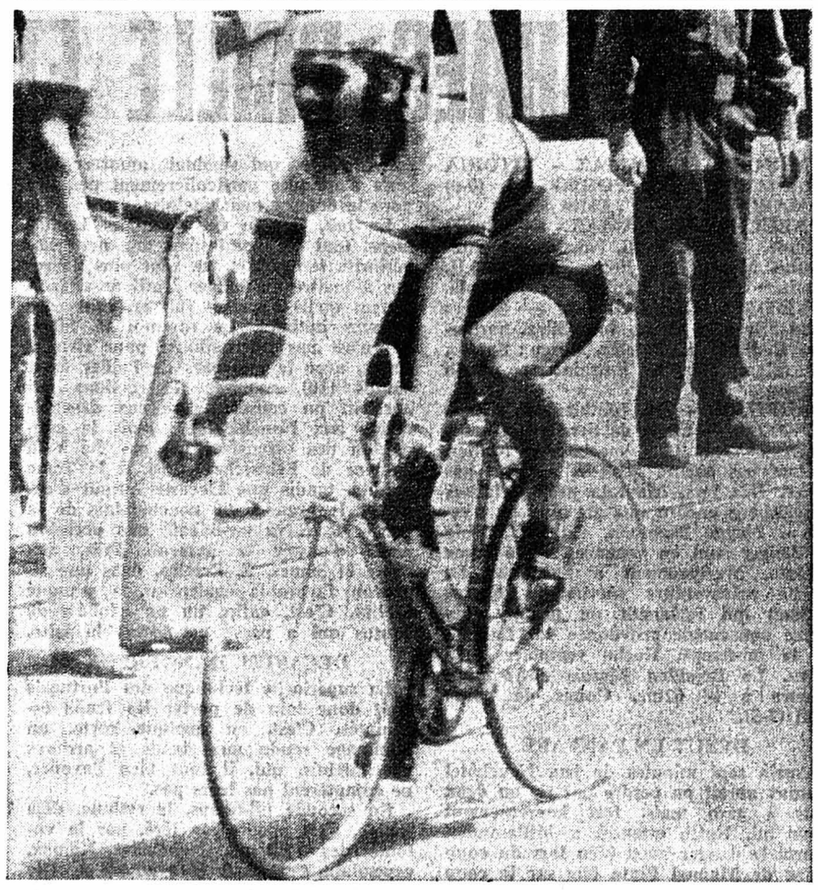

SOURIANT. — Le Polonais Szurkowski, champion du monde amateur, a battu les Espagnols hier, au Tour de l'Avenir.

(Téléphoto AP)

Schmid prend du retard au Tour de l'Avenir

Le Polonais Szurkowski gagne au sprint

L'Espagne semble décidément bien convenir à Ryszard Szurkowski. Champion du monde sur route l'an dernier à Barcelone, le Polonais a franchi à nouveau en vainqueur la ligne d'arrivée à Seo de Urgel, battant au sprint l'Espagnol Enrique Martinez qui conserve, bien évidemment, son maillot jaune.

Une fois de plus, le Tour de l'Avenir a été placé sous le signe de l'offensive à l'occasion de cette 5me étape longue de 167,5 kilomètres. Pour les 64 coureurs encore en lice, ce fut un lever matinal (6 heures) afin de leur permettre de rejoindre en autocars Pamiers, leur point de départ.

Malgré cette « diane » avancée, le peloton n'eut guère le loisir de se replonger dans un sommeil supplémentaire car la première attaque fut déclenchée dès le 1er kilomètre par Bernard, Hummenberger, Vallet et Guttierez.

Alors que les Polonais étaient victimes d'ennuis mécaniques, l'avance de Guttierez ne cessera d'augmenter pour se stabiliser à 4'15 au 70me km. Ce raid en solitaire lui permit ainsi de passer en tête au sommet de la côte du Pas du Portel devant le Hollandais Pronk, l'Espagnol Lopez-Carril, le Polonais Szozda, les Suisses Schmid et Leuenberger ainsi que le Français Vallet, le héros de vendredi.

C'est finalement au sprint que s'est imposé Szurkowski. Et pourtant le champion du monde a été victime d'une crevaison à 12 kilomètres du but alors que Charlier était repris et que Suisses et Hollandais revenaient à la hauteur des premiers. On s'étonnera simplement que les Espagnols n'aient pas pu mettre à profit le passage du « T.2 » dans leur région pour obtenir cette victoire d'étape. Certes, ils secondèrent fort bien leur compatriote Martinez et notamment dans le Port d'Envalira où Nazabal, Andiano et Lopez Carril répliquèrent à toutes les tentatives de fugue.

Au premier abord, Oscar Plattner n'a pas à se plaindre du comportement de ses coureurs. Et pourtant, l'équipe helvétique a été l'une des battues de la journée puisque son « leader », Iwan Schmid, a terminé avec un retard de 2'10. Victime d'une chute samedi peu après le départ de la course contre la montre, Iwan Schmid s'est toutefois battu avec son courage et sa volonté habituels. A nouveau, on l'a aperçu aux avant-postes du peloton tout au long de la journée. Sa pointe de vitesse lui a même permis d'enlever la 2me place du point chaud d'Ax les Termes derrière Guttierez dont l'avance commençait à fondre sérieusement.

Malheureusement, Iwan Schmid a perdu du terrain sur la fin. Lors de l'ascension du Port d'Envalira, il n'a pu se dégager du peloton et a été pointé au sommet avec 2'35 de retard sur Charlier poursuivi par 13 concurrents. Seuls, en définitive, Michel Kuhn (15me) et Juerg Stalder (21me) sont arrivés avec le groupe des 21, les autres (Schraner, Ravasi, Leuenberger) étant plus nettement distancés encore.

4me étape, Colomiers - Colomiers (37 km contre la montre) : 1. Leleu (Fr) 50'52". 2. Mytnik (Pol) 51'14"09. 3. Danguillaume (Fr) 51'30"71. 4. Mitteregger (Aut) 51'43"57. 5. Buchacek (Tch) 51' 56"50. **Puis :** 18. Leuenberger (S) 52'48". 29. Schmid (S) 53'37". 34. Stalder (S) 53'46". 37. Schraner (S) 54'01". 42. Kuhn (S) 54'26". 54. Ravasi (S) 55'33".

5me étape, Pamiers - Seo de Urgel (167 km 500) : 1. Szurkowski (Pol) 4 h 52'13". 2. Martinez (Esp). 3. van Dongen (Ho). **4. Nazabal (Esp). 5. Langen** (Ho). 6. Charlier (Fr). 7. Kaczmarek (Pol). 8. Mirri (It). 9. Andiano (Esp). 10. Guitard (Fr). 11. Guerrini (It). 12. Mitteregger (Aut). 13. Schoumacker (Fr). 14. Kowalski (Pol). **15. Kuhn (S).** Tous même temps. **Puis :** 21. Stalder (S) même temps. 29. Schmid (S) à 2'10. 36. Schraner (S) à 6'45. 37. Ravasi (S) même temps.

Classement général : 1. Martinez (Esp) 15 h 05'54 ; 2. Guitard (Fr) 15 h 06'27 ; 3. Kaczmarek (Pol) 15 h 07'48 ; 4. Mirri (It) 15 h 08'43 ; 5. Szurkowski (Pol) 15 h 08'49 ; 6. Steinmayr (Aut) 15 h 09'00 ; 7. Pronk (Ho) 15 h 09'10 ; 8. Bodier (Fr) 15 h 10'43 ; 9. Schuur (Ho) 15 h 11'03 ; 10. Kuhn (S) 15 h 11'17. Puis : 12. Schmid (S) 15 h 12'18 ; 24. Stalder (S) 15 h 15'31 ; 36. Ravasi (S) 15 h 20'42 ; 39. Schraner (S) 15 h 22'31 ; 60. Leuenberger (S) 15 h 42'11.

Leleu le meilleur contre la montre

Le Français Guy Leleu a remporté la quatrième étape du Tour de l'Avenir, un circuit à Colomiers de 37 kilomètres couru contre la montre. Ce dernier s'est imposé à la moyenne excellente de 43 km 631 sur cette boucle qui comportait notamment une côte assez rude entre les 22me et 25me kilomètres. Il faut relever que le Français a toutefois été quelque peu avantagé en prenant le départ parmi les premiers concurrents. Par la suite en effet, de véritables trombes d'eau se sont abattues sur les coureurs, compliquant passablement la tâche des meilleurs et notamment des premiers du classement général.

Les Suisses n'ont guère brillé dans cet exercice solitaire. Le meilleur d'entre eux fut Leuenberger qui dut pourtant se contenter de la dix-huitième place, avec un retard de près de deux minutes sur Leleu. Quant à Iwan Schmid, il a quelque peu déçu. Le Soleurois a terminé au 29me rang, concédant 2'45" au vainqueur. Cette performance moyenne ,lui a fait perdre six places au classement général où il se retrouve maintenant en quinzième position.

Le Tour du Schellenberg pour professionnels

SAVARY PLUS RAPIDE QUE ROLAND SALM

A Ruggell (Liechtenstein), le tour du Schellenberg a été dominé par les professionnels. René Savary, Roland Salm, Erich Spahn et Josef Fuchs ont en effet pris les quatre premières places devant l'amateur d'élite Werner Fretz, éliminé prématurément du Tour de l'Avenir après être arrivé hors des délais lors de la 1re étape. Ce dernier a accusé un retard de plus de 2 minutes à l'arrivée.

ELIMINATION

L'épreuve s'est déroulée dans de très mauvaises conditions. Longue de 141 kilomètres, elle donna lieu à une course par élimination. Sur les 128 coureurs au départ, 34 se retrouvèrent finalement ensemble alors que les professionnels dictaient le train en tête. Au cours des deux derniers tours (12 au total), Fretz, Knobel et Sutter perdirent à leur tour le contact. Ce ne fut toutefois qu'en raison d'un bris de pédalier que Werner Fretz rétrograda.

La décision intervint dans la dernière descente. Savary et Salm en profitèrent pour distancer leurs rivaux et se disputer la victoire au sprint où Savary se montra plus rapide que le nouveau champion suisse.

Professionnels et amateurs d'élite : 1. Savary (Oberriet) les 141 km en 3 h 47'41" (moyenne 37 km 314) ; 2. Salm (Brougg) même temps ; 3. Spahn (Dachsen) à 23" ; 4. Fuchs (Einsiedeln) même temps ; 5. Fretz (Brougg) à 2'15 (1er amateur d'élite). 6. Knobel (Siebnen). 128 coureurs au départ, 34 classés.

Record pour Stam

Le Hollandais Cees Stam a abttu le record du monde de l'heure derrière moto, en couvrant 82 kilomètres, 984 mètres et 69 centimètres, sur la piste du vélodrome d'Utrecht. Le précédent record appartenait au Danois Ole Ritter, avec 76 km 871,31.

Ce dernier avait auparavant annoncé que si son record était battu, il se mettrait en piste en Italie pour tenter de le reprendre. La tentative pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

Lœtscher gagne le prix Sama

Le Genevois Joseph Lœtscher a remporté le prix Sama pour amateurs, qui s'est déroulé en trois étapes sur les routes du canton de Vaud. Installé en tête du classement à la faveur de la première étape samedi, Lœtscher a préservé sa position hier lors des deux dernières étapes.

Classement général final : 1. Lœtscher (Genève) 7 h 09'50" ; 2. Pfenninger (Baar) 7 h 10'10". 3. Frei (Ehrendingen) ; 4. Steiner (Pfaffnau), même temps. 5. Waelchli (Langenthal) 7 h 11'17". 6. Zaugg (Oberburg) 7 h 12'53".

automobilisme

A Watkins Glen

BELTOISE-JARIER LES PLUS RAPIDES

L'équipage français Jean-Pierre Beltoise et Jean-Pierre Jarier, sur une « Matra-Simca », a remporté sa deuxième victoire de la saison, qui est la sixième pour la marque française, dans les Six Heures de Watkins Glen, septième manche du championnat du monde des marques. La voiture française a mené de bout en bout, tandis que derrière elle la deuxième « Matra » pilotée par Henri Pescarolo-Gérard Larousse, triples vainqueurs cette année, puis la seule « Alfa-Romeo » en course, conduite par Arturo Merzario-Mario Andretti, eurent des difficultés.

La « Matra » de Pescarolo abandonnait au 118me tour, à la suite d'une rupture du doigt de sélection de la boîte de vitesses. Quant à la voiture italienne, elle perdait toute chance en raison d'ennuis d'allumage et de plaquettes de frein. Merzario put tout de même amener son bolide en cinquième position mais il devait finalement être disqualifié pour assistance lors d'un arrêt sur le circuit. La marque italienne a perdu du même coup toute chance dans la course au titre mondial, où elle compte un retard de 55 points sur « Matra » alors qu'il ne reste plus que trois manches à courir.

Beltoise-Jarier ont couvert 193 tours du circuit newyorkais (5 km 500) en six heures. Ils ont finalement devancé de neuf tours le Suisse Herbert Muller, associé au Hollandais Gijs van Lennep. Muller a ainsi réédité l'excellente performance qu'il avait réussie aux vingt-quatre heures du Mans au terme d'une course toute de régularité. Une autre « Porsche-Carrera », celle des Américains Peter Gregg-Hurley Haywood a pris la troisième place, à 17 tours.

Ainsi, « Matra » a signé, à Watkins Glen, sa douzième victoire en championnat du monde depuis le premiers succès enregistré au Mans en 1972.

Classement : 1. Beltoise-Jarier (Fr), « Matra-Simca », 193 tours en 6 h 01' 33"8 (moyenne 164 km 130) ; 2. Muller-van Lennep (S-Ho), « Porsche-Carrera », à 9 tours et 52" ; 3. Gregg-Haywood (EU), « Porsche-Carrera », à 17 tours ; 4. Heimrath-Cook (Can), « Porsche 911 », à 21 tours ; 5. Carter-Delorenzo (Can-EU), « Camaro », à 25 tours ; 6. Bienvenue-Dancos (Can), « Porsche-Carrera », à 29 tours. **Tour le plus rapide :** Beltoise « Matra », 1'44"05 (moyenne 187 km 040) au 22me passage. 33 voitures au départ, 14 classées.

Fitzpatrick s'impose d'un rien au Nurburgring

Sur le circuit du Nurburgring, John Fitzpatrick a signé sa deuxième victoire de la saison en grand tourisme. Le pilote anglais, déjà victorieux à Zeltweg, a enlevé la 4me manche du trophée européen qui a été largement dominé par les « Porsche-Carrera ». Ce nouveau succès a permis à Fitzpatrick de prendre la tête du classement provisoire devant l'Allemand Clemenz Schickentanz qui a terminé sur ses talons. L'épreuve s'est courue sous la pluie, ce qui n'a pas empêché les Suisses Claude Haldi et Paul Keller de se mettre en évidence. Résultats :

1. Fitzpatrick (GB), « Porsche-Carrera », les 25 tours de 6,768 km - 169,7 km en 58'57"4 (moyenne 172,0 km/h) ; 2. Schickentanz (All-O), « Porsche-Carrera », à 5 dixièmes de seconde ; 3. Schencken (Aus), « Porsche-Carrera », à 10 secondes et 6 dixièmes ; 4. Claude Haldi (S) « Porsche-Carrera », à 22"8 ; 5. Paul Keller (S), « Porsche-Carrera », à 27"1.

Classement du trophée européen après 4 manches : 1. Fitzpatrick 52 p ; 2. Schickentanz 47 ; 3. Paul Keller (S) 33 ; 4. Ballot-Lena 31.

Triplé de « Ford » au Nurburgring

Les Allemands de l'Ouest Hans Heyer et Klaus Ludwig, sur une Ford-Escort, ont remporté les 6 heures du Nurburgring, 4me épreuve comptant pour le championnat d'Europe des voitures de tourisme. L'écurie Ford, qui a pu fêter un triplé inattendu grâce encore à Glemser-Hezemans et Jochen Mass, s'est ainsi hissée en tête du classement intermédiaire avec 80 points devant BMW (70).

La course a été marquée par de nombreux incidents dus, en majeure partie, à la pluie qui s'est mise soudain à tomber. Plusieurs voitures sont sorties de la piste et notamment la « BMW-Alpina » de Sigmund Ogrodowcyk après un accrochage avec la « Ford-Escort » de Jochen Mass. Auparavant Hans Stuck avait fait connaissance avec un rail de sécurité. Résultats :

1. Heyer-Ludwig (All-O), « Ford-Escort », 38 tours = 866,4 km ; 2. Glemser-Hezemans-Niki Lauda (All-O-Ho-Aut), « Ford Capri », 38 tours ; 3. Mass-Appel-Albrecht Krebs (All-O), « Ford Escort », 37 tours ; 4. Fritzinger-Andersson (All-O-Sue), « Toyota », 36 tours ; 5. Juergen Moehle-Rennekamp (ALL-O), BMW, 35 tours.

Classement provisoire du trophée européen après 4 manches : 1. Ford 80 p. ; 2. BMW 70.

boxe

Le titre européen des « mouches » vacant

Laissé vacant par Fritz Chervet (malade du foie), le titre européen des poids mouches sera mis en jeu entre l'Italien Emilio Pirredu et l'Espagnol Mariano Garcia. Actuellement, des pourparlers sont en cours entre les deux parties. Si aucun accord n'est pris à temps, les organisateurs devront faire parvenir avant le 1er août au siège de l'EBU les offres de bourse.

Rappelons que Fritz Chervet a battu aussi bien Pirredu que Garcia.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

basketball

Championnat du monde

Les Etats-Unis près du titre

Les Etats-Unis seront, en toute probabilité, sacrés champions du monde à San Juan de Porto Rico. En effet, à moins d'un coup de théâtre inattendu, les Américains grâce au succès remporté aux dépens des Yougoslaves sont quasi assurés de terminer à la première place de ces championnats du monde. Ce coup de théâtre, s'il a lieu, serait le fait de l'URSS, qui affronte les Etats-Unis lors de l'ultime journée.

REVANCHE

Avant d'aborder cette ultime partie, qui constituera par ailleurs la revanche de la fameuse finale de Munich, les Américains, invaincus en six matches, peuvent même se permettre de subir une courte défaite puisqu'ils possèdent une meilleure différence de but au cas d'une éventuelle égalité.

Sans vouloir prédire le résultat de ce match Etats-Unis - URSS, on peut d'ores et déjà affirmer que le titre récompense la meilleure formation qui a évolué à Porto Rico.

Parmi les trois autres matches de cette avant-dernière journée, Porto-Rico a causé une surprise en triomphant de Cuba, après prolongations. La rencontre Espagne - Brésil fut également très mouvementée. Les Espagnols ont dû, eux aussi, avoir recours à la prolongation pour battre péniblement le Brésil. Enfin, les Soviétiques ont facilement disposé des Canadiens, visiblement marqués par les efforts consentis en début de tournoi.

Résultats de l'avant-dernière journée : Porto Rico - Cuba 98-97 (43-34, 84-84) après prolongations ; Espagne - Brésil 93-91 (44-37, 81-81) après prolongations ; Etats-Unis - Yougoslavie 91-88 (41-50) ; URSS - Canada 92-60 (47-29). Classement (6 matches) : 1. Etats-Unis 12 p. (600-482) ; 2. Yougoslavie 10 (550-497) ; 3. URSS 10 (520-415) ; 4. Cuba 4 (480-519) ; 5. Brésil 4 (442-501) ; 6. Espagne 4 (485-561) ; 7. Canada 2 (492-537) ; 8. Porto Rico 2 (489-546).

hockey sur terre

Suisses décevants en Afrique du Sud

L'équipe suisse a encore perdu le dernier match qu'elle jouait dans le cadre du tournoi international de Johannesbourg. Elle s'est inclinée devant le Malawi, par 3-1, et a ainsi terminé à la huitième et dernière place du tournoi. Pour la victoire, une surprise a été enregistrée par le succès de l'Afrique du Sud, sur les champions olympiques allemands : 0-0 après prolongation, 3-2 au tir des penalties. 3me place : Rhodésie - Espagne 1-0 (0-0, 0-0) après prolongation. 5me place : Irlande - Autriche 2-0 (0-0, 0-0) après prolongations. 7me place : Malawi - Suisse 3-1 (1-0).

Pour devenir membre supporter ou soutien de

NEUCHATEL-SPORTS H.-C.

hockey sur glace

il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à Neuchâtel-Sports H.-C., case 1063, 2001 Neuchâtel. En nous écrivant aujourd'hui déjà, vous facilitez grandement notre tâche. **Votre carte vous parviendra en septembre, avec le bulletin de versement qui vous permettra de la payer.**

Veuillez m'envoyer une carte
— à 120 fr. (place assise couverte)
— à 100 fr. (place assise)
— à 50 fr. (place debout)

Nom :

Adresse :

Neuchâtel-Sports H.-C., ccp. 20 - 1166

golf

L'« open » de Suisse

Joueurs de classe à Crans-Montana

Près de 250 joueurs de 18 nations, dont 195 professionnels, participeront, du 22 au 27 juillet, à l'« open » suisse de Crans-Montana. La plus forte délégation est celle de Grande-Bretagne, avec 72 concurrents, devant l'Italie (25) ainsi que l'Afrique du Sud, la France, les Etats-Unis et la Suisse (14).

Le programme comporte, le lundi 22 juillet, les épreuves de qualification ; le mardi 23 juillet l'alliance amateurs-professionnels et, du mercredi au samedi, les différents tours de championnat ouvert qui est doté de plus de 150.000 francs suisses de prix (budget du comité d'organisation : environ 300.000 francs).

Patronné une fois de plus par M. Richard Dunhill, ce championnat va attirer quelques-uns des grands noms du golf : les Britanniques Jacklin, Townsend, Bembridge et, sans doute, Oosterhuis, l'Argentin de Vicenzo, nouveau champion du monde senior, le Néo-Zélandais Charles, l'Australien Devlin, les Sud-Africains Baiocchi, Hayes et Britz. On notera également la présence des Français Garaialde et Pascaccio, du Belge Swaelens, des Italiens Grappassoni, Bernardini et Croce, des Espagnols Gallardo, Ballesteros et Barrios ainsi que des Irlandais O'Leary et O'Connor.

Le contingent des amateurs, qui tenteront de franchir le cap des deux premiers tours, sera fort d'une quarantaine d'unités.

yachting

Vuithier en tête du championnat d'Europe des « 470 »

Les Neuchâtelois Jean-Claude Vuithier et Marc Haeni sont en tête du championnat du monde des « 470 », qui se déroule à Masnou (Espagne). A l'issue de la 2me régate, ils précèdent — de peu il est vrai — les Français Guyader-Auffret après avoir obtenu les places 3 et 8. Classement provisoire :

1. Vuithier - Haeni (S) 17 p ; 2. Guyader - Aufret (Fr) 17,1 ; 3. Abascal - Lopez-Alonso (Esp) 21 ; 4. Tétard - Piser (Fr) 22,7 ; 5. Bouet - Fleury (Fr) 23,7.

Wolf champion du monde

L'Allemand de l'Est Ilja Wolf a remporté devant son compatriote Herbert Huttner le championnat du monde des « Flying Dutchman », qui s'est couru au large de Weymouth (Angleterre). Classement final :

1. Wolf (RDA) 32 points ; 2. Huttner (RDA) 47 ; 3. Fogh (Dan) 55 ; 4. Stein (RDA) 70,4 ; 5. Pattisson (GB) 70,7 ; 6. Conrad (RFA) 71,0 ; Puis : 12. Gut-Hotz (S) 125,7.

natation

Record du monde pour Jenny Turrall

Au cours d'épreuves-tests, à Sydney, la jeune Australienne Jenny Turrall (14 ans) a établi un nouveau record du monde du 1.500 mètres nage libre. Jenny Turrall a en effet nagé la distance en 16'43"4, améliorant ainsi de quatre secondes et huit dixièmes son précédent record. Au début de l'année, la blonde Australienne avait déjà amélioré à deux reprises le record de la distance (16'49"9 et 16'48"2). Elle détient par ailleurs également le record du monde du 800 mètres nage libre en 8'50"1.

handball

Suisses faibles en Roumanie

A l'occasion de son deuxième match international contre la Roumanie, l'équipe helvétique n'a pas été plus heureuse à Brasov qu'à Sibiu, deux jours aupravant. Défaite par 18-7 (9-1), elle a même laissé une piètre impression et n'a dû qu'à l'excellente tenue de son gardien Eckmann de ne pas avoir été battue plus nettement encore. Sous une chaleur torride, la Roumanie évolua avec la même équipe que vendredi passé, à savoir avec huit joueurs faisant partie de l'équipe championne du monde en mars dernier.

football

A Serrières, face à Neuchâtel Xamax, pour le championnat international d'été

GUIMARAES BRILLE ET GAGNE LOGIQUEMENT

NEUCHATEL XAMAX - VITORIA GUIMARAES DE PORTO 0-1 (0-0)

MARQUEUR. — C. Pinto 61me.

NEUCHATEL XAMAX. — Rufli ; Claude, Rasevic, Rufli, Nussbaum ; Guillaume, Mundwiler ; Bonny, Decastel II, Mathez, Richard. Entraîneur : Mantula.

VITORIA GUIMARAES. — Sousa ; Joao Silva, M. Pinto, Jose Silva, Sardinha ; C. Pinto, E. Pereira, Abreu ; Santos, R. Silva, Moura. Entraîneur : Mario Wilson.

ARBITRE. — M. Mathieu, de Sierre.

NOTES. — Stade de Serrières. Temps couvert. Vent. 1500 spectateurs. Muller, n'étant pas encore qualifié, ne peut pas jouer. Dès lors, Mantula préfère laisser Guggisberg encore une semaine au « repos ». Biaggi, Mantoan, Citherlet, Elsig et Steiger sont en vacances. A la 23me minute, avertissement à Sardinha. La même mésaventure survient à Santos (45me) qui réclamait un penalty lors d'une bousculade provoquée par Lusenti. A la mi-temps, Rocha remplace Joao Silva. Le Brésilien Morais entre pour Moura à la 62me. Coups de coin : 3-11 (2-5).

DÉBUT EN FANFARE

Après sept minutes de jeu, Neuchâtel Xamax aurait pu perdre par un ou deux buts à zéro mais, fort heureusement pour lui, Rufli, attentif, a brillamment écarté le danger aussi bien lors du coup franc de Manuel Pinto que sur le coup de tête de Romeu Silva et le tir à bout portant de Santos. Ce dernier essai concluait une offensive portugaise d'un excellent style, qui semblait amorcer une série d'attaques particulièrement pénibles pour la défense neuchâteloise.

En fait, il n'en fut rien. Les Lusitaniens, tout en manifestant une nette supériorité territoriale, ne sont plus parvenus à mettre en danger Rufli aussi facilement qu'ils l'avaient fait au cours des minutes initiales. Le rouquin R. Silva, qui n'est pas international pour rien, a certes, avec le concours de l'ailier droit Santos (10), esquissé des actions qui auraient pu causer de sérieux désagréments aux Neuchâtelois ; mais la conclusion des offensives n'a pas été à la hauteur de l'ébauche. Ainsi, à la 16me minute, tandis que Decastel venait d'expédier le premier tir neuchâtelois de la partie, R. Silva a-t-il raté une occasion rêvée d'ouvrir la marque. Puis, aux 28me et 30mes, E. Pereira, dans une situation favorable également, a manqué le but. C'est, enfin, un tir « lobé » de Santos qui a passé par-dessus la latte.

DECASTEL DANGEREUX

La supériorité technique des Portugais était donc loin de porter les fruits escomptés. C'est, en quelque sorte, un hommage rendu aux demis et arrières neuchâtelois, qui, il faut bien l'avouer, ne comptèrent pas leurs pas.

En seconde mi-temps, le rythme, déjà rapide, s'est encore accéléré, par la volonté des visiteurs. Neuchâtel Xamax, cependant, s'est assez bien adapté à cette nouvelle situation et ses contre-attaques, plus nombreuses qu'en première mi-temps, ont été également beaucoup plus incisives, cela grâce, surtout, à la présence de Decastel sur l'aile gauche. Mantula pourrait bien avoir trouvé en l'ex-avant-centre d'Audax l'homme idéal pour ce poste.

En compagnie d'un Mathez dans un bon jour et avec un « finisseur » tel que Muller, les dribbles de Decastel n'auraient certainement pas été vains.

BUT ÉVITABLE

L'unique but de la rencontre est survenu plutôt bêtement. Préposé aux coups francs situés dans la zone dangereuse, l'international Manuel Pinto n'a pas expédié le « bolide » que chacun craignait ; il a préféré un tir « parabolique » par-dessus la défense ; à tort, les Neuchâtelois ont cru au hors-jeu, si bien que Custodio Pinto, de la tête, a pu battre en toute quiétude un Rufli resté lui aussi figé.

Guimaraes ne s'est pas contenté de cette réussite. Il a tenté de profiter d'un éventuel désarroi de son adversaire pour lui porter un coup décisif. Mais Neuchâtel Xamax ne l'entendait pas de cette oreille. En mettant chacune une belle énergie à vouloir améliorer leur situation respective, les deux équipes ont maintenu jusqu'au coup de sifflet final un vif intérêt à cette partie d'un très bon niveau.

Les Portugais, qui partagent la première place du groupe avec Hambourg, ont laissé une excellente impression à Serrières. Ils ont montré une meilleure technique et une plus grande vivacité que les Allemands et ils peuvent prétendre à la victoire finale. Leur succès de samedi, contrairement à celui que les Germaniques avaient remporté quinze jours plus tôt, n'est pas usurpé.

Guimaraes, qui sait allier charme et efficacité, est une formation qu'on reverrait volontiers à l'œuvre.

A Neuchâtel Xamax, la présence de Rasevic et Lusenti a obligé Mundwiler à évoluer au milieu du terrain où il n'est pas aussi convaincant qu'en défense. Ce que nous avons vu tant devant Hambourg que face à Guimaraes nous permet de penser que la paire centrale idéale pourrait bien être celle formée de Rasevic-Mundwiler. Dans le but, Rufli, qui doit encore s'habituer au jeu « ouvert » de sa nouvelle équipe, s'est illustré par quelques parades dignes du talent qu'on lui connaît. Et il n'est pas mince ! Guillaume, Decastel et Richard sont également à créditer d'une bonne note, encore que Richard doive s'efforcer de rendre le jeu plus rapide, donc plus simple.

F. PAHUD

DE JUSTESSE. — Guillaume vient de libérer son camp devant Santos (10) et l'avant-centre Romeu Silva alors que Lusenti suit anxieusement les opérations.

(Avipress - J.-P. Baillod)

La Chaux-de-Fonds victorieuse de Bienne

LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 2-0 (0-0)

MARQUEURS : Boss 46me ; Sandoz 75me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Lecoultre, Bors, Guélat, Jaquet, Mérillat ; Fritsche, Brossard, Greub ; Delavelle, Morandi, Trajkovic. Entraîneur : Morand.

BIENNE : Tschannen ; Jungo, Albanese, Leu, Chatelain ; Liechti, Heutschi ; Beljean, Stomeo, Renfer, Gobet. Entraîneur : Peters.

ARBITRE : M. Klay, de Flamatt.

NOTES : Ce match d'entraînement s'est déroulé à Flamatt, sur un terrain en excellent état. Une petite pluie tomba par intermittence. 500 spectateurs. Changements de joueurs : après la pause : Montandon pour Renfer, Schwendele pour Tschannen, Sandoz pour Morandi, Mainka pour Greub et à la 75me minute Morandi pour Jaquet.

Durant 45 minutes, les Chaux-de-Fonniers obligèrent leurs adversaires à jouer dans leur zone défensive sans parvenir à battre Tschannen. Quelques réelles occasions de buts furent ratées lamentablement et nous pensons spécialement à celle de Delavelle. Admirablement servi par Greub, qui s'en alla comme un pétard mouillé sur l'excellent portier seelandais. Durant cette période, les hommes de Peters restèrent en dedans de leur moyen tout en cherchant à s'organiser.

A peine la partie reprise, une attaque de Trajkovic mettait Bors en lutte dans le carré des 16 mètres avec Jungo. Sous la poussée du néo-Jurassien, le ballon gicla dans les filets. Ce but eut le don de donner un nouveau souffle aux Biennois. Ils cherchèrent l'égalisation mais Guélat allait se montrer un digne remplaçant de Schribertschnig, en muselant tous les attaquants adverses. C'est de loin que finalement les Stomeo, Heutschi et autres tentèrent leur chance. Mais rien ne passait, Lecoultre se montrant bien inspiré dans ses interventions. C'est au contraire Sandoz d'un tir de 20 mètres qui allait remettre de l'ordre et assurer du même coup la victoire des Neuchâtelois.

P.G.

LA SITUATION DANS LES 10 GROUPES

Une seule victoire suisse a été enregistrée lors du quatrième tour du championnat international d'été. Elle est à mettre au crédit de Winterthour, qui a battu Hvidovre Copenhague (1-0). Zurich, de son côté, a perdu son premier point depuis le début de la compétition, en partageant l'enjeu, en Allemagne face à Hertha Berlin.

RÉSULTATS

Groupe 1 : Hertha Berlin - Zurich 1-1 (0-0) ; Oesters Vaexjoe - Austria Salzbourg 3-0 (2-0). — *Classement :* 1. Zurich 4-7 ; 2. Oesters 4-4 ; 3. Hertha Berlin 3-3 ; 4. Salzbourg 3-0.

Groupe 2 : Neuchâtel Xamax - Vitoria Guimaraes 0-1 (0-0) ; Hambourg-Djurgarden Stockholm 2-0 (1-0). — *Classement :* 1. Guimaraes 3-6 ; 2. Hambourg 3-6 ; 3. Djurgarden Stockholm 4-2 ; 4. Xamax 4-0.

Groupe 3 : Malmœ FF - Austria Vienne 4-1 (2-1) ; Slavia Prague - St-Etienne 3-0 (1-0). — *Classement :* 1. Malmœ FF 4-7 ; 2. Slavia Prague 3-4 ; 3. Austria Vienne 3-1 ; 4. St-Etienne 2-0.

Groupe 4 : Bohemians Prague - KB Copenhague 1-1 (1-1) ; Fortuna Dusseldorf - Standard Liège 0-1 (0-1). — *Classement :* 1. Bohemians Prague 4-6 ; 2. Copenhague 2-2 ; 3. Standard Liège 2-2 ; 4. Fortuna Dusseldorf 2-0.

Groupe 5 : Grasshoppers - Slovan Bratislava 0-1 (0-0) ; Kaiserslautern - Atvidabergs 1-0 (1-0). *Classement :* 1. Slovan Bratislava 4-8 ; 2. Kaiserslautern 4-4 ; 3. Grasshoppers 4-3 ; 4. Atvidabergs 4-1.

Groupe 6 : Vœst Linz - AIK Stockholm 6-1 (3-0) ; Wisla Cracovie - Spartak Trnava 2-2 (0-0). — *Classement :* 1. Spartak Trnava 4-6 ; 2. Wisla Cracovie 4-5 ; 3. Vœst Linz 4-3 ; 4. AIK Stockholm 4-2.

Groupe 7 : Winterthour - Hvidovre Copenhague 1-0 (0-0) ; Gornik Zabrze - MSV Duisbourg 3-3 (2-1). — *Classement :* 1. Duisbourg 3-5 ; 2. Winterthour 4-5 ; 3. Hvidovre Copenhague 3-2 ; 4. Gornik Zabrze 4-2.

Groupe 8 : Legia Varsovie - IFK Norrkœping 2-0 (1-0) ; Banik Ostrava - Vejle (dimanche).

Groupe 9 : Kosice - Randers Freja 6-1 (4-0) ; Sturm Graz - Lodz 3-4 (2-2). — *Classement :* 1. Kosice 4-8 ; 6-1 (4-0) ; Sturm Graz - Lodz 3-4 4. Sturm Graz 4-0.

Groupe 10 : Altay Izmir - Hammarby Stockholm 2-2 (1-2) ; CUF Barreiro - Landskrona Bois 1-0 (1-0). — *Classement :* 1. CUF Barreiro 5-6 ; 2. Landskrona 5-5 ; 3. Altay Izmir 5-5 ; 4. Hammarby 5-4.

Tonio Chiandussi remplace Merlo

Nos lecteurs savent qu'Antonio Merlo, joueur émérite de Xamax et adjoint de l'entraîneur Mantula, a été appelé à la direction technique de la première équipe du F.-C. Bienne. Pour le remplacer, le comité de Neuchâtel Xamax a fait appel à Antonio Chiandussi, qui, de surcroît, fonctionnera encore comme entraîneur-joueur de l'équipe réserve. Chiandussi, qui vient de conduire le F.-C. Boudry à la première ligue, a obtenu récemment le diplôme d'instructeur, en compagnie de Walter Gagg, responsable de la section de juniors de Neuchâtel Xamax.

NOUVEAUX TRANSFERTS

Aujourd'hui 15 juillet, date limite pour les transferts en ligue nationale, Neuchâtel Xamax pourrait encore procéder à deux transactions. il est possible, en effet que Steiger s'en aille à Chiasso et que l'arrière luganais Lanfranconi vienne à la Maladière. On en saura plus à minuit...

D'autre part, le Zuricois de la Chaux-de-Fonds Heinz Ernst (1953) a été prêté à Neuchâtel Xamax où il retrouvera ses contemporains et anciens camarades de clubs, les jumeaux Rietmann, également prêtés pour un an par le F.-C. Zurich.

Transferts : des certitudes

Hauterive

Arrivées : Ritschard (entraîneur) Neuchâtel Xamax ; Amstutz (Audax) ; Balli (acquis définitivement de Comète) ; Leuenberger (Audax), Brechbuhl (Olten), Bazzoni (Corcelles), De las Heras P. et De las Heras R. (tous deux Audax), Jacques Lignières, Perret (Lignières).

Départs : Ducommun (Audax), Lecoultre L. (Audax), Maspoli (Corcelles), Sambiaggio (Lignières), Schreyer (Cortaillod).

Superga

Arrivées : Bischof (Le Locle), Bonandi (Fontainemelon), Galli (Chaux-de-Fonds), Jendly (Le Locle), Schlichtig (Etoile). En suspens : Mazzoleni.

Départs : Deschenaux (Fontainemelon), Hentzi et Morandi (destination inconnue).

Winterthour

Le FC Winterthour a engagé le défenseur de Zurich Hubert Munch (31 ans). L'entraîneur Willy Sommer a voulu ce transfert afin de pallier le départ au second tour de son stopper Rolf Bollmann, lequel sera prêté à Neuchâtel Xamax ou Young Boys, car l'international doit faire un stage professionnel d'une année en Suisse romande.

Herbert Wanner (30 ans) quitte Winterthour afin de jouer dans un club de 1re ligue. Son choix n'est pas encore fixé.

La Chaux-de-Fonds

Arrivées : Greub (Corgémont), Bors (Aurore Bienne), Dupraz (Yverdon), Fritsche (Chênois), Le Coultre et Kroemer (Neuchâtel Xamax), Manzoni (Caravaglio), Aellen (Saint-Imier), Guélat (Porrentruy), Meury (Porrentruy).

Départs : Tièche (Delémont), Wiberg (Bienne), Ernst (Zurich), Monnier (Neuchâtel Xamax), Bader (Floria), Wey (Buochs), Schribertschnigg (Vevey), Gerber (Audax), Boillat (Porrentruy).

Entraîneur : Morand (ancien) assisté de Marcel Mauron (nouveau).

Vevey

Arrivées : Grobet (Lausanne), Franceschi (Lugano), Schribertschnigg (Chaux-de-Fonds), Garcia (Chênois), Sulser (Mendrisiostar).

Départs : Huguenin (Montreux), Singy (Montreux), Denéréaz (Aigle). Entraîneur : Cuissard (ancien).

SPORT-TOTO

Coupe des Alpes

Bâle - Olympic Lyon 1-1
Lausanne - Nîmes 1-0
Metz - Servette 0-1
Reims - Young Boys 3-2

Coupe internationale d'été

Grasshoppers - Slovan Bratislava 0-1
Neuchâtel Xamax - Vitoria Guimaraes 0-1
Winterthour - Hvidovre Copenhague 1-0
Hertha Berlin - Zurich 1-1
Fortuna Dusseldorf - Standard Liège 0-1
Hambourg - Djurgardens 2-0
Kaiserslautern - Atvidabergs 1-0
Slavia Prague - Saint-Etienne 3-0

Colonne gagnante

X 1 2 1 2 2 1 X 2 1 1 1

Somme totale attribuée aux gagnants : 137.167 francs.

aviron

Championnats suisses sur le Rotsee

Isler surprenant vainqueur en skiff

Les 75mes championnats suisses sur le Rotsee près de Lucerne ont quelque peu manqué d'intérêt. Le grand vainqueur de ces joutes a été le Zuricois Ueli Isler, qui a remporté le skiff de manière surprenante. Ce succès est peut-être le plus significatif compte tenu de la concurrence. Le rameur de Staefa, associé à Hans Ruckstuhl, a, par ailleurs, obtenu son quatrième titre consécutif en double scull et il a été le seul à glaner deux médailles d'or.

POINT CULMINANT

Outre Ruckstuhl - Isler, Luethi - Fankhauser en deux avec barreur — une classe toutefois où deux bateaux seulement étaient inscrits — ont réédité leur succès de l'an dernier. Par contre, en skiff, où Denis Oswald est encore en cours d'entraînement, et en huit (Entente Cham - Fluelen - Horgen - Sempach - Sursee) les tenants du titre ont été détrônés comme prévu.

Mais le point culminant de ces championnats aura été l'épreuve du skiff. Hans Ruckstuhl mena la course durant 1700 mètres mais il ne put rien contre l'attaque de son camarade du double scull Ueli Isler à l'emballage final. En deux sans barreur, Dubs - Weitnauer n'ont pas eu à forcer leur talent alors que pour la première fois deux équipages suisses sont descendus sous les six minutes en huit.

Elite. — Yoles de mer : 1. RC Morges 7'42"4 ; 2. RC Baden 7'46"6 ; 3. Nordiska Roddfœreningen Zurich 8'10"9. Double quatre : 1. Entente RC Aarburg - Grasshoppers 6'10"5 ; 2. SC Zurich 6'21' 1 ; 3. Grasshoppers Zurich 6'32"3. Quatre avec barreur : 1. Entente Grasshoppers - RC Arbon - RC Poly Zurich 6'35"7 ; 2. SC Stansstad 6'38"5 ; 3. RC Schaffhouse 6'41"2 ; 4. Entente SC Bienne - SC Waedenswil 6'41"7 ; 5. RC Cham - SC Horgen 6'43' 8. Deux sans barreur : 1. SC Zurich (Dubs - Weitnauer) 6'53"4 ; 2. RC Olten - RC Aarburg (Jaeggi - Truninger) 6'57"5 ; 3. SC Kuesnacht (Weber - Hemmeler) 7'08"6. Skiff : 1. Staefa (Uli Isler) 7'15"9 ; 2. SC Lucerne (Fredy Bach mann) 7'19"8 ; 3. Grasshoppers Zurich (Ted Hale) 7'20' 8 ; 4. SC Zurich (Hans Ruckstuhl) 7'21"4 ; 5. Zurich (Thomas Macher) 7'25"4 ; 6. SN Neuchâtel (Denis Oswald) 7'26"7. Quatre sans barreur : 1. Entente SC Bienne - SC Waedenswil 6'30"9 ; 2. Entente Grasshoppers Zurich - RC Arbon - RC Poly Zurich 6'34"8 ; 3. SC Zurich 6'38' 4 ; 4. Entente SC Lucerne - SC Sempach 6'39"5 ; 5. SC Zurich 6'48"4. Deux avec barreur : 1. Entente RC Reuss Lucerne - SC Lucerne (Luthi-Fankhauser) 7'24"7 ; 2. Belvoir RC Zurich (Strittmatter-Denier) 7'34"2. Double Scull : 1. Entente SC Zurich - SC Staefa (Ruckstuhl-Isler) 6'34' 2 ; 2. Grasshoppers Zurich (Burri-Dellenbach) 6'36"3 ; 3. RC Bâle (Reber-Wirz) 6'37"9 ; 4. RC Aarburg (Wyss-Bernhard) 6'40"9 ; 5. SN Neuchâtel (Oswald-Muller) 6'48"4. Huit : 1. RC Schaffhouse 5'57"2 ; 2. Entente RC Cham - SC Fluelen - SC Horgen - SC Sempach - SC Sursee 5'59' 1 ; 2. Entente SC Stansstad - RC Blauweiss Bâle 6'07' 2 ; 4. Grasshoppers Zurich 5'10"9.

Seniors B. — Skiff : 1. RC Zurich (Arthur Vogt) 7'29"2. Deux sans barreur : 1. RC Bâle (Steiger - Ramseier) 7'14"3. Huit : 1. Lausanne Sports 8'22"1. Double Scull : 1. RC Poly Zurich (Leibundgut-Peter) 6'54' 3. Quatre avec barreur : 1. Entente SC Lucerne - SN Neuchâtel - RC Belvoir Zurich 6'42"6.

Juniors. — Huit : Entente RC Cham - RC Thalwil. Double scull : RV Industrieschule (Reck-Mathis) 5'14"4. Deux avec barreur : 1. Entente SC Arbon - SC Zurich 5'45"2. Quatre sans barreur : Grasshoppers Club Zurich 5'01"5. Skiff : François Guignard (Veysenaz) 5'43"2. Deux sans barreur : RC Bâle 5'24' 3. Quatre avec barreur : Grasshoppers-Club Zurich 5'05"9. Double quatre : 1. SC Rorschach 4'46"7.

Seniors a. — Quatre avec barreur : SC Zurich 6'50"5. Deux sans barreur : Entente RC Olten - RC Aarbourg 7'16"7. kSiff : 1. SN Neuchâtel (Niels Muller) 7'29"9. Quatre sans barreur : RC Schaffhouse 6'37' 9. Double scull : RC Bâle 7'05"8.

Dames. — Skiff : SC Lucerne (Marisa Ernst) 4'08"1 ; double scull : 1. Lausanne Sports (Marie-Claire - Christine - Yvette Lancoud) 3'49"9.

athlétisme

Réunion nationale à Aarau

Wittmer 5 m. 05 à la perche

Malgré la pluie, Peter Wittmer a établi à Aarau, dans le cadre d'une réunion interclubs, un nouveau record de Suisse du saut à la perche. L'athlète argovien, qui est âgé de 29 ans, a en effet franchi 5 m 05, améliorant ainsi de trois centimètres son propre record réussi il y a sept semaines.

A noter également quelques bonnes performances : 2 m 12 au saut en hauteur par le Lucernois Hanspeter Merchi, 2'06"2 sur 800 m par la Zuricoise Uschi Meyer — ces deux résultats constituant des meilleures performances de la saison — et 23"9 sur 200 m par l'Argovienne Vreni Leiser — meilleure performance de la saison égalée.

Au cours de cette réunion, le BTV Aarau a totalisé 13'962,5 points pour le championnat suisse inter-clubs. Il a amélioré de 8,5 points sa dernière performance mais il n'en demeurera pas moins à la cinquième place du classement.

Alors que Franco Faehndrich a réalisé également son meilleur temps de la saison sur 100 m (10"4), chez les dames, seules Uschi Meyer et Vreni Leiser sont sorties du lot. Les Argoviennes ont toutefois réussi à s'approcher à 25 points de leur record en totalisant 8815,5 points.

Meier brillant en Angleterre

Le Suisse Werner Meier a réussi une excellente performance au cours de la deuxième journée des championnats britanniques. Il a, en effet, pris la troisième place du 5000 m, en 13'38"4, derrière l'Anglais Foster et le Hollandais Hermans (respectivement 13'27"4 et 13'35"2). Mais il a laissé derrière lui des hommes réputés, tels le Britannique Stewart ou l'Espagnol Mariano Haro, avec ce « chrono », l'athlète argovien n'a manqué que de six dixièmes de seconde son record de Suisse de la distance, qu'il détient depuis l'été dernier en 13'37"8. A noter, par ailleurs, l'excellent jet au lancer du poids de l'Américain Al Feuerbach, à 21 m 37.

Niveau élevé à Allemagne - Pologne

A Augsbourg, les athlètes Ouest-Allemands (239-191 chez les messieurs et 130-148 chez les dames) ont remporté le match international qui les opposait aux Polonais. Ces derniers ont toutefois été les plus en vue avec notamment Irena Szewinska (11"27 sur 100 et 22"41 sur 200 m), laquelle a encore permis à ses compatriotes de remporter le relais 4 fois 100 m après avoir pris le départ avec 5 m de retard.

Samedi, Krystyna Kasperczyk avait d'ailleurs été la vedette de la première journée après avoir battu le record du monde féminin du 400 m haies (56"51). Cette discipline ne figurera pas au programme des championnats d'Europe de Rome. Deux autres excellentes performances sont à mettre au crédit des Allemandes Karin Wagner (1 m 86 en hauteur) et Rita Wilden (51"95 sur 400m). Pour sa part le Polonais Slusarski a franchi 5 m 40 à la perche, soit 2 cm de moins que sa propre meilleure performance mondiale.

Poules finales de promotion en première ligue

Les Neuchâtelois contre les Vaudois

La conférence d'été des présidents de la ZUS (groupement des ligues inférieures) s'est tenue à Bâle sous la présidence du Sédunois René Favre, et en présence du président central de l'ASF, Victor de Werra (Sion).

Après avoir fait la rétrospective du dernier championnat de deuxième ligue et des finales, les délégués des 13 régions de la ZUS ont fixé au 18 août le début de la compétition en deuxième ligue. Pour la première fois, ce championnat se jouera avec des groupes de 12 équipes (18 groupes sur l'ensemble de la Suisse). Les deux derniers classés seront automatiquement relégués en juin prochain.

Le tirage au sort des groupes pour les finales de promotion en première ligue (saison 1974-1975) est le suivant :

Groupe 1 : Suisse orientale I et II, Zurich II ; **groupe 2 :** Argovie, Zurich I, Tessin ; **groupe 3 :** Zurich III, Soleure, Suisse centrale ; **groupe 4 :** Berne I et II, Suisse du nord-ouest ; **groupe 5 :** Vaud I et II, Neuchâtel ; **groupe 6 :** Fribourg, Genève, Valais.

Les représentants des régions ont également fixé la date du début de championnat pour les championnats des juniors interrégionaux. Les juniors A-I et A-II commenceront leur championnat le 1er septembre, et les juniors 3 la semaine suivante.

Les prescriptions d'exécution pour les matches en nocturne ont été acceptées à l'unanimité par les présidents. Le projet émanait du comité de la ZUS.

Les groupes de juniors Inter A-I

Formation des groupes du championnat interrégional des juniors A-I :

Groupe 1 : Sion, Sierre, Martigny, Lausanne, Concordia Lausanne, Servette, Etoile Carouge, Chênois, Fribourg, Neuchâtel Xamax, La Chaux-de-Fonds, Berne, Sparta Berne et Granges.

Groupe 2 : Bâle, Concordia Bâle, Trimbach, Aarau, Wettingen, Grasshoppers, Schaffhouse, Amriswil, Saint-Gall, Emmenbrucke, Altdorf, Bellinzone, Lugano et Chiasso.

Grasshoppers champion suisse des juniors A-1

Le protêt déposé par Grasshoppers Zurich à l'issue de la finale Suisse des juniors a été accepté par le comité de la ZUS. Lausanne-Sports perd le match par forfait pour avoir aligné, lors du tir des penalties, un joueur qui avait quitté le terrain à la mi-temps. Ce match s'est déroulé à Neuchâtel le 8 juin, en ouverture du match Neuchâtel Xamax - Australie.

tennis

Finale reportée à Gstaad

La pluie qui s'est abattue sans interruption hier sur l'Oberland bernois a perturbé le déroulement de la dernière journée des championnats internationaux de Suisse, à Gstaad. Finalement, les organisateurs ont dû renvoyer les finales à ce matin. Trois finales restent à jouer : celles du simple messieurs, du simple dames et du double messieurs.

Le service des sports de la TV romande diffusera en direct la finale du simple messieurs. L'heure exacte du début de cette finale n'est, pour l'instant pas encore connue. La partie opposera l'Espagnol Orantes à l'Argentin Vélas.

Le titre du double féminin, est revenu à la paire germano-italienne formée de Helga Hoest - Lea Pericoli, qui s'est imposée très facilement, en deux sets, face à la japonaise Kamako Fukuoka associée à la Chilienne Michèle Rodriguez (6-2 6-0).

motocross

VAINQUEURS À BROC

Les Suisses R. Grogg et A. Graber champions d'Europe des side-cars

Les Suisses Robert Grogg et Andreas Graber ont remporté le titre européen des side-cars à l'issue du motocross international de Broc, auquel ont assité près de dix mille personnes. Dimanche, pourtant, les diverses épreuves ont été perturbées par une pluie torrentielle, à tel point que les organisateurs ont dû se résoudre à raccourcir la piste.

Alors qu'il reste 3 manches à courir, Grogg-Graber ne peuvent plus être rejoints en tête du classement. En remportant l'épreuve fribourgeoise, ils ont assuré définitivement leur succès. Et pourtant, lors de la 2me manche (ils avaient enlevé la 1re), ils furent victimes d'une chute, mais ça ne les empêcha pas de terminer à la deuxième place. Résultats :

Side-cars, 750 cmc, manche du championnat d'Europe (2 x 30' + 2 tours) : 1. Grogg-Graber (Deitingen), Norton-Wasp, les 32 tours en 72'58"0, 3 points (1ers et 2mes) **(champions d'Europe).** 2. Herbert-Peppinghaus (All-O), Hedlund-Wasp, 72'59"4, 3 points (2mes et 1ers). 3. William-Beavis (GB) Norton-Wasp, 8. 4. Ruegg-Busser (Eschenbach-S), Norton-Wasp 10. 5. Turner-Meredith (GB) Weslake-Wasp 13. 6. Siegle-Muller (All-O), Hedlund-Wasp 14.

500 cmc, national : 1. Thévenat (Bullet) CZ 63'46"7, 6 points sur CZ. 2. Probst (Kammersrohr), Maico, 64'09"5, 6. 3. Haefliger (Uitikon), Husqvarna, 8. 4. Hintermeister (Mettmenhasli), Husqvarna, 9. 5. Ropraz (Sorens), Husqvarna, 19. — **250 cmc, international :** 1. Lœtscher (Roggenbourg), Kramer-Maico, 81'13"4, 5 points. 2. Graf (Graenichen), Yamaha, 6. 3. Kalberer (Bichelsee), Husqvarna, 8. 4. Bunter (Kloten), KTM 13. 5. Rossy (Val.Montagny), KTM 19. — **500 cmc, débutants :** 1. Racine (Carouge), Yamaha, 11 tours en 26'00"3. 2. Bauer (Grand-Lancy), Husqvarna, 26'35" 3. 3. Grandjean (Corgémont), Bultaco, 26'38"5.

ski

Economies à la FSS

La Fédération suisse de ski communique :

« Considérant avant tout la situation financière, le comité central de la Fédération suisse de ski a renoncé à mettre sur peid un camp d'entraînement au Chili et a également décidé de ne pas participer aux courses interntionales prévues en Australie et en Afrique du Sud. »

SPORTS dernière

BASKETBALL

● Victorieuse des Etats-Unis par 105-94, l'URSS est championne du monde.

Gâchis à Karachi

RÉSUMÉ : Un billet portant le seul mot PESHAWAR est remis à Hubert Bonisseur de la Bath par le chauffeur de son taxi.

LE DEUXIÈME NAJA

« Qui t'a donné ce papier » ? demanda Hubert. « Un enfant », répondit le chauffeur. « Tu le connais » ? — « Non ». — « D'où venait-il » ? — « Je ne sais pas. Tout à coup, il a été là, et puis après il n'était plus là. » — « C'est bon. Ramène-moi au Faleti's. » Cela dit, Hubert ouvrit la portière. Il remarqua, près de ses chaussures, une caissette de bois qui portait la publicité d'une marque de thé. Un petit crochet en maintenait fermé le couvercle

« Qu'est-ce que c'est que ça » ? demanda Hubert. Se soulevant sur son siège, le chauffeur se pencha. « Je ne sais pas », dit-il. « L'enfant qui t'a remis le papier a-t-il ouvert la portière » ? — « Non » ! assura le chauffeur. Intrigué, Hubert prit la caissette de bois dans ses mains et la secoua. Puis la posant sur la banquette, il fit sauter le crochet d'un coup de pouce, et entreprit de soulever le couvercle avec précaution.

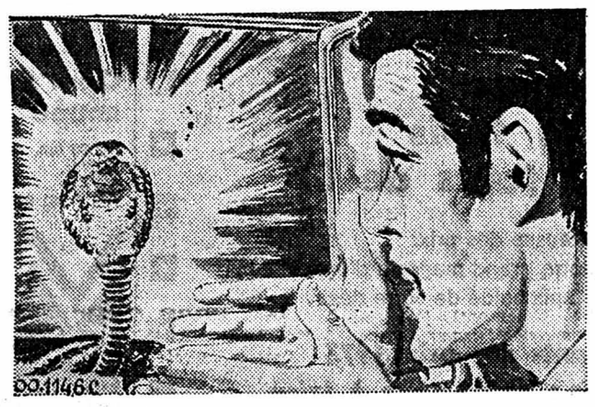

Violemment poussée de l'intérieur, la planchette de contreplaqué lui échappa des doigts et la large tête d'un naja jaillit comme une balle à hauteur de ses yeux, sifflant de rage. D'un coup de pied, Hubert referma la portière, hurlant au chauffeur : « Tire-toi de là » ! Mais l'homme avait déjà vu ; L'instant d'après, il détala vers la grande mosquée.

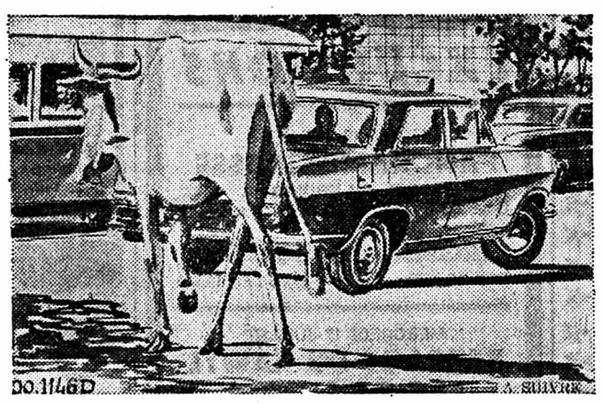

Le reptile fit sa réapparition par la portière avant, que le chauffeur avait laissée ouverte, et se coula sur la chaussée. Puis il se gonfla, se redressant en sifflant de colère. Ramassant une pierre, Hubert la lança. Il rata son but, mais le naja, effrayé, se réfugia sous le taxi. Hubert en profita pour rouvrir la portière arrière afin de récupérer ses chaussures, puis il prit la direction de l'hôtel Faleti's, où le transporta un taxi trouvé en chemin.

Demain : Le steward

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

EXPOSITIONS. — **Galerie Ditesheim :** Gravures originales de l'atelier Rossi, Rome.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Le Mur de l'Atlantique. 12 ans.

Studio : 20 h 30, Avril rouge. 16 ans.

Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Le Lauréat. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Dollars. 16 ans. 17 h 30, Week-end à Zuydcoote. 16 ans.

Palace : 20 h 30, Les Fous du stade. 7 ans.

Arcades : 20 h 30, Chen, la fureur du Kung-fu. 16 ans.

Pharmacie d'office : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Cirque des vampires.

FAN

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES

vous offre

pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

HOROSCOPE

Matinée placée sous le signe de l'indolence. L'après-midi sera plus mouvementé et la soirée plutôt agressive.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront exigeants, têtus, souvent tristes mais bons.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Evitez les épices et l'alcool. **Amour :** Des preuves d'affection vous seront données. **Affaires :** Ne préjugez pas trop de vos possibilités.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Cessez progressivement de fumer. **Amour :** Réalisation d'un projet cher. **Affaires :** Journée peu propice aux innovations.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Pratiquez régulièrement un sport. **Amour :** Ne prenez pas au sérieux un petit chagrin. **Affaires :** Ne vous lancez pas dans l'inconnu.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Facilitez votre digestion qui est lente. **Amour :** Ne demeurez pas seul et enfermé. **Affaires :** Ne provoquez pas de discussions.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne buvez pas d'alcool de façon régulière. **Amour :** Le dévouement de vos amis vous est acquis. **Affaires :** Renouez avec d'anciennes relations.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Suivez sérieusement votre traitement. **Amour :** Faites preuve de tact et de diplomatie. **Affaires :** Soyez moins agressif.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Votre peau a besoin de soins. **Amour :** Evolution de votre vie privée. **Affaires :** Surveillez de près vos intérêts.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Elle est tributaire de votre moral. **Amour :** Consacrez plus de temps à votre famille. **Affaires :** Ne vous perdez pas dans les détails.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : A surveiller régulièrement. **Amour :** Vous retrouverez des amis perdus de vue. **Affaires :** Surveillez et modérez vos propos.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Consultez un ophtalmologiste. **Amour :** Conservez la confiance de l'être aimé. **Affaires :** N'effectuez pas de grosses dépenses.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Vous êtes beaucoup trop gros. **Amour :** Les petits différends s'estomperont. **Affaires :** La situation sera particulièrement délicate.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Essayez de modérer votre appétit. **Amour :** Une amitié évoluera vers un tendre sentiment. **Affaires :** Ne faites pas le jeu de vos concurrents.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de carottes
Côtes d'agneau
Haricots blancs à la tomate
Fromage
Glace

LE PLAT DU JOUR :

Haricots blancs à la tomate

Préparation et cuisson : 1 h 15.

Pour 4 personnes : 1 kilo de haricots blancs frais, 30 g de beurre, 1 oignon, 1 clou de girofle, 1 carotte, 1 gousse d'ail, 1 échalote. Bouquet garni, persil, sel et poivre.
Purée de tomates : 4 tomates, 3 oignons, 20 g de beurre, sel et poivre.

1. — Ecossez les haricots, plongez-les 2 minutes dans de l'eau en ébullition — égouttez et versez-les dans une cocotte avec un oignon piqué de 2 clous de girofle — 1 carotte coupée en rondelles, ail, échalote, bouquet garni, sel et poivre, recouvrez-les largement d'eau. Portez à ébullition et laissez mijoter à couvert, 50 minutes.

2. — Purée de tomates : hachez les 3 oignons, faites-les dorer légèrement dans une casserole avec 20 g de beurre. Pelez et coupez les tomates. Ajoutez-les dans une casserole avec sel, poivre. Faites cuire à feu moyen 20 minutes sans couvrir.

3. — Un peu avant de servir les haricots, ajoutez-y la purée de tomates, 30 g de beurre et du persil haché.

Conseil culinaire : la tomate ajoutée trop tôt aux haricots les durcirait.

Conseils de vacances

Vos lunettes de soleil peuvent vous abîmer la vue. Avant de les acheter, assurez-vous de leur qualité. Les verres doivent « surfacer » (c'est-à-dire, qu'ils ne doivent pas déformer le paysage) et filtrer les ultraviolets. Des lunettes très peu teintées peuvent être parfaitement filtrantes.
Le choix de la teinte dépend du pays de vos vacances (plus foncée en Grèce qu'en Bretagne). La couleur ? Le marron est recommandé aux myopes, le vert aux hypermétropes. La monture ? Elle peut être grande mais légère (les lunettes 74 : grands verres et monture transparente en plastique).
Sachez aussi enlever vos lunettes dès que la lumière baisse et ne les portez jamais dans la maison.

Que faire si vous avez été piquée par :

Un moustique
La piqure de moustique est très prurigineuse. D'où le risque chez l'enfant de lésions de grattage et de surinfection. Savonnage au savon acide, applications locales d'eau froide salée, de vinaigre, d'eau de Cologne, d'ammoniaque ou de permanganate calmeront les les démangeaisons. Chez les sujets particulièrement sensibilisés les antihistaminiques locaux et même par voie générale seront utilisés. La corticothérapie locale donne également de bons résultats.

Un taon
La piqûre des taons est très douloureuse, entraînant parfois un œdème prurigineux persistant plusieurs jours. Savons acides et antihistaminiques en viendront à bout.

Un aoûtat
La larve du trombidion, plus connue sous le nom d'aoûtat, vendangeon, rouget des foins, vit sur les plantes et pénètre sous la peau de l'homme lors d'un pique-nique, d'une sieste dans l'herbe, etc... Une éruption, accompagnée d'un prurit intense, surtout nocturne, apparaît vers le troisième jour et dure une quinzaine de jours. Désinfection locale, lavages fréquents aux savons acides, antihistaminiques par voie locale et générale.

Faites des yogourts

C'est meilleur et plus économique.
Lait caillé : Il faut partir de lait entier de préférence ou, à la rigueur, pasteurisé, jamais stérilisé. Le moyen le plus simple consiste à mettre le lait dans un pot en grès recouvert d'un torchon fin, au soleil ou au coin du feu. Le lait caille en 24 heures.
Les yaourts : Il suffit d'ajouter au lait un ferment bulgare (de préférence acheté dans une boutique de régime).

A méditer :

L'influence de la femme diminue dans la mesure même où augmentent ses droits et ses prétentions.

NIETZSCHE

De tout pour faire un monde

Crème de beauté pour « bidasses »

Un important institut de beauté britannique a reçu une bien curieuse commande : il doit confectionner une crème de camouflage pour les soldats noirs, Contrairement, en effet, à ce que l'on pourrait penser, les peaux sombres se voient dans la nuit, car leur reflet brillant accroche la lumière. Alors pas de rouspétance, tout le monde, blanc ou noir, s'enduira pour les manœuvres !
(ACI)

Le saviez-vous ?

« Esgourde », nom féminin, vient du croisement de « gourde », courge, et de « escoute », oreille. « Escoule » est le dérivé de « escouter », forme ancienne de « écouter », les oreilles ayant été comparées aux larges feuilles de la courge. Le langage populaire a donné au mot le sens de « oreille ». « Si tu vois les Boches, appelle-moi vite, qu'on aille leur couper les esgourdes » (Dorgelès).

« L'imprégnation » est une opération qui consiste à introduire dans le bois des produits chimiques (solutions aqueuses ou de solvants organiques), afin d'améliorer la tenue de ce matériau à divers facteurs physiques : protection contre les intempéries, le feu, les champignons, les insectes, etc...

L'oasis est, en décoration florale, une mousse artificielle de structure poreuse, très légère, mais capable de se gorger d'eau comme une éponge et d'entretenir ainsi la fraîcheur des fleurs qu'on y pique. Dans les compositions de fleurs fraîches, il convient de l'entretenir toujours humide.

Une des causes de propagation de l'inflation, la plus invoquée actuellement, réside dans les mouvements internationaux de capitaux qui fuient les pays à taux d'inflation élevée, pour chercher refuge dans ceux où l'érosion monétaire est faible et les perspectives économiques intéressantes.

La soudaineté de la glaciation des pays du Nord avait été discutée par Cuvier, qui observait, en 1812, que les grands quadrupèdes saisis par la glace n'auraient pu être conservés jusqu'à nos jours s'ils n'avaient été gelés, aussitôt tués, par un hiver soudain et intense qui rendit glacial le pays qu'ils habitaient.

Les roses, dont la culture fut entreprise par les Egyptiens dès le IVe siècle avant J.-C., étaient très prisées à Rome. La demande en fut si importante qu'il fallut à un certain moment se résoudre à importer des rosiers et à les forcer dans des serres chauffées à l'eau chaude.

Le « denier » ne désigne pas seulement l'ancienne monnaie romaine (10 as) ou française 1/12 de sou), c'est, dans l'industrie, l'unité servant à estimer la finesse des fibres textiles (soie, textiles chimiques). Elle correspond au poids, évalué en grammes, de 9000 mètres de fils ou de fibres.
(LAROUSSE)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.00 (C) Tour de France
16.30 Fin
18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Terres chaudes du Venezuela
18.55 (C) Le Manège enchanté
19.00 (C) Un soir chez Norris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Malaventure
20.15 (C) Tour de France
20.30 (C) Jean Rostand
20.55 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
21.45 (C) Lettres d'un bout du monde
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

18.00 Tour de France
18.50 Fin de journée
19.00 Téléjournal
19.05 Les étranges méthodes de Franz Josef Wanninger
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Opération Valkyrie
22.15 Téléjournal
22.30 Le monde comme illusion

FRANCE I

12.30 Midi trente en été
13.00 24 heures sur la une
13.35 Fin
14.30 Tintin et les oranges bleues
16.05 Tour de France
16.45 Fin
19.15 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Tour de France
20.30 Deux ans de vacances
21.30 Ouvrez les guillemets
22.45 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Valérie
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Actuel 2
21.35 (C) Cabaret de l'histoire
22.20 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tour de France
20.10 (C) Les Trois Ours (3)
20.25 (C) La semaine en images
20.30 (C) Mazel Tov ou le mariage
22.10 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Tour de France
18.30 (C) Per la gioventu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Obiettivo sport
20.10 (C) La fatale telefonata
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Enciclopedia TV
21.40 Jesce sole
22.10 Il club dei sopravvissuti
22.35 (C) Tour de France
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, variétés. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, panorama. 21 h, un cœur et une âme. 21.45, la semaine de quatre jours. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, La Villeggiatura. 0.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, Jérôme et Isabelle. 17.35, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, l'Europe des Neuf. 20.15, contacts. 21 h, téléjournal. 21.15, La Descente aux enfers. 22.40, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05; M.V. 10.05, la radio buissonnière. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, les chemins de l'été. 14.05, réalités d'ici.

16.05, Un grand-père en béton armé (1), roman de M.-G. Prêtre, adaptation radiophonique de M. Waeber et l'auteur. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie, avec des reflets du Tour de France. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.30, énigmes et aventures. Retro, une pièce policière de J.-R. Lestienne. 21.25, disc-au-bol. 22.10, bilan et prospective suisses (3). 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, debout les enfants. 8.30, idées de demain. 9.03, les sciences et nous. 9.15, à vues humaines. 10 h, portrait sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, le temps qui passe. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, plus. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n pop. 20.40, belles interprétations. 21.40, le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, communauté radiophonique des programmes de langue française, les machines à musique. 22.40, sciences et techniques. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, Fritz Schulz-Reichel, piano ; André Verchuren, accordéon ; sextette Bristol-Bar. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, les musiciens de la Forêt-Noire. 15.30, musique champêtre.

16.05, théâtre. 16.50, salutations musicales de Paris. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, brise légère. 23.30, musique dans la nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISES

Problème No 356

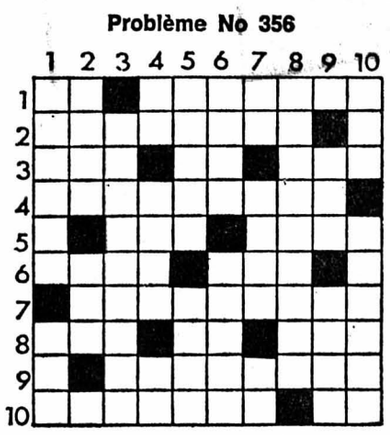

HORIZONTALEMENT

1. Pronom. — Lyre perfectionnée des Grecs. 2. Il produit des choses inattendues. 3. Cri de douleur. — Préfixe. — Pomme. 4. Qui a le cœur sur la main. 5. Passée sous silence. — Enduit imitant le marbre. 6. Grivois. — Il travaille la gorge serrée. 7. Répéter fastidieusement. 8. Vieille tige. — Ils se conservent longtemps dans la bière. — Conviendra. 9. Empêchent d'agir. 10. Commentée en marge. — Préposition.

VERTICALEMENT

1. Où l'on rencontre de jolies figures. — Ville de Belgique. 2. Sentier rectiligne en forêt. — Espace mesuré. 3. Un monsieur de bonne compagnie. 4. Sur un compte d'apothicaire. — Attrapées. — Lettres d'amour. 5. Il fut trahi par ses ailes. — Hasard. 6. Extrait. — Cramponnée. 7. Interjection. — A mettre au rebut. — Il glisse sur la planche. 8. Une grande fête nous fait oublier la sienne. 9. Suffit au sage. — Fleuve d'Irlande. 10. Tête blonde et barbue. — Dix pour deux grammes.

Solution du No 355

1	E	■	F	L	A	N	C	H	E	R
2	P	R	A	I	R	I	E	■	P	O
3	T	A	■	B	U	■	L	A	I	T
4	E	N	N	E	M	I	E	S	■	I
5	■	C	O	R	■	I	B	S	E	N
6	C	E	U	T	A	■	R	I	S	■
7	A	■	B	A	S	S	I	S	T	E
8	B	R	A	I	■	A	T	■	E	T
9	R	I	■	R	U	D	E	S	S	E
10	E	T	H	E	R	I	S	E	■	X

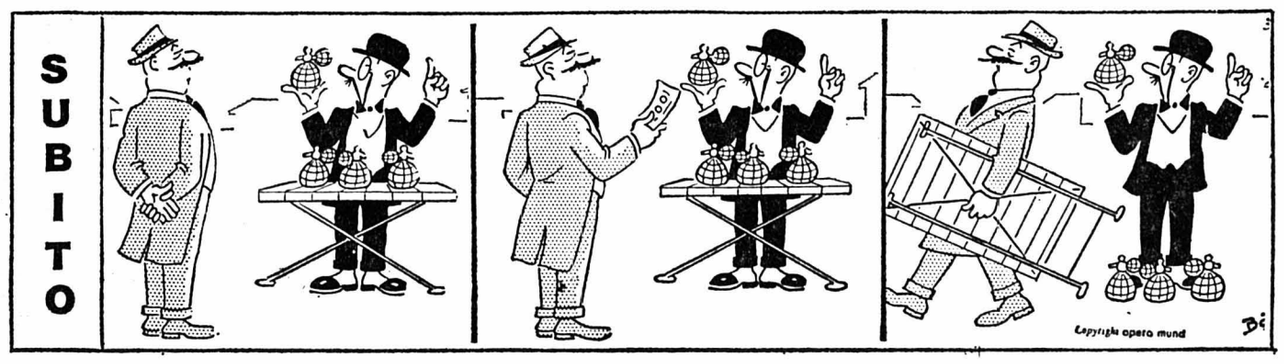

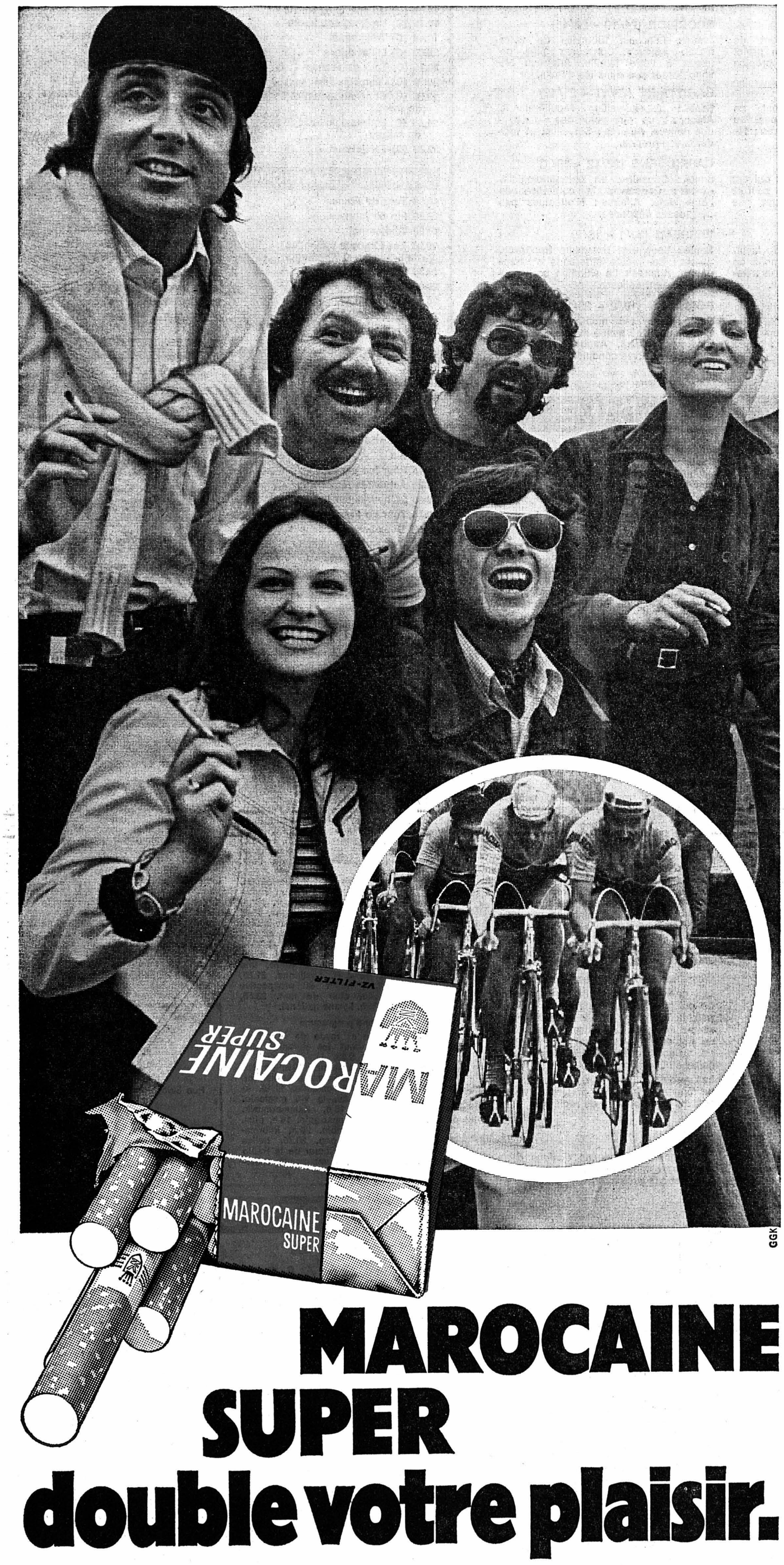

MAROCAINE SUPER double votre plaisir.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

FRIGO 140 litres, 2 étoiles ; maquette Märklin, écartement HO. Prix intéressant. Téléphone 31 51 70.

ORGUE ELECTRONIQUE Philips, en parfait état, 1500 fr. Tél. 33 28 40.

POUSSETTE d'enfant, 50 fr. Tél. 25 90 37.

POUSSETTE D'INFIRME se manœuvrant manuellement, 600 fr. Tél. 36 14 64, dès 10 heures, le matin.

FOURNEAU MAZOUT Airflam, en bon état, pour cause de départ. S. Béguin, tél. 45 10 53.

POUSSETTE bleu-marine, état neuf. Téléphone (038) 51 37 58.

VOILIER « 505 », très bon état, mât alu, 2 gr. voiles, spi, mise à eau, bâche, 3700 fr. Tél. 33 31 88, après 19 heures.

A louer

BELLE CHAMBRE à jeune fille, chauffage général, bains. Av. 1er Mars 6, 4me étage, à droite.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec cuisine, salle de bains, chauffage et eau chaude généraux. Tél. 25 53 87.

STUDIO MEUBLE, chambre, cuisine, douche, pour deux personnes. Tél. 41 28 15.

CHAMBRE rue de l'Hôpital 20, 3me étage.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

URGENT, aux Verrières, appartement 3 pièces + dépendances. Loyer mensuel 170 francs. Tél. (038) 66 13 24.

URGENT, à remettre studio au Val-de-Ruz, tranquillité. Tél. 31 70 00, heures des repas.

LA COUDRE, APPARTEMENT 4 pièces, tout confort, pour le 1er septembre. Tél. 33 24 92.

URGENT, BOUDRY, appartement 3 pièces, 400 fr., charges comprises, pour le 1er août. Tél. 42 25 88.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, tout confort, ascenseur, 3me étage, immédiatement ou pour 24 août, Colombier. Tél. 41 33 43.

CHAMBRES INDEPENDANTES meublées, confort, libres immédiatement. Neuchâtel et Peseux. Tél. 24 12 62.

APPARTEMENT 3 pièces, jardin, à Boudry, pour le 24 août, 450 fr. par mois, place de parc, charges et augmentations comprises. Tél. 42 37 28, dès 18 heures.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE suisse allemande cherche famille pour vacance, pour 3 semaines. Téléphone 47 17 54, après 18 heures.

JEUNE FILLE cherche travail d'août à mi-septembre. Tél. 25 01 10.

2 JEUNES FILLES cherchent, pour le 1er septembre 1974, à Neuchâtel, places dans bureau de préférence dans agence de voyages, 2 ans école de commerce, connaissances anglais et français. Adresser offres écrites à GL 1866 au bureau du journal.

Divers

VACANCES en Italie, première quinzaine d'août. Jeune homme possédant voiture cherche compagne de voyage. Frais limités. Adresser offres écrites à HM 1867 au bureau du journal.

QUELLE FAMILLE nous recevrait, ma sœur 3 ans et moi-même 6 ans ? Quartier Perrière-Jean-de-la-Grange. Tél. 31 40 17, après 18 heures.

AVIS DIVERS

Masserey

Soldes! Soldes!

Encore de belles affaires en
Tapis de fonds
Coupons de tapis
Milieux et tours de lit

Stop à la hausse des prix.
Visitez sans engagement notre grand magasin d'exposition.
Vous y trouverez le tapis soldé de votre désir.

Rabais importants sur prix 1973
Nous agrandissons : aidez-nous à faire de la place

Magasins Portes-Rouges 131-133

Américaines neuves
prix sans concurrence

Tous modèles 1974, grand choix de voitures neuves en stock (Pontiac, Camaro, Chevrolet, etc.), livrables tout de suite. Garantie, crédit, service après-vente.

VON HOPE, VON BÜREN + Cie
Voitures américianes.
1110 MORGES tél. (021) 71 94 45

Auto-école ABC

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.

Théorie : av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.

J. Rindlisbacher **Tél. (038) 33 47 07**

Excursions FISCHER

MARDI 16 JUILLET
COL DU SANETSCH
Dép. 7 h Fr. 37.50 (AVS : Fr. 30.—)

ENGSTLENALP - GENTAL
Dép. 7 h 30 Fr. 35.— (AVS : Fr. 28.—)

MERCREDI 17 JUILLET
LES 2 TUNNELS
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
Dép. 6 h 30 Fr. 46.— (AVS : Fr. 38.—)
(passeport ou carte d'identité)

STEIN-AM-RHEIN
Schaffhouse - Chutes du Rhin - Kloten
Dép. 7 h Fr. 38.50 (AVS : 31.—)

Demandez la liste de nos courses d'une journée en juillet.

Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN-NEUCHATEL Tél. 33 25 21

mode lein heier
pour des vêtements propres !

EXCURSIONS

MARDI 16 JUILLET
PANORAMASTRASSE
COL DU BRUNIG
Dép. 8 h 30, Fr. 30.50 (AVS : Fr. 24.50)

SIGNAL DE BOUGY
Dép. 13 h 30, Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

MERCREDI 17 JUILLET
BARRAGE DU RAWYL
LAC DE SEUZIER
Dép. 7 h 30, Fr. 36.— (AVS : Fr. 29.—)

LUDERNALP
Dép. 13 h 30, Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

JEUDI 18 JUILLET
LE GRAND-ST-BERNARD
COL ET TUNNEL
(Passeport ou carte d'identité)
Dép. 7 h 30, Fr. 38.50 (AVS : Fr. 31.50)

CROISIÈRE SUR L'AAR
AVEC ALTREU : CIGOGNES
Dép. 13 h., Fr. 23.— (AVS : Fr. 20.—)

VENDREDI 19 JUILLET
LAC BLEU
Dép. 13 h, Fr. 26.50 (AVS : Fr. 21.50)

DIMANCHE 21 JUILLET
TORRENTBAHN
LOÈCHE-LES-BAINS
(Téléphérique compris)
Dép. 7 h, Fr. 50.50 (AVS : Fr. 44.—)

COURSE SURPRISE
REPAS DE MIDI COMPRIS
Dép. 9 h, Fr. 48.— (AVS : Fr. 43.—)

LAC DE SAINT-POINT
COL DE L'AIGUILLON
LAC DE JOUX
(Passeport ou carte d'identité)
Dép. 13 h 30, Fr. 24.50 (AVS : Fr. 20.—)

Renseignements - Inscriptions :
WITTWER
CARS NEUCHATEL 25 82 82

Attention !
J'entreprends
pose de papiers peints peinture
ETC.
Travail soigné.
Tél. (038) 33 23 62.

Location de
films 8 mm et super-8
Renseignements à case postale 12, 2852 Courtételle.
Catalogue sur demande contre 60 c. en timbres-poste.

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Honda S 800
coupé,
année 1972,
23.000 km,
état de neuf.
Prix Fr. 6500.—.
Tél. (038) 36 12 08.

A vendre
Opel Kadett coupé
53.000 km, expertisée 3350 fr.
Tél. (038) 51 28 33.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Magnifique occasion
Limousine
5 places très grand coffre
Morris Marina
Modéle 1972.
6,5 CV.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 5500.—.
Grandes facilités de paiement.
Echange possible.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
Peugeot 204
1971, 48.000 km.
Expertisée.
Tél. (038) 36 11 14.

A vendre jolie petite
moto
125 ccm, en bon état, 750 fr.
Tél. (038) 25 31 72.

Occasion unique
MAZDA 616
1971, 57.000 km.
Prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42
24 18 44.

Urgent, à vendre
Renault 12 TL
parfait état,
expertisée. Prix intéressant.
Tél. 25 02 72.

L'annonce reflet vivant du marché
dans votre journal

FRIBOURG - FRIBOURG

Double agression en Gruyère : deux paysans sont grièvement blessés à coups de hache

De notre correspondant :

Samedi soir, vers 23 heures, un inconnu a attaqué et frappé à coups de hache M. Oscar Fragnière, 80 ans, agriculteur à « la Jorettaz », à Gumefens, ainsi que son fils, M. Jean Frangière, 54 ans, qui se portait au secours du vieillard. M. Oscar Fragnière a été transporté à l'hôpital de Riez. Hier soir, son état était alarmant. Son fils est également hospitalisé à Riaz. Il souffre d'une grande coupure au front, ainsi que de nombreuses contusions. L'auteur de la double agression est en fuite.

Tel est, en substance, le communiqué diffusé hier par le juge d'instruction de la Gruyère, M. Joseph Bavaud. Ce communiqué ajoute que l'agresseur paraît répondre à ce signalement : 35 ans environ, 180 centimètres, corpulence moyenne, cheveux noir légèrement frisés, assez longs, sans moustache ni couvre-chef. L'homme portait un manteau noir et un pantalon gris. Son visage est de type asiatique. Il parle français et son comportement est bizarre. Il se déplace probablement à pied. Tout automobiliste qui aurait pris en charge un auto-stoppeur, samedi soir ou dimanche, et toute personne qui aurait fait des observations en rapport avec l'affaire, est priée de prendre contact avec la gendarmerie de Bulle, tél. (029) 2 56 66, ou avec la police de sûreté de Fribourg, tél. (037) 21 13 44.

A L'ÉCURIE

Samedi soir, alors que M. Oscar Fragnière terminait son travail à l'écurie de « la Jorettaz », au-dessus du village de Gumefens, ses deux fils, Jean et Paul, étaient dans l'habitation de la ferme. Le père tardant à les rejoindre, M. Jean Fragnière se rendit à l'écurie. Il y trouva le vieillard sur le sol. Au moment où il s'en approchait, un inconnu surgit de l'ombre, brandissant une hache. Une violente lutte se produisit, au cours de laquelle le fils fut sérieusement blessé. Il appela au secours. Et, alors que le deuxième fils allait intervenir, l'inconnu pris la fuite, abandonnant son arme. Cette hache n'appartenait pas à l'équipement de la ferme. L'agresseur l'avait donc apportée avec lui. Il est possible qu'il l'ait dérobée dans une grange de la région. D'autre part, l'homme avait arraché un interrupteur électrique devant la grange. Et il avait même, semble-t-il, dévissé une ampoule.

CHIEN POLICIER IMPUISSANT

La gendarmerie de Bulle fut rapidement sur les lieux. Car, en ce moment précisément, elle enquêtait sur les circonstances d'un curieux accident de la circulation. Une voiture, portant plaques neuchâteloises, avait été endommagée dans le village tout proche, Avry-devant-Pont. Son conducteur, qui paraissait pris de boisson, avait poursuivi sa route sur un chemin sans issue. Le véhicule fut retrouvé dans un bois. Son conducteur avait disparu.

Hier soir, ce conducteur n'avait toujours pas été retrouvé, certes, rien ne prouve absolument que l'accident et l'agression soient à mettre en relation. La coincidence est cependant troublante.

Alors que l'agresseur avait pris la fuite depuis peu de temps, la gendarmerie arriva à la ferme. Un chien policier parvint à suivre la piste de l'homme sur quelque distance. Mais il pleuvait : l'animal perdit la trace.

On apprenait d'autre part qu'un homme répondant au signalement indiqué a été vu, vers 1 heure du matin, au café de Vuippens. Ses habits étaient trempés et son comportement bizarre attira l'attention. Il demanda si l'on pouvait danser, but une bière et s'en alla. On n'en sait pas plus pour l'heure.

M. G.

Noyade dans le lac de Morat

(c) Hier, peu avant midi, M. Walter Schaefer, 55 ans, de Spire (Allemagne), qui se baignait dans le lac de Morat non loin de l'hôtel des Bains, s'est noyé. Personne n'a observé le moment où il a disparu. Hier soir, malgré les recherches poursuivies snas désemparer, son corps n'avait pas été retrouvé. M. Schaefer était en vacances à Morat avec sa famille.

Ivresse au volant

(c) Samedi matin, vers minuit quinze, un automobiliste de Fribourg âgé de 20 ans circulait de l'avenue de la Gare en direction de la rue Saint-Pierre. Entrant dans cette rue à une vitesse exagérée, il perdit la maîtrise de sa voiture qui se jeta contre un bac à fleurs en béton, devant Coop-City, puis s'immobilisa devant les vitrines, sur le trottoir. Dégâts estimés à 1500 francs et permis retenu : le conducteur était ivre.

La Glâne polluée

(c) Samedi matin, vers 9 h, on a constaté que la Glâne était polluée par du mazout à la hauteur du « Moulin-Neuf », à Matran. Le PPS de Fribourg fut alerté. Trois barrages furent dressés et des produits absorbants répandus, tout d'abord sur le cours de la Glâne, puis sur celui du ruisseau de Matran. Le mazout s'écoulait d'une canalisation raccordée à plusieurs bâtiments. L'endroit exact de la fuite n'a pas encore été trouvé. Il semble que la plus grande partie de l'huile lourde ait pu être récupérée.

Ferme incendiée à Cugy

(c) Endeuillé samedi par la mort de M. Jules Pochon, agriculteur, mort écrasé sous son tracteur, le village de Cugy (Broye fribourgeoise) a subi hier la perte d'une de ses fermes. Il était 18 h 30 environ lorsque le feu se déclara au rural de M. Claude Chuard, agriculteur. La vaste grange, et les machines agricoles, ainsi que le foin - environ 50 tonnes - qu'elle contenait a été détruite. Les écuries ont subi le même sort (le bétail ayant pu être sauvé). Seule l'habitation, a pu être préservée.

Les pompiers de Cugy et de Payerne sont intervenus. Ils n'ont pu empêcher la destruction d'un tracteur, d'une autochargeuse, d'une presse et d'une épandeuse à fumier, le tout valant quelque 80.000 francs. La cause du sinistre n'est pas encore connue. Les dégâts sont estimés à quelque 300.000 francs.

VIGNOBLE

CRESSIER

Adolescente fauchée par une caravane

Samedi après-midi, vers 15 h, alors qu'elle se rendait à vélo à la piscine du Landeron, la jeune Chantal Thiébaud, fille de l'administrateur communal, a été renversée par une caravane. L'accident s'est produit au début du passage sur voies à l'est de Cressier. Souffrant d'une forte commotion et d'une clavicule cassée, la jeune victime a été transportée à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel.

SUISSE ALÉMANIQUE

Routes sanglantes en Suisse alémanique

SAINT-GALL (ATS). — De très nombreux accidents de la circulation se sont produits dans le canton de Saint-Gall avec les départs en vacances. Une personne a été tuée, de nombreuses autres ont été grièvement blessées.

A Diepoldsau, c'est un jeune homme de 18 ans, Herbert Gawlitza, qui a perdu la vie alors qu'il débouchait avec son véhicule d'une route secondaire sur une route principale. Trois personnes ont été grièvement blessées dans cette collision et ont dû être transportées à l'hôpital.

Un enfant de deux ans, André Wermuth, de Gossau (Zh), a été happé par une voiture samedi soir dans sa commune de domicile. Projeté sur la chaussée, l'enfant a succombé à ses blessures peu de temps après son admission à l'hôpital.

Un passager d'une motocyclette âgé de 29 ans a été tué samedi soir dans un accident de la route. Dans un virage à gauche, la motocyclette a heurté la bordure de béton et a été projetée dans un ravin. Tandis que le conducteur s'en tirait avec des blessures, le passager, M. Gion Eggenberger, de Zurich, a été éjecté et projeté contre un arbre. Il a été tué sur le coup.

Un ressortissant turc de 27 ans, M. Hieran Oezkan, domicilié à Jestetten, a trouvé la mort samedi matin dans un accident de circulation qui s'est produit à Oberseglingen, près d'Eglisau (Zh). Sa voiture est sortie de la route dans un virage à gauche, a percuté le mur d'une maison et a été renvoyée sur la chaussée où elle s'est immobilisée sur le toit.

A la suite d'un accident entre un camion et une camionnette de livraison, à la hauteur d'un restauroute, les véhicules utilisant l'autoroute, avaient été détournés. Le chauffeur du camion M. Rolf-Heinrich Huebel, n'a probablement pas vu la signalisation et a continué sa route en direction de Zurich et dépassé une voiture roulant lentement. Son véhicule a traversé la berme centrale, a capoté sur la piste en direction de Berne et a pris feu. Le chauffeur du camion a été éjecté et mortellement blessé. A la suite de cet accident, la N 1 a été fermée à la circulation jusqu'à 22 heures.

3 morts et 3 blessés

MUHLEHORN (GL) (ATS). — Dimanche à 15 h 15, un grave accident de la circulation a fait trois morts et trois blessés graves sur la route du lac de Wahlen. Une voiture, conduite par Mme Julianna Linder, 47 ans, de Winterthour, circulait de Coire en direction de Zurich. Pour des raisons encore non déterminées, la voiture de Mme Linder a quitté la piste de droite de la chaussée et est entrée en collision avec une voiture circulant correctement en sens inverse, conduite par M. Fritz Hofer, 56 ans, de Goldach (SG).

Le choc fut si brutal que Mme Linder et M. Hofer ont été tués sur le coup. Un garçon qui accompagnait Mme Linder a également perdu la vie. Le mari de Mme Linder, l'épouse de M. Hofer et un garçon ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital de Glaris. Les deux véhicules sont complètement démolis. La circulation a dû être partiellement interrompue jusqu'à 17 h 15 sur la route du lac de Wahlen et de longs bouchons se sont formés.

Ne négligez pas vos
fausses dents
qui glissent
Votre prothèse dentaire qui glisse ou qui tombe vous gêne pour parler, manger, rire ou éternuer. Remédiez à ces ennuis. Votre dentier saupoudré de **Dentofix**, la poudre adhésive et agréable, aura une adhérence et une stabilité parfaites. **Dentofix** vous rendra confiant, assurera votre sécurité et contribuera à votre confort. **Dentofix** n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Fr. 2.85.

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE
PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

Hausse du taux
6 %
sur
carnets de dépôt
● Retraits: jusqu'à Fr. 20'000.— sans dénonciation
● Discrétion absolue garantie
Banque Procrédit
Av. Rousseau 5 Neuchâtel Ch. P. 20-246
Fribourg Lausanne Genève Neuchâtel Bienne La Chaux-de-Fonds Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne Soleure Lugano
Bilan Fr. 416'000'000.—
Tous nos placements en Suisse
fondée en 1912

Par suite d'incendie
GOBET - MEUBLES DE STYLE S.A.
Rue du Vieux-Pont 1 BULLE
organise du 2 au 16 juillet
UNE GRANDE VENTE
de
chambres à coucher : Louis XV - Louis XVI
salles à manger : Louis XV - Louis XVI - Régency
salons : Louis XV - Louis XVI
Rustique anglais grand confort
pièces isolées
AVEC RABAIS de 20 à 50 %
Pour tous renseignements, tél. (029) 2 90 25.

POUR TOUT SAVOIR

AUTOUR DU MONDE

Un fait majeur dans la Péninsule : le syndicalisme italien en crise

Par Patrick Meney de l'agence France-presse :

Le puissant syndicalisme italien n'échappe pas à la crise qui gagne le pays : réunies samedi pour définir des actions revendicatives communes, les trois grandes centrales ne se sont pas mises d'accord. Plus encore, à l'intérieur même des organisations sont nées des divergences.

En Italie, les syndicats étaient l'une des dernières institutions solides, capable de mobiliser quelque 7 millions de travailleurs. Face à un gouvernement affaibli, les syndicats italiens apparaissaient comme l'interlocuteur privilégié à l'heure des difficultés.

Fait extraordinaire dans l'histoire du syndicalisme, les trois grandes centrales, la C.G.I.L. (socialo-communiste), la C.I.S.L. (de tendance démocrate-chrétienne), et l'U.I.L. (socialiste) se sont regroupées dans une seule fédération unitaire.

PATIENTER

Conscients de la sitatuion précaire de l'Italie, mais aussi de l'Europe, les dirigeants des mouvements ouvriers pensent que l'heure n'est pas à la dureté. Ils savent que le patronat et le gouvernement ne lâcheront pas trop de lest. A la C.G.I.L., à la C.I.S.L. et à l'U.I.L., on a accepté finalement une certaine austérité, tout en réclamant bien sûr des aménagements, des allégements aux mesures de restrictions gouvernementales.

Mais, lorsque les responsables syndicaux se sont résentés devant les assemblées des travailleurs, comme à Rome ou à Turin, jeudi dernier, ils ont été contestés : « Vous êtes trop mous », accuse la base, une base habituée à avoir gain de cause et qui ne comprend pas pourquoi aujourd'hui la fédération n'a pas obtenu une réduction des taxes et des impôts.

C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L. se sont donc retrouvées samedi à Rome, pour un « sommet ». Cette fois l'unité s'est rompue, les divergences ont refait surface, à l'image de celles qui déchirent les partis politiques. La presse italienne de dimanche estime : « Le mouvement syndical italien vit l'un des moments les plus difficiles de son histoire ».

Effectivement, les discussions de samedi qui se sont prolongées tard dans la nuit ne se sont pas soldées par un accord. Tout le problème tourne autour des moyens d'action à adopter. A la C.G.I.L. on estime qu'un affrontement direct avec le gouvernement n'est pas opportun. A la C.I.S.L. certains aimeraient déclencher cette grève générale que réclament les « gauchistes » de la base et à l'U.I.L. on serait plutôt pour l'élaboration d'une liste de mesures sociales à présenter au gouvernement.

Les syndicats qui se retrouveront aujourd'hui, voudraient plutôt préparer durant l'été le « programme de réjouissance » de l'automne. En septembre, ils veulent mobiliser les travailleurs par des actions unitaires autour d'un vaste programme pour « imposer au gouvernement un changement politique, économique et social ».

Washington : nouveaux détails sur la libération des otages

WASHINGTON (ATS). — C'est la ruse et le sang-froid qui ont permis dimanche matin la libération des sept otages détenus depuis jeudi dernier dans une cellule du sous-sol de la cour fédérale de Washington par deux repris de justice armés qui ainsi que nous le relatons par ailleurs se sont finalement rendus.

Aux journalistes, le juge Hart a expliqué dans quelles conditions s'était déroulée la libération des sept otages. Selon lui, les deux forcenés étaient en conversation téléphonique avec l'extérieur et parlaient d'un poste situé à l'opposé de la cellule où se trouvaient les otages. Ces derniers, à l aide d'une clé qui leur avait été passée dans un mouchoir en papier en même temps que des vivres profitèrent de cet instant pour sortir du réduit.

Sur la façon dont la clé avait pu parvenir aux otages, le chef de la police a donné de son côté d'autres précisions. L'évasion, a-t-il dit, a pris forme dimanche à la suite d'une conversation de l'un des otages par téléphone avec les négociateurs du ministère de la justice. L'otage, a poursuivi le policier, demanda des serviettes pour une femme laissant entendre qu'une clé pourrait être glissée à l'intérieur. Ce qui fut fait.

Toujours selon le chef de la police, l'otage, une fois la clé en main, insista pour que les deux hommes reprennent au téléphone les négociations au point où elles en étaient restées. C'est Jones qui prit le téléphone pendant que Gorham s'endormait. Les otages purent alors prendre la fuite.

IMPRUDENTS

Après leur libération, les otages ont raconté que leurs gardiens étaient très imprudents avec leurs armes et qu'à plusieurs reprises ils auraient pu s'en saisir. Un des otages a même ajouté qu'il lui aurait été « très facile de prendre un pistolet traînant sur une table et de les tuer tous les deux ». « Mais, je ne peux pas tuer », a-t-il aussitôt ajouté.

Le même otage a encore indiqué qu'un accord avait été passé dès jeudi avec les deux forcenés : les femmes seraient bien traitées et en échange les détenus s'engageaient à ne pas chercher à s'échapper.

NOTRE FEUILLETON 20

C'ÉTAIT EN AUTOMNE

par HÉLÈNE SIMART

Elle se sentit rougir. Il avait raison. Emporté par son ressentiment, avec son esprit matérialiste, jamais Michel n'aurait accepté une dénégation pure et simple. Il aurait exigé des preuves, des explications solides, ne se serait pas contenté de paroles.

Honnêtement, elle tenta de défendre Michel.

— Mettez-vous à sa place. Il faut avouer que la vérité est difficile à croire.

— Vous l'avez bien admise.

— Moi, ce n'est pas pareille. Je suis une femme.

— Une femme sensible, intelligente et intuitive. Une jolie femme, aussi.

Le compliment la hérissa.

— J'en reviens à ma première suggestion, reprit-elle avec une sécheresse voulue. Au fil des générations, un de vos ancêtres s'est démuni de ce tableau, après en avoir fait exécuter une copie fidèle. Votre expert a fort bien pu s'y tromper.

— Dans ce cas, pourquoi pas le vôtre ?

— Non, Lancelin est le meilleur de tous et le plus apprécié. Il a été formel.

— Aucun Vogel n'aurait vendu le Rembrandt sans en avertir la famille, murmura Jorg, comme pour lui-même. C'est une inadmissible tromperie. Et puis, tôt ou tard, cela aurait fini par se savoir...

Pendant quelques minutes, ils cheminèrent en silence, chacun plongé dans ses pensées.

Qui avait pu, à l'insu de Jorg, exécuter ce tour de passe-passe ? La toile, une fort belle imitation, d'après Lancelin, indiquait la préméditation.

Traîtreusement, la mer avait rampé ; ses remous, assagis, venaient racler le sable sous leurs pas. Le vent gommait les traces. Capricieux, il enveloppa Carole d'un tourbillon câlin, éparpilla sa chevelure qui voila le visage d'une fine résille brune. Rayé, son teint laiteux prit l'apparence d'un marbre, dont il avait la pureté. Une mouette s'abattit près d'eux. Une autre se balançait à la pointe d'une vague. La main qui délivra son visage déclencha chez Carole une sorte de révolte. Des doutes l'assaillirent. N'était-elle pas en train de se laisser prendre au piège ? Une diabolique mise en scène... Michel devait avoir raison, avec son solide bon sens. Un être capable de tromper une infirme, capable de lui parler d'amour avec un air de haine, n'était qu'un fourbe, un hypocrite, un lâche, ne reculant devant aucun blasphème. De quelle maléfique séduction cet homme était-il doué ?

Elle eut un recul frissonnant et son regard traduisit son mépris d'une façon si éloquente qu'il ne pouvait pas l'ignorer.

A nouveau immobilisés, ils s'affrontèrent. Un duel sans épée.

Il avait suivi la progression de ses pensées.

— Vous avez des doutes ?

Le ton railleur fouetta son amour-propre.

— Je ne pensais pas au Rembrandt.

L'avait-il aperçue, dans la fente de la porte ? Avait-il identifié le craquement qui, détournant un instant l'attention de Manuela, avait permis à Nadège de s'enfuir ? La traînée d'un parfum... Un reflet blond qui subsiste au cœur des ténèbres... Elle l'avait aidé à tricher, était devenue sa complice.

« Ce n'est pas pour lui, mais pour elle, la malheureuse aveugle, que j'ai agi ainsi... Lui, méritait cent fois l'humiliation ! »

— Alors, à quoi pensiez-vous ?

— A une scène odieuse à laquelle j'ai assisté par hasard, cette nuit...

A première vue, la physionomie de Jorg semblait impénétrable. Hermétique. Carole découvrait soudain qu'elle possédait un code. Il suffisait d'en comprendre le secret. Un imperceptible frémissement des muscles, sur la joue. Une lueur pareille à de l'acier bleui, au fond des yeux. Un simple battement de paupières modifiait totalement l'expression du visage. Dans la clarté sans concession du matin, la chevelure révélait sa vraie teinte. Elle le couronnait de lumière. Un mauvais ange.

En cet instant, qu'exprimait-il, ce regard gris pointillé de jade ? Elle hésitait entre plusieurs sentiments.

— Si je comprends bien, vous m'avez espionné ?

Le vent chiffonnait les derniers lambeaux de nuages, les émiettait sur la mer qui se poudrait d'écume, avec le parafe clair des oiseaux.

— Un bruit m'a réveillée. J'ai cru bon d'entrouvrir ma porte.

— Vous auriez pu la refermer plus tôt.

Le reproche était juste et elle l'accepta en punition. Soudain, il se mit à rire. D'une voix mordante, il commenta :

— Une scène odieuse !... Voilà bien un langage de femme !

— Trouvez-vous un terme qui convienne davantage ?

Le rire de Jorg cassa net.

— D'après vous, ma conduite est méprisable, n'est-ce pas ? Je ne devrais pas, même en intention, trahir le serment de fidélité par le mariage ? C'est bien là votre pensée ?

— Oui, répondit-elle étourdiment. On ne renie pas ses engagements quoi qu'il arrive !

— En poussant votre raisonnement à l'extrême et puisque vous êtes au courant des circonstances, n'ayons pas peur des mots, vous me prenez pour un monstre ?

— Sans aller jusque là, vous n'êtes certes pas un saint !

Où voulait-il en venir ? Il avait une curieuse façon de la pousser à bout.

Brusquement, il se calma. A nouveau, ses yeux reflétèrent une buée grise qui leur donnait l'éclat des larmes. Il avait baissé la tête, traçait un dessin rond, de la pointe de son soulier.

— Ni ange ni démon, dit-il. Je ne suis qu'un homme...

L'eau effaça le dessin. Il releva la tête et elle devina une immense détresse dont elle comprit confusément le sens. Il souffrait dans son orgueil d'être un homme comme les autres. L'aveu avait dû lui coûter.

D'un geste presque fraternel, il lui prit le bras et elle ne chercha pas à se dégager. Leurs pas s'accordaient. La mer buvait leurs empreintes. Jorg s'absorba dans une profonde rêverie. C'est volontairement qu'il restait enfermé dans la cage sans barreaux des prisonniers d'honneur. Une hautaine réclusion. Une geôle à l'échelle de la faute, avec ses parois d'ombre et sa monacale nudité. A l'image de l'aveugle dont il était devenu l'esclave à la fois soumis et révolté. Muré dans son intransigeance, quoi qu'il arrive, il lui resterait fidèle. Une austérité de janséniste. Trois ans auparavant il avait été séduit par cette fille du soleil, à la fois enfantine et voluptueuse, lui, le nordique taciturne et distant. Une passion jaillissante comme une source de feu. Brève rencontre. Lui qui croyait à l'union des âmes !... Dérision ! Ainsi, il n'était attaché qu'à l'aspect périssable des choses, et son amour n'avait pas résisté à l'épreuve ! Lucidement, sans indulgence, il s'était jugé. Un verdict sans appel : il se méprisait. Personne ne pouvait le mépriser davantage.

Le feu avait tout saccagé. Non seulement la beauté rayonnante de Manuela, mais leur entente. Il n'en restait plus rien, qu'un petit tas de cendre. Depuis, ce jour fatal, Jorg ne l'avait plus touchée. Etait-ce sa faute, si désormais, elle ne lui inspirait plus qu'une insurmontable horreur ?

A la faveur de cette tragédie, il s'était senti rapetissé. Lui, qui se croyait noble et fort, s'était découvert faible et sans honneur. Qui lui rendrait son estime perdue ? Ses yeux fuyaient les miroirs. Le visage d'un traître...

Manuela... Son corps avait flambé comme une torche, les brûlures l'avaient gainée une fois pour toutes d'une hideuse tunique de sorcière en peau de reptile.

Corps et âmes... C'est ce qu'il avait cru. Pour lui, l'apparence physique n'était que la face d'ombre de l'amour. Une erreur qu'il payait très cher aujourd'hui.

(A suivre)

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

LA GAUCHE PORTUGAISE ACCUEILLE AVEC FAVEUR LE CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

LISBONNE (AFP-Reuter-DPA). — La conclusion que l'on peut tirer de l'issue trouvée samedi soir à la crise ministérielle portugaise est que le mouvement des forces armées, interviendra désormais d'une façon directe dans la direction des affaires du pays. Jusqu'à présent, il apparaissait uniquement comme un arbitre, juge de l'application faite de son programme par le gouvernement provisoire civil. Son influence se faisait cependant nettement sentir au second degré, ne serait-ce qu'au sein du Conseil d'Etat, où il est largement représenté. Les forces armées contrôlaient et surveillaient ce gouvernement, mais elles avaient aussi pris ou laissé prendre des décisions, en dehors du gouvernement, dont certaines avaient été la source de conflits entre ce gouvernement et les militaires. On peut citer au moins trois de ces mesures : d'abord la décision de laisser l'ex-président Thomaz et l'ancien premier ministre Caetano partir pour le Brésil. Ensuite, la création de la commission pour contrôler la presse, la radio, la télévision et les spectacles. Enfin, la nomination d'un ancien ministre du gouvernement Caetano, comme représentant du Portugal à l'ONU. En ces trois occasions, les partis politiques, surtout socialiste et communiste, avaient protesté, bien que leurs ministres soient restés dans le gouvernement de coalition.

A GAUCHE

La nomination du colonel Gonçalves officier absolument inconnu jusqu'à samedi soir, a été accueillie favorablement dans les milieux de gauche. « Il n'y a aucune raison pour que le parti communiste ne soit pas satisfait de la solution trouvée à la crise ministérielle par la nomination du colonel Vasco Gonçalves », a déclaré un responsable de ce parti, en soulignant que son parti « reste confiant dans la poursuite du processus de démocratisation engagé le 25 avril ». Rappelons que, jusqu'à présent, les partis de gauche ont toujours affirmé leur ferme attachement au programme du Mouvement des forces armées, qui constitue pour eux la garantie du processus de démocratisation dans l'attente des élections légisaltives.

Le « leader » du mouvement démocratique, M. de Moura, s'est également déclaré satisfait de la nomination d'un militaire au poste de premier ministre et n'a pas caché que la nomination du colonel Gonçalves lui paraissait à cet égard bien plus satisfaisante que celle du lieutenant-colonel Miguel, personnalité liée au général Spinola et ne faisant pas partie du mouvement des forces armées.

Le problème est désormais de savoir ce que sera le nouveau gouvernement provisoire dont la composition sera connue au début de la semaine prochaine. On estime généralement que la coalition qui formait l'ancien cabinet sera maintenue (parti communiste, parti socialiste, parti populaire démocratique et mouvement démocratique portugais).

On ne peut encore se faire une idée exacte de l'orientation du futur gouvernement provisoire, sa composition n'étant pas connue. Toutefois, il semble que l'on s'oriente vers un gouvernement centriste appuyé sur la gauche et non pas, comme certains le pensaient, vers un glissement à droite.

Nouveau protège-soleil dans les docks de Lisbonne : un chapeau de gendarme à l'enseigne du journal du P.C. portugais. (Téléphoto AP)

Les otages de Washington sains et saufs

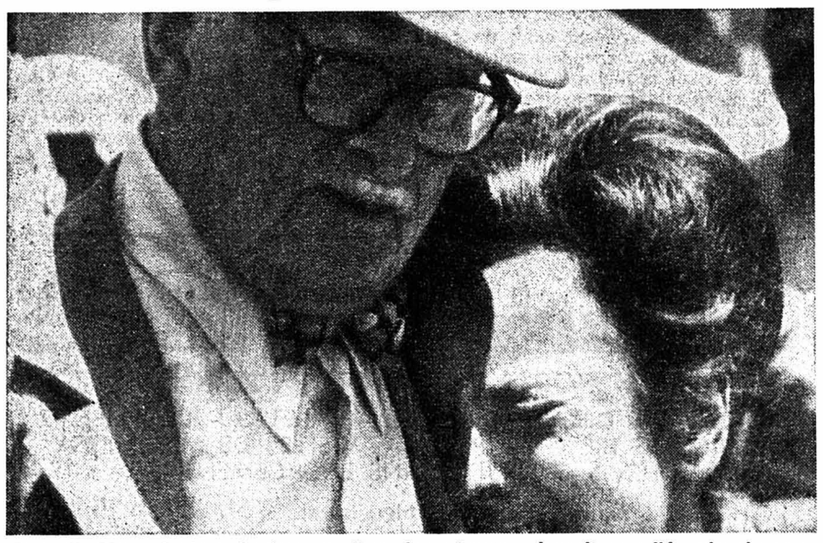

Samedi, Mme Graber, la femme d'un des otages, pleurait sur l'épaule du procureur. Pour elle, le drame est fini.

(Téléphoto AP)

WASHINGTON, (AP). — Les otages que gardaient depuis jeudi, deux détenus armés au tribunal de district ont été libérés sains et saufs, a annoncé le juge Hart.

Les deux détenus, Franz Gorham et Robert Jones, barricadés dans le quartier des cellules, situé dans le sous-sol du tribunal, se sont rendus dimanche soir.

Les sept otages ont été libérés ainsi qu'une détenue, qui était également gardée par les deux hommes.

Comme preuve « de leur bonne foi », les deux forcenés avaient relâché samedi matin 14 détenus qui se trouvaient avec eux dans le sous-sol de l'immeuble de la Cour fédérale de Washington.

Les détenus, menottes aux mains, ont été embarqués dans trois voitures et emmenés ailleurs. Ils attendaient de se présenter devant le juge jeudi au moment où Robert Jones et Frank Gorham, les deux auteurs du « rapt » d'otages, ont perpétré leur coup.

Jones et Gorham devaient comparaître jeudi à la suite de leur participation à une mutinerie avortée à la prison du district de Columbia en 1972.

La guerre continue au Mozambique

Les combats se sont poursuivis durant le week-end autour de Morrumbala, petite localité du Frélimo (Front de libération du Mozambique), apprend-on de bonne source à Lourenzo-Marques.

L'évacuation de la population de la région, au début de l'attaque du Frélimo, s'est encore intensifiée. Un centre d'accueil pouvant contenir des centaines de réfugiés a été installé dans la ville côtière de Quelimane, à 300 kilomètres au nord-est de Beira. Pour l'instant, l'armée portugaise continue à faire le silence sur la situation dans le district de Morrumbala se bornant à démentir des informations selon laquelle la localité serait tombée aux mains des guerilleros.

On apprenait de bonne source samedi soir que les femmes et les enfants des fermiers installés dans la région, à une quarantaine de kilomètres de la frontière du Malawi, avaient été évacués.

Le Frélimo ne s'est pas contenté d'accentuer sa pression sur la région de Morrumbala. Au moins cinq attaques sérieuses ont été lancées au cours des dernières 24 heures par des groupes de guerilleros, comptant jusqu'à une vingtaine d'hommes, dans le district du Zambèze et dans le district de Tete.

Par ailleurs les forces armées portugaises ont été mises en état d'alerte dans la région de Vila-Pery au Mozambique, à la suite de rapports signalant la présence aux abords de cette ville, située à mi-chemin entre Beira et la frontière rhodésienne, de « troupes non identifiées ».

Un 14 juillet « new - look »

PARIS (AFP). — Pour la première fois depuis le 14 juillet 1945 la traditionnelle parade militaire de la Fête nationale à Paris s'est déroulée de la place de la Bastille à la place de la République.

C'est le président de la République, voulant rendre à la revue son caractère d'événement populaire et lui conserver son aspect historique qui avait choisi ce nouvel itinéraire. Les Parisiens aussi nombreux que sur les Champs-Elysées semblent avoir apprécié cette nouvelle formule.

Pour des raisons d'économie en cette période de crise énergétique, aucun bruit d'engin motorisé n'est venu troubler les musiques des treize orchestres militaires échelonnées le long du parcours. Les 13.046 soldats ont défilé devant le président de la République, debout, après que celui-ci, vêtu d'un costume bleu-vert eut déposé une gerbe de roses au pied de la Colonne de juillet. A la demande du chef de l'Etat, la « Marseillaise » qui retentissait ensuite était exécutée plus lentement.

Les polytechniciens ouvraient la marche, suivis des élèves officiers des trois armes, les troupes ensuite, très applaudi le personnel féminin des armées avant que la Légion au pas « lent » ne clôture cette démonstration survolée par des biréacteurs au sillage tricolore.

LUI-MÊME

Le président Giscard d'Estaing avait choisi lui-même, avec trois chefs de musique, les airs militaires joués par treize orchestres et fanfares, réunissant 800 musiciens répartis sur le parcours. En sortant de l'Elysée vendredi, les trois chefs de musique ont déclaré que le président de la République « préfère les marches majestueuses et lentes. (Son choix) est excellent « et comprend « beaucoup de musique empire ».

« Je suis très satisfait, c'était exactement le défilé que je voulais », a déclaré M. Giscard d'Estaing au cours de la réception traditionnelle offerte dans les jardins de l'Elysée dans l'après-midi, et animée par un groupe de musiciens alsaciens « Les joyeux vignerons » de Dambach (Haut-Rhin).

Au nombre des 1300 invités, le sénateur communiste Jacques Duclos a été particulièrement remarqué. Le parlementaire a précisé qu'il ne s'était pas rendu à l'Elysée depuis la présidence de René Coty.

Bavardant quelques instants avec le chef de l'Etat, M. Edgar Faure, président de l'assemblée nationale, lui a confié : « Je trouve qu'avec vous la France est réconciliée d'une manière profonde. Pour la première fois, le président est le réconciliateur ».

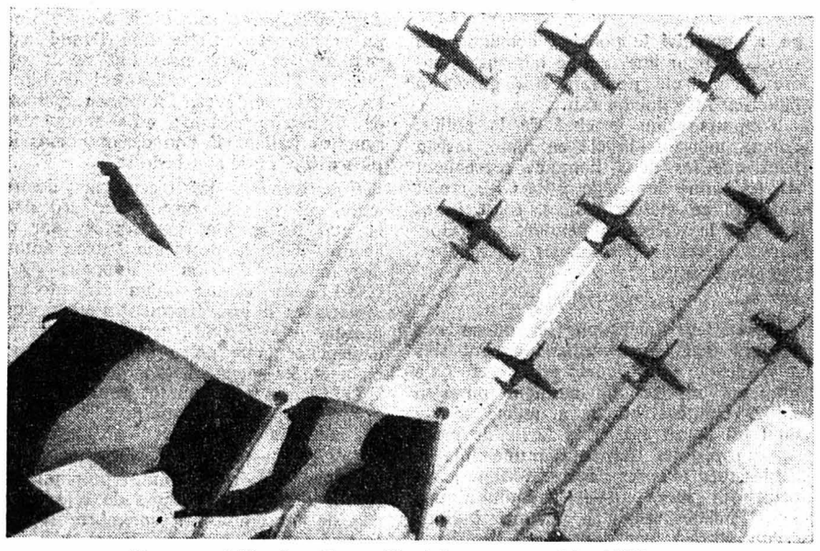

Une escadrille de « Fouga Magister » a ouvert le défilé.

(Téléphoto AP)

Rumeurs au sujet de l'affaire palestinienne

JÉRUSALEM (AP). — Le gouvernement israélien va faire une nouvelle proposition sur la prochaine étape de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, et sur une participation palestinienne aux négociations, déclarait-on dimanche de source gouvernementale.

Le ministre des affaires étrangères M. Yigal Allon se rendra aux Etats-Unis à la fin du mois et pourrait être porteur d'une « proposition gouvernementale modifiée » concernant la question palestinienne.

M. Rabin s'est déclaré « perplexe » devant une information du journal « Haaretz » (indépendant, habituellement bien informé) selon laquelle le gouvernement réviserait sa politique à l'égard des Palestiniens et reconnaîtrait ces derniers en tant que nation distincte. M. Rabin a déclaré que les Israéliens qui réclament une plus grande souplesse au sujet du problème palestinien «ajoutent à la confusion et incitent à des pressions extérieures».

Samedi, le ministre de l'information M. Yariv avait déclaré que le gouvernement négocierait avec l'O.L.P. si cette dernière reconnaissait l'Etat d'Israël et cessait ses attaques terroristes.

Mais, il a réaffirmé que l'avenir de la Cisjordanie sera traité dans des pourparlers entre Jérusalem et Amman.

Par ailleurs, vingt et une personnalités israéliennes, notamment le maire de Tel-Aviv, six parlementaires et le doyen de la faculté de droit de Tel-Aviv, ont rédigé une pétition demandant que le gouvernement et les Palestiniens « parviennent à un arrangement afin de réaliser la coexistence dans la paix ».

Les partenaires de M. Rabin dans la coalition gouvernementale, les libéraux ont également demandé que le gouvernement ouvre des négociations avec la Jordanie et « les autres entités palestiniennes » sur le règlement de la question palestinienne.

Au Caire, le journal « Al-Akhbar » écrivait dimanche que des contacts entre les Etats-Unis et les Palestiniens vont se nouer à un niveau élevé prochainement, dans le cadre des efforts de Washington pour faire démarrer la conférence de Genève.

Chou En-lai : crise cardiaque

PÉKIN (AFP). — Le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, a récemment été victime d'une crise cardiaque qui explique son actuelle hospitalisation, apprend-on de bonne source dans les milieux diplomatiques de Pékin.

Cette indication a été donnée aux membres d'une délégation canadienne en visite en Chine par des officiels chinois qui n'ont cependant pas précisé la date à laquelle le premier ministre Chou En-lai a été atteint par cette attaque ni le degré de gravité du mal.

Il s'agit de la première information fournie de source officielle sur la nature de la maladie dont souffre le premier ministre chinois et qui l'a contraint à considérablement réduire depuis le début du mois de mai le rythme de ses activités.

Des rumeurs avaient, au cours des derniers jours dans les milieux diplomatiques de Pékin, évoqué la possibilité d'une crise cardiaque mais aucune déclaration de source chinoise n'était venue les confirmer.

Interrogé au début de la semaine dernière sur ces rumeurs un porte-parole du département de l'information du ministère chinois des affaires étrangères ne les avait pas démenties se contentant de répondre : « Nous n'avons rien à vous dire à ce sujet ».

Après avoir été reçu le 5 juillet par M. Chou En-lai dans un hôpital de Pékin, le sénateur américain Jackson avait déclaré à la presse que le premier ministre avait « visiblement été malade » mais qu'il lui avait paru « en bonne voie de rétablissement ».

Les officiels chinois ne précisent pas à quelle date, M. Chou En-lai a été victime de cette crise mais il semble probable qu'elle se soit produite vers la fin du mois de juin ou le début du mois de juillet.

On a en effet indiqué de source diplomatique à Pékin que des officiels chinois avaient laissé entendre au sénateur Jackson dans les premiers jours de son séjour à Pékin qu'il ne lui serait pas possible d'être reçu par M. Chou En-lai. Le sénateur Jackson était arrivé à Pékin le 1er juillet.

L'Everest sans masque à oxygène

GENEVE. — Composée de dix chamoniards, huit guides, un médecin et un cinéaste, la première expédition officielle française organisée pour la conquête du Mont-Everest a quitté samedi Genève pour la nouvelle-Delhi, puis Katmandou d'où elle entreprendra une marche d'approche de trois semaines avant d'établir son camp de base à 5.400 mètres.

Dirigés par Gérard Devouassoux, l'expédition établira ensuite sept camps successifs avant d'arriver au sommet du Mont-Everest (8.840 mètres) entre le 15 et le 30 octobre en ouvrant une voie nouvelle par l'arête ouest. Vingt sherpas et 350 porteurs se joindront à l'expédition à Katmandou.

De nombreux tests physiologiques et cliniques ainsi que des observations météorologiques, géologiques et biologiques seront faits pendant l'ascension. L'équipe de Chamonix se propose notamment d'atteindre pour la première fois le sommet sans l'aide de masques à oxygène. Autre première pour le Mont-Everest : l'expédition tentera la première transmission en direct par radio à destination du camp de base d'électrocardiogrammes réalisés sur les alpinistes pendant l'ascension. Des essais ont déjà été réalisés à ce propos pendant l'entraînement de l'expédition dans le massif du Mont-Blanc. 34 ans est l'âge moyen des dix membres de l'expédition qui disposera de 13 tonnes de matériel réparti en caisses de 30 kilos pour le portage.

L'expédition sera de retour en France à la fin novembre. Elle est patronnée par le secrétaire d'Etat français chargé de la jeunesse des sports et des loisirs et elle est notamment parrainée par Maurice Herzog.

Après un an

LE CAIRE (AP). — Les huit terroristes de « Septembre noir » qui ont assassiné trois diplomates l'an dernier à Khartoum sont actuellement détenus au Caire sous un régime lâche de résidence surveillée, en attendant d'être transférés dans un autre pays arabe, déclare-t-on au ministère egyptien de l'intérieur.

Un porte-parole de l'O.L.P. a déclaré, pour sa part, que les membres du commando de Khartoum ne sont pas en prison. Ils sont « sous la garde de l'Egypte en attendant que nous décidions de la marche à suivre. Ils ont été remis à nous, pas à l'Egypte », a-t-il dit.

De « Saliout » à « Soyouz »

MOSCOU (AP). — Au neuvième jour de leur mission spatiale, les cosmonautes soviétiques Popovitch et Artyoukhine sont passés dimanche du laboratoire « Saliout 3 » à leur véhicule « Soyouz 14 »pour « améliorer encore » les commandes manuelles de ce dernier qui est amarré à la station orbitale.

L'agence Tass a déclaré que les deux hommes se portent bien et que le vol continue.

A bord du vaisseau « Soyouz », les cosmonautes ont vérifié « de nouveaux instruments pour l'orientation solaire et planétaire », et se sont livrés à des mesures pour « s'assurer avec plus de précision » de l'efficacité des systèmes d'orientation du vaisseau.

Contrairement aux autres bulletins, la dépêche publiée par Tass ne mentionne pas que les appareils du laboratoire spatial « fonctionnent normalement ».

UN FAIT PAR JOUR

L'INCONNUE

Depuis le petit matin où sombra l'ancien régime, il avait poussé au Portugal de curieuses fleurs des champs. Ce pays qui avait été aussi celui de Salazar et de Caetano, souffrit soudain d'acné politique. En quelques mois, 54 partis se lancèrent dans la bataille pour le pouvoir. C'était beaucoup. C'était trop. Certes, la liberté, à force de jouer à la coquette finit toujours par avoir un goût d'alcool. Et c'est justement pour contrôler cette ivresse, que Spinola a changé de gouvernement. Et par conséquent de style.

Certains, un peu trop sévères, accusèrent dès le mois de mai Spinola, de « se mettre au lit avec les rouges ». C'était très probablement faux. Et surtout, dans le contexte politique, ce n'était pas le problème du moment. Il ne faut pas oublier qu'il y a, à Lisbonne, non pas un, mais trois pouvoirs. Trois pouvoirs pouvant devenir trois ennemis. Il y a cette junte présidée par Spinola. Il y a le Mouvement des officiers qui, lui, est directement à l'origine du putsch. Et puis aussi, les masses populaires qui, au bout d'un demi-siècle, ont retrouvé leurs drapeaux d'autrefois. Il est possible que Spinola ait, à l'origine, minimisé les difficultés du pilotage. Dire que la dictature était abolie, c'était merveilleux et facile. C'est toujours beau une libération. Mais après ? Après, il y avait le reste. C'est-à-dire l'essentiel. C'est-à-dire un nouveau régime, un autre Etat à construire. Et un peuple à vêtir de neuf.

Palma Carlos avait la sympathie du chef de l'Etat. Ce n'était pas suffisant pour réussir. Palma Carlos était habile. Pas assez pour dominer. Il avait l'habitude des couloirs politiques. Le Mouvement des forces armées se jure encore de ne pas y mettre les pieds. Palma Carlos avait été pour les observateurs de la politique portugaise « l'homme tranquille de l'opposition à Salazar ». Pour certains officiers, ce n'était pas un compliment. En fait, certains plus nombreux qu'on ne le croit, ont eu l'impression qu'avec Palma Carlos, pourtant ardent partisan des libertés politiques, le Portugal avait un pied dans l'avenir et un autre dans le passé. Adversaire de la politique de Salazar Palma Carlos n'en fut pas la victime. Et s'il combattit la dictature, il y vécut sans beaucoup de problèmes. Voilà qui ne faisait pas l'affaire de certains. Et voilà peut-être le premier échec de Spinola. Car, ce colonel qui va maintenant régner, ne représente pas forcément un succès pour le général. Il s'en faut peut-être de beaucoup.

Terrain mouvant, incertain, et où l'on peut trébucher à chaque pas : c'est encore cela le Portugal d'aujourd'hui. Palma Carlos a été évincé parce qu'il voulait, trop vite, faire du Portugal un pays tout à fait comme les autres. Et parce que le Mouvement des officiers, celui des « capitaines » où les progressistes sont en majorité se méfie de la foule. Palma Carlos a été évincé parce qu'il ne voulait pas faire le type de révolution dont avaient rêvé ceux qui, un jour d'avril, marchèrent sur le palais de Bélém. Et puis, Palma Carlos était un civil. C'est une tare, à un certain niveau dans ce Portugal encore au berceau... Le mouvement des « capitaines » veille sur sa gauche et se méfie de sa droite.

Certains s'effraient qu'Alvaro Cunhal, chef du P.C., ait pu fêter comme un roi son 59me anniversaire dans les palais du gouvernement. D'autres craignent que Spinola fasse un peu trop attendre son cadeau de noces à l'Afrique portugaise. Mais le « général blanc au cœur de noir », comme l'appellent ses partisans a-t-il bien sorti tous ses petits secrets de sa boîte à malices ? Certains en doutent un peu. Soit qu'ils le suivent avec passion. Civils ou militaires. Soit qu'ils le surveillent. Civils et militaires aussi. L'été portugais ressemble au juillet égyptien. Derrière Neguib, se dissimulait le képi de Nasser. Pour Spinola aussi, le plus dur est pour demain.

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Le choléra au Portugal

LISBONNE (AFP). — Quatre cent quarante-trois cas de choléra dont dix mortels ont été enregistrés au Portugal depuis la fin du mois d'avril — début de l'épidémie — jusqu'au 12 juillet, annonce une note de la direction générale de la santé. Entre le 5 et le 12 juillet, septante-cinq cas ont été enregistrés dont un mortel.

La bataille de la pilule

LONDRES, (AFP). — Les médecins des hôpitaux britanniques ont décidé au cours du week-end, lors du congrès de leur syndicat, de ne plus délivrer gratuitement de contraceptifs tant que leurs honoraires qui sont versés par l'Etat, ne seront pas augmentés.

Depuis le 1er avril dernier, toute femme, quel que soit son âge, pouvait consulter, dans le cadre du service national de santé un médecin d'hôpital et se faire prescrire la pilule ou tout autre moyen contraceptif.

Mort de la dame de Sark

SARK (isles de la manche), 14 juillet (AP). — La dame de Sark, souveraine depuis 47 ans du dernier territoire féodal d'Europe, est morte dimanche à l'âge de 90 ans.

Dame Sibyl Mary Hathaway régnait sur la petite île de la Manche depuis la mort de son père, le seigneur de Sark, en 1927. La famille règne sur Sark, la plus ancienne et la plus petite dépendance de la couronne britannique, depuis que la reine Elisabeth 1re en fit don en 1563 à Hélier de Carteret, le premier seigneur, et lui demanda de peupler l'île.

Libération de détenus politiques en Turquie

ISTANBUL, (AP). — Plusieurs centaines d'intellectuels turcs arrêtés lors des mesures prises par les militaires contre la gauche ces dernières années ont été libérés.

La cour constitutionnelle, a, rétabli la semaine dernière une clause de l'amnistie générale votée en mai, et faisant bénéficier de l'amnistie plus de 2.000 détenus politiques.

La grogne des paysans français

Le monde paysan français connait une fin de semaine agitée. En effet, répondant à l'appel de leurs fédérations, des milliers d'agriculteurs ont manifesté leur mécontentement devant la chute des prix à la production en organisant diverses manifestations dans plusieurs régions. Celles-ci ont revêtu divers aspects mais se sont toutes déroulées sans incident et ont pris fin après l'établissement de contacts avec les autorités locales.

Dans la presse italienne

MILAN. — La maison d'éditions du « Corriere della sera », le quotidien de Milan le plus important d'Italie, a été rachetée aux deux tiers par l'éditeur Rizzoli pour le compte de M. Cefis, « patron » du groupe Montedison qui contrôle déjà « la Gazzetta del popolo » de Turin. « Il Messaggero » de Rome, « Secolo XIX » de Gênes, « la Sicilia » de Catane, ainsi que l'hebdomadaire « Tempo » et le quotidien « Il Giornale ».

PROCHE-ORIENT

Drogue : le châtiment en Iran

TÉHÉRAN (AP) — Un total de 239 trafiquants de drogue, ont été exécutés en Iran en deux ans et demi, a annoncé le gouvernement, selon lequel le trafic a été réduit de moitié.

ASIE

L'inflation en Inde

NEW-DELHI, (reuter). — Les prix alimentaires de gros ont augmenté de 26 % par rapport à l'année dernière, indique-t-on officiellement à New-Delhi. Le taux général d'inflation a été de 29 %.

J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 162 (14 pages) UN NUMÉRO 50 c. Mardi 16 juillet 1974

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Football: tous les transferts

Page 8

L'ARMÉE PREND LE POUVOIR A CHYPRE

Incertitude sur le sort de Mgr Makarios

CHYPRE (Reuter). — Les chars de la garde nationale cypriote se sont emparés lundi de Nicosie, la capitale de l'île. Plusieurs heures après leur putsch, on entendait encore des fusillades nourries, mais les forces armées semblaient contrôler les principaux points stratégiques.

Les combats ont commencé dans les faubourgs de Nicosie. Deux heures plus tard, la station de radio cypriote tombait aux mains des forces armées et commençait à diffuser des messages demandant aux partisans de Mgr Makarios dont on annonçait la mort, de déposer les armes et informant la population de la mise en vigueur du couvre-feu.

En fin d'après-midi, on ne possédait encore aucune information sur les circonstances dans lesquelles l'archevêque aurait trouvé la mort. Le quartier général de l'ONU a, en tout cas, démenti que l'archevêque aurait pu trouver refuge à son Q.G.

Par ailleurs une « radio cypre libre » émettant de Paphos, sur le côté sud de l'île et captée à Jérusalem déclarait encore plusieurs heures après le putsch que les chefs du coup d'Etat militaire à Chypre avaient menti et que Mgr Makarios était toujours en vie.

Le « speaker », qui parlait avec animation, a déclaré que l'armée avait occupé la radio de Nicosie et « disait des mensonges ». Dès les premières heures de la matinée, le palais présidentiel avait été assiégé par au moins une dizaine de chars et selon des témoins oculaires, il était en flammes.

Toutes les communications internationales ont été coupées. Les informations parvenant à la capitale indiquent que de violents combats se poursuivaient encore hier après-midi autour du poste de police de Limassol, deuxième ville de l'île sur la côte sud-ouest, ainsi qu'à Famagouste et Larnaca.

La force principale qui s'oppose à la garde nationale est la force de police de réserve tactique, spécialement mise sur pied pour combattre les maquisards de l'organisation Eoka-B formée par le général Grivas pour lutter en faveur de l'Enosis, le rattachement de l'île à la Grèce.

La radio de Chypre n'a fait aucune mention de l'Enosis, indiquant seulement que le coup d'Etat était l'œuvre du peuple cypriote grec.

(Lire également en dernière page)

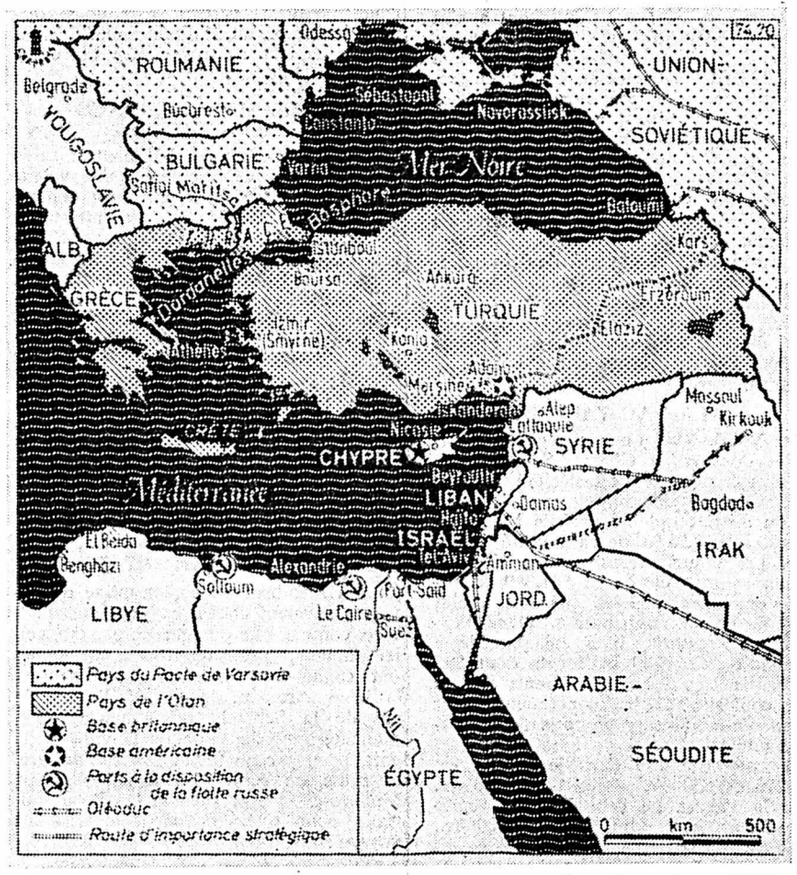

L'île de Chypre se trouve à un point particulièrement névralgique de la Méditerranée orientale.

Archevêque politicien et contesté

PARIS (AFP). — Mgr Makarios est né le 13 août 1913 à Panaghia, district de Paphos (Chypre). Issu d'une famille paysanne, Michel Mouskos pour l'état civil, a suivi des études de théologie aux universités d'Athènes et de Boston.

Ordonné diacre en 1938, et prêtre en 1946, il est évêque de Kittium de 1948 à 1950. Il dirige en même temps, le bureau de l'ethnarchie et c'est en cette qualité (chef de la nation) qu'il organise la campagne de libération de Chypre.

Ayant fondé l'organe de l'Ethnarchie (Chypre grecque), il organise le 15 janvier 1950, un référendum non officiel parmi la population grecque, qui se prononce à 97 % pour l'union de Chypre avec la Grèce. En octobre de la même année, il est élu archevêque et ethnarque de Chypre et prend alors le nom de Makarios.

Il fait plusieurs voyages à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, pour soutenir la cause cypriote. Déporté aux îles Seychelles en mars 1956 par le gouverneur britannique, il est libéré 13 mois plus tard en avril 1957. Mgr Makarios s'installe à Athènes avant d'être élu, le 13 décembre 1959, président de la toute nouvelle République cypriote, poste qu'il a conservé jusqu'à ce jour.

L'année dernière, le saint-synode de l'Eglise orthodoxe autocéphale de Chypre avait destitué Mgr Makarios de ses fonctions ecclésiastiques, décision qu'il avait rejetée.

Les Cypriotes grecs l'appellaient « votre béatitude », ainsi que les diplomates étrangers. Officieusement, beaucoup le nommaient « le mac noir ». Les Turcs le dénonçaient comme un assassin. Mais ceux qui ne le haissaient pas vantaient la chaleur de l'homme, son humilité, son courage et sa séduction.

Prospère malgré ses divisions, l'île vit depuis un quart de siècle sur la corde raide. Jusqu'à lundi, Mgr Makarios paraissait le maître de son destin. (Téléphoto - AP)

Trois bébés-éprouvettes sont nés quelque part en Europe !

LONDRES, (AP). — Trois « bébés-éprouvettes » au moins sont nés en Europe au cours des 18 derniers mois, a annoncé lundi le docteur Douglas Bevis, professeur d'obstétrique et de gynécologie à, l'université de Leeds (Grande-Bretagne).

Il a précisé qu'aucun de ces nouveau-nés n'était apparemment anormal.

Refusant de révéler les noms des médecins qui ont participé à la « création » de ces bébés, le docteur Bevis a toutefois ajouté que l'un d'entre eux au moins est né en Italie.

Il n'y a pas eu de grande première en matière technique, a-t-il déclaré aux journalistes, en expliquant : « c'est une question de chance. Il y a eu tellement de tentatives que, selon la loi des grands nombres, certaines ont réussi.

Il a déclaré s'attendre à ce que d'autres « bébés-éprouvettes » naissent dans l'avenir, faisant cependant observer que le procédé ne sera probablement pas largement utilisé. « Nous ne comprenons pas encore ce que nous devons faire à la matrice pour la faire marcher » a-t-il reconnu.

Ce procédé est le suivant : prélevés chez les femmes qui ne peuvent avoir d'enfants parce que leurs trompes de Fallope reliant les ovaires à la matrice sont endommagées, des ovules sont placés dans une éprouvette contenant une solution nutritive à laquelle sont ajoutés des spermatozoïdes.

Une semaine plus tard environ, les ovules sont replacés dans la matrice de la femme.

Le dr. Bevis a signalé que le moyen de préparer la matrice afin qu'elle soit en mesure de recevoir les ovules fécondés n'a pas encore été trouvé.

La plupart des tentatives ont échoué parce que l'ovule fécondé est rejeté lors des règles suivantes de la femme. Les médecins cherchent à savoir comment ils peuvent faire en sorte que la matrice soit en état de grossesse, alors qu'elle ne l'est pas réellement, afin que l'ovule puisse faire son nid et grandir normalement.

M. Bevis s'adressait à la presse avant de prendre la parole devant une réunion de l'Association médicale britannique à Hull, dans le nord de l'Angleterre.

Main-d'œuvre étrangère

Les nouvelles mesures prises par le Conseil fédéral pour réduire encore la main-d'œuvre étrangère posent de graves problèmes au canton de Neuchâtel. Le conseiller d'Etat René Meylan, chef du département de l'industrie, nous a fait part de ses soucis.

PAGE 3

Obsèques militaires

En présence de deux conseillers fédéraux, des obsèques militaires ont été faites, à Neuchâtel puis à Auvernier, au colonel divisionnaire Kurt-Werner Rickenmann.

PAGE 3

Allocations familiales

16.000 personnes ont signé, en Valais, une initiative demandant que les allocations familiales ne soient pas inférieures à 120 fr. par mois. Coût : 30 millions par an.

PAGE 7

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3 et 6.

INFORMATIONS SUISSES : page 7.

LES SPORTS : pages 8 et 9.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV : page 11.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 13.

LES IDÉES ET LES FAITS

DEUXIÈME PILIER

On connaît la doctrine qui a fini par s'imposer auprès du peuple et des cantons, en opposition à des projets promettant monts et merveilles, mais horriblement coûteux : la prévoyance sociale repose en Suisse sur trois piliers, à savoir l'AVS-AI, la prévoyance professionnelle obligatoire et la prévoyance individuelle.

Le premier pilier a depuis longtemps, des assises solides et les bienfaits qu'en retire la communauté sont patents. Les prestations ont été améliorées à plusieurs reprises et le seront encore.

L'édification du deuxième pilier est en cours. Le département fédéral de l'intérieur vient d'entamer la procédure de consultation sur un avant-projet de loi fixant la nature, les modalités d'application, les droits et devoirs des assujettis, employeurs et employés. Impossible d'entrer dans le détail de cette loi en gestation qui comporte 93 articles et pas mal de finesses — voire de finasseries — juridiques inaccessibles au profane. Il est surtout important de savoir que le législateur tient dans les grandes lignes et sur le fond les promesses faites en son temps au citoyen. Les prestations combinées des premier et deuxième piliers devront représenter le 60 % du salaire brut dont est privé l'assuré au moment, où prend effet son droit aux rentes combinées, ceci pour une personne seule. Pour les personnes mariées vient s'ajouter le supplément pour couple de l'AVS, en sorte que le niveau moyen des prestations devrait atteindre à peu près le 80 % du salaire brut déterminant. Les rentes d'invalidité et de survivants sont fixées de manière analogue.

Cela, c'est de la musique d'avenir. Seront en effet mis pleinement au bénéfice de ces prestations les hommes qui auront cotisé pendant 40 ans, soit de leur 25me à leur 65me année pour les femmes pendant 37 ans, à partir de leur 25me année. On imagine toutes les catégories intermédiaires et la complication des calculs pour établir exactement les devoirs et les droits de chaque classe d'âge. Les salaires entrant en ligne de compte vont de 12.000 à 42.000 francs. Ceux qui gagnent moins de 12.000 fr. ne seront pas obligés de s'affilier à une caisse et ceux dont le salaire dépasse 42.000 fr. ne toucheront de rentes que sur une somme entre le maximum et le minimum, soit sur 36.000 francs. Il y aura une manière de justice distributive, mais aussi acte de solidarité, comme c'est le cas pour l'AVS.

Les institutions de prévoyance obligatoire seront gérées paritairement par employés et employeurs, ce qui va dans le sens des revendications actuelles concernant une certaine forme de participation. Cela est heureux. Ce deuxième pilier obligatoire permettra une plus grande mobilité de l'emploi. En effet, l'employé ne sera plus désormais vissé à son emploi. Il ne perdra pas les bénéfices acquis en changeant de poste de travail puisqu'un droit de passage est institué. Le capital acquis ne pourra cependant pas être exigé par l'employé, qui devra obligatoirement le remettre en jeu intégralement lors d'un changement, réserve faite pour un départ définitif à l'étranger.

Tout cela est bel et bon et vaudra à la Suisse un système de prévoyance sociale original et point trop étatique. En fait, il n'est pas prévu de contributions des pouvoirs publics aux nouvelles institutions de prévoyance. L'Etat exercera une surveillance sur la gestion, directement ou par organismes interposés selon les cas. Il s'agit d'un effort paritaire et simultané des employeurs et des employés, et non d'un recours à l'Etat-Providence.

Mais qu'en est-il du troisième pilier ? On nous dit qu'une commission est au travail pour établir des voies et moyens de protéger la prévoyance individuelle — sous forme essentiellement d'épargne ou d'affiliation à des assurances privées ou semi-publiques — prévoyance qui est en train de s'effondrer. Cette commission doit agir vite et aboutir à des résultats concrets avant que les sommes épargnées par les particuliers aient complètement fondu sous l'effet d'érosion de l'inflation. On ne voit guère de salut pour l'épargnant en dehors de facilités fiscales importantes. Les hommes politiques et les inventeurs de la doctrine suisse en matière de prévoyance sociale doivent s'en convaincre sans plus tarder.

René BOVEY

Week-end effrayant sur les routes de Suisse: une vingtaine de morts

Le bilan routier du dernier week-end est effrayant : une vingtaine de personnes ont trouvé la mort sur les routes de notre pays, la Suisse alémanique étant particulièrement touchée. La longue liste des accidents mortels touche presque tous les cantons. La dernière victime du week-end aura été, dimanche soir, une jeune automobiliste zougoise, Brigitte Lang, âgée de 22 ans, qui roulait correctement au volant de sa voiture à Hunenberg. La voiture de la malheureuse fut happée par l'automobile d'un conducteur, qui avait perdu la maîtrise de son véhicule sur la route mouillée. D'une enquête, que nous avons réalisée dans les cantons alémaniques de notre pays, il ressort que la façon de conduire de nombreux usagers de la route a été la cause de cette hécatombe.

« La circulation a été d'une très grande densité et de nombreux automobilistes ont perdu la tête », précisait un officier de police. Si l'on analyse les accidents de ce week-end, on constate en effet que les dépassements hasardeux ont été pour la plupart à l'origine des drames qui se sont déroulés un peu partout. En plus des morts, il y a encore des dizaines de blessés grièvement atteints à déplorer.

— Trois personnes ont perdu la vie le long du lac de Wahlen, lorsque deux voitures entrèrent frontalement en collision.

— A Diepoldsau, un automobiliste a été tué lors d'une collision frontale.

— Près d'Eglisau le conducteur d'une voiture turque a lui aussi été tué : sa voiture était sortie de la route.

— En pays tessinois, un piéton a été tué par un automobiliste, qui a pris la fuite.

— Deux Italiennes ont été tuées sur le Monte-Ceneri.

— Près de Zurich, un automobiliste a été tué lui aussi, sa voiture étant tombée dans un ravin.

— A Fricktal, un motocycliste s'est écrasé contre un poteau. Il est décédé.

— A Gossau un enfant a été happé par une voiture et tué.

— Un autre enfant, traversant la route à Muenchwilen, a été écrasé par une voiture. L'enfant a été tué sur le coup.

— Une automobiliste a perdu la vie près de Cham.

— Près de Landquart, une collision frontale a fait un mort et cinq grands blessés. Les deux voitures ont pris feu.

— Dans le canton des Grisons on a encore dû hospitaliser sept autres grands blessés. Enfin à Sattel (SZ) un train est entré en collision avec une voiture.

Selon des estimations officieuses le nombre d'accidents de la route, enregistré en Suisse alémanique au cours du week-end, dépasserait largement la centaine, sans compter les petits accidents, qui n'ont occasionné que des dégâts matériels. Au train où vont les choses — les vacances ne viennent que de commencer — on s'achemine vers un bilan routier effarant pour la période estivale 1974. E. E.

Un des nombreux accidents du week-end sur la route Berne-Zurich

JOLIES VACANCES !

Voilà Chypre, ce joyau de la Méditerranée orientale, en proie à l'agitation sanglante ! Qui n'a pas rêvé d'aller s'y reposer, sur des plages féeriques, et de méditer sur le sort mouvementé de cette terre, tant convoitée qu'elle a cent fois changé de mains au cours des siècles !

Habitée depuis le sixième millénaire avant Jésus-Christ, colonisée par les anciens Grecs, puis par les Phéniciens ; occupée par les Egyptiens, les Assyriens, les Perses ; passant de Rome à Byzance ; conquise par Richard-Cœur-de-Lion ; cédée aux Templiers, et à Venise, après un intermède de domination franque pendant près de trois siècles ; occupée par les Turcs ; annexée par la Grande-Bretagne ; indépendante depuis une quinzaine d'années : Chypre n'a presque jamais connu de répit. Est-il si surprenant que de nouveaux et dramatiques remous l'agitent aujourd'hui ?

Les vacanciers du centre et du nord de l'Europe occidentale, qui tournent leurs regards vers les régions ensoleillées de la Méditerranée, et même de l'Atlantique, ne sauront bientôt plus où planter leur tente, pour être assurés d'un peu de calme et de tranquillité.

L'Italie ? Allez donc, avec l'indescriptible pagaille qui s'y perpétue. La Grèce continentale ? On n'est jamais tout à fait sûr de ne pas se trouver coincé, entre un putsch ou une contre-révolution. La Yougoslavie ? L'octogénaire maréchal Tito, au cours de son récent tour d'Europe, s'est efforcé de rassurer ses interlocuteurs, leur affirmant que le moment venu sa succession se ferait sans douleur. Mais sait-on jamais ?

L'Espagne ? Le général Franco est bien malade, quoi qu'on en dise. Espérons tout de même que la vaste classe moyenne, qui a eu le temps de se constituer depuis une trentaine d'années, jouera efficacement son rôle d'amortisseur et de modérateur, en cas de complications éventuelles dans la péninsule ibérique.

Le Portugal ? Le général Spinola doit, hélas, s'attendre à des lendemains qui déchantent, cela ne fait guère de doute. Voici par-dessus le marché le choléra qui se répand, progressant du sud au nord, en terre lusitanienne.

En France, où les agriculteurs sont malades d'avoir rentré des récoltes trop abondantes et élevé trop de bétail, les manifestants vident des camions de tomates sur les routes, et déversent du purin à pleines tonnes dans les cours des sous-préfectures.

Ah, quel été ! Et quand ce temps pourri va-t-il enfin disparaître et le beau véritable se stabiliser ? Qu'on est bien chez soi, au bord d'un lac où la vie ne fait pas un pli ! Dire qu'il y en a qui s'ennuient ...

R. A.

VAL-DE-RUZ

25 sinistres, dont six à Chézard-Saint-Martin ont été dénombrés l'an passé dans le district

De notre correspondant régional :

Selon le rapport de l'établissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie, les dépenses totales ont atteint en 1973 8.020.907 fr. 30, les recettes 6.869.575 fr. 25 ; le déficit s'est élevé à 1.151.332 fr. 05. Quant au compte de profits et pertes, il présente un bénéfice de 162.153 fr. 10. L'actif du bilan se monte à 21.095.271 fr. 25.

La contribution d'assurance de l'exercice 1973 atteint 5.025.450 fr. 50. La contribution moyenne pour le district du Val-de-Ruz a été de 0,76 % (moyenne cantonale 0,67 %).

L'année 1973 a compté de très nombreux incendies et les dommages (4.623.000 fr.) ont dépassé ceux de 1972, année record. Le nombre des sinistres a été de 285, celui des bâtiments atteints de 306. Dix bâtiments ont été complètement détruits.

BILAN AU VALLON

Au Val-de-Ruz, on a enregistré 25 sinistres dont six à Chézard-Saint-Martin. Le plus important s'est déclaré à Boudevilliers. Les dommages pour l'ensemble du district ont été évalués à 353.465 francs, soit 8,56 % de la totalité cantonale. Les contributions perçues dans le Vallon se sont élevées à 381.380 fr. 95. Les dommages (353.465 fr.) ont atteint 92,68 % de la contribution. Dans l'ensemble du canton, il a été procédé à l'évaluation de 3249 bâtiments dont 295 au Val-de-Ruz. Sur ces bâtiments évalués sont compris 572 bâtiments neufs dont 78 au Val-de-Ruz (y compris 55 habitations nouvelles).

Le capital assuré dans le canton est de 276.650.600 fr. dont 17.800.400 fr. pour le Vallon. Le capital assuré représente pour le canton 7.477.142.600 fr., dont 501.983.000 fr. pour le Val-de-Ruz. L'augmentation du capital assuré pour l'ensemble du canton est de 604.458.800 francs, dont 41.038.600 fr. pour le district. En outre, au 31 décembre, 3527 bâtiments étaient assurés contre l'incendie dans le Val-de-Ruz.

VALEUR D'ASSURANCE DES BATIMENTS

Au 31 décembre, les bâtiments assurés au Val-de-Ruz représentaient une valeur de 501.983.000 fr. se répartissant comme suit : Cernier, 78.154.600 fr. (contribution perçue 54.005 fr. 35) ; Chézard-Saint-Martin, 42.860.000 fr. (34.989 fr.) ; Dombresson, 45.860.000 fr. (37.028 fr. 75) ; Villiers, 10.288.800 fr. (9.031 fr. 65) ; le Pâquier, 11.424.000 fr. (11.572 fr.) ; Savagnier, 26.207.200 fr. (23.093 fr. 05) ; Fenin-Vilars-Saules, 15.872.400 fr. (13.597 fr. 60) ; Fontaines 33.375.600 fr. (24.964 fr. 40) ; Engollon, 4.226.400 fr. (3.947 fr. 40) ; Fontainemelon, 71.208.900 fr. (46.351 fr.) ; les Hauts-Geneveys 28.264.600 fr. (22.022 fr. 25) ; Boudevilliers, 28.324.300 fr. (23.461 fr. 40) ; Valangin, 19.341.100 fr. (15.893 fr. 35) ; Coffrane, 17.242.600 fr. (12.497 fr. 95) ; les Geneveys-sur-Coffrane (37.958 fr. 70) ; Montmollin, 15.377.500 fr. (10.967 fr. 10).

De 1971 à 1973 le nombre des bâtiments assurés a augmenté dans les communes suivantes : Cernier, (+ 5) ; Chézard-Saint-Martin (10) ; Dombresson (4) ; Villiers (2) ; le Pâquier (4) ; Savagnier (2) ; Fenin-Vilars-Saules (17) ; Fontaines (3) ; Engollon (0) ; Fontainemelon (8) ; les Hauts-Geneveys (9) ; Boudevilliers (7) ; Valangin (1) ; Coffrane (5) ; les Geneveys-sur-Coffrane (11) ; Montmollin (6).

A.S.

SAVAGNIER

Course du chœur mixte

(c) Les membres du chœur mixte de Savagnier avaient choisi les Vosges et l'Alsace comme but de leur course annuelle. Samedi, près de trente personnes ont gagné Strasbourg par Montbéliard, le Vieil Armand, le Grand Ballon, le col de la Schlucht et Riquewihr. Dimanche, après la visite de la ville et du port, port, par un temps fait sur mesure, la route du retour passa par Colmar, Mulhouse, Bâle et Bienne. Un beau souvenir pour tous les participants à ce voyage !

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.
DANSE : Les genevey-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 15 juillet 74. **Température :** Moyenne : 16,9. min. : 10,0 ; max. : 23,2. **Baromètre :** Moyenne : 721,7. **Vent dominant :** Direction : sud-sud-est ; force : faible. **Etat du ciel :** légèrement nuageux à nuageux. A partir de 17 h : clair.

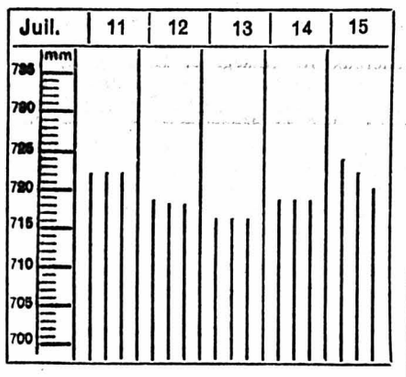

Niveau du lac 15 juillet 1974, 429,30
Température de l'eau 20 °

Prévisions météorologiques pour toute la Suisse : la nébulosité augmentera à partir de l'ouest et demain quelques précipitations locales se produiront particulièrement dans la partie nord du pays. La température, en plaine, sera comprise entre 14 et 16 degrés tôt le matin, entre 17 et 21 degrés l'après-midi. Vent modéré du secteur sud-ouest. Limite du zéro degré vers 3000 mètres.

Evolution pour mercredi et jeudi. — nord des Alpes : généralement très nuageux ou couvert et quelques précipitations. Fœhn temporaire dans l'est.

Sud des Alpes : nuageux à couvert et précipitations temporaires. Température encore en légère baisse.

LA VIE POLITIQUE

Assemblée générale du parti socialiste du district de Boudry

(SP) Mercredi 10 juillet a eu lieu à Colombier, l'assemblée générale statutaire du parti socialiste du district de Boudry. Après avoir entendu les rapports du président et du caissier, réglé quelques questions administratives et reconduit son bureau pour une année, l'assemblée a consacré une bonne partie de sa séance à une discussion concernant le nouveau Groupement des Communes du Littoral.

Les avis exprimés peuvent être résumés ainsi : Le groupement devrait faciliter les contacts et la collaboration entre Conseils communaux. Il est cependant à craindre que le groupement serve uniquement à créer un front commun contre les initiatives de l'Etat, mais ne parvienne pas à modifier les attitudes égoïstes des communes. Il faudra éviter à tout prix que le groupement ne tende à prendre l'aspect d'une « chambre haute » cantonale. Il faudra éviter à tout haute » cantonale. Il doit rester un organe de discussion et si possible de conciliation, et ne doit pas devenir un organe traitant directement avec l'Etat ou d'autres communes de questions administratives ou politiques. Enfin il a été exprimé le souhait que les forces politiques soit équitablement représentées dans le groupement.

Naissances

Philippe a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Daniel

Monsieur et Madame Walter MEYER
Maternité Pourtalès — Le Mouson 3, 2074 Marin

Adriano, Liliane MAROLI et leurs enfants Andréa, Patrick et Chantal ont la joie d'annoncer la naissance de

Sandra
15 juillet 1974
Maternité des Cadolles — Sablons 53, Neuchâtel

Sandra a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Nathalie
le 15 juillet 1974
Monsieur et Madame Daniel KOBEL-BRANDALISE
Maternité Hôpital cantonal Lausanne — Les Rochettes, 1049 Assens (VD)

Charles et Christine FROIDEVAUX-MORF et Anne-Claire sont heureux d'annoncer la naissance de

Hervé
13 juillet 1974
Maternité Pourtalès, 2000 Neuchâtel — Chasselas 13, 2006 Neuchâtel

Sandra et ses parents Ronald et Eliane GRENACHER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Séverine
15 juillet 1974
Maternité Genève — Meinier (GE)

Giulio et Laurence VIETTI-BARMAVERAIN sont heureux d'annoncer la naissance

d'Alexandre - Mario
le 13 juillet 1974
Maternité de Landeyeux — Côte 23, 2052 Fontainemelon

Monsieur et Madame Claude et Odile CHASLAIN et Cyrille ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Charles - Frédéric
12 juillet 1974
Maternité Pourtalès — Epinettes 4a, 2013 Colombier

Monsieur et Madame Francis ROMY-WICKY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Myriame
15 juillet 1974
Maternité de Landeyeux — Polonais 18n, 2016 Cortaillod

VIGNOBLE

BOUDRY

Un nouveau gendarme

(c) Depuis quelques jours un nouveau gendarme est venu renforcer la brigade du sergent Eltschinger. Il s'agit de l'appointé René Frossard qui vient d'être muté dans notre chef-lieu après avoir fait partie pendant 13 ans de la brigade de la Chaux-de-Fonds.

Feux d'artifice contre plaisirs du palais !

(c) Contrairement aux années précédentes, la fête nationale ne sera plus célébrée sur le parvis du château, mais dans la cour du collège qui est d'accès plus facile pour les personnes âgées.

Les feux d'artifices seront supprimés et remplacés, cette années, par la soupe aux pois et le jambon chaud offerts par la commune à la salle de gymnastique.

Radioscopie

(c) La radiophotocopie des poumons, facultative pour la population, mais obligatoire pour les écoliers de 1er et de 5me années primaires est fixée au 26 août, soit le jour même de la rentrée scolaire.

BEVAIX

Au Conseil général

(c) Lors du dernier compte-rendu de la séance du législatif de Bevaix, on pouvait penser que M. Bernard Rod était vice-président, alors que dans la séance précédente M. Rod avait été nommé, président en remplacement de M. Paul Borioli fils. C'est M. Frédéric Gaschen qui a été nommé vice-président.

COMMUNIQUÉ

Un bis bien accueilli

La Loterie romande serait-elle comme ces grands artistes que les auditeurs ou spectateurs bissent frénétiquement à chacune de leurs productions ? Le fait est qu'elle a décidé, devant l'accueil chaleureux manifesté par le public, de maintenir jusqu'à la fin de l'année ses doubles tirages mensuels. Dès maintenant donc, tirage tous les quinze jours.

Ainsi, la Loterie romande marchera allègrement le 20 juillet vers la satisfaction toujours plus étendue des gagnants et l'appui toujours plus efficace aux institutions d'entraide du pays romand.

Pour l'encouragement de jeunes écrivains

L'association des écrivains neuchâtelois et jurassiens se propose d'allouer un subside d'encouragement de l'ordre de 500 fr. à un jeune écrivain de Neuchâtel ou du Jura n'ayant encore publié aucune de ses œuvres. Le comité de l'association examinera à cet effet tous les textes littéraires de 50 pages au maximum (à l'exception d'œuvre dramatiques ou de textes critiques) qui seront adressés jusqu'au 15 octobre à M. Roger-Louis Junod, président de l'AENJ, 6, rue Louis-Favre, 200 Neuchâtel.

Cette recherche de jeunes talents pourrait déboucher sur l'organisation d'un séminaire de création littéraire placé sous la responsabilité d'écrivains plus âgés.

De la musique dans la cour du Château

Le mercredi 17 juillet, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel nous convie à nouveau à un concert en plein air dans le cadre idéal de la cour du Château. Charpentier, Albinoni, Pachelbel, Vivaldi, Mozart et Finkbeiner se partagent le programme. Ettore Brero, qui créa l'O.C.N. il y a vingt ans et qui en fit l'excellent ensemble que l'on connaît bien au-delà de Neuchâtel, sera au pupitre cependant que Jean Jaquenod exécutera la partie de violon-solo de l'Eté tiré des Quatre Saisons de Vivaldi.

Si le temps renonçait à être clément, le concert se donnerait à la Collégiale, un lieu qui ne manque pas non plus de grandeur.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances :

10 juillet : Chave Sylvain, fils de Pierre-Olivier, ingénieur, Corcelles-près-Concise, et d'Irène-Claire, née Gaillard ; Kummer Laurent, fils de Daniel, électricien, Saint-Blaise, et de Solange-Joséphine, née Humbert.

11 juillet : Sahli Anouck, fille de Bernard-Marcel, mécanicien, Bevaix, et d'Annelise-Michèle, née Guye ; Girard Capucine-Marie, fille de François-Joseph-Marie, politologue, Neuchâtel, et de Catherine-Jeanne, née Jaillet ; Brigante Fabrizio, fils d'Antio, maçon, Corcelles, et de Palma, née Renna.

12 juillet : Chaslain Charles-Frédéric, fils de Claude-Jean-Marie, physicien, Colombier, et d'Odile-Madeleine, née Despont.

Publications de mariage

1ç juillet Petermann Claude-André, mécanicien CFF, Neuchâtel, et Regazzi, Serena-Sandra, Cadenazzo ; Schneitter Jean-François-Gaston, droguiste, et Hirschi Marylène, les deux à Neuchâtel ; Wüthrich Yvan-Gérald, étudiant, et Rossi Giovanna, les deux à Neuchâtel ; Pidoux Georges-André, compositeur typographe, et Coullery Christiane-Marguerite, les deux à Neuchâtel ; Lenguel Eugenin, secrétaire d'hôtel, et Wespi Marie-Thérèsia, les deux à Saint-Blaise ; Wihler Paul-Otto, mécanicien, et Huguet Adeline, les deux à Bevaix ; Lambert Blaise, menuisier, et Dunoyer Pierrette-Aline, les deux à Nyon.

Mariage célébré

15 juillet : Hamoud Joseph-Mustapha-Carl, avocat, Saint-Memmie (Marne, France), et Skorupska Anna-Maria-Irena, Neuchâtel.

Décès

10 juillet : Greub née Hunziker Emma-Margarita, née en 1899, ménagère, Neuchâtel, veuve de Greub Hans ; Quidort Charles-Frédéric, né en 1898, retraité, Corcelles, époux de Louise-Hélène, née Probst.

11 juillet : Berthoud née Schmid Marie-Augusta, née en 1886, ménagère, Saint-Blaise, veuve de Berthoud Adolphe.

AUVERNIER

La torrée des écoliers

(c) Une journée ensoleillée, un cadre de verdure magnifique ont servi de décor à la « torrée » de l'école qui s'est faite en guise de prélude aux vacances, jeudi dernier. Paris à pied du village, les enfants gagnèrent les hauteurs du Villaret et de Cottendart pour aboutir à Bôle, près de l'emplacement des lignes de tir. Avant d'y parvenir, il fallut quatre étapes à la manière d'un rallye en répondant à quelques questions. Puis les enfants firent griller des cervelas au bout d'une baguette, avant qu'on leur distribue pommes et glaces. Comme il faisait chaud, il n'y eut pas de difficulté à écouler les boissons désaltérantes. Pour mettre un point final à cette manifestation, un lâcher de ballons eut lieu du terrain de football de l'endroit.

Des représentants de l'autorité communale et des femmes inspectrices avaient répondu à l'invitation de la commission scolaire que préside Mme O. de Montmollin.

D'autre part, à la grande salle du collège s'est déroulée une petite fête organisée par la jardinière d'enfants, Mme F. Jaquet, à l'intention des petits et de leurs parents. Là également, les représentants de la commune firent une apparition.

Examens réussis

(c) Après le labeur, la récompense : Mlle Françoise Kölliker a passé en juin, avec succès, ses examens de médecine à l'Université de Lausanne.

AUVERNIER

Derniers honneurs

(c) Vendredi au crématoire, dans la plus stricte intimité, les derniers honneurs ont été rendus à M. Antoine Fontana, décédé après une longue maladie. C'est une figure caractéristique d'Auvernier qui disparaît. Sculpteur, il laisse à Auvernier la réalisation de la colonne météorologique, et, ornant la façade sud de la maison de Commune, la plaque portant les armoiries communales. A ces heures, il était peintre et il a ramené du midi de la France maints tableaux lumineux. Son père avait été un des artisans de la construction du collège en 1904. Les époux Fontana avaient fêté leurs noces d'or le 13 juin dernier.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Max Dannacher ;
Monsieur et Madame Charles Graber-Dannacher, à Bex ;
Monsieur Jean-Jacques Graber, à Bex ;
Famille Nino Orsan ;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Max DANNACHER

leur cher époux, papa, grand-papa, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 76me année, après de grandes souffrances supportées avec courage.

2000 Neuchâtel, le 14 juillet 1974.
(Brévards 7)

Tu entends les vœux de ceux qui souffrent ô Eternel.
Ps. 10 : 17.

L'incinération aura lieu mardi 16 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Kohler ;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles KOHLER

leur cher oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 82me année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 15 juillet 1974.
(Ecluse 49)

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu jeudi 18 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Oeuvre des Perce-Neige (c.c.p. 20 - 8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les neveux, les nièces et connaissances de

Mademoiselle
Evangéline DIACON
institutrice retraitée

font part de son décès survenu dans sa 86me année.

2056 Dombresson, le 13 juillet 1974.

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 16 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Commission scolaire de Dombresson-Villiers a le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle
Evangéline DIACON
institutrice retraitée

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Robert Rollier-Fluckiger et leurs enfants :
Madame et Monsieur Charles Zuffrey-Rollier, à Berne ;
Monsieur Michel Rollier, à Neuchâtel ;
Madame Fabienne Rollier-Dumont, à Môtiers,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
font part du décès de

Monsieur Bernard ROLLIER

leur cher fils, frère, beau-frère, neveu, filleul, parent et ami, enlevé à l'âge de 25 ans.

2000 Neuchâtel, le 15 juillet 1974.
(Rue Matile 97)

L'incinération aura lieu mercredi 17 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir de la famille, prière de ne pas faire de visites, de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Pro Infirmis

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la
BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Max DANNACHER

leur fidèle et dévoué collaborateur et collègue pendant plus de quarante ans. Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Monsieur et Madame Jakob Lüthi-Wenker, à Rheinfelden ;
Monsieur Philippe Lüthi, à Rheinfelden ;
Monsieur et Madame Marcel Debély-Bangerter, à Cernier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Hélène Pellaton-Montandon, à Locarno ;
Madame Lydia Wenker, à Cortaillod, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Aimé Wenker, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne BANGERTER-WENKER
née MONTANDON

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 13 juillet 1974, après une longue maladie, dans sa 79me année.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu mardi 16 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Antoine Fontana ;
Monsieur et Madame Olivier Ott et leurs enfants : François, Laurent, Geneviève et Valérie ;
Monsieur et Madame François Heaulmé et leurs enfants : Emmanuelle, Vincent et Jeanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Antoine FONTANA

survenu à Auvernier le 10 juillet 1974.

Selon le désir exprimé par le défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité le 12 juillet.

Je vous laisse la paix ; je vous donne la paix ; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble pas et qu'il ne craigne point.
Jean 14 : 27.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur
William PROELLOCHS

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude aux personnes qui l'ont entourée.

Cortaillod, juillet 1974.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Boucherie-charcuterie
F. GUTMANN
Avenue du 1er-Mars
FERMÉE pour vacances
du 15 juillet au 21 juillet inclus

FIDUCIAIRE
G. FAESSLI & Cie
FERMÉE jusqu'au 10 août

Nous désirons confier, pour quelques semaines, à un
ÉTUDIANT
un emploi dans notre bureau de la poste interne et du courrier.
LA NEUCHATELOISE, rue du Bassin 16. Tél. 21 11 71, interne 315.

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE
cherche :
1 chauffeur catégorie D
1 mécanicien auto
Téléphone (038) 24 76 76

GARAGE Rolf BLASER
Route de Neuchâtel 52
LE LANDERON
FERMÉ pour vacances
du 15 juillet au 4 août 1974

Formule de changement d'adresse

Pour éviter un arrêt de la distribution du journal, nous prions nos abonnés de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Changement d'adresse * temporaire * définitif
(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :
Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :
Nouvelle adresse :
Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :
Valable dès le
au y compris.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Notre canton et les nouvelles limitations de main-d'œuvre étrangère

Le conseiller d'Etat René Meylan nous fait part de son inquiétude

Les nouvelles mesures restrictives, relatives à la main-d'œuvre étrangère, prises par le Conseil fédéral, visent à limiter le nombre de travailleurs étrangers et à stabiliser la population non suisse. Comment se refléteront-elles dans le canton ?

En 1973, on a accueilli 700 nouveaux étrangers, dont 400 environ ont occupé un emploi dans les hôpitaux, 144 (contingentés) dans l'industrie et les autres dans l'hôtellerie et l'agriculture.

Désormais, le personnel hospitalier, enseignant et agricole est contingenté. Du 1er août au 31 juillet 1975, le contingent attribué au canton s'élèvera à 577 étrangers. C'est peu et il s'agira de faire face au problème grave qui se pose, en assurant une répartition équitable des sacrifices.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat siégera et discutera de cette question. Hier, nous avons rencontré au Château, le conseiller d'Etat René Meylan, chef du département de l'industrie, pour lui demander ce qui va se passer. Voici l'essentiel de ce que nous avons retenu au cours de cet entretien à bâtons rompus.

UNE POLITIQUE JUSTE

M. René Meylan est catégorique : la politique des autorités fédérales, malgré les problèmes qu'elle soulève, est juste et à Neuchâtel, on l'appliquera strictement. Néanmoins, le gouvernement est particulièrement sensibilisé par la situation que devront affronter les établissements hospitaliers. Aussi, envisage-t-il, avant de prendre une décision, de consulter les responsables des hôpitaux pour tenter de trouver avec eux une solution.

Cela signifie que la priorité sera donnée aux établissements hospitaliers, pour leur permettre de poursuivre leur mission. Puis, le reste du faible contingent sera réparti le plus équitablement possible entre les autres secteurs.

DES MESURES DRACONIENNES

Le conseiller d'Etat considère que les mesures fédérales sont draconiennes, à la limite de ce que l'on peut supporter sans subir une régression économique :

— Il faut et on doit appliquer ces mesures, car dans le passé, on a été trop loin. La limitation de l'effectif des travailleurs étrangers est arrivée au point où, pour l'industrie par exemple, on devra trancher cas par cas, alors que dans le passé, on procédait par tranches, en examinant les demandes.

En cette période de vacances, il est difficile d'enregistrer les réactions des divers milieux de l'économie touchés par la limitation de la main-d'œuvre étrangère. Mais une constatation s'impose : de nombreuses places de travail sont inoccupées et malgré la situation internationale incertaine, on ne doit pas s'attendre ni en Suisse, ni dans le canton, à une crise économique subite. A moins que les xénophobes ne triomphent.

LE PEUPLE SUISSE DEVRA CHOISIR

Le conseiller d'Etat Meylan estime que le peuple suisse devra choisir :

— Si le peuple dit « oui » à l'initiative de l'Action nationale, les autorités devront prendre d'autres mesures restrictives. Dans le canton, cela se traduira par le départ de 12.000 travailleurs étrangers en l'espace de trois ans. Il en résultera que les secteurs de fabrication les plus rentables seront touchés. Ceux qui voteront pour l'initiative xénophobe, en croyant se débarrasser de concurrents, prépareront en réalité leur propre chômage.

Certes, au début, le chômage ne sera peut-être pas général, mais les cantons les plus riches s'arracheront les travailleurs étrangers qui resteront et les petits et moyens cantons, comme le nôtre, seront sacrifiés.

M. Meylan pense aussi aux autres répercussions en chaîne provoquées par un « oui » aux xénophobes : suppression d'emplois, fermeture éventuelle d'entreprise ou d'ateliers, disparition des chances de promotion, par manque de postes, conquêtes sociales (retraite AVS, second pilier, etc.) remises en cause, augmentation sensible des charges fiscales, marasme économique, etc.

Devant une telle situation, les autorités ne pourront pas réaliser des miracles et la population suisse devra subir les conséquences désastreuses d'un « oui » à l'initiative xénophobe.

M. Meylan pense qu'il faut en finir avec ces initiatives dangereuses pour l'avenir du pays. Il ne s'agit pas d'aimer ou de ne pas aimer les étrangers, mais de réfléchir au destin de la Suisse. Dans un canton comme celui de Neuchâtel, comptant 170.000 âmes environ, le départ brutal de 12.000 travailleurs étrangers se traduirait par un bouleversement.

Le conseiller d'Etat estime que les réactions passionnelles au sujet de la population étrangère échappent à toute réfutation rationnelle :

UN TOUR DANS LES HOPITAUX...

— Si les citoyens suisses influencés par les mouvements xénophobes faisaient un tour dans les hôpitaux, ils se rendraient compte du nombre d'étrangers qui soignent leurs proches. Une telle visite serait salutaire, elle permettrait de réfléchir avant de prendre une position hâtive.

M. Meylan rappelle que le Conseil fédéral est fermement décidé à limiter le nombre des travailleurs étrangers. Dès 1970, le conseiller fédéral Brugger avait annoncé cette intention. Pour sa part, le gouvernement neuchâtelois appliquera sévèrement les directives de Berne. M. Meylan conclut :

— Les autorités cantonales feront leur devoir. Les restrictions actuelles poseront de graves problèmes que l'on devra résoudre. Pour le reste, le peuple suisse devra décider sans passion de l'avenir du pays qui ne pourra pas se bâtir sans l'apport de la main-d'œuvre étrangère.

Une limitation s'imposait. C'est fait. Aller plus loin serait opter pour la crise économique qui n'épargnerait pas les cantons vulnérables comme le nôtre.

Jaime PINTO

Le groupe « Amphy » au Jazz-club

Agréable surprise au Jazz-club où se produisait, samedi soir, le groupe « Amphy ». Cette formation « multinationale », dirigée par le pianiste chaux-de-fonnier André Jeanquartier, se compose de six musiciens faisant tous partie, soit comme élève, soit comme professeur, de la fameuse académie de Graz (Autriche).

La musique d'« Amphy » est intéressante à plus d'un point. Tout d'abord la qualité des musiciens. On ne saurait en louer un sans louer les autres. Tous sont excellents. Si l'on met en évidence la très belle sonorité du contrebassiste Ewald Oberleitner (Autriche) et l'extraordinaire maîtrise du jeune trompettiste Johannes Faber (Allemagne), il faut davantage y voir une question de goût qu'un critère de qualité.

La musique d'« Amphy » est ensuite intéressante par le langage choisi. « Amphy » joue un jazz très moderne qui possède la consistance rythmique et souvent harmonique du « hard-bop » et la liberté d'expression ainsi que certaines rencontres sonores du « free ». Le résultat est d'une riche densité, surtout dans les collectifs. Dommage que les solis soient si longs. Ils rompent la tension créée au départ et provoquent ainsi un certain déséquilibre. Cette réserve mise à part, on ne peut qu'applaudir au travail d'« Amphy ». Ce n'est pas tous les jours qu'on entend un groupe d'un tel niveau.

« Amphy » fait partie de ces trop rares formations avec qui il se« passe » quelque chose. L'impression du « déjà entendu » cède le pas à la curiosité, puis à l'intérêt. Souhaitons donc bonne chance à ces musiciens pour qui le concert de Neuchâtel n'était qu'une étape dans leur voyage vers le festival de Saint-Sébastien. J.-B. W.

Les derniers honneurs militaires ont été rendus au divisionnaire K.-W. Rickenmann

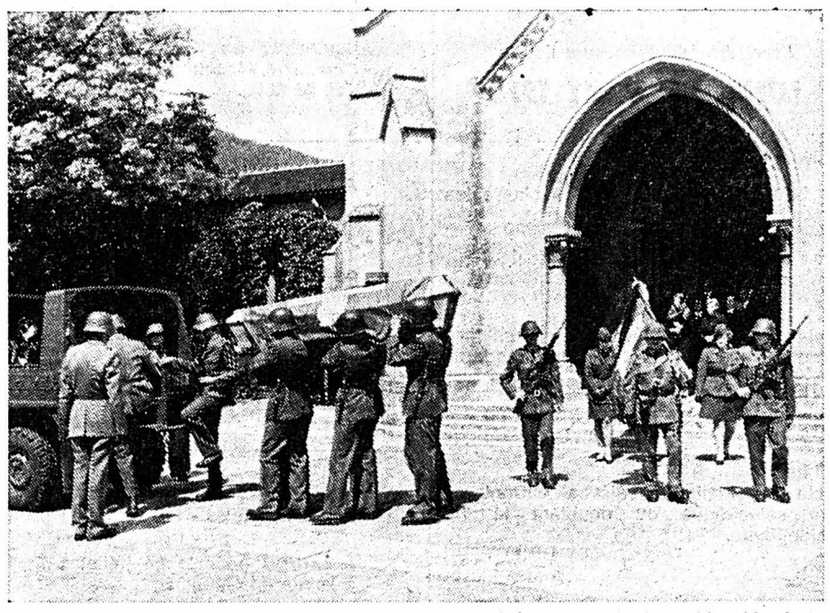

Le départ du convoi funèbre à l'issue de la cérémonie qui s'est déroulée à la Collégiale.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Les funérailles militaires du colonel divisionnaire Kurt-Werner Rickenmann, se sont déroulées hier, au début de l'après-midi, à la Collégiale de Neuchâtel. Parmi la nombreuse assistance recueillie, on notait la présence des conseillers fédéraux R. Gnaegi et K. Furgler, du président du gouvernement Carlos Grosjean, du conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire, du chancelier Jean-Pierre Porchat, du commandant de corps Jacob Wischer, chef d'état-major général, du commandant de corps Hirschy, chef de l'instruction, du colonel Jean Della Santa, maître de la cérémonie et de nombreuses autres personnalités militaires et civiles.

UNE CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE

Le capitaine Jaccard, chef des aumôniers, prononça la prière, le major Wirz, adjudant personnel du défunt, présenta ses états de service. Puis, le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire, rendit un vibrant hommage à la mémoire du grand chef disparu. Après avoir retracé sa brillante carrière, il souligna le deuil cruel qui frappe l'armée suisse.

Le convoi funèbre devait ensuite faire route vers Auvernier où se déroulèrent les obsèques militaires. Une salve d'honneur et une prière prononcée par le pasteur du village devaient mettre un terme à l'émouvante cérémonie.

A noter la présence d'un détachement d'honneur de l'armée formé par l'Ecole d'infanterie de Colombier, des représentants des sociétés militaires du pays, d'une imposante délégation du service complémentaire féminin et du représentant des autorités locales.

La foule devait enfin, rendre honneur à la famille du disparu. A l'issue des funérailles, une collation fut servie dans un établissement public d'Auvernier.

Un important service d'ordre avait été mis en place en ville et à Auvernier durant les funérailles solennelles du colonel divisionnaire Rickenmann.

J.P.

Au Conseil général de Cressier

Zone des Argilles : le législatif a tranché

De notre correspondant :

Réuni vendredi soir sous la présidence de M. Cyrill Persoz, le Conseil général a repris les débats concernant la zone des Argilles. Rappelons qu'il avait à arbitrer deux positions diamètralement opposées. Celle du Conseil communal favorable à la construction dans ce secteur et celle de la commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui s'opposait à toute construction dans ce quartier en raison des nuisances nombreuses. Nous avons déjà relaté les débats du 25 juin. Finalement, le Conseil général a mis tout le monde d'accord en classant en zone sans affectation le secteur des Argilles. Cette décision a été prise par 23 voix sans opposition. Elle laisse aux responsables le temps de reprendre l'étude de cette question sans précipitation.

Le Conseil communal sollicitait aussi un crédit de 55.000 fr. pour la mise sous câbles du réseau électrique (station des Devins, clos Diesbach). M. Oswald Ryser, chef des services industriels apporta des précisions en séance. Au début, cette alimentation se faisait par une ligne aérienne qui dut être supprimée au moment de l'électrification de la voie Neuchâtel - Bienne. Elle fut alors mise sous câbles et ce travail s'effectua il y a bientôt un demi-siècle. Depuis quelque temps, on enregistre des pannes de plus en plus fréquentes dans la distribution. Après maintes recherches, il s'est avéré que l'isolation du câble actuel était insuffisante. Le risque de court-circuit existe même, ce qui risque alors de couper toute alimentation. Ce changement de câble permettrait aussi d'améliorer l'esthétique du Clos Diesbach dans la mesure où des poteaux pourraient être supprimés. Les commissions financières et des services industriels avaient approuvé la demande de crédit. En raison de l'état du câble actuel, l'urgence était demandée. Elle fut acceptée et le crédit voté à l'unanimité.

Dans les divers, M. Roland Ruedin s'étonna de la pose d'un signal d'interdiction de circuler sur le chemin conduisant de l'immeuble Gaschen à la nouvelle Thielle. Il en demanda les raisons. M. Henri Berger, président du Conseil communal lui répondit que l'entretien de ce chemin incombe en totalité à la commune et qu'il coûte cher. Des discussions ont eu lieu dans le cadre du syndicat d'améliorations foncières des Deux-Thielles. L'ingénieur des ponts et chaussées a proposé l'interdiction de circulation sur ce chemin. L'inspection cantonale de la chasse et de la pêche s'est déclarée favorable à cette interdiction. L'Etat envisage la construction d'une place de parc d'environ 2000 m2 près de l'immeuvle Gaschen. Et M. Berger déclara encore que des dérogations seraient accordées aux handicapés.

LA VIEILLE THIELLE

M. Berger apporta deux autres précisions. Le Conseil d'Etat a informé le Conseil communal qu'il a décidé d'affecter 18,5 hectare de terrain qu'il a achetés dans l'île à la création d'une zone naturelle dont le gardiennage a été confié à la société faîtière pour la sauvegarde du patrimoine du canton. Le cours de la vieille Thielle et ses abords doivent également être considérés et traités comme ensemble naturel. Les terrains de l'île étant au surplus attribués à une zone agricole. Souhaitons, maintenant que le sort de la vieille Thielle est connu, que les responsables se préoccupent de son état sanitaire. Un ensemble naturel, quand il s'agit d'un cours d'eau ne doit pas nécessairement être nauséabond et stagnant.

Enfin, les dégâts causés par la foudre qui est tombée sur le château de Cressier le 16 juin atteignent environ 50.000 francs. La Chambre d'assurances contre l'incendie couvrira ces dégâts à raison de 80 %.

A.G.

Départ de deux institutrices

(c) Jeudi soir, la commissoin scolaire de Cressier a pris congé, en présence de M. Robert Duckert, inspecteur des écoles du 1er arrondissement, et de M. Jacques Ruedin, chef de l'instruction publique, de Mmes Marguerite et Marcelle Ruedin, institutrices de 4me et 5me années primaires, qui ont enseigné à Cressier respectivement durant 18 et 13 ans. Au cours de la cérémonie, le président de la commission scolaire, M. Armand Gougler, exprima aux deux démissionnaires la reconnaissance des élèves qui ont bénéficié de leur enseignement et leur remit un plateau dédicacé et gravé du château de Cressier. Le représentant du département de l'instruction publique leur offrit, avec les remerciements d'usage, le traditionnel cadeau offert par le Conseil d'Etat aux enseignants méritants. Enfin, M. Jacques Ruedin, vice-président du Conseil communal, exprima aussi la reconnaissance du Conseil communal en y apportant une note plus personnelle en raison des liens de parenté qui l'unissent à Mme Marcelle Ruedin.

Vendredi matin, au cours de la cérémonie de clôture de l'année scolaire, ce sont les élèves des deux institutrices qui leur ont apporté leur témoignage de reconnaissance par la production de chants et de « sketches » dirigés par Mme Baer-Gaille, Mlle Randin et M. Perrenoud.

Sortie des pensionnaires de l'hospice

(c) Par un soleil radieux, soixante pensionnaires de l'hospice Saint-Joseph ont pu, lundi, passer une agréable journée sur le lac de Neuchâtel, grâce à certains dons. Le bateau « Ville-d'Estavayer » fut à disposition des pensionnaires qui se rendirent à Neuchâtel, grâce à l'amabilité d'automobilistes du village. Le président de l'hospice, le curé Degostini, après avoir souhaité à tous les participants de passer d'agréables moment, remercia tous ceux qui avaient contribué à la réussite de cette journée.

LA NEUVEVILLE

Votation communale

(c) Le Conseil municipal a fixé au 11 août la votation communale des trois objets suivants : conclusion d'un emprunt de 200.000 fr. pour le bouclage de la haute tension Saint-Joux-Vichon ; conclusion d'un emprunt de 75.000 fr. pour la station transformatrice de Chavannes ; approbation des échanges de terrains dans le cadre de la RN 5 et, pour la soulte, autorisation de conclure un emprunt de 110.000 francs.

BOUDRY

Assoupissement au volant

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h 30, M. A.B., domicilié à Boudry, circulait au volant d'une automobile sur la RN 5 en direction d'Yverdon. A l'entrée de Boudry, il s'est assoupi au volant de son véhicule qui a heurté le trottoir à droite. Dégâts.

HAUTERIVE

Deux championnes romandes

(c) C'est à Saint-Aubin (Fr) qu'a eut lieu dimanche la fête romande des gymnastes à l'artistique. La SFG d'Hauterive était représentée par six pupillettes du groupe de Mme Progin. Deux pupillettes, Christine et Sylvie Gerber, ont obtenu le meilleur résultat dans leur catégorie.

Voici les résultats des représentantes d'Hauterive : Test 3 : 1re Christine Gerber 34,85 ; test 4 : 2me Carine Vuillomenet 34,50 ; 5me Maryline Progin 32. Test 5 : 1re Sylvie Gerber 34,95 ; 3me Sylvie Progin 33,75 ; 4me Laurence Wälti 33,10.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Un Vasarely pour les Neuchâtelois

« Monsieur le rédacteur en chef,

» J'ai lu avec intérêt vos articles des 28 juin et 4 juillet derniers, concernant la sculpture qui encombrera la place de la Gare dès cet automne.

Ainsi donc, en période d'économie que nous connaissons actuellement, on se permet de dépenser inutilement, de perdre du temps, de l'énergie, pour une œuvre qui plaira peut-être à une petite partie de la population, beaucoup plus à l'auteur, et qui en tout cas ne servira à rien, si ce n'est qu'à supprimer quelques places de parc pour voitures.

Que le Conseil communal en soit néanmoins remercié, car je pense bien qu'il ne saurait être question de faire payer la facture aux contribuables déjà si lourdement frappés et les finances de la ville ne permettant plus de plaisanteries.

Veuillez agréer...

Jean-Pierre Guye, Neuchâtel. »

Pour quatre mois en gris-vert à Colombier

Non, ce n'est pas le départ en vacances pour les îles Canaries ou quelque autre destination exotique. Mais beaucoup plus prosaïquement l'arrivée de centaines de jeunes Romands (près de 500) au château de Colombier pour y accomplir leur école de recrues d'infanterie.

Comme le montre notre cliché, les jeunes conscrits n'avaient pas tous un moral en perte de vitesse et savaient donner le change, tel ce jeune homme qui semble partir au club Méditerranée. Mais les illusions n'ont qu'un temps, et il aura fallu bien vite troquer habits et chaussures civils pour le gris-vert et les lourds souliers d'ordonnance et pour certains raccourcir quelques mèches trop vagabondes.

Cette année, il y a 293 fusiliers carabiniers, 52 mitrailleurs, 90 canoniers lance-mines, et 38 sanitaires qui sont placés comme les années précédentes sous le commandement du colonel della Santa. Les recrues proviennent pour la plupart des cantons de Neuchâtel, de Genève et du Jura, mais on compte aussi un certain nombre de Vaudois et de Fribourgeois.

(Avipress - J.-P. Baillod)

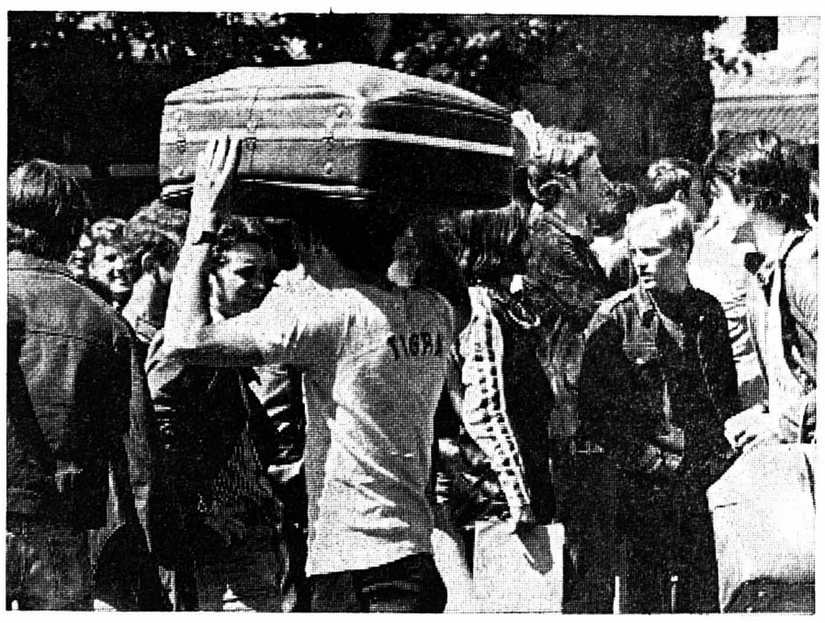

L'Association forestière neuchâteloise a siégé à Saint-Aubin

Un large tour d'horizon des différents marchés du bois

L'Association forestière neuchâteloise a siégé récemment à Saint-Aubin, sous la présidence de M. Georges Matile, président du Conseil communal de la Sagne. Comme de coutume, le rapport annuel, les comptes et le budget furent rapidement adoptés, preuve que les organes responsables jouissent de la confiance des membres. L'Association groupe actuellement l'Etat, les 62 communes et corporations propriétaires de forêts et 188 propriétaires particuliers. Une surface de 19.500 ha de forêts en chiffre rond se trouve ainsi rattachée à l'association, ce qui représente environ les trois quarts de l'aire boisée du canton.

Les comptes bouclent par un bénéfice se 182 fr. 45. Cependant il faut dire que l'association prendra à sa charge le supplément de 10 c par m3 de grumes que les propriétaires de forêts sont appelés à verser cette année au Fonds du bois pour assurer le financement d'un nouveau film sur les forêts. Durant l'année 1973, le bureau de vente de l'association a collaboré à la vente de 41.400 m3 de bois de service résineux et 10.000 m3 de bois de service feuillus, au total 51.400 m3, ce qui constitue le maximum atteint jusqu'ici. Ce total comprend des bois de tranchage et de déroulage, des bois de sciage, des petites billes, des poteaux de ligne, des traverses de chemin de fer et des bois dits « rouge dur ». En outre, le bureau de vente a traité par contrat collectif 11.700 stères de bois de papeterie résineux, 10.200 stères de bois à cellulose de hêtre. Enfin 6200 stères ont été livrés à des fabriques de panneaux de particules ou expédiés en Italie. Tous ces bois représentent une valeur de près de 7 millions de francs.

HAUSSES SENSIBLES

La reprise générale de la demande et des prix sur le marché mondial a eu pour effet d'élever le prix moyen des grumes de résineux de 110 fr 13 à 122 fr. 30 le mètre cube, et celui des grumes de hêtre de 58 fr. 56 à 63 fr. 77. Dans son tour d'horizon, le gérant, M. André Bourquin, s'attacha d'abord à l'analyse du marché des grumes de résineux. Depuis une année, une forte hausse des prix s'est développée sur le marché mondial, parallèlement à celle qui s'emparait des matières premières, énergétiques, textiles et alimentaires. Nos prix ne suivirent d'abord que lentement. Il fallut attendre l'hiver pour qu'ils se mettent à monter.

Jusqu'au printemps, la hausse atteignit une cinquantaine de francs par mètre cube. On est ainsi parvenu, pour les grumes épicés-sapin à un niveau qui va de 155 à 188 fr. par m3 suivant la qualité, le débit et la distance de transport. La moyenne se situe aux environs de 170 fr. par m3. Aussi brutale qu'elle puisse paraître, cette hausse était nécessaire pour maintenir le rendement financier des forêts et, partant, assurer leur bon état d'entretien. Depuis une dizaine d'années, sous l'effet de l'augmentation incessante des salaires et des frais d'exploitation, le rendement forestier au mètre cube et à l'hectare a fortement baissé. Il était même devenu négatif dans les forêts de feuillus. La hausse a été facilitée par l'exportation croissante de grumes épicés-sapin en Italie. Contrairement à ce qu'on a dit, ces expéditions n'ont gêné en rien les scieries suisses, puisque leurs stocks de grumes atteignaient à fin avril un chiffre jamais égalé depuis 1962.

LÉGÈRE AMÉLIORATION

Pour les grumes de hêtre, dont les prix ont stagné à un niveau très bas depuis une quinzaine d'années, une légère amélioration s'est produite depuis l'automne dernier. En début de saison, puis au cours de l'hiver, par suite de la pénurie augmentés à deux reprises de 10 fr. par m3 en moyenne. Cette évolution tient rie de grumes à traverses, les prix ont à une demande très forte dans les pays voisins, à la baisse de qualité des bois tropicaux et, en Italie, à la fuite dans les valeurs réelles. Actuellement, la plus grande partie de nos bois de hêtre prend le chemin de notre voisine méridionale.

Reste le bois de papeterie. Il y a deux ans à peine, la situation était au pire sur le marché mondial du papier : recul de la demande, surcapacité de production, accumulation des stocks, chute des prix. Aujourd'hui, nous assistons à un renversement complet de la situation : il n'y a plus de papier sur le marché mondial ; il n'y a plus de bois dans les usines. Les prix convenus pour le bois à papier, ont dû être revus et augmentés de 6 à 10 fr. par stère selon l'assortiment. Il en est allé de même, mais dans une mesure moins forte, pour les bois destinés aux fabriques de panneaux agglomérés. Dans le secteur du papier et du carton surtout, la demande de bois n'est pas couverte. Un appel a été lancé aux propriétaires de forêts afin qu'ils accélèrent les livraisons. Son efficacité sera limitée, car l'augmentation des prix est intervenue trop tard.

PERSPECTIVES FUTURES

Le gérant termina son exposé par quelques perspectives sur le proche avenir. L'examen de la situation du marché interne fait apparaître quelques signes négatifs. Cependant on a l'impression que le marché européen est stable, que les prix des sciages de résineux se stabiliseront au niveau élevé qu'ils ont atteint et que le marché international continuera de soutenir le marché suisse.

Aux divers, M. L.-A. Favre, inspecteur cantonal des forêts, présenta une suggestion faite par M. Jean Reift, délégué aux forêts du Conseil communal de Saint-Aubin. Il s'agirait de créer un écriteau invitant les promeneurs à respecter la forêt et de le mettre à la disposition des propriétaires de forêts. L'association a été chargée d'étudier cette question. Pour terminer, l'assemblée assista à la projection du film en couleur que M. J.-P. Bettinelli, exploitant forestier à la Chaux-de-Fonds, a consacré au flottage des bois sur le Doubs.

Quatre tués et 224 accidents sur les routes du canton en juin

Voici la liste des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel au cours du mois de juin 1974. **Accidents : 224 ; blessés : 97 ; tués : 4 ; dégâts matériels de plus de 200 fr : 216 ; conducteurs en cause : 397 ; personnes dénoncées : 243.**

Fautes : violation de priorité : 55 ; vitesse : 43 ; distance insuffisante : 43 ; ivresse : 12 ; inattention : 7 ; circulation à gauche : 17 ; dépassement téméraire : 9 ; croisement imprudent : 3 ; imprudence des enfants : 4 ; changement de direction : 8 ; marche arrière : 7 ; entrave à la circulation : 8 ; imprudence des piétons : 2 ; inobservation passage à piétons : 2 ; signalisation pas respectée : 8 ; entretien défectueux : 1 ; sommeil, surmenage, malaise : 3 ; pneu lisse : 1 ; mauvais stationnement : 2 ; cavaliers, animaux domestiques, gibier, etc : 2 ; inexpérience : 1 ; autres causes : (obstacles sur la route, accidents causés par des passagers etc.) 3 ; ivresse sans accident : 11.

Dans un certain nombre de cas la qualification pénale des causes peut être modifiée ou abandonnée lors du jugement.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Mise au concours

Un poste

d'employé (e) de commerce

au Greffe du Tribunal cantonal à Neuchâtel est mis au concours.

Exigences : bonnes connaissances de la sténo et de la dactylographie.

Traitement : légal.

Obligations : légales.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au **20 juillet 1974.**

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE NEUCHÂTEL

La rentrée scolaire aura lieu le

LUNDI 26 AOUT 1974

pour toutes les classes selon l'horaire suivant :

10 heures dans les salles de classe les élèves de
2me classique et scientifique
3me classique, scientifique et moderne
4me classique, scientifique et moderne

10 h 15
Aula du Mail, les élèves entrant en 2me moderne ou doublant la 2me moderne

14 heures
Aula du Mail, les élèves entrant en 1re classique ou doublant la 1re classique

15 heures
Aula du Mail, les élèves entrant en 1re scientifique ou doublant la 1re scientifique.

LE DIRECTEUR
André Mayor

IMMEUBLES

A l'est du Val-de-Ruz, à vendre dans immeuble neuf

APPARTEMENTS

4 pièces Fr. 145.000.—
pour traiter, Fr. 45.000.—
3 pièces Fr. 118.000.—
pour traiter Fr. 36.000.—
Cuisine entièrement équipée, cave, galetas, garage à disposition. Ensoleillement maximum. Visite sur rendez-vous.

Faire offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2000 Neuchâtel.

A vendre
à Delémont, dans quartier très bien situé,

parcelles

pour la construction d'immeubles locatifs. Zone de construction, plan-masse accepté.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mes Jean Rais et Jean-Louis Wernli, notaires, Delémont. Tél. (066) 22 56 17.

ACHAT ET VENTE DE MAISONS, TERRAINS, comptabilité et gérance

Transforma, case postale 1103, Neuchâtel.
Tél. 24 40 23.

BAUX À LOYER

en vente au bureau du journal

A vendre à Cortaillod

VILLAS

Situation exceptionnelle.

Vue imprenable s'étendant de Saint-Blaise à Cortaillod.

Ensoleillement toute la journée.

Emplacement choisi tenant compte de la protection de l'environnement.

Prix à partir de Fr. 303.000.—

Nous offrons prêts hypothécaires de 75 % du coût total. 5-6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon-terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage. Chaque villa bénéficie d'environ 700 m² de terrain. Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Renseignements :

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Trésor 9 - NEUCHATEL - Tél. (038) 24 59 59

A LOUER

A louer à la Coudre, pour fin septembre,

bel appartement de 2 1/2 pièces

agencé ; loyer, charges comprises, 540 fr. Garage 75 fr.

S'adresser : Etude Jacques Ribaux, Tél. 24 67 41.

A louer à Marin

près de la gare, deux beaux appartements, l'un de 4 pièces, l'autre de 5 pièces, cuisine agencée, loggia, balcon ou terrasse, cave et ascenseur.
Entrée à convenir ou 1er octobre.
Box disponible dans garage souterrain.

S.I. du Village S.A. Tél. 33 17 15.

A louer à **Boudry,** fbg Ph.-Suchard,

APPARTEMENT 2 1/2 pièces

tout confort, libre pour le 24 septembre 1974. Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 390.—. Garage collectif à 55 fr., à disposition.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Neuchâtel, Orée 28,

APPARTEMENT

de 4 pièces mansardées. Libre immédiatement. Location mensuelle 600 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Tél. (038) 24 59 59.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 juillet 1974, à la rue des Moulins,

STUDIOS MEUBLÉS

cuisine, salle de bains.

A louer à MARIN,

situation tranquille et ensoleillée, encore quelques

APPARTEMENTS 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces

tout confort, dans immeubles neufs, libres immédiatement ou à convenir.

Pour traiter et visiter : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER
à Cormondrèche pour le 24 juillet 1974

STUDIO NON MEUBLÉ

Loyer mensuel : Fr. 320.—, charges comprises.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER
immédiatement ou pour date à convenir **aux Trois-Portes**

GARAGE

A louer
Neuchâtel, rue de l'Ecluse,

Studio 1 pièce, cuisinette, douche. Fr. 245.— + 40.— charges. Libre tout de suite.
Studio 1 1/2 pièce, cuisinette, douche. Fr. 280.— + 55.— charges. Libre tout de suite.

MARIN, rue de la Prairie,

appartement de 2 pièces, cuisine, bains, cave. Confort. Fr. 360.— + 60.— charges. Dès le 24 août.

PESEUX, rue du Châtelard,

appartement de 2 pièces, cuisine, bains, cave et galetas. Confort. Fr. 275.— + 40.— charges. Dès le 24 septembre.
appartement de 3 pièces, cuisine, bains, cave et galetas. Confort. Fr. 360.— + 55.— charges. Dès le 24 août.

CORMONDRÈCHE, centre du village,

place de parc. Fr. 20.—.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence 13 * 13, Orangerie 8, Neuchâtel, tél. 25 13 13.

A louer à Neuchâtel

1 appartement meublé de 1 1/2 pièce

avec salle de bains, cuisine agencée et balcon.
Lit français, coin à manger, etc. y compris vaisselle et literie.
Libre tout de suite.
Location : Fr. 460.— par mois, charges comprises.

Tél. (038) 33 44 70.

A louer au Landeron, dès le 1er septembre 1974,

garage

Fr. 50.— par mois.

S'adresser à : Fiduciaire M. Berthoud, Pierre-de-Vingle 14. 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

APPARTEMENT 3 pièces

neuf, tout confort, situation magnifique, à la Coudre. Libre tout de suite. Fr. 720.—, charges comprises.

Tél. (038) 33 55 55. Touraine S.A., Saint-Blaise.

IMOCOM
Terreaux 9 - NEUCHATEL

A louer dès le 1er août 1974, à Neuchâtel, Grand-Rue 3, 4me étage,

appartement

de 3 chambres, cuisine, salle de bains, balcon, chauffage à l'électricité **et mazout. Loyer Fr. 400.—**

A louer immédiatement, à Neuchâtel, bas du Mail,

beaux locaux

pour magasins, dépôt, ou atelier. Loyer Fr. 700.— plus charges.

Disponibles tout de suite, à Cressier

beaux studios

non meublés d'une chambre, avec coin cuisine, services généraux de chauffage et eau chaude, dépendances et place de parc. Loyer Fr. 275.— plus charges.

A louer

pour le 24 septembre, à Neuchâtel, 4 pièces au 5me, avec confort, cuisine équipée, balcon, situation ensoleillée, vue sur le lac, 606 fr. plus charges.

Tél. (032) 22 50 24, heures de bureau.

APPARTEMENTS DE VACANCES

CET ÉTÉ LA MONTAGNE !
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en
SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection
choix – disponibilité
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

AOUT
Appartements et chalet
Bureau vacances
Le Mazot,
tél. (025) 2 18 92.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir **à la rue Louis-Favre**

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE

conviendrait à deux jeunes filles. Part à la cuisine - douches-W.-C.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER en ville dès le 15 juillet 1974

UNE CHAMBRE MEUBLÉE

Loyer mensuel : Fr. 200.—, charges comprises.

A louer

chambre indépendante

S'adresser à Cretegny & Cie, 43, fbg du Lac, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

Dem. à louer

Café-Bar de la Poste **cherche**

chambre

pour le 1er août, au centre.

Tél. 25 14 05.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour l'automne 1974

concierge

pour 2 immeubles au centre de Neuchâtel, appartement de 3 1/2 pièces tout confort, à disposition.

Ecrire sous chiffres PT 902248 à Publicitas, 1002 Lausanne.

HOTEL DU MARCHÉ
Place des Halles - Neuchâtel

cherche, pour mi-août,

sommelière

Se présenter ou téléphoner au (038) 24 65 98.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!

L'Emploi

Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

ARMAND Haute coiffure cherche

coiffeuse expérimentée

à plein temps ou fin de semaine.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (038) 25 27 60.

REPRÉSENTANT (E)

Nous cherchons personne capable de former petite équipe. Gain élevé - **Tél. (025) 4 53 28.**

Maison suisse cherche

2 représentants

et 2 jeunes filles (femmes)

pour son réseau de vente. Entrée immédiate ou date à convenir.

Débutants (tes) acceptés (ées). Fixe, frais, commission. Formation rémunérée. Pour rendez-vous,

tél. (032) 23 56 44.

Pour date à convenir, on demande

serveuse

Libre le soir et tous les dimanches.

S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, rue du Seyon, Neuchâtel, tél. (038) 25 10 92.

HERMES PRECISA INTERNATIONAL SA

Etes-vous sur le bon chemin ?

Voulez-vous suivre avec nous une nouvelle voie ? Vous participerez ainsi au lancement de produits d'avant-garde, ainsi qu'au grand succès rencontré par nos machines à écrire et d'organisation.
L'ambiance agréable et les excellentes conditions de travail (notre indemnité de transport par exemple) que vous trouverez chez nous, vous inciteront certainement à faire le pas, vous permettant de réaliser une carrière professionnelle réussie.

Nous cherchons

2 dessinateurs sur machines

- l'un pour seconder efficacement le chef d'un bureau de dessin (connaissance parfaite du dessin technique, des normes et goût pour l'administration)
- l'autre pour exécuter divers dessins de pièces et d'ensembles, de modifications et de schémas électriques.

2 constructeurs

qui dessineront et construiront des gabarits et étampes.

1 ingénieur ETS

pour la construction d'outillages, puis l'étude de divers problèmes d'automation.

plusieurs agents techniques mécaniciens et électroniciens

pour l'étude des procédés de fabrication et de montage, l'étude et l'application de contrôle des fabrications extérieures avec contacts avec nos sous-traitants.

Vous pouvez obtenir une formule de candidature ainsi que tout renseignement auprès de notre service du personnel (M. M.-A. Staub), tél. (024) 21 23 31, Hermès Precisa International S. A., 1400 Yverdon.

La **Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH),** qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche, pour son secteur Services Marketing, un

ASSISTANT - ÉTUDES de MARCHÉS

Tâches principales : collaborer étroitement avec les chargés d'études à la réalisation d'enquêtes-consommateurs à l'échelon international.

Nous demandons : — formation universitaire (HEC ou licence sciences économiques).
— connaissances élémentaires EDP et intérêt pour les problèmes marketing.
— langues : français et anglais.

Nous offrons :
— nombreux contacts
— horaire variable
— salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :
SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63
2500 Bienne.

AVIS DIVERS

POUR VOS ENFANTS

coop
La Gerle

SOLDE

A DES PRIX SENSAS

+

10 % RABAIS

SUR TOUTES MARCHANDISES NON SOLDÉES

FERMÉ LE LUNDI

Autorisation officielle du 1er au 20 juillet

COLOR CENTER AUTO-SHOP

Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Vente autorisée jusqu'au 20 juillet

PROFITEZ des derniers jours de nos SOLDES

jusqu'à **50 %** de rabais

Sur tous les articles non soldés
10 % de rabais durant la vente spéciale

Prêts

immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Traitement de l'acné

points noirs, peau grasse, impuretés, peeling d'un usage très simple, à faire chez soi, à raison d'une ou deux fois par semaine. Produits livrés avec garantie.

Renseignements : Tél. (025) 4 53 28.

PAVILLON
Tél. 25 84 98

Sole vin blanc
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

Profitez des derniers jours
SOLDES des SOLDES

10 % de rabais supplémentaire sur tous nos articles soldés.

50 % de rabais sur pulls messieurs, gants d'été, sous-vêtements.

à la Belette
SOUS LES ARCADES

Votre spécialiste toutes tailles.
Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel
Tél. 25 20 18, atelier 25 20 20

Vente autorisée jusqu'au 20 juillet

Qu'y a-t-il de tellement spécial dans les nouvelles Fiat 128 Special?

La nouvelle 128 Special 1100

Les nouvelles 128 Special vous intéresseront certainement si vous êtes sensible aux problèmes de l'économie et si vous êtes à la recherche d'un confort toujours plus élevé dans une cylindrée raisonnable.
La nouvelle gamme 128 répond ainsi parfaitement à ces exigences.

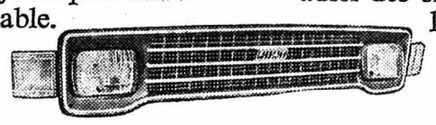

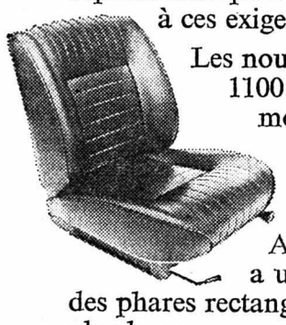

Les nouvelles versions 128 Special 1100 et 1300 cm³ s'ajoutent aux modèles 2-portes, 4-portes et familiale de 1100 cm³, pour accroître, ainsi, un succès déjà grand.

A l'extérieur, la 128 Special a une nouvelle calandre avec des phares rectangulaires, des pare-chocs plus larges recouverts d'une bande de caoutchouc protectrice, une barre de chrome le long de la caisse, des essuie-glaces en chrome noir, un capuchon d'essence muni d'une serrure, 2 phares de recul et de plus grands feux de position.

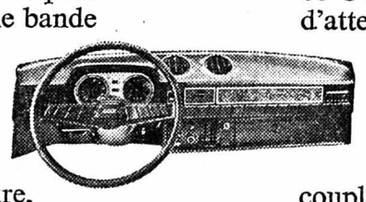

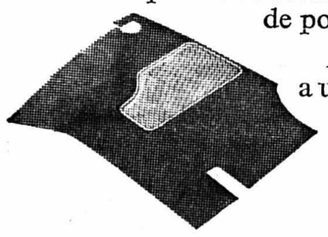

A l'intérieur, la 128 Special a un nouveau volant recouvert de simili-cuir, une console entre les 2 sièges avant, une boîte à gants,

La nouvelle 128 Special 1300

des accoudoirs, un allume-cigares, un thermomètre pour la température de l'eau, une pompe électrique pour les lave-glaces. Elle a aussi des sièges anatomiques de luxe, dont les dossiers sont inclinables et une vraie moquette pour augmenter l'insonorisation.

Elle est toujours aussi grande à l'intérieur, aussi petite à l'extérieur.
C'est toujours une traction-avant avec des freins à disque à l'avant, un système de freinage assisté ainsi qu'un répartiteur de freinage.

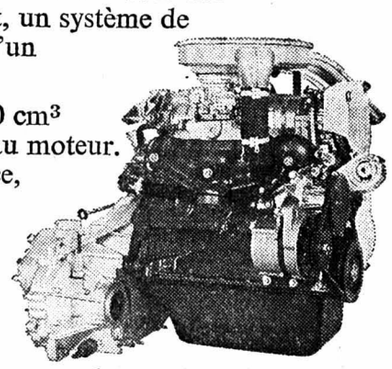

De plus, la version 1300 cm³ est équipée d'un nouveau moteur. Sa plus grande puissance, 60 CV (DIN), permet d'atteindre une vitesse de pointe de 145 km/h et de passer de 0 à 100 km/h en 15,7 secondes. Sa plus grande souplesse, couple maximal de 9,2 kgm à 3000 tr/mn, lui permet d'être encore plus silencieux, plus solide et plus économique. La consommation de la 128 Special 1300 est modeste: à 100 km/h 8,2 l aux 100 km.

La Fiat 128 a toujours été une des meilleures voitures de sa catégorie, maintenant elle est une des plus puissantes et une des plus luxueuses.

Fiat 128 1100: à partir de Fr. 9450.–
Fiat 128 Special 1100: à partir de Fr. 10100.–

Fiat 128 1300: à partir de Fr. 9850.–
Fiat 128 Special 1300: à partir de Fr. 10500.–

FIAT

Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.

Les Fiat sont garanties intégralement contre la rouille.
Veuillez vous renseigner auprès de nos Agents.

Le parapluie actuel
"Etui-Knirps miniMINI"
Moderne, pratique et toujours à portée de la main.

Knirps, le parapluie pliant le plus offert dans le monde!

biedermann
maroquinier Neuchâtel

MACHINES A LAVER
dans toutes les marques : Adora, Schulthess, Miele, AEG, etc.

LOCATION VENTE

Conditions spéciales sur demande

ALAM Lausanne,
Grand-Saint-Jean 20.
Tél. (021) 20 66 06 pour Neuchâtel 63 25 79.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CUISINIERE A GAZ 3 feux, marque Rochat, neuve, pour cause décès. Tél. 33 16 96, heures des repas.

FRIGO General-Electirc 150 litres ; divan-lit état neuf ; belle porcelaine, raquette tennis. Tél. 25 72 41, soir.

OCCASION UNIQUE, cause déménagement : magnifique cuisinière à nouveau gaz, neuve, 4 feux, tourne-broche. Payée 800 fr, cédée à 300 fr. Tél. 42 16 61.

PENDULES NEUCHATELOISES 42 cm, avec socle, prix très intéressant, modèles, rouge, noir, vert. Tél 24 47 67.

RADIATEURS neufs et d'occasion + petite chaudière à bas prix. Tél. (038) 25 35 81.

PETIT GLISSEUR plastique et moteur 10 CV. Tél. 46 18 12, heures repas.

ARMOIRE brune, 2 portes, 1 tiroir, conviendrait pour chalet. Tél. (038) 31 45 55.

1 MOTEUR JOHNSON 4 CV pour bateau, état neuf. Tél. (037) 71 12 23.

NU COUCHE artiste peintre neuchâtelois contemporain. Faire offres sous chiffres DK 1872 au bureau du journal.

CHAMBRE A COUCHER moderne, modèle 1972, cuisinière Siemens, 3 plaques. Bon état. Tél. 33 57 77.

ROBES été mode, taille 38 ; chaussures neuves No 38, dame ; pantalons taille 38. Bas prix. Tél. 31 25 91, le soir.

POUSSETTE ; garnie, très bon état, baignoire, chauffe-biberon. **Tél. 31 76 40.**

A louer

CHAMBRE à jeune homme (Suisse) tranquille. Tél. (038) 25 08 82.

A NEUCHATEL, dès 24 juillet, appartement de deux pièces, tout neuf belle situation ; Bel Air No 2, soir.

CHAMBRE A 2 LITS avec demi-pension, du 2 au 24 août, pour étudiant (cours de vacances). Tél. 31 18 03.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, près université. Tél. 25 98 57.

MAGNIFIQUES LOGEMENTS MEUBLES refaits à neuf, pour le 1er septembre, 7 chambres et 5 chambres ; possibilité de faire pension avec chambres. Tél. 24 00 34.

URGENT, pour cause de maladie, quartier des Draizes, appartement : 4 1/2 pièces, balcon, salle de bains, tout confort, chauffage au mazout : prix 438 fr 50. Tout compris. Téléphone 31 57 74 ou 31 49 72.

CHAMBRE MANSARDEE meublée, sans confort. Av. du 1er-Mars 8. Tél. 25 63 89.

CHAMBRES INDEPENDANTES, part à la salle de bains. Libres immédiatement. Téléphone 25 50 74.

STUDIO MEUBLE, avec confort, dans le haut de la ville ; bien situé. Libre immédiatement. Prix intéressant. Tél. 25 50 74.

VUE SPLENDIDE, appartement dans maison tranquille, 3 1/2 pièces, 560 fr., charges comprises. Tél. 25 43 00.

JOLI STUDIO meublé, tout confort, à demoiselle sérieuse, 315 fr., par mois, dès le 1er août. A. Christen, Louis-Favre 6. Téléphone 25 41 32.

VAL-DE-RUZ, très beau studio meublé pour week-end. Tél. 53 30 24.

CORCELLES, studio tout confort, 310 fr., charges comprises. Tél. 31 38 96.

DANS VILLA, CHAMBRE indépendante, confort, tranquillité, à monsieur sérieux. Téléphone 31 69 13.

CHAMBRES, part cuisine et bains. Téléphone 25 06 66.

ANCIEN APPARTEMENT meublé, 5 chambres, bains, cuisine, terrasses. Téléphone 25 06 66.

APPARTEMENT 3 pièces, meublé, centre ville. Tél. 24 53 14, midi et soir.

A JEUNE FILLE, chambre meublée, cabinet toilette, libre. Tél. 25 56 32 ou 25 03 32.

APPARTEMENT 4 pièces, tout confort, Hauterive, 495 fr. + charges. Pour le 30 septembre. Tél. 33 41 46.

BELLE CHAMBRE à jeune fille, chauffage général, bains. Av. 1er Mars 6, 4me étage, à droite.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

URGENT, aux Verrières, appartement 3 pièces + dépendances. Loyer mensuel 170 francs. Tél. (038) 66 13 24.

CHAMBRES INDEPENDANTES meublées, confort, libres immédiatement. Neuchâtel et Peseux. Tél. 24 12 62.

Demandes à louer

PENSION AVEC CHAMBRE indépendante, est cherchée pour monsieur. Tél. 25 25 91.

GARAGE ou petit local, région Marin-Saint-Blaise. Tél. (037) 77 16 52, aux heures des repas.

ON CHERCHE appartement de 3 ou 4 pièces en ville. Tél. 25 28 00.

IMMEDIATEMENT OU A CONVENIR, local de 100 à 150 m2, comme entrepôt, plain-pied ou à quai (Neuchâtel ou environs). Tél. 61 39 27.

COUPLE, cherche appartement 4 1/2-5 pièces. Neuchâtel ou environs de préférence ouest. Adresser offres écrites à CJ 1871 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

DEMOISELLE CHERCHE TRAVAUX DE BUREAU à domicile, quelques heures par semaine. Tél. (039) 35 12 38.

DEMOISELLE avec diplôme de commerce cherche travail à demi-journée (matin) pour la période du 15 juillet au 15 septembre. Téléphone 24 37 49.

MAMAN GARDERAIT ENFANT, Bel-Air. Téléphone 24 57 85.

DAME cherche heures de ménage mardi et vendredi après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30 entre Boudry et Neuchâtel ; parcage désiré. Tél. 42 15 10, le matin.

DISPOSANT DE 1 APRES-MIDI par semaine, je cherche petit travail léger. Tél. (038) 31 31 24.

Divers

LA PERSONNE QUI A VOLE, à la plage de Monruz, le vélomoteur Allegro, plaque No 329, est priée de le rendre, sinon plainte sera portée. Tél. (038) 33 29 75.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Prévenu lavé de la prévention d'escroquerie aux dépens d'une succursale de l'ENSA...

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé, hier, après-midi sous la présidence de M. Philippe Favarger alors que M. Adrien Simon-Vermot remplissait les fonctions de greffier.

Dans la première partie de l'audience, le président du tribunal a tenté une conciliation entre deux habitants de Fleurier Mme J.F. et son locataire V.T. de nationalité italienne qui avaient déposé réciproquement plainte, d'une part pour injures et menaces et d'autre part pour dommages à la propriété. Le principal objet de litige résidait dans une répartition de parcelles de jardin potager. Croyant être au bénéfice d'une autorisation orale, V.T. a planté des légumes, en mai dernier, dans une partie du jardin ce qui a déplu à la propriétaire qui arracha la totalité des plantons. Cet incident provoqua une vive altercation qui est à la source d'un conflit ayant pris de l'ampleur depuis et qui s'est étendu à d'autres objets de récrimination.

Devant la proposition de retrait de plainte faite par l'avocat du locataire au nom de son client, la propriétaire, après avoir longuement hésité, a finalement décidé de maintenir sa plainte ce qui entraîne la poursuite de l'instruction.

Quelques minutes après par contre, la seconde tentative de conciliation de l'audience assez facilement abouti ; le président du comité du Cercle républicain ayant accepté de retirer la plainte qu'il avait déposée contre F. et S.T., de Couvet pour dommages à la propriété, à la condition que ceux-ci acceptent dorénavant de respecter les mesures prises à leur égard quant à la fréquentation du débit de boisson se trouvant dans les locaux de la société. En outre, F.T. devra payer les dégâts qu'il avait occasionnés ainsi que les frais de justice.

UN TRACTEUR AU BORD DE LA ROUTE

La cause suivante conduisait H.F. sur le banc des accusés sous l'inculpation d'ivresse au volant. En mai dernier, le prévenu s'était rendu aux Verrières pour y amener plusieurs pièces de bétail à l'alpage. L'essentiel de sa tâche terminée, il s'est rendu dans divers établissements publics pour y consommer quelques apéritifs et boissons alcoolisées et se mit en route pour regagner son domicile. Sentant « la fatigue » le gagner, il se rangea avec son tracteur sur le bord de la chaussée où un gendarme avisé par un automobiliste vint bientôt l'interpeller. Le bréthalyseur et l'analyse du sang ont révélé un fort taux d'alcoolémie. Lors de l'interrogatoire H.F. admet les faits avec sincérité et bonhomie mais il niera avoir été en état d'ivresse.

Alors que le procureur requérait une peine de 14 jours d'emprisonnement et 200 fr. d'amende, les bons renseignements fournis sur le compte de l'accusé ont finalement conduit le président à fixer la peine à 10 jours d'emprisonnement avec 2 ans de sursis et à 200 fr. d'amende auxquels viennent s'ajouter 254 fr. de frais.

Une autre affaire, assez similaire en ce qui concerne l'infraction, conduisait J.A. devant le tribunal. Les faits datent de quelques mois, plus précisément lors de la journée où se déroulait la marche du Creux-du-Van à laquelle le prévenu s'était rendu en compagnie d'un ami. Les deux acolytes se mirent en route pour accomplir le parcours non sans avoir préalablement bu un premier verre et emporté avec eux une bouteille de whisky pour pallier une soif éventuelle. Ceux-ci ne s'en tinrent pas à ces provisions de route et s'arrêtèrent pour se désaltérer aux divers ravitaillements prévus à cet effet, si bien qu'à la fin de la journée au moment de reprendre le volant, l'alcool avait fait son effet. Arrivé à Môtiers où il consommait une nouvelle bière, il fut interpellé par un gendarme de la localité et après un contrôle préalable, il fut conduit chez le médecin pour une prise de sang qui révéla un taux d'alcoolémie respectable de l'ordre de 2,66 à 2,86 ‰.

Accusé d'infraction à la LCR pour ivresse au volant, le prévenu ne conteste pas les faits et signera une déclaration selon laquelle il s'abstiendra à l'avenir d'abuser de boissons alcoolisées.

Le procureur proposait une peine de 20 jours d'emprisonnement et de 200 fr. d'amende. Tenant compte des bonnes dispositions qu'affichait le prévenu, notamment en signant une déclaration de modération dans ses consommations futures d'alcool, le président du tribunal a prononcé le jugement suivant : J.A. est condamné à 15 jours d'emprisonnement avec un sursis de 2 ans, à 200 fr. d'amende et aux frais de la cause qui s'élèvent à 232 fr. 50.

NI TROMPERIE, NI ESCROQUERIE

Dernière affaire de l'après-midi, A.B. habitant présentement sur les rives du lac de Neuchâtel est accusé d'escroquerie aux dépens d'une succursale de l'ENSA représentée par son gérant.

Alors qu'il travaillait chez un agriculteur de la localité, le prévenu s'est rendu dans le magasin précité pour acheter un appareil de radio et deux cassettes. Au moment de payer, A.B. déclara qu'il n'avait pas d'argent et qu'il réglerait le montant de l'achat plus tard. Entré en conflit avec son employeur, le prévenu dut quitter la localité, en omettant malheureusement pour lui de régler son dû ce qui entraîna le dépôt de la plainte. L'interrogatoire révélera que A.B. ainsi que la femme qui vit avec lui n'ont pas été payés pour le travail qu'ils avaient effectué chez les deux agriculteurs qui les avaient employés et que c'est cette situation qui aurait empêché le règlement de la dette.

Dans sa plaidoirie, l'avocat demandait un acquittement de son client alors que le procureur requérait 20 jours d'emprisonnement. Il argumentait sa requête sur l'absence effective de volonté d'enrichissement et d'affirmations mensongères de la part de A.B. et qu'ainsi il ne pouvait pas être inculpé d'escroquerie.

Dans son jugement, le président a confirmé cette argumentation soulignant, lui aussi, l'absence d'astuces, de tromperie ou d'affirmations mensongères et prononça la libération du prévenu, les frais restant à la charge de l'Etat.

VAUD

CROY

Collision : deux blessés

(c) Hier, vers 0 h 15, alors qu'il roulait au volant de sa voiture de Vallorbe à Lausanne, M. Martin Gomez, 21 ans, domicilié au Sentier a dérivé sur la gauche dans un virage à droite sis avant la croisée de Croy. Sa voiture est alors entrée en collision avec celle de M. Marcel Barbey, 61 ans, domicilié à Lausanne qui circulait normalement en direction de Vallorbe. M. Gomez souffre de contusions multiples et un passager de son véhicule, M. François Morel, 27 ans, également domicilié à Lausanne a des côtes fracturées et éventuellement des lésions à la colonne vertébrale. Ils ont été tous deux transportés à l'hôpital de Saint-Loup. Dégâts matériels importants.

ASSENS

« Cédez le passage » non respecté : conducteur grièvement blessé

(c) Hier, vers 6 h 50, M. Léo Tulupino, 41 ans, domicilié à Bussigny, circulait en auto de Lausanne à Yverdon. Au lieu-dit « Le Marais », commune d'Assens, sa voiture heurta M. Jacques Pelet, 17 ans, domicilié à Assens qui venait de cette dernière localité et s'engageait sur la route principale, sans observer le signal « Cédez le passage ». Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital cantonal à Lausanne. M. Tulupino n'est que légèrement atteint.

PAYERNE

Début des écoles de recrues

(c) Lundi après-midi, plus de mille jeunes gens venant de toute la Suisse, sont arrivés à Payerne, pour y accomplir leur école de recrues. Il s'agit de l'école de recrues d'aviation 230, qui sera commandée pour la première fois par le major Bender, puis de l'école de DCA légère 232, dirigée par le major Amacker, et enfin l'école de DCA 252 (transports), placée sous le commandement du colonel Denzer. Les trois écoles de recrues se termineront le 9 novembre.

Mort d'un ancien conseiller communal

(c) On apprend la mort, à l'âge de 92 ans, de M. Edouard Birbaum, ancien maçon et ancien conseiller communal. Le défunt avait été victime d'un grave accident de travail, lors de la construction de l'église catholique, en 1928. Il était tombé d'un échafaudage d'une hauteur de 10 m et avait été grièvement blessé à la tête et à la colonne vertébrale, restant invalide pour le restant de ses jours. Il était également membre fondateur de la section de Payerne du parti socialiste et de la section locale de la F.O.B.B.

Avec l'« Harmonie »

(c) Lors de son assemblée générale, la Société de chant l'« Harmonie » a désigné Mme Jeannette Rossier, comme présidente, en remplacement de M. Henri Hochstrasser, démissionnaire. Ce dernier a été remercié pour son dévouement durant ses années de présidence.

Le nouveau comité est composé de Mme J. Rossier, présidente ; MM. J. Comte et C. Blanc, vice-présidents, Mmes M. Badoux, secrétaire, U. Bersier, trésorière ; C. Gaillet, archiviste ; M. R. Auberson, membre-adjoint. Hors comité ont été nommés M. F. Bolle, porte-drapeau, secondé par M. Auberson.

A la colonie des Cluds

(c) Le 8 juillet 31 enfants sont montés aux Cluds, près de Bullet, pour une période de trois semaines, soit jusqu'au samedi 27 juillet. Ce camp de vacances est dirigé par M. Martial Gander, instituteur, à Payerne, qui est secondé par une équipe de cinq monitrices ayant toutes suivi un cours de « Cemea ». Une cuisinière et une aide de cuisine font également partie de l'équipe ainsi qu'une aide de ménage.

Mutations à la protection civile

(c) La Municipalité a procédé à diverses mutations au sein de a commission locale de protection civile. Celle-ci se compose désormais de MM. Marcel Jomini, municipal, Auguste Merminod, chef de l'office local de protection civile, Georges Monnier, secrétaire municipal adjoint, Jean-Paul Schulé, responsable des affaires administratives de la P.C., Paul Roth, Jean-Paul Vaudan.

Naturalisation

(c) Le Conseil d'Etat a déclaré citoyens du canton de Vaud, M. Ernest Oberli-Jaquet, agriculteur en Boulex (Payerne), sa femme Yvette-Madeleine-Renée et leurs trois enfants mineurs, originaires de Sumiswald (BE) agrégés à la bourgeoisie de Payerne par décision municipale du 5 mars.

Vernissage à Pontarlier du 50me Salon des Annonciades

Pour fêter dignement son 50me anniversaire le Salon des Annonciades, présidé par M. Pierre Bichet, l'artiste-peintre bien connu, a eu la main particulièrement heureuse en faisant appel à Alfred Manessier, le célèbre peintre français dont les habitants de Neuchâtel connaissent la valeur puisqu'il a exposé récemment dans cette ville.

En invitant Manessier à présenter dans le cadre des Annonciades ses tapisseries, maquettes de vitraux, lithographies (dans ses maquettes de vitraux figurent notamment ceux de l'église Sainte-Bénigne, à Pontarlier), les organisateurs ont voulu créer un lien entre les habitants de ce pays et l'artiste puisque ce dernier s'est exprimé la première fois à Moutier dans le Jura suisse avant de le faire aux Bréseux dans le Jura français.

Ce qui caractérise Manessier c'est sa profonde inspiration religieuse et sociale : « Mes toiles veulent être le témoignage d'une chose vécue par le cœur et non une imitation d'une chose vue par les yeux ». C'est dire que la trentaine d'artistes, dont deux Suisses, Lermite des Bayards et Jean-Michel Favarger, de Môtiers, avec à leur tête, Pierre Bichet, véritable homme-orchestre de Salon, ne pouvaient trouver plus talentueux compagnon. Nous reviendrons plus à loisir sur cette exposition qui se tiendra jusqu'au 15 août.

De nombreux invités ont assisté samedi au vernissage parmi lesquels il convient de signaler le sénateur Henried, le sous-préfet Durand, l'adjoint au maire, M. A. Grillet, représentant le président Edgar Faure retenu à Paris, en cette veille du 14 juillet, par les devoirs de sa charge, l'archiprêtre Prunel, pionnier du renouveau des arts sacrés : il fut curé d'Audincourt dont les vitraux de F. Léger ornent l'église.

Du côté suisse on remarqua la présence de MM. Lucien Marendaz, ancien président de la commune de Môtiers et président d'honneur des Compagnons du théâtre et des arts, Jean Heimann, président de la commune de Boveresse, Philippe Jéquier, ancien directeur de la fabrique d'Ebauches de Fleurier, de M. Philippe Favarger, président du tribunal du Val-de-Travers, père du jeune artiste de Môtiers.

INTÉRIM.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Jeunes filles au couvent. (20 ans).
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Pontarlier : Salon des Annonciades.
Boveresse, piscine des Combes : ouverte.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, infirmière visitante : tél. 61 38 48.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.
Fleurier, le Rancho : bar dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Garde son âme dans la peine près de toi Seigneur.

Madame Henri Béguelin-Thiévent, à Fleurier, et ses enfants ;
Madame Albert Farine, à Emmenbrücke, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur l'abbé Ernest Farine, Alle ;
Monsieur et Madame Charly Farine, à Tavannes, et leur fils ;
Monsieur et Madame Charles Kirchhofer, à Neuchâtel, et leurs enfants ;
Madame Germain Thiévent, à Porrentruy, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, amies et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Arnold THIÉVENT
née Adrienne FARINE

leur très chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 84me année, après une très longue maladie supportée avec une patience exemplaire.

R. I. P.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Fleurier, le 17 juillet, à 13 heures ; l'inhumation suivra.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille : ch. de Montenay 3.

Prière de ne pas faire de visite.

†

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ».
Marc 4 : 35.

Monsieur et Madame Walter Thoma-Lamia, à Villars-Burquin, leurs enfants et petits-enfants, à Yverdon et Villars s/Glâne ;
Monsieur et Madame Remo Lamia, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet ;
Monsieur et Madame Franco Lamia et leurs enfants, à Morat,
ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse et en Italie,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Madame
Barthélémy LAMIA
née Clotilde QUAGLIA

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu dans sa 82me année.

Couvet, le 15 juillet 1974.

L'incinération aura lieu le mercredi 17 juillet, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Départ du domicile mortuaire, hôpital de Couvet, à 14 heures.

Domicile de la famille : rue du Quarre 8, Couvet.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser plutôt à l'hôpital de Couvet, c.c.p. 20-238

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08
INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

L'annonce reflet vivant du marché

H.W. KARLEN
masseur, FLEURIER
membre de la Fédération suisse de physiothérapie
Absent
du 12 juillet au 10 août.

LA CHAUX-DE-FONDS

A l'école de pilotage des Eplatures : cap sur la formation de jeunes pilotes

La section des Montagnes neuchâteloises de l'Aéro-club de Suisse a été fondée dans les années 30. Si, de tout temps, on apprit à piloter aux Eplatures, depuis deux ans, la formation des pilotes avait été plus ou moins abandonnée. En effet, l'instructeur permanent étant parti, les élèves pilotes devaient s'adresser à des moniteurs auxiliaires. Face à cet état de fait, les responsables de la section, tenant compte des excellentes conditions météorologiques du Jura (peu de brouillard) ce qui permet de prolonger la saison jusqu'à Noël, décidèrent de frapper un grand coup.

Ce fut l'achat de deux avions modernes de type piper « Cherokee » à aile basse et train d'atterrissage fixe. Cet appareil peut emmener trois personnes ; il est livré dans une version standard au prix de 70.000 francs. Mais il ne suffisait pas d'acheter des avions, encore fallait-il trouver un instructeur permanent pour l'école de pilotage. C'est maintenant chose faite et l'on constate déjà des résultats appréciables, puisque dix élèves se sont inscrits à l'école depuis le premier mai.

M. José Gauthier, nouvel instructeur permanent, compte plus de 4000 heures de vol. Il est né à la Chaux-de-Fonds, puis a vécu à Lausanne et à Genève où il a reçu sa formation de pilote. Devenu instructeur, il a été chef de place successivement à Lugano, Montreux et Prangins. Après un passage chez « Globair », il partit pour Tripoli, comme pilote privé d'avions d'affaires, à la disparition de la compagnie bâloise.

L'APPRENTISSAGE

La licence de pilote privé coûte environ 4500 francs. Il faut compter quelque 35 heures de vol pour l'obtenir. Dans le but de familiariser les élèves, on a créé, sans engagement ni papiers officiels, un cours d'initiation de 20 vols. Cette formule permet à l'élève de voir si cette activité lui plaît. Il est bien entendu qu'en cas de poursuite de l'écolage ces vols comptent dans le temps de formation. Si tel est le cas, l'élève devra passer une visite médicale chez un médecin reconnu par l'office fédéral de l'air, et se procurer un extrait de casier judiciaire qui doit être vierge. Ces formalités accomplies, il fera sa demande de carte d'élève pilote à l'office fédéral de l'air à Berne. Ensuite, l'élève s'inscrira au club, puis accomplira une série de tours de piste pendant environ 12 heures. Pendant ces vols, il apprendra les divers atterrissages, avec gaz et avec moteur coupé, sur une distance fixée. Lorsque enfin, l'instructeur le jugera apte à voler seul, ce sera le moment palpitant de prendre l'air en solitaire.

EXAMEN INTERMÉDIAIRE

A ce niveau de formation l'élève passera un examen intermédiaire portant sur les connaissances pratiques et théoriques acquises. Sur le plan pratique, il s'agit d'effectuer trois ou quatre atterrissages de précision. La formation théorique de l'élève pilote porte notamment sur l'aérodynamique, les règlements aériens et la législation, la pratique du vol, la navigation, la météorologie, et la connaissance des avions. Un candidat doué peut éventuellement se préparer seul à l'examen de théorie, mais le club lui-même organise un cours de 44 heures.

La deuxième partie de la formation familiarisera l'élève aux aérodromes extérieurs. Il doit en compagnie de l'instructeur faire des sorties sur plusieurs aérodromes. Sur place, l'élève fera au moins deux atterrissages suivant le procédé habituel du tour de piste. Puis le candidat fera deux vols d'Alpes, l'un par bonnes conditions météorologiques, et l'autre par conditions défavorables. Ensuite, ce sera un vol de navigation, seul à bord de l'appareil avec deux escales. Pendant la deuxième partie de la formation, il continuera de s'entraîner sur son aérodrome, en effectuant notamment des spirales, des atterrissages de précision, des vols par mauvais temps ; il sera confronté à des simulacres de pannes.

LA LICENCE

A la fin de sa formation, l'élève devra passer un examen pratique, comprenant deux vols, seul, en tour de piste avec atterrissage de précision sur une distance de 150 m, avec et sans moteur ; un vol en double commande accompagné d'un expert, avec des virages, montées, descentes, vols dans les nuages, changements de caps. Puis le candidat reviendra à son aérodrome sur lequel il devra faire un « over-shoot », c'est-à-dire qu'il devra toucher la piste avec les roues de son avion et redécoller aussitôt pour revenir se poser normalement sur une distance de 150 mètres. L'examen théorique a lieu avant ou après l'examen pratique.

Une fois en possession de sa licence de pilote privé, le jeune pilote peut voler sur piper « cherokee », avec passagers, en Suisse et à l'étranger. S'il veut se familiariser à d'autres types d'appareils, le pilote fera, des transitions, avec l'instructeur. Il a aussi la possibilité de suivre des cours de radio ce qui lui permettra de se poser sur de grands aérodromes tels que Genève ou Orly. Le pilote désirant encore améliorer ses connaissances peut se présenter par la suite à un examen de licence de pilote professionnel restreinte ce qui lui permettra de faire des vols professionnels sur territoire Suisse.

Ainsi, l'enseignement dispensé aux Eplatures est remarquablement étendu et ouvre la porte à de nombreuse disciplines de vol. On peut donc se réjouir avec raison de la nouvelle impulsion donnée à l'école de pilotage des Montagnes neuchâteloises.

E. O.-G.

Le « Cherokee » sur la piste des Eplatures : avion moderne dont l'Aéro-club des Montagnes neuchâteloises possède deux exemplaires pour son école de pilotage. (Avipress - G. C.

Auto contre motocycle

Au volant d'une automobile, Mlle E.P., de la Chaux-de-Fonds, circulait, hier, vers 11 h rue du manège en direction ouest, avec l'intention de bifurquer à gauche pour s'enager rue du Grenier. Au carrefour, elle a coupé la route au motocycle léger piloté par M. F.F., de la Chaux-de-Fonds, qui venait en sens inverse. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (11 juillet)

Naissances. — Rapagnetta Katia, fille de Pasquale, coiffeur, et de Concetta, née Lucenti ; Scheurer Maude, fille de Michel, professeur, et d'Huguette Liliane, née Jeanneret-Grosjean.

Mariages civils. — Muggler Johann Hermann, instructeur, et Froidevaux Denise Renée ; Sebastio Osvaldo, machiniste, et Attimo Gianna.

Décès. — Weissbrodt, née Chaillet, Louise Nancy, ménagère, veuve d'Edmond Friedrich ; Ducommun Georges Adolphe, manœuvre, né le 22 août 1896, époux de Blanche Violette, née Baehler ; Bieri Georges Hermann, chauffeur, né le 30 avril 1891, époux de Bluette Elvire, née Holzhauer; Carrard Marie Marguerite, ménagère, née le 2 septembre 1913 ; Bannwart Françoise Nelly, secrétaire, née le 5 décembre 1942 ; Ischer née Mercier, Hélène Emma, ménagère, née le 27 mai 1891, veuve d'Ernest Edouard, (domicile le Locle).

VAUD

SAINTE-CROIX

Nouvelle banque

(c) La Banque cantonale vient de mettre à l'enquête publique à Sainte-Croix, l'aménagement d'une banque au numéro 2 de la rue Neuve ; il s'agit de l'immeuble qui abritait l'ancienne poste communale et qui a été racheté par la B.C.V. Cette dernière pense y transférer son agence, sise actuellement rue Centrale, dès que l'aménagement des nouveaux locaux sera terminé.

Feu rouge brûlé

Dimanche, vers 21 h 40, au volant d'un bus, Mme E.D., domiciliée au Locle, circulait rue du Casino en direction nord. A la signalisation lumineuse, elle passa au rouge, de sorte que son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. C.A., de la Chaux-de-Fonds, qui roulait avenue Léopold-Robert en direction est. Dégâts.

Accrochage

Hier vers 8 h, au volant d'un fourgon, M. B.J., domicilié en France, circulait rue du Commerce en direction ouest. Arrivé à la hauteur de la rue du Saint-Gothard, son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. H.B., de la Chaux-de-Fonds, qui s'engageait rue du Commerce en provenance de la rue du Saint-Gothard. Dégâts.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, La grande vadrouille (12 ans).
Eden : 18 h 30, Pornographie sans frontières (20 ans) ; 20 h 30, Club privé (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Le Corniaud (16 ans).
Scala : 21 h, Les voleurs de trains (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeannine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : les collections.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes.
Musée d'horlogerie : fermeture provisoire.
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour transformations.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
l'Industrie, jusqu'à 21 h ; ensuite,
Pharmacie d'office : Versoix, 1 rue de tél. 111.

Le Locle

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : rétrospective André Evard (15 h à 21 h).
Musée des beaux-arts : les collections.
Château des monts : musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Politique économique du bois: rapport d'experts

Il faut conserver les forêts !

BERNE (ATS). — La commission d'experts constituée par le département fédéral de l'intérieur pour élaborer une conception globale de la politique suisse en matière d'économie des forêts et du bois a remis aux organismes spécialisés un rapport intermédiaire sur les résultats de ses travaux jusqu'à ce jour. La commission est d'avis que la conservation des forêts demeure la plus importante des mesures permettant à la forêt de jouer pleinement son rôle en faveur de la collectivité. La politique de l'économie du bois doit vouer une attention plus grande à la transparence du marché, à la fixation des prix du bois en tant que matière première et à la recherche dans le domaine du bois. En revanche, la commission estime qu'une intervention directe de l'Etat dans le marché du bois ne se justifierait pas. Elle présentera son rapport final au printemps 1975.

Parmi les mesures à prendre, la commission recommande de poursuivre et rendre même plus sévère la politique de conservation de la forêt en se montrant très restrictif dans l'octroi d'autorisations de défrichement, en subordonnant ces dernières à l'obligation d'effectuer un reboisement compensatoire et en prélevant intégralement au profit de la collectivité la plus-value du sol de la surface défrichée ; exiger des permis pour les nouveaux boisements ; introduire pour les propriétaires forestiers une obligation générale de gérer les forêts, avec possibilité de reporter sur des tiers ou la collectivité l'usufruit de la forêt ou de faire valoir un droit de deshérence ; prévoir des mesures pour protéger l'économie forestière en cas de catastrophes naturelles ou de perturbations dans la politique commerciale et monétaire, dans le cadre de l'accord de libre échange avec la Communauté européenne ; enfin, prévoir certaines mesures pour améliorer la situation économique des exploitations forestières, surtout par une aide de l'Etat pour des améliorations de structures.

PAS D'INTERVENTION DE L'ETAT

Il est de l'intérêt non seulement des propriétaires, mais aussi de la collectivité de consolider la situation économique des entreprises forestières. Mais, c'est aux propriétaires qu'il appartient en tout premier lieu de s'efforcer, par des mesures de rationalisation et en augmentant les rendements, d'améliorer la situation économique des exploitations.

Toute influence de l'Etat sur les prix du bois est rejetée. On risquerait que des prix maintenus artificiellement à un niveau élevé compromettent la compétitivité de l'économie suisse du bois. Celle-ci succomberait tôt ou tard à la libre concurrence du Marché commun.

Plus de 16,000 Valaisans déposent une initiative en faveur de la famille et des allocations

De notre correspondant :

Conférence de presse lundi matin à Sion à l'occasion du dépôt à la chancellerie de l'Etat d'une initiative en faveur de la famille et plus spécialement des allocations familiales. Cette initiative législative est signée de plus de 16.000 Valaisannes et Valaisans, alors que 8000 suffisaient pour qu'elle aboutisse.

Il appartint à MM. Joseph Schwery, président de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens et Michel Zufferey, secrétaire syndical, de commenter la portée de cette initiative lancée par les syndicats chrétiens.

Le texte proposé stipule que l'allocation ne doit pas être inférieure à 120 fr. par enfant et par mois. Les enfants de 16 à 25 ans révolus qui poursuivent leurs études ou font un apprentissage ont droit à une allocation mensuelle minimale de 180 francs.

Le Grand conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, peut élever ces montants pour le troisième enfant et les suivants. en cas de naissance d'un enfant, les caisses versent une allocation unique de 500 francs.

Au cours de cette conférence de presse les délégués des syndicats chrétiens devaient relever que les charges sont de plus en plus élevées pour la famille dans le contexte conjoncturel actuel. La formation, l'éducation, l'entretien d'un enfant sont tels que dans bien des cas les difficultés deviennent insurmontables. A tous les niveaux (fédéral, cantonal, communal) on prône une meilleure politique familiale. « Il s'agit de passer aux actes » notent les syndicats chrétiens.

Certes le cartel est foncièrement conscient que cette amélioration sociale en faveur des familles va exiger un effort financier supplémentaire important mais celui-ci n'excédera pas cependant 2 à 3 % de la masse des salaires actuels.

« Cette charge, relève M. Michel Zufferey, pourra être sensiblement atténuée par l'application de certains articles de la loi donnant la possibilité au Grand conseil et au Conseil d'Etat de créer une caisse cantonale de compensation pour allocations familiales et d'instituer une surcompensation entre toutes les caisses en faveur des salariés ».

Le cartel des syndicats chrétiens s'est déclaré hier favorable à l'étude d'une augmentation réelle des salaires qui tienne compte pour une année de la charge nouvelle que représente pour l'économie la modification des allocations familiales. Les auteurs de l'iniative constatent enfin que ce postulat de justice sociale est tout à fait réalisable mais se déclarent prêts à faire usage de la clause de retrait en faveur d'un contre-projet qui étendrait ces mêmes prestations aux enfants d'indépendants.

Si tout va pour le mieux c'est le 1er janvier 1976 que les nouvelles dispositions pourraient entrer en vigueur. Il faudra au préalable l'accord du Grand conseil et du peuple.

Plus de 70.000 enfants de salariés seraient touchés par ces nouvelles dispositions entraînant pour l'économie valaisanne une dépense de l'ordre de 30 millions de francs.

Festival de l'orgue ancien

De notre correspondant :

Au cours de week-end a débuté dans l'antique cathédrale de Valère dominant la vallée du Rhône le premier concert du festival international de l'orgue ancien. Il s'agit là du plus vieil orgue du monde encore jouable. C'est grâce à M. Maurice Wenger que ce festival a pu être mis sur pied, festival attirant depuis deux ou trois ans vers le Valais les meilleurs organistes de ce temps.

— L'orgue de la cathédrale de Valère, nous dit M. Wenger, est un instrument extraordinaire. Il présente autant d'intérêt sur le plan artistique qu'historique. Tous les ornements du buffet, du style gothique le plus pur, témoignent de l'art du dernier quart du XIVe siècle. Sur les huit jeux de l'orgue, quatre remontent à l'ère gothique. Aux XVII et XVIIImes siècles, l'orgue a été partiellement agrandi par Christopher Aebi, de Soleure et Mathias Carlen, de Reckingen. Les volets de l'orgue ont été peints par Pierre Maggenberg peu après 1400. Quant à la dernière restauration, elle date de 1954. Ainsi cela fait vingt ans cette année que le plus vieil orgue du monde fait surtout parler de lui.

Depuis quelques années, les sommités de tout pays en matière d'orgue se sont rendus à Sion pour participer à ce festival. On note parmi eux les meilleurs organistes des Etats-Unis, d'Australie, d'Europe, tandis que l'an prochain une délégation viendra même du Japon. De ce fait, ce festival fait revivre des œuvres plusieurs fois centenaires, appartenant aux civilisations les plus diverses et interprétées par les plus grands maîtres.

Cette année, il sera possible d'entendre chaque samedi après-midi du 13 juillet au 17 août des œuvres interprétées par des organistes tels qu'Andreas Schræder, professeur d'orgue au Conservatoire de Karlsruhe, Hannes Meyer, organiste à Arosa, Margaret Irwin, professeur à l'Université d'Eugène en Oregon, Luigi Celeghin, professeur au Conservatoire de Milan. Le point culminant de ce festival sera sans doute les prestations du « Royal Eton College » d'Angleterre qui ressuscitera en quelque sorte en Valais des œuvres de la grande époque de la musique gothique anglaise.

M.F.

Piéton écrasé

(c) Un piéton, M. Angelin Héritier, cinquante et un ans, de Savièse, a été écrasé par une voiture, alors qu'il cheminait sur la route reliant Granois à Saint-Germain. M. Héritier a été conduit à l'hôpital de Sion. Deux voitures roulaient en sens inverse sur la chaussée et n'avaient pas la possibilité de se croiser normalement. L'un des conducteurs freina brusquement, mais sa machine fut projetée contre M. Héritier.

JURA - JURA

Initiatives pro-bernoises : sérieux vices de forme

De notre correspondant :

Les initiatives visant à provoquer le rattachement au canton de Berne des districts de Moutier, Courtelary et la Neuveville — ceux qui, outre Laufon, ont dit « non » au canton du Jura le 23 juin dernier — auraient recueilli le nombre de signatures nécessaires. C'est du moins ce qu'on annonce dans les milieux de « Force démocratique », organisation qui défend désormais le retour de ces districts à Berne.

CONTESTABLE

Une question, essentielle, demeure toutefois posée au sujet de ces initiatives. Celle de leur validité.

A la Chancellerie cantonale, où nous nous sommes renseigné hier, on ne cache pas, contrairement à ce qui avait été annoncé au départ, que des doutes juridiques et formels entourent précisément ce problème de la validité de l'opération.

A la source de ces doutes, un vice de forme indéniable. Un décret, voté par le Grand conseil bernois, « applicable par analogie aux initiatives concernant l'organisation d'un plébiscite dans le Jura » précise son article 24, stipule, article 17, que pour être valables les listes « doivent porter la date du début de la récolte des signatures, apposée par la Chancellerie de l'Etat ».

Or, sur ce point la chancellerie est formelle. Cette disposition n'a pas été respectée. Les listes de signatures en circulation ou déjà rentrées ne comportent aucune indication apposée par la chancellerie.

Pourquoi cette obligation de faire indiquer, par la Chancellerie cantonale, la date du début de la récolte des signatures ? Tout simplement dans le but de posséder une date de référence pour vérifier le laps de temps de six mois prévu pour la cueillette des signatures.

Dans le cas présent, faute de cette indication, toutes sortes de suppositions peuvent être avancées au sujet du moment effectif du démarrage de la récolte des signatures.

DISPOSITIONS POURTANT PRÉCISES

Autre source de doute au sujet de la validité des initiatives, le respect, formel, des dispositions constitutionnelles relatives à la procédure plébiscitaire.

A leur article 3, ces dispositions disent :

« Si la première consultation — celle du 23 juin, (red. —) fournit une majorité en faveur de la constitution d'un nouveau canton (ce fut le cas), mais si un ou plusieurs districts accusent une majorité rejetante, il est loisible, dans chacun de ses districts, au cinquième des électeurs de demander, dans les six mois, qu'une nouvelle consultation populaire soit organisée, portant sur la question de savoir si le district en cause entend continuer à faire partie du canton de Berne. »

L'article 6 indique, lui, que le délai de six mois court dès le jour où il a été pris acte du résultat de la votation populaire précédente. Et, enfin, l'article 9 précise que c'est au Grand conseil qu'il appartient de prendre acte des résultats des consultations.

Or, s'agissant du vote du 23 juin, le Grand conseil prendra acte de son résultat lors de sa session de septembre. Selon les textes, ça n'est qu'à partir de septembre que s'ouvre la procédure permettant le lancement des initiatives du « rattachement à Berne ».

Dans le cas présent il y a donc, ici aussi, vice de forme et absence de respect des dispositions légales.

ANNULATION POSSIBLE

Dans cette situation, pour le moins sujette à controverse, on peut s'attendre à une belle bataille juridique au moment où les initiatives déjà lancées et que l'on dit être munies des signatures nécessaires, seront déposées.

C'est au Grand conseil qu'il appartiendra alors de se prononcer sur leur validité et cela compte tenu des vices de forme évoqués ci-dessus. Au cas où le législatif bernois dépasserait le formalisme juridique et validerait les initiatives, il y aurait, sans aucun doute possible, matière à provoquer un recours de droit public. Et, il reviendrait au Tribunal fédéral de trancher l'affaire.

On le voit, en voulant précipiter les événements, les partisans du rattachement à Berne pourraient avoir agi à fins contraires et se voir finalement contraints à tout recommencer.

J. ST

LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Un camp jurassien à Montana

De notre correspondant :

A Montana, à la maison dite « du général Guisan », dans un décor féerique, vient de s'ouvrir un camps de vacances d'un genre particulier, un camp axé sur la lutte contre l'alcoolisme. Ce camp qui a fêté hier les dix ans de pareille expérience est dû essentiellement au « centre psycho-social jurassien » de Tavannes. Il est animé surtout par MM. Marcel-Henri Boder, Daniel Chedel, Joseph Bietry et Carius Henry. Pour sa part, le Dr H. Van, de Tavannes, se rendra sur place au cours des semaines qui vont suivre et apporter à tous sa salutaire expérience de ces problèmes combien actuels.

Bien que le centre psycho-social jurassien ne date que de 1970, c'est en 1964 déjà — il y a dix ans donc cette année — que des assistants-sociaux tels que MM. Boder et Henry organisaient les premiers camps.

— Le but de ces camps, nous expliquent les responsables, c'est essentiellement d'éviter une rechute dans l'alcool à l'heure des vacances surtout ».

Depuis quelques années l'on a également organisé des week-ends de prise en charge des familles soudées par l'alcoolisme, des groupes de travail, de discussion sont organisées, des films sont projetés. Le dialogue s'engage, fructueux pour chacun.

Ce camp du dixième anniversaire se déroule à la « maison du général Guisan ». L'ambiance y est étonnante. Des promenades, des courses en montagne, des jeux, des bains, des feux de camp, etc, sont organisés en marge des journées ou des heures consacrées à la projection de films entraînant de chaudes discussions sur le thème choisi dans le cadre du travail psycho-social que les organisateurs fournissent avec beaucoup d'intelligence et de chaleur humaine. Ce camp prendra fin le 26 juillet.

METTENBERG

Assemblée communale

Dix-neuf ayant-droit ont participé à l'Assemblée communale, présidée par M. Chèvre, maire. Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés. L'assemblée a décidé l'achat d'une machine à écrire pour le secrétariat communal et a voté deux crédits : l'un de 7000 fr. pour un tapis bitumineux sur un chemin communal, et l'autre, de 30.500 fr., pour le goudronnage des rues du village.

MALLERAY-BÉVILARD

Collaboration intercommunale

(sp) Les communes de Malleray et de Bévilard vont étudier la création d'un poste de garde-champêtre pour les deux communes ainsi que l'achat en commun d'une balayeuse mécanique.

La réservation électronique des places aux chemins de fer

BERNE, (ATS). — La représentation générale de la Société nationale des chemins de fer français en Suisse annonce que depuis le début de 1974, la SNCF poursuit la mise en place d'un nouveau système de réservation électronique qui permet d'obtenir des places de n'importe quel point du réseau dans l'ensemble des trains mis en location. Cette profonde réforme est l'aboutissement d'expériences entreprises de 1966 à 1968 sur dix trans rapides de la ligne Paris-Lille. Dès le 23 septembre prochain, le nouveau système gérera l'ensemble des quelque 1000 à 1.200 trains rapides et express qui circulent journellement et offrent aux voyageurs environ 500.000 places. Actuellement, 40.000 demandes de réservation sont présentées en moyenne par jour auprès de 1.600 gares, bureaux de ville, agences de voyage, lesquels les transmettent à 140 centraux installés dans les gares importantes ou sont formés les trains.

ET EN SUISSE ?

En Suisse, les CFF ont mis en service en février 1972 déjà leur propre installation électronique pour la réservation des places, mais celle-ci ne fonctionne que pour le trafic international et les voyages aller seulement.

Ce système a remplacé l'ancien du type manuel en vigueur depuis 50 ans. Au total 46 pupitres de réservation electronique fonctionnent dans 39 bureaux des CFF sans compter celui du BLS aménagé à Interlaken-Ouest. Ces bureaux sont reliés à la centrale dite « EPR » de Berne par un réseau séparé de télécommunications. Les installations des CFF travaillent selon des principes établis en commun par les chemins de fer européens. Bientôt, espère-t-on, grâce à l'inter-connexion, les bureaux de réservation seront à même de réserver des places en quelques secondes à l'échelon européen et aussi au départ des gares étrangères vers la Suisse.

La réalisation de ce projet nécessitera de gros efforts dans le domaine technique et d'importants investissements.

Ajoutons que les pays d'Europe septentrionale ont créé un système de réservation en commun avec les chemins de fer de l'Allemagne fédérale. La centrale électronique se trouve à Francfort.

SUISSE ALÉMANIQUE

Collision frontale aux Grisons : 1 mort, 5 blessés

LANDQUART (GR) (ATS). — Dimanche soir, une collision frontale entre Landquart et Chiers (GR) a provoqué la mort d'une personne et grièvement blessé cinq autres.

Un automobiliste qui venait de Landquart (GR) est entré en collision avec une voiture qui venait en sens inverse alors qu'il faisait une manœuvre de dépassement.

Les deux voitures ont pris feu et ont été complètement détruites. Le conducteur de la voiture venant de Landquart et les quatre occupants de l'automobile venant en sens inverse ont pu être délivrés des véhicules en flammes et transportés à l'hôpital. Tandis que Mlle Yvonne Prechttel de Klosters (GR) âgée de 21 ans est décédée sur les lieux de l'accident.

Sanglante dispute en Appenzell

METTLEN (AI) (ATS). — Une dispute sanglante a éclaté dimanche à Mettlen (AI) alors qu'un gérant voulait ordonner à son locataire de faire moins de bruit. Un des hommes qui était en visite chez le locataire s'est précipité surle gérant avec un couteau et la grièvement blessé au ventre. Le gérant a dû être transporté à l'hôpital cantonal de Saint-Gall.

L'homme qui s'était enfui avant l'arrivée de la police a pu être appréhendé dimanche soir dans son appartement à Appenzell. Les circonstances exactes de cette dispute sont encore inconnues.

BIENNE

Bon anniversaire, François !

(c) Aujourd'hui, François Rossier le très populaire vendeur de l'« Express » fête son 45me anniversaire. Il est bien connu de tous les Biennois qui ont l'habitude de la voir chaque jour faire sa tournée dans les cafés de la ville. Depuis 1949, il offre « son journal » aux habitués. Partout, je suis très bien reçu, nous dit-il : « on m'offre le café ou de la limonade et souvent le soir à manger.

François Rossier vend quotidiennement environ 80 journaux. La journée commence tôt le matin pour lui. Notre journal lui est livré rue d'Aarberg 103a, à 2 heures et demie du matin. « Lorsqu'il y a un terrible accident à l'affiche, je termine plus rapidement ma journée et je vends toujours tout ». François Rossier aime le contact avec les gens. Comme il parle le français et un peu d'allemand, il ne rencontre pas de difficulté.

Son « hobby » : le football. Il porte d'ailleurs une jolie chemise bleu ciel, souvenir des récents championnats du monde. « Malheureusement je n'ai pas de carte pour les tribunes du FC Bienne, alors je ne peux pas aller le dimanche voir l'équipe à la Gurzelen », dit-il un peu triste.

François a aussi commencé ses vacances. Avec sa tante, il fera quelques voyages à Lausanne et à Genève notamment.

Loterie à numéros : pas de gagnant au premier rang

Liste des gagnants du tirage No 28 du 13 juillet 1974 :

3 gagnants avec 5 numéros plus le numéro complémentaire : 135.336 fr. 20.

153 gagnants avec 5 numéros : 2653 fr. 65.

8028 gagnants avec 4 numéros : 50 fr. 55.

117.100 gagnants avec 3 numéros : 4 fr.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.

Les accidents à Bienne

(c) Hier à 13 h 36, place du Bruhl, deux voitures sont entrées en collision. Il n'y a pas de blessé. Les dégâts se montent à 2000 francs.

A la croisée de la rue de Morat et de la rue de la Gabelle, collision à 14 h 15 entre deux voitures. Les dégâts s'élèvent à 5000 fr. Il n'y a pas de blessé.

Le «Petit manuel des actions suisses» vient de paraître

Cette publication documentaire vous donne tous les renseignements essentiels sur les actions suisses cotées ou traitées hors bourse (y compris les 89 titres qui déterminent l'indice boursier de la SBS).

Son contenu et sa présentation ont été conçus de manière à en faire l'instrument devant faciliter vos décisions de placement. Elle vous est gracieusement offerte par la Société de Banque Suisse.

211.5.7

Veuillez m'envoyer votre «Petit manuel des actions suisses», édition 1974.

M/Mme/Mlle 25

Prénom

Rue/N°

NP/Localité

A envoyer à la Société de Banque Suisse, Direction Générale, 4002 Bâle

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein
1872

FRIBOURG

Après la double agression sauvage en Gruyère

Automobiliste neuchâtelois en fuite

On se perd en conjectures sur la double agression commise avec sauvagerie samedi soir, vers 23 h, à la ferme de « la Jorettaz », au-dessus du village de Gumefens (Gruyère). L'automobiliste neuchâtelois, qui pourrait être un témoin important, n'a toujours pas été retrouvé. Son véhicule est aux mains de la police. Le fermier qui fut attaqué le premier, M. Oscar Fragnière, 80 ans, est toujours à l'hôpital de Riaz, dans un état désespéré : il a reçu environ cinq coups de hache qui ont provoqué de graves fractures du crâne. Son fils, M. Jean Fragnière, 54 ans, qui fut lui aussi frappé à la tête et au corps alors qu'il portait secours au vieillard, est hors de danger.

La police de sûreté de Fribourg, et la gendarmerie de Bulle ont activement poursuivi les recherches hier. Quelques constatations nouvelles ont été faites. Il semble notamment que l'inconnu ait tenté, avant de commettre la double agression, de s'emparer du tracteur de MM. Fragnière. Ce véhicule était garé dans une remise toute proche de la ferme. Alors que, vers 22 h, l'un des fils Fragnière sortait pour aller fermer la remise, il vit une ombre se faufiler. D'autre part, l'agresseur a dû passer d'assez nombreuses minutes autour de la ferme. Il a accompli une gymnastique acrobatique pour dévisser l'ampoule d'une lampe qui éclairait l'aire située devant l'écurie, sous l'avant-toit. Il a aussi arraché l'interrupteur électrique. Quant à la hache, il aurait été établi qu'elle provenait du chantier d'une maison en construction en contrebas de la ferme, à quelques dizaines de mètres.

CHRONOLOGIE DOUTEUSE

Quelqu'un se cachait-il vraiment près de la ferme vers 22 h ? C'est à ce moment, précisément, que survint dans le village d'Avry-devant-Pont (à près de 2 km à vol d'oiseau) un petit accident de circulation. Un homme, seul à bord d'une auto portant plaques neuchâteloises, avait endommagé sa voiture en heurtant un trottoir. Une personne avait vainement demandé à l'automobiliste, qui paraissait pris de boisson, de ne pas poursuivre sa route. Refusant de suivre ce conseil, le conducteur était reparti sur un chemin sans issue, puis avait abandonné son véhicule.

La gendarmerie de Bulle fut tout de suite avertie de l'incident par des habitants d'Avry-devant-Pont. Alors qu'ils enquêtaient, les agents perçurent les cris poussés par M. Jean Fragnière, à la Jorettaz. Celui-ci, quoique blessé, était parvenu à s'emparer d'une fourche et à mettre l'agresseur en fuite. Les policiers furent sur place en peu de temps. Un chien suivit une piste sur quelque distance, mais la pluie la lui fit perdre.

Enfin, c'est probablement le même homme qui, vers 1 h du matin, se présenta à l'hôtel de ville de Vuippens où se terminait un repas de noce. L'homme, trempé avait une attitude bizarre. Il demanda si l'on pouvait danser, but une bière et quitta le café. Le même homme ? La chronologie douteuse permet d'en douter. Il est possible qu'il y en ait deux ...

ALLÉES ET VENUES SUSPECTES

C'est à Gumefens aussi que, l'an dernier, s'était déroulée une horrible tragédie : un vieillard était mort à la suite d'une violente dispute avec son fils. Ce dernier avait ensuite tenté de faire disparaître le corps de son père en le brûlant dans un grand feu de bois, après l'avoir transporté au-dessus de Lignières (Neuchâtel).

Alors que cette tragédie est encore dans toutes les mémoires, Gumefens vit à nouveau des heures dramatiques. Dans le voisinage, des personnes disent avoir constaté des allées et venues suspectes, ces derniers jours. On parle d'une homme qui aurait passé de ferme en ferme, en quête, soi-disant, d'un emploi. On a vu des voitures longtemps arrêtées dans la nuit. Certains pensent que l'agresseur de la Jorettaz devait connaître les habitudes de MM. Fragnière. En voulait-il à leur argent ? Le film des événements paraît encore si décousu qu'aucune hypothèse ne peut être exclue.

Michel GREMAUD

De jeunes musiciens japonais joueront à Broc

(c) Le « Tokio Youth Symphony Orchestra », fort de quelque soixante-dix jeunes musiciens dirigés par Shunsaku Tsutsumi, ainsi que le « Tokoha gakuen girls Choir », ensemble d'une vingtaine de chanteuses dirigées par Mzakio Takatsuka, se produiront à l'hôtel de ville de Broc, samedi soir, 27 juillet. L'orchestre jouera des œuvres d'un compositeur japonais, Iwao Fukui, ainsi que de Haydn et Tchaikovski, tandis que le chœur de dames présentera des airs populaires nippons.

Du Japon, les deux ensembles se rendent en Ecosse où se déroule le Festival international des orchestres de jeunes. Puis ils feront étape en Suisse pour se produire à Lausanne, Broc, Interlaken et Lucerne. Pourquoi Broc ? Lors du récent voyage au japon de la « landwehr » de Fribourg, les instrumentistes fribourgeois avaient collaboré avec le « Tokio Youth Symphony Orchestra ». Et des liens amicaux s'étaient noués entre musiciens nippons et fribourgeois.

football

TRANSFERTS EN LIGUE NATIONALE

Important mouvement à Neuchâtel Xamax et Lugano

La campagne des transferts de ligue nationale, qui a pris officiellement fin hier à minuit, a été marquée par un important mouvement de joueurs. Toutefois, aucune grosse transaction n'a été réalisée, encore que l'échange intervenu entre Neuchâtel Xamax et Lausanne à propos de Rub et Traber, d'une part, et Muller et Guggisberg, d'autre part, constitue une mutation notable, celle, peut-être, qui a fait le plus de bruit. Elle devrait, d'ailleurs, se révéler bénéfique à chacun.

Puisque nous faisons allusion à Neuchâtel Xamax, remarquons que le club de la Maladière, qui va aborder sa deuxième saison en ligue A — la plus difficile, comme nous l'apprend l'expérience — a joué la carte de la sécurité. Il a fait appel à des hommes d'expérience, lesquels seront sans doute les mieux à même de favoriser le développement des éléments sortis de ses sections de juniors.

Les clubs tessinois ont été les plus touchés par cette période de transferts. Relégué en ligue B, Chiasso a perdu plusieurs bons joueurs, absences que Luttrop ne réussira sans doute pas facilement à combler. Lugano, dont on connaît les difficultés financières, a lui aussi vu ses rangs se dégarnir dangereusement.

Giubiasco, Bellinzone et Mendrisiostar, eux, paraissent, au contraire, s'être renforcés.

Si le Tessin a connu une animation particulièrement remarquée, il est un canton où, au contraire, le calme a été quasi total : celui d'Argovie. Wettingen, notamment, pourrait bien avoir battu le record de la stabilité en n'enregistrant aucune arrivée et qu'un seul départ, le retour du Bellinzonais De Prati au foyer.

Le déroulement de la compétition dira qui, de ceux-ci ou de ceux-là, ont eu raison d'agir comme ils l'ont fait ...

F.P.

Sion

Arrivées : Cuccinota (Lausanne, via Chênois), Ernst (Zurich, via La Chaux-de-Fonds).
Départ : Michelod (Martigny), Luttrop (Chiasso), Schaller (Martigny).
Entraîneur : Blazevic (ancien)

Sanctions sévères contre des Bulgares

La commission de discipline de la fédération bulgare a infligé de très lourdes sanctions à deux internationaux pour « manifestations inconvenantes de leur part ». Kiril Milanov a été suspendu à vie tandis que Simeon Simeonov a été suspendu pour six mois. En RFA, Milanov, un avant-centre qui joue à Levski-Spartak Sofia, et Simeonov, le gardien de CSCA Sofia, avaient dû se contenter de rôles de réservistes.

Lucerne

Arrivées : Blusch (Neuchâtel Xamax), Foschini (Zurich), Gysin (Martigny), Coray (Lugano), Gruter (Buochs), Spitaleri (Baar), Haeusler (Aegeri)
Départs : Bosco (Grasshoppers), Huttary (Zoug), Zimmermann (Mendrisio), Signorelli (Mendrisio), Arrigoni (Mendrisio).
Entraîneur : Pasic (nouveau).
En suspens : « Kudi » Muller (Hertha Berlin).

Bâle

Arrivées : Sorg (Schaffhouse), Herrero (Lausen), Cusothien (Saint-Louis), Ausderau (Lugano), Nilsen (Winterthour).
Départs : Wampfler (Fribourg), Ries (Fribourg), Kiefer (Breitenbach), Wenger (Nordstern).

Lugano

Arrivées : Bressan (Varèse), De Lorentis (Varèse), Grœbli (Grasshoppers), Conigliaro (Estudiantes-La-Plata), Rovelli (Mendrisio), Wenger (Bienne), Campano (Bellinzone).
Départs : Petrini (Carouge), Betosini (Bellinzone), Rodigari (Bellinzone), Franceschi (Vevey), Pozzi (Mendrisiostar), Scacchi (Mendrisio) Dolci (Mendrisio), Coray (Lucerne), Beltrami (Chiasso), Lubansky (Allemagne), Holenstein (?), Ausderau (Bâle), Capoferri (Giubiasco), Mabillard (Chênois), Lanfranconi (Neuchâtel Xamax).
Entraîneur : Foni (ancien).

Vevey

Arrivées : Schribertschnig (La Chaux-de-Fonds), Garcia (Chênois), Franceschi (Lugano), Sulzer (Mendrisio), Kramer (Nyon),
Départs : Huguenin (Montreux), Singy (Montreux).
Entraîneur : Cuissard (ancien).

Stabilité à Fontainemelon

Peu de changements dans la formation du Val-de-Ruz. Au chapitre des joueurs, Bonandi s'en va à Superga et Giacomini est prêté à Deportivo, alors qu'en compensation sont enregistrées les arrivées de Colin (Boudry) et de Deschenaux (Superga), quelques jeunes joueurs du club étant en outre, intégrés dans le cadre de la première équipe.

Après le départ de l'entraîneur Michel Ritschard, il a été possible de s'assurer la collaboration de Jean-Paul Péguiron, qui, il y a quelques années, avait déjà entraîné le club, alors que celui-ci évoluait en 1er ligue.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue récemment, le comité en place a été réélu. Le président doit, toutefois, être trouvé en son sein. Ce comité se compose de MM. R. Gross, J.-Cl. Cuche (caissier), Mlle F. Colin (secrétaire), Mme C. Devaux et J.-M. Chopard (juniors), M. Pahud (IIe équipe), M. Ecœur (vétérans), F. Droz, P. Vadi, H. Schafer et A. Sandoz. La responsabilité de la cantine a été confiée à M. Favre. C.

Chênois

Arrivées : Mocellin (Carouge), Mustapha (Casablanca) Serment (La Chaux-de-Fonds), Gurtner (Carouge), Mabillard (Lugano).
Départs : Vergères (Lausanne), Fritsche (La Chaux-de-Fonds), Garcia (Vevey), Desbolles (Carouge), Meier (Carouge).
Entraîneur : Pazmandy (ancien).

Lausanne

Arrivées : Rub (Neuchâtel Xamax), Traber (Neuchâtel Xamax), Vergères (Sion, via Chênois), Klenkovski (Partizan Belgrade),
Départs : Guggisberg (Neuchâtel Xamax), Muller (Neuchâtel Xamax), Grobet (Vevey), Cuccinota (Sion, via Chênois), Gertschen (Martigny),
Entraîneur : Garbani (nouveau)

Grasshoppers

Arrivées : Santrac (OFK Belgrade), Winiger (Saint-Gall), Alliesch (Saint-Gall).
Départs : Stomeo (Bienne), Grœbli (Lugano).
Entraîneurs : Vogel et Szabo (anciens).

Servette

Arrivée : De Blairville (Young Fellows), Andrey (prêt Xamax).
Départ : aucun.
Entraîneur : Sundermann (ancien).

Winterthour

Arrivée : Munch (Zurich).
Départs : Jungo (Bienne), Wanner (1re Ligue), Odermatt (Gossau), Nielsen (Bâle).
Entraîneur : Sommer (ancien).

Saint-Gall

Arrivées : Gazongua (Gossau), Muhle (Zoug), Saner (Dietikon).
Départs : Leuzinger (Young Boys), Luder (Bruhl), Sidler (Bruhl), Pfirter (Bruhl), Wolf (Schaffhouse), Alliesch (Grasshoppers), Winiger (Grasshoppers).
Entraîneur : Gebi Bischof (nouveau).

Young Boys

Arrivées : Siegenthaler (Neuchâtel Xamax), Leuzinger (Saint-Gall), Rebmann (Bienne), Corminbœuf (Fribourg), Kohler (Granges).
Départs : Latour (Durrenast), Anderegg (Berne).
Entraîneur : Linder (Ancien).

Nombreux départs à Yverdon

Arrivées : Jungo (Bulle), Merminod (Vallorbe), A. Chautems (Champvent), Verdina (retour de Carouge), Zadel (reprend la compétition).
Départs : Gautschi (Stade Lausanne), Narbel (Nyon), Péguiron (Orbe), Dupraz (la Chaux-de-Fonds), Laroussi (Bulle), Schweizer (Saint-Blaise), Ehrbar (Cortaillod).
Entraîneur : Henriod (nouveau).

Zurich

Arrivée : Schaefer (Trimbach).
Départs : Munch (Winterthour), Jurg Ernst (Sion), Rolf et René Rietmann (Neuchâtel Xamax).
Entraîneur : Konietzka.

Neuchâtel Xamax

Arrivées : Guggisberg (Lausanne), Muller (lausanne), Rasevic (Zelejznicar Sarajevo), B. Lusenti (Chiasso), Veya (La Chaux-de-Fonds), Rufli (Chiasso), Rolf et René Rietmann (Zurich), M. Decastel (retour d'Audax), Monnier (retour de La Chaux-de-Fonds), Piermaris Lanfranconi (Lugano), Heinz Ernst (prêt de Zurich, via la Chaux-de-Fonds).
Départs : Traber (Lausanne), Rub (lausanne), Siegenthaler (Young Boys), Kroemer (la Chaux-de-Fonds), Le coultre (la Chaux-de-Fonds), Blusch (Lucerne), Bassi (Monthey), J.-Ph. Decastel (Audax), Andrey (prêté à Servette).
Entraîneur : Mantula (ancien).

RENFORTS. — Le gardien Rufli et le défenseur Rasevic constitueront des atouts certains pour Neuchâtel Xamax la saison prochaine.
(Avipress - J.-P. Ballod)

Wettingen bat le record de la stabilité

Granges

Arrivée : Feuz (Soleure).
Départs : Wirth (Bâle), Kohler (Young Boys).
Entraîneur : Siegrist (ancien).

Giubiasco

Arrivées : Agustoni (Chiasso), Caccia (Chiasso), Capoferri (Lugano), Morisoli (Bellinzone).
Départs : Eichenberger (?).

Martigny

Arrivées : Schaller (Sion), Gertschen (Lausanne), Michelod (Sion).
Départs : Gysin (Lucerne), Baud (Monthey).
Entraîneur : Gehri.

Etoile Carouge

Arrivées : Barlie (Signal Bernex), Desbiolles (Chênois), Meier (Chênois).
Départs : Gurtner (Chênois), Mocellin (Chênois).
Entraîneur : Pottier (ancien).

La Chaux-de-Fonds

Arrivées : Greub (Corgémont), Bors (Aurore), F. Manzoni (Caravagio), Aellen (Saint-Imier), Guélat (Porrentruy), Kroemer et Lecoultre (Neuchâtel Xamax), Meury (Porrentruy), Dupraz (Yverdon), Fritsche (Chênois).
Départs : Monnier (retour à Neuchâtel Xamax), Wey (Buochs), Boillat (Porrentruy), Tièche(Delémont), Wiberg (Bienne), Veya (Neuchâtel Xamax), Schribertschnig (Vevey), Serment (Chênois).
Entraîneur : morand (ancien). **Chef technique :** Mauron (nouveau).

Fribourg

Arrivées : Degen (Nordstern), Radakovic (Partizan Belgrade), Wampfler (Bâle), Ries (Bâle), Graneroli (Mendrisiostar).
Départs : Cotting (Bulle), Salzgeber (Chiasso), Corminbœuf (young Boys), Skocik (?).
entraîneur : Sing (nouveau).

Bienne

Arrivées : Jungo (Winterthour), Stomeo (Grasshoppers), Wiberg (retour de La Chaux-de-fonds).
Départs : Wenger (Lugano), Rebmann (Young Boys).
Entraîneur : Peters (ancien). **Chef technique :** Merlo (nouveau).

Rarogne

Arrivées : Cina (Monthey), Fux (Naters), Fischer (Sierre).
Départs : R. Locher (Sierre), K. Martig (Steg).
Entraîneur : P. Troger (ancien).

Mendrisiostar

Arrivées : Arrigoni (Lucerne), Pozzi (Lugano), Gianola (rapid Lugano), Scacchi (Lugano), Dolci (Lugano), Pittet (La Tour-de-Peilz), Zimmermann (Lucerne), Signorelli (Lucerne).
Départs : Rovelli (Lugano), Graneroli (Fribourg), Sulzer (Vevey).
entraîneur : Coduri (ancien).

Changements en coupe de Suisse

Deux changements ont été apportés au tirage au sort du deuxième tour principal de la coupe de Suisse (10 et 11 août), qui verra l'entrée des clubs de ligue B.

Crans-sur-Céligny recevra La Chaux-de-Fonds et Sursee accueillera Chiasso, en lieu et place des matches Craans-Vevey et Sursee-Lucerne.

Aarau

Arrivée : Jufer (Chiasso).
Départ : Zuttel (baden).
entraîneur : Schebinac (ancien).

Nordstern Bâle

Arrivées : Messerli (Chiasso), Corti (Chiasso), Wenger (Bâle).
Départ : Dégen (Fribourg).
entraîneur : Z. Cebinac (ancien).

Chiasso

Arrivées : Beltrami (Lugano), Luttrop (Sion), Michaelsen (Eintracht Braunschweig), Salzgeber (Fribourg).
Départs : Agustoni (Giubiasco), Caccia (Giubiasco), Messerli (Nordstern), Corti (Nordstern), Jufer (Aarau), B. Lusenti (Neuchâtel Xamax), Rufli (Neuchâtel Xamax).
entraîneur-joueur : Luttrop (nouveau).

Bellinzone

Arrivée : Marchi (Lugano), Rossi, (Koeniz), Bounabé (Bodio), Fontebasso (Bodio), Betosini (Lugano), Rodigari (Lugano), Benic (Yougoslavie), De Prati (Wettingen).
Départ : Morisoli (Giubiasco), Campana (Lugano).
entraîneur : Sobotka (ancien).

Wettingen

Arrivée : aucune.
Départ : De Prati (retour à Bellinzone).
Entraîneur : Stehrenberger (ancien).

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 28 du 13 juillet 1974 :
30 gagnants avec12 points : 1.828 fr 90
604 gagnants avec 11 points : 68 fr 15
5.598 gagnants avec 10 points ; 7 fr 35.

cyclisme

Tour : fin d'étape sensationnelle à Saint-Lary

ADMIRABLE EXPLOIT DE RAYMOND POULIDOR

Raymond Poulidor a dû attendre sept ans pour franchir à nouveau en tête la ligne d'arrivée d'une étape du Tour de France. Depuis 1967, le Limousin, qui en est à sa douzième participation dans la Grande Boucle, n'était en effet plus parvenu à s'imposer comme le vainqueur d'un jour. Et bien, à Saint-Lary-Soulan, le « doyen » des courses cyclistes a renoué avec le succès et de la plus brillante façon en remportant la seizième étape, la plus difficile peut-être, en solitaire. Sous la banderole, l'étonnant « poupou » a précédé de plus d'une minute tous ses rivaux à l'exception de l'Espagnol Lopez-Carril, deuxième à une quarantaine de secondes.

FINAL ÉBLOUISSANT

On attendait beaucoup de cette première grande étape pyrénéenne, qui comportait le franchissement de quatre cols avant de se terminer à Saint-Lary-Soulan, après une ultime ascension très sélective de 10 kilomètres. Si les coureurs se sont un peu réservés devant l'ampleur de la tâche — 18 hommes étaient encore groupés au pied de la dernière montée — le final de cette étape est à ranger au chapitre des grands moments du Tour de France. Au cours de cette montée très difficile, la bataille a été impitoyable et les effondrements aussi spectaculaires que la performance de Poulidor.

Le populaire Raymond a réalisé un exploit assez extraordinaire. Décidément, le poids des ans n'a pas prise sur ce solide coureur de 38 ans. Attaquant à huit kilomètres de l'arrivée, « Poupou » a décramponné Merckx avant de revenir et de laisser sur place trois hommes qui le précédaient pour avoir tenté leur chance peu avant, dans l'ordre, Bellini, Lasa et van Neste. Et il a ainsi inscrit un nouveau chapitre glorieux qui lui a par ailleurs causé bien des regrets. En effet, sans sa défaillance dans le Galibier, lors de l'étape menant à Serre-Chevallier, Poulidor aurait encore pu peut-être prétendre inquiéter Merckx pour la victoire finale. « J'ai beaucoup souffert aujourd'hui, mais j'ai été efficace. Dans le Galibier par contre, je n'ai pas éprouvé de plus grandes difficultés. Simplement, je n'avançais pas », devait-il déclarer une fois la ligne d'arrivée franchie.

Eddy Merckx a donc été battu dans cette étape qui a provoqué une sélection très sévère. Pour lui pourtant, le bilan n'était pas loin d'être positif lundi soir. En effet, il a dû concéder 1'08" à Lopez-Carril, qui s'est porté ainsi à la deuxième place du classement général. Mais il a distancé très nettement Gonzalo Aja, son plus dangereux rival jusqu'ici qui a essuyé une terrible défaillance sur les rampes du Pla d'Adet menant à la station pyrénéenne. Et puis, il faut relever que Merckx a dû couper son rythme dans cette ascension. Il a dû en effet changer de vélo à la suite d'un incident mécanique alors qu'il luttait pour ne pas être trop nettement distancé.

Si certains ont déçu, tels Aja et Agostinho, encore plus nettement distancé que l'Espagnol, cette seizième étape a réservé quelques surprises agréables, avec la troisième place du jeune Belge Michel Pollentier ou le huitième rang du néo-professionnel français André Romero. Mais elle a surtout démontré que l'initiative, même tardive, payait, encore que la position d'Eddy Merckx n'ait jamais été fondamentalement remise en question. Il faut pourtant savoir gré à Raymond Poulidor d'avoir redonné une impulsion à ce tour de France, qui en manquait singulièrement, et ce à 38 ans. Une belle leçon pour les plus jeunes qui acceptent parfois trop facilement la loi d'Eddy Merckx.

SACRÉ « POUPOU ». — A trente-huit ans, Poulidor est aussi généreux dans l'effort qu'à vingt ans.
(Téléphoto AP)

Le torchon brûle entre Guimard et la « bande à Merckx »

A son arrivée à Saint-Lary-Soulan, où Raymond Poulidor venait de triompher de si magistrale façon, Cyrille Guimard était furieux et dans une déclaration publique ne cachait pas son mécontentement à l'égard de la «bande à Merckx». Le Français avait attaqué au 20me kilomètre de l'étape et aussitôt avait eu la désagréable surprise de voir arriver sur lui Joseph Spruyt qui lui aurait reproché cette offensive : **Si tu continues, nous ne te laisserons plus gagner une seule étape,** lui aurait-il dit. Le Belge l'aurait alors insulté et comme Guimard lui demandait de s'excuser, lui aurait porté un coup de poing. **Je vais déposer une réclamation,** a dit le Nantais qui a ajouté : **C'est un scandale, personne ne veut plus attaquer Merckx. Il y a maintenant une affaire entre Spruyt et moi. Je vais en discuter avec mes camarades. Il y a sûrement quelque chose à entreprendre. Merckx bénéficie d'une étrange passivité au sein de ce peloton. Je pense qu'il y a collusion entre trois équipes. C'est très grave et s'il n'y a pas de sanctions, c'est l'avenir du Tour de France et de notre métier qui sera en jeu.**

PAS LE SEUL !

Guimard a précisé qu'il n'était pas le seul dans ce cas. Danguillaume aussi a attaqué au 28me kilomètre et il a été repris par Van Schil qui lui a dit : **Si tu continues, on ne te laissera plus sortir du peloton.** Le torchon brûle donc entre Guimard et le groupe du maillot jaune de l'étape du Tourmalet pourrait bien réserver de nouvelles surprises si les organisateurs exigeaient par exemple un peu plus d'agressité chez les coureurs trop passifs. On faisait remarquer dans la caravane qu'avant la sortie des Pyrénées, 108 hommes étaient toujours présents... Un record.

Classements

16me étape, Seo de Urgel - Saint-Lary-Soulan, 209 km : 1. Raymond Poulidor (Fr) 7 h 53'29. 2. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 41". 3. Michel Pollentier (Be) à 1'02. 4. Alain Santy (Fr) à 1'17. 5. Eddy Merckx (Be) à 1'49. 6. Vladimiro Panizza (It) à 2'05. 7. Roger Pingeon (Fr) à 2'34. 8. André Romero (Fr) à 3'31. 9. Michel Périn (Fr) à 3'45. 10 Willy van Neste (Be) à 3'48.

Classement général : 1. Eddy Merckx (Be) 92 h 40'18". 2. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 2'24". 3. Gonzalo Aja (Esp) à 4'20". 4. Vladimiro Panizza (It) à 5'58". 5. Raymond Poulidor (Fr) à 6'00". 6. Joaquim Agostinho (Por) à 10'54". 7. Michel Pollentier (Be) à 13'53". 8. Mariano Martinez (Fr) à 14'16". 9. Alain Santy (Fr) à 15'07". 10. Herman van Springel (Be) à 18'08".

Par points : 1. Sercu (Be) 197. 2. Merckx (Be) 154. 3. Karstens (Ho) 122. 4. Esclassan (Fr) 117. 5. Guimard (Fr) 102.

G.P. de la montagne : 1. Perurena (Esp) 151. 2. Merckx (Be) 112. 3. Abillera (Esp) 88. 4. Aja (Esp) 86. 5. Lopez-Carril (Esp) 75.

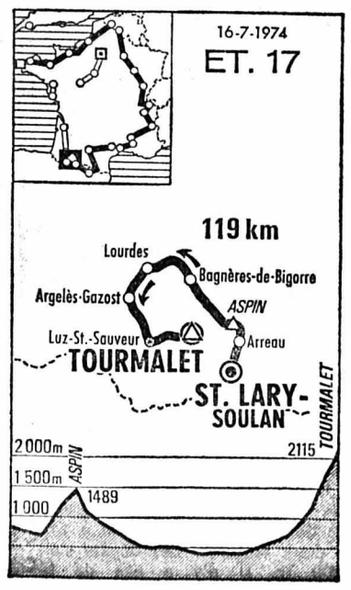

Avenir : noire journée pour la Suisse

A l'image de son aîné, le tour de l'Avenir a connu une journée éprouvante. Brûlées par le soleil, les Pyrénées ont éclairci les rangs. Dans le même temps, elles ont permis à l'Espagnol Enrique Martinez, vainqueur avec deux secondes d'avance sur le Français Charlie à Saint-Lary-Soulan, d'asseoir une nouvelle fois sa position de « leader » du classement général alors que les écarts ne cessaient de grandir sur ses principaux rivaux au fil des minutes. Arrivé neuvième avec un retard de 5'52 au terme de ce final en côte, le jeune Fribourgeois Michel Kuhn a limité les dégâts au maximum. Dans le camp helvétique, il a ravi une fois de plus la vedette à Iwan Schmid, ce qui lui pemet désormais de figurer en 6me position au classement général à 11'15 du « leader ».

DES ABANDONS

Cette 6me étape était longue de 165,5 km. Elle comportait les ascensions des cols de Puerto de la Bonaigua (2072 m, 1re cat.), du Portillon (1308 m, 1re cat.), de Peyresourde (1563 m, 2me cat.), et du Pla d'Adet (1680 m, 1re cat.) au sommet duquel était jugée l'arrivée. On s'attendait donc à des ravages dans les rangs du peloton et la voiture-balai a fait le plein de six concurrents, vaincus par les difficultés, la maladie et la chaleur parmi lesquels les Suisses Viktor Schraner et René Leuenberger.

C'est au cours de la montée que se déclenchèrent les premières attaques. L'une d'elles permit au Suisse René Leuenberger de compter 15" d'avance sur les Français Leleu et Charlier, l'Espagnol Lopez-Carril et l'Italien Pugliese alors que le peloton était pointé à 55 secondes. mais bien vite Leuenberger allait être décramponné alors que le peloton éclatait avant de se reformer dans le val d'Aran.

Même scénario sur les pentes du Portillon et sur celles du col de Peyresourde. C'est là, toutefois, qu'une première sélection intervint, laquelle déboucha sur une échappée à neuf au 140me km : le Polonais Kowalski, les Espagnols Nazabal, Martinez, de Guevara, les Français Leleu, Linard, Charlier, l'Italien Mirri et l'Autrichien Steinmayr, dont l'avance, à 20 km de l'arrivée, se chiffrait à 1'40 sur Mitteregger, le Suisse Kuhn, Kaczmarek, Guerrini et Schoumaker.

MARTINEZ BIEN PLACÉ

Enrique Martinez n'a donc pas laissé passer l'occasion qui s'offrait à lui. Le champion du monde militaire a désormais pris une sérieuse option sur la victoire finale encore que chez les amateurs il faille se méfier des battus qui ne sont pas hommes à se résigner facilement. C'est dans les six derniers km de l'ultime ascension que l'Espagnol s'est détaché en compagnie de Steinmayr et Charlier avec qui il a néanmoins dû lutter au coude à coude jusque sur la ligne d'arrivée.

Alors que le Polonais Kaczmarek se faisait l'auteur d'un spectaculaire retour de l'arrière, il faut regretter que Michel Kuhn ait perdu du terrain sur la fin. Néanmoins il faut saluer sa performance alors que l'équipe suisse a de la peine depuis plusieurs jours déjà. Au soir de cette 6me étape, elle le désigne tout naturellement comme le nouveau « leader » de la « bande à Plattner ».

Classements

6me étape, Bort-Saint-Lary - Soulan 165 km : 1. Enrique Martinez (Esp) 5 h 31'32 ; 2. Jacques Charlier (Fr) à 2" ; 3. Wolfgang Steinmayr (Aut) à 29" ; 4. Gabriele Mirri (It) à 1'35 ; 5. Guy Leleu (Fr) à 2'11 ; 6. José Nazabal (Esp) à 3'09 ; 7. Josef Kaczmarek (Pol) à 3'33 ; 8. Hubert Linard (Fr) à 4'16 ; 9. Michel Kuhn (S) à 5'52 ; 10. Rafael de Guevara (Esp) à 6'31. *Puis :* 18. Juerg Stalder (S) 5 h 42'05 (à 10'33) ; 38. Iwan Schmid (S) 5 h 49'41 (à 18'09) ; 41. René Ravasi (S) 5 h 52'52 (à 21'20).

Classement général : 1. Enrique Martinez (Esp) 20 h 37'26 ; 2. Wolfgang Steinmayr (Aut) à 3'35 ; 3. Gabriele Mirri (It) à 4'24 ; 4. Josef Kaczmarek (Pol) à 5'27 ; 5. Guy Leleu (Fr) à 8'54 , 6. Michel Kuhn (S) à 11'15 ; 7. José Nazabal (Esp) à 11'18 ; 8. Bert Pronk (Ho) à 11'35 ; 9. Hubert Linard (Fr) à 12'06 ; 10. Jan Brzezny (Pol) à 13'09. Puis : 17. Juerg Stalder (S) à 20'10 ; 25. Ivan Schmid (S) à 24'33 ; 37. René Ravasi (S) à 36'08.

Classement général par équipes : 1. France 62 h 59'31. 2. Espagne 63 h 03'30. 3. Pologne 63 h 04'14. 4. Autriche 63 h 07'11. 5. Hollande 63 h 25'04. 6. Suisse 63 h 30'44.

Les mondiaux de football

On dit, dans les coulisses, que l'équipe suisse dispose maintenant d'une botte secrète qui pourrait lui permettre d'accéder au podium. Chaque joueur disposerait de chaussures spéciales rembourrées avec des billets de Loterie romande. Avec ce système, chaque coup de pied serait, paraît-il, un coup de génie. Ne restez pas sur la touche et achetez vite vos billets.Avec un rien de chance vous serez sûr de tirer aux buts. Prochain tirage 20 juillet. 250.070 francs de lots.

basketball

Coup de théâtre à Porto-Rico

L'URSS CHAMPIONNE DU MONDE

L'URSS, déjouant tous les pronostics, a remporté les 7mes championnats du monde, à San Juan de Porto-Rico, grâce à une victoire remportée contre les Etats-Unis, par 105-94, lors de l'ultime journée de la compétition. Déjà parés du titre de champions olympiques, les Soviétiques ont ainsi ajouté à leur palmarès celui tant convoité de champion du monde, qu'ils porteront jusqu'en 1978, année du prochain « mondial ».

PARADOXE

Un léger paradoxe existe cependant dans ce bilan. Si les Soviétiques peuvent se targuer de deux grands titres mondiaux, ils ne peuvent par contre prétendre être la meilleure formation nationale européenne. Car, il ne faut pas l'oublier, la seule défaite essuyée par l'URSS dans le championnat mondial a été face à la Yougoslavie (79-82), et ceci le plus régulièrement du monde. En outre, les Yougoslaves sont champions d'Europe en titre depuis 1973 à Barcelone.

Sans minimiser la victoire finale dans l'ensemble méritée des Soviétiques, il faut dire qu'elle a été obtenue grâce à leur meilleur « goal-average » portant sur les confrontations directes entre Russes, Américains et Yougoslaves, qui ont terminé avec le même nombre de points (12) : + 8 pour les Soviétiques, 0 pour les Yougoslaves et -8 pour les Américains.

COUP DE POKER

On ne se hâtera donc pas trop vite d'affirmer sans ambages que l'URSS est la meilleure équipe du monde, même si elle a terminé à la première place. La Yougoslavie et les Etats-Unis peuvent à juste raison contester la suprématie mondiale aux Soviétiques. N'importe quelle rencontre qui oppose deux de ces formations peut se terminer sur un résultat différent, tantôt à l'avantage de l'une, tantôt à celui de l'autre. Elles sont tellement proches les unes des autres que c'est sur un véritable coup de poker que se ferait à chaque fois la décision.

Cependant, il semble que la formation soviétique soit plus homogène et mieux soudée que ses adversaires. Elle possède en outre des tireurs exceptionnels comme Salnikov ou Serguei Belov. On l'a bien vu contre les Etats-Unis lors de cette ultime journée, où Salnikov — le héros du match — a réussi à lui seul 38 points. C'est en deuxième mi-temps que les joueurs russes ont vraiment pris l'ascendant sur leurs rivaux pour obtenir un succès amplement mérité.

Derniers résultats :

URSS - Etats-Unis 105-94 (55-55) ; Yougoslavie - Espagne 79-71 (37-35) ; Cuba - Brésil 85-80 (33-54) ; Porto-Rico - Canada 79-72 (37-29). **Classement de la poule finale (7 matches) :** 1. URSS 12 p. (625-509). 2. Yougoslavie 12 (629-568). — 3. Etats-Unis 12 (694-587). — 4. Cuba 6 (565-599). — 5. Espagne 4 (556-640). — 6. Brésil 4 (522-586). — 7. Porto-Rico 4 (568-618). — 8. Canada 2 (564-616).

Classement final du championnat du monde : 1. URSS. — 2. Yougoslavie. — 3. Etats-Unis. — 4. Cuba. — 5. Espagne. — 6. Brésil. — 7. Porto-Rico. — 8. Canada. — 9. Mexique. — 10. Tchécoslovaquie. — 11. Argentine. — 12. Australie. — 13. Philippines. — 14. République centre africaine.

« All-star-team » : défenseurs : Alexandre Salnikov (URSS) et Wayne Brabender, pivot : Alejandro Urgelles (Cuba), attaquants : Alexandre Belov (URSS) et Vinko Jelovac (You).

Marqueurs : 1. Wayne Brabender (Esp) 146 p. — 2. Alejandro Urgelles (Cuba) 139. — 3. Dragan Kicanovic (You) 137. — 4. John Lucas (EU) 133. — 5. Luther Burden (EU) 132. — 6. Alexandre Salnikov (URSS- 131.

tennis

Finale du tournoi de Gstaad

L'Argentin Vilas crée la surprise

A 21 ans et demi, Guillermo Vilas est devenu le nouveau champion international de Suisse sur terre battue. Sur le court central de Gstaad, à nouveau inondé de soleil après la pluie de la veille qui avait d'ailleurs contraint les organisateurs à renvoyer d'un jour la rencontre, le jeune Argentin n'a fait qu'une bouchée de l'Espagnol Manuel Orantes (25 ans), pourtant classé tête de série numéro un en finale du simple messieurs (6-1, 6-2).

PREMIÈRE CONSÉCRATION POUR VILAS

La performance de Vilas constitue une surprise de taille dans la mesure où il n'avait jamais auparavant remporté de tournoi international. Face à Orantes, loin de sa meilleure forme, le Sud-Américain n'a jamais paru emprunté, se détachant irrésistiblement face à un rival trop peu concentré et semblant résigné dès le deuxième jeu. Guillermo Vilas (il est né le 17.8.52 à Mar del Plata) a ainsi pris la succession du Roumain Ilie Nastase au palmarès de l'« open » de Gstaad. Cette victoire représente la première consécration pour le gaucher Argentin bien qu'il faille déplorer l'absence de la plupart des vedettes actuelles du tennis engagées sur d'autres fronts. Au fil des ans, les organisateurs bernois déplorent d'ailleurs le peu d'intérêt manifesté pour leur tournoi. Mais les sollicitations sont nombreuses pour ces « sportifs ambulants » et l'attrait de l'argent constitue un handicap difficile à surmonter.

LA VICTOIRE DE LA JEUNESSE

Ils se consoleront en pensant qu'avec Vilas, c'est la jeunesse, et par conséquent une certaine naïveté, qui a triomphé. Pourtant, le jeune Argentin a fait preuve d'une assurance déjà impressionnante pour venir à bout d'un adversaire plus expérimenté. N'avait-il pas déjà éliminé l'Australien Emerson en demi-finales ? Tête de série numéro 3, Vilas s'est montré très vite à son affaire. Sans relâcher son attention, du fond du court, il a imprimé le rythme et dicté le jeu en spéculant sur les longues balles qu'Orantes, dans un jour « sans », a eu du mal à renvoyer. L'affaire a d'ailleurs été liquidée en 50 minutes devant une poignée de spectateurs.

COMPENSATION

Manuel Orantes devait, toutefois, monter sur le podium en compagnie de son compatriote José Higueras à l'issue d'une finale du double messieurs jouée sans passion. Les deux Espagnols se sont imposés face à Emerson et Koch en bénéficiant du « tie break » à 7-5 dans le 4me set.

Chez les dames, l'Allemande de l'Ouest Helga Hœsl (34 ans), déjà lauréate en 1966, a triomphé en 3 sets de l'Italienne Lea Pericoli avec laquelle il avait remporté le double dames samedi.

RÉSULTATS :

Simple messieurs, finale : Guillermo Vilas (Arg, no. 3) bat Manuel Orantes (Esp, no. 1) 6-1, 6-2.

Simple dames, finale : H. Hœsl (All. O.) bat Pericoli (It.) 4-6, 6-4, 6-3.

Double messieurs, finale : Higueras/Orantes (Esp.) battent Emerson/Koch (Aus./Bré.) 7-5, 0-6, 6-1, 9-8.

Burgener vainqueur à Vevey

Michel Burgener a remporté le tournoi de la Riviera à Vevey en battant le Français Daniel Contet en finale. Le mauvais temps n'a pas permis le déroulement complet des épreuves de double.

Résultats. — Simple messieurs - demi-finales : Michel Burgener (Lausanne) bat Frankie Grau (Montreux) 1-6 6-1 6-4; Daniel Contet (France) bat Max Huerlimann (Zurich) 6-4 3-6 6-4. **Finale :** Burgener bat Contet 3-6 6-4 6-1.

Les jeunes Suissesses battues à Milan

L'Australie a remporté le tournoi de Milan comptant pour la zone « italienne » de la Coupe Annie Soisbault, épreuve réservée aux équipes féminines composées de concurrentes de moins de 20 ans. La formation australienne a nettement battu la Suisse par 3-0, obtenant ainsi le droit de jouer le tour final au Touquet, à partir du 19 juillet. Résultats :

Walker bat Eichenberger (S) 6-1 1-6 6-6 ; O'Neil (Aus) bat Von Planta (S) 6-2 6-0 ; Walker - O'Neil (Aus) battent Eichenberger - Ruegg (S) 6-2 6-0.

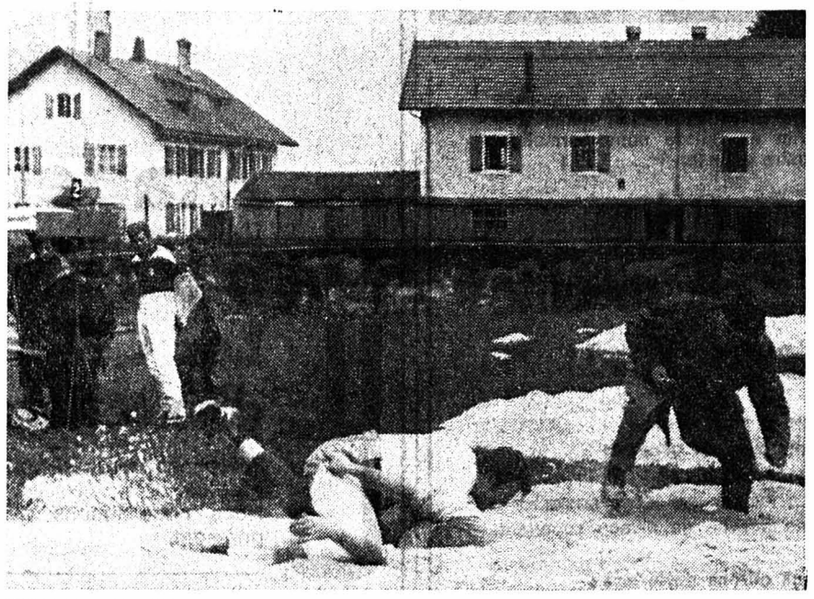

PHASE ANIMÉE. — Deux lutteurs aux prises : l'enjeu était important, car il s'agissait de gagner son billet pour Schwytz... (Avipress Photagence)

lutte

Sélection romande pour la Fête fédérale de lutte suisse

Victoire d'Anderegg aux Verrières

Les épreuves de sélection en vue de déterminer la composition de la délégation romande à la prochaine Fête fédérale de lutte à Schwytz, les 24 et 25 août, se sont déroulées ce week-end aux Verrières.

Organisée par le Club des lutteurs du Val-de-Travers, cette manifestation a malheureusement été passablement perturbée par des conditions atmosphériques particulièrement défavorables. Aussi les responsables techniques ont-ils décidé d'établir le classement de cette épreuve de sélection après cinq passes seulement.

ESPRIT DE FAMILLE

Bien que le froid ait gêné les concurrents, qui craignaient les blessures, les combats ont été, dans l'ensemble, d'assez bonne qualité. En l'absence du redoutable Ernest Schlaefli et d'un autre favori, Ruedi Mœsching, les frères Martinetti ont dominé la compétition et cela bien qu'ils n'aient pas réussi à enlever la première place au classement. Il s'en est fallu de peu, d'ailleurs, deux d'entre eux, Raphy et Jimmy étant classés premiers ex aequo après quatre combats en possédant 0,75 point d'avance sur leurs poursuivants immédiats. Par esprit de famille peut-être, les Martinetti ne sont pas parvenus à se départager au cours du combat qui les opposa directement, ce qui permit à Bernard Anderegg, de Château-d'Œx, au bénéfice d'une nette victoire par tombé (10 pts), de leur ravir la première place.

Compte tenu, d'une part, des résultats obtenus au cours de ce championnat pour les dix premiers classés au moins, et, d'autre part, des points comptabilisés au cours de la saison dans les différentes fêtes et entraînements romands, le comité technique et les responsables des sélections ont désigné dans une séance de travail, les vingt-neuf lutteurs de Romandie qui se déplaceront à la prochaine confrontation nationale.

Classement (45 participants présélectionnés) : 1. Anderegg (Château-d'Œx) 48,25 pts ; 2. a) E. Martinetti (Martigny) 48 ; 2. b) J. Martinetti (Martigny) 48 ; 2. c) R. Martinetti (Martigny) 48 ; 3. Genoud (Châtel-Saint-Denis) 47,50 ; 4. a) Moret (Gruyère) 47,25 ; 4. b) Mauron (Rechhalten) 47,25 ; 5. Schmutz (Tavel) 47 ; 6. a) Dubuis (Savièse) 46,75 ; 6. b) Goglione (Singine) 46,75 ; 6. c) Wylder (la Chaux-de-Fonds) 46,75 ; 6. d) Hug (Lausanne) 46,75 ; 7. a) Grunder (la Chaux-de-Fonds) 46,50 ; 7. b) Binggeli (Aigle) 46,50 ; 8. a) Giroud (Charrat) 46,25 ; 8. b) Stucky (Illarsaz) 46,25 ; 8. c) Heinzer (Estavayer) 46,25, etc.

Liste des 29 sélectionnés romands : Anderegg, Binggeli, Clerc, Dubuis, B. Esseiva, J. Esseiva, Genoud, Goglione Gougler, Grunder (La Chaux-de-Fonds), Giroud, Hug, E. Martinetti, R. Martinetti, J. Martinetti, B. Moret, Mœsching, E. Moret, A. Mauron, Odermatt, Santschy, Schlaefli, Schmutz, K. Schwab, W. Schwab, Schwitzguebel, Schritt, Wydler (la Chaux-de-Fonds) et Zurcher.

ski

Les sœurs Cochran abandonnent la compétition

L'équipe des Etats-Unis de ski alpin a perdu ses meilleurs skieurs et skieuses. Marilyn Cochran (23 ans), l'aînée de la célèbre famille Cochran, a décidé à son tour d'abandonner la compétition à partir de la saison prochaine.

Barbara Cochran, championne olympique de slalom à Sapporo, âgée de 22 ans, avait déjà annoncé sa décision de se retirer l'hiver dernier. Celle de Bob Cochran (22 ans), seul Américain à avoir gagné le combiné du Hahnenkamm, avait été rendue publique il y a quelques jours. Bob Cochran est passé dans les rangs des professionnels.

Un communiqué de la fédération américaine de ski indique que Marilyn Cochran ne poursuivra pas non plus le ski de compétition l'hiver prochain et qu'elle se consacrera entièrement, avec sa sœur, à ses études universitaires.

Au cours de leur carrière, les deux sœurs Cochran ont remporté de nombreuses victoires en Coupe du monde, principalement en slalom.

boxe

Mécontentement à Lyss

Les organisateurs du championnat d'Europe entre Fritz Chervet et l'Italien Emilio Pireddu, qui devait avoir lieu le 30 août à Lyss, annoncent qu'ils ont pris connaissance avec surprise du forfait du champion d'Europe des poids mouche. **En insistant sur le fait qu'ils ont déjà engagé une somme importante dans cette organisation, ils indiquent, par ailleurs, qu'ils ont chargé un avocat bernois de la défense de leurs intérêts.**

athlétisme

Gysin excellent sur 800 m

Le Bâlois Rolf Gysin a réussi la meilleure performance de la réunion de Zurich. Il a couru le 800 m en 1'48"3, meilleure « chrono » de la saison. Autres résultats à noter : les 2'09"2 de Brigitte Kamber au 800 m qui a par ailleurs été créditée de 54"4 sur 400 m, nouvelle meilleure performance suisse junior tout comme les 10'26"2 de Silvia Binggeli sur 3000 m.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● De Munich où ils ont assisté à la finale de la Coupe du monde, les juniors de l'US Geneveys-sur-Coffrane, vainqueur du tournoi de la TV romande, ont adressé un amical salut à la FAN-L'EXPRESS et à ses lecteurs.

Traitement du buste

Mesdames, voici enfin ce que vous cherchez : Raffermir ou développer, ampoules et crème. Usage externe, durée de 20 jours. Garanti ou remboursé.

Renseignements : Tél. (025) 4 53 28.

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER Tires 22 2034 PESEUX (038) 33 17 48 (038) 31 57 83

Transports internationaux

DES RABAIS INOUIS JUSQU'A 70 %

ÉCHEC TOTAL A L'INFLATION le plus grand centre neuchâtelois spécialisé

FRIGOS - CONGÉLATEURS - LAVE-LINGE - LAVE-VAISSELLE - CUISINIÈRES - RADIOS - GRAMOS - ENREGISTREURS - TÉLÉVISEURS NOIR-BLANC ET COULEUR SACRIFIÉS A DES PRIX SANS PRÉCÉDENTS

JEANNERET & CIE S.A.

Durant les soldes, nos prix s'entendent départ magasin. Petite participation pour livraison.

Vente autorisée

AU CONFORT MÉNAGER

Seyon 26, 28, 30 - NEUCHÂTEL - Tél. 24 57 77

Maintenant en Multipack!

Insecticide OPTIMUM

Nouvelle formule, radicale contre les insectes. Toxicité réduite au minimum pour les personnes et les animaux domestiques.

En grande bombe de 450 g **3.50**

2 bombes 5.80 (100 g = -.64⁴) au lieu de 7.-

Prix MIGROS toujours plus appréciés

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un (e)

jeune collaborateur (trice) commercial (e) de classe élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :
— une bonne formation commerciale ou générale
— quelques années d'expérience fructueuse
— le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
— l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :
— grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
— formation et introduction hautement qualifiées
— possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition : envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres R. 920520-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.
Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

---

elcalor

Notre entreprise occupe environ 400 personnes. Un des produits les plus importants parmi notre gamme de fabrication sont les corps de chauffe spéciaux, destinés surtout à l'industrie de machines et d'appareils électrothermiques, ainsi qu'aux entreprises de transports publics. Comme ingénieur-conseil et pour la vente de ces produits dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg et Berne, nous cherchons un

représentant

de préférence de langue maternelle française et ayant de très bonnes connaissances de la langue allemande.

Notre nouveau collaborateur doit posséder des connaissances approfondies en électrotechnique et être capable non seulement d'intensifier nos relations avec la clientèle existante, mais de gagner aussi d'autres entreprises de son rayon d'activité pour nos produits de qualité.

Nous offrons une activité intéressante, variée et indépendante à une personne âgée d'au moins 25 ans, ayant de l'initiative et le sens du commerce. Possibilité de se créer une situation d'avenir bien rétribuée.

Adressez s.v.p. votre offre, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo, au chef du personnel de la maison Elcalor S.A., 5001 Aarau.

Elcalor AG 5001 Aarau
Bleichemattstrasse 31 • Telefon 064/22 36 91
• Ein Unternehmen der Therma – Gruppe •

FEF FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER
TEL. 038 61 26 26

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A. cherche, pour son département des ventes,

une employée de commerce

possédant quelques années de pratique.

Après une période d'adaptation, la candidate devra être à même de seconder efficacement le délégué commercial et de se charger des relations avec l'ordinateur central au moyen d'une console.

Il s'agit d'un travail intéressant et varié pour lequel une connaissance préalable de la branche horlogère est souhaitable sans être indispensable.

Les personnes intéressées par cet emploi peuvent prendre rendez-vous ou obtenir tous renseignements concernant la fonction, les conditions de salaire et le choix des horaires au No de tél. (038) 61 26 26 (ou 61 35 46 pendant les vacances horlogères).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Vous désirez un travail avec responsabilités, et, si vos résultats sont bons, une extension de la fonction. Vous aimez le changement et les contacts. Vous avez une formation commerciale et une expérience pratique en comptabilité, alors, envoyez votre offre pour le poste

D'EMPLOYÉ (E) COMPTABLE

à : **SSIH (Omega & Tissot)**
Management Services S.A.
Rue Centrale 63
Direction du personnel
2500 Bienne

Mademoiselle

Désirez-vous changer de situation ?
Cherchez-vous un emploi stable et de bonnes conditions d'engagement ?

Les CFF aussi offrent d'excellentes possibilités

Téléphonez-nous si vous connaissez la dactylo et la sténographie.
Nous nous tenons à votre dispostion pour tout renseignement.

Direction du 1er arrondissement des CFF
Section du personnel
Case postale 1044
1001 Lausanne — Tél. 021 42 24 22.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche, pour son Service administratif, des

EMPLOYÉES de BUREAU

de langue française et/ou anglaise.

Envoyez votre offre aujourd'hui encore à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63
2500 Bienne
Tél. (032) 22 96 11.

Securitas

engage

des gardes professionnels

pour Neuchâtel ;

— travail de nuit
— formation assurée par nos soins
— situation stable et bien rémunérée
— 13me salaire.

Ecrire ou téléphoner à Sécuritas S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel, tél. (038) 24 45 25.

Securitas

Le service dentaire de la Jeunesse neuchâteloise 2, ruelle W.-Mayor, Neuchâtel, cherche, pour l'une de ses caravanes dentaires

AIDE-DENTISTE

diplômée. Travail varié pour personne capable d'assumer des responsabilités. Bonne rémunération.

Faire offres écrites.

BAECHLER

TEINTURIERS
cherchent pour **LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX** et **LA CHAUX-DE-FONDS**

GÉRANTES

Bons salaires.
Travail indépendant.
Entrée immédiate.

Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS, Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

On cherche

jeune fille

pour aider au magasin et à l'office

Entrée immédiate, semaine de 5 jours. Nourrie, éventuellement logée.

Faire offres à la Boulangerie Knecht, place du Marché, 2000 Neuchâtel.

Tél. 25 13 21 ou 25 81 41.

On cherche

dame

pour faire la cuisine le matin.
Semaine de 5 jours.

Faire offres à la Boulangerie Knecht, place du Marché. 2000 Neuchâtel.

Tél. 25 13 21, ou 25 81 41.

Prof. médicales

DOCTEUR
Ayuso
à Peseux,
absent
du 17 juillet au 12 août.

CABINET DENTAIRE
AU LANDERON
AYTUG ATILA
sera absent jusqu'au 12 août.

Dem. d'emplois

Secrétaire 22 ans
Suissesse allemande, bonnes connaissances de français, cherche place intéressante à Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres BI 1870 au bureau du journal.

Bureau de la place cherche

employée de bureau

à la demi-journée suivant horaire à convenir, pour passation manuscrite de la comptabilité sur fiches.

Case postale 393, Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre bureau de Neuchâtel

une employée bilingue

Tél. 24 47 67.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Jeune

ingénieur-mécanicien

ancien assistant à l'ETH de Zurich, diplômé EPF Zurich, spécialisé en technique de réglage, cherche place (éventuellement à la demi-journée) à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Mauvaise connaissances du français. Date d'entrée à convenir.
Faire offres sous chiffres 87-166 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Jeune femme de 32 ans cherche

poste à responsabilités

de préférence dans le domaine de la gestion administrative et-ou du personnel. Français-anglais, parlés et écrits, notions d'allemand.
Gérance pas exclue.
Faire offres sous chiffres KL 1822 au bureau du journal.

Je cherche, pour début septembre, un poste

d'employé de bureau

à Neuchâtel ou aux environs.
Connaissances : dactylo, comptabilité, français, portugais, espagnol.

Faire offres sous chiffres 117-442 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Etude d'avocat cherche

APPRENTI (E)

Tél. 24 40 22.

Bureau d'architecture et d'urbanisme engage, à mi-août ou date à convenir,

apprenti dessinateur architecte

Conditions de formation excellente, ambiance de travail agréable, prestations sociales et semaine de 5 jours.
Faire offres à J.-W. Martin, arch. SIA et J.-P. Sägesser, arch., 27, rue de la Chapelle, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 44 77.

Je cherche, pour cet automne, un jeune homme ou une jeune fille comme **apprenti**

aide en pharmacie

Je souhaite une personne aimant le contact avec le public.
Veuillez vous présenter ou téléphoner à Fred Tripet, pharmacie, Seyon 8, Neuchâtel. Tél. 24 66 33.

AVIS DIVERS

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 **Neuchâtel**

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel rejchland
parcs 10
neuchatel
tel: 24 62 12

FIDUCIAIRE
A. BARRELET
Comptabilité - Gérances
Recouvrements
Organisation et gestion
de comptabilités à domicile

Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

MAJORQUE
Nos départs d'avions des 21 et 28 juillet, ainsi que des 4 et 11 août ont encore quelques places libres. — Logement dans nos appartements tout confort ESPADON, directement au bord de la mer.
Demandez M. Banderet, de notre maison, pour renseignements, prospectus ou inscription ! — Réduction A.V.S. — Nous acceptons les timbres de voyages.

101

Bähler + Co AG
Ferienwohnungen/Reisebüro
Neuengass-Passage 3
3001 Bern
(031) 22 80 73/74

MERCREDI 17 JUILLET
LES 2 TUNNELS
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
Dép. 6 h 30 Fr. 46.— (AVS : Fr. 38.—)
(passeport ou carte d'identité)

STEIN-AM-RHEIN
Schaffhouse - Chutes du Rhin - Kloten
Dép. 7 h Fr. 38.50 (AVS : Fr. 31.—)

SIGRISWIL
Lac de Thoune
Dép. 13 h 30 Fr. 24.50 (AVS : Fr. 20.—)

JEUDI 18 JUILLET
BARRAGE DE LA
GRANDE-DIXENCE
Dép. 7 h **Fr. 37.50 (AVS : Fr. 30.—)**

ENGELBERG
(avec possibilité de montée en téléphérique au Titlis)
Col du Brünig - Lucerne

VENDREDI 19 JUILLET
FORÊT-NOIRE - TITISEE
FRIBOURG-EN-BRISGAU
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 38.— (AVS : Fr. 30.50)

AROLLA
(VAL D'HÉRENS)
Dép. 7 h Fr. 38.— (AVS : Fr. 30.50)

DIMANCHE 21 JUILLET
GRIMENTZ
(BARRAGE DE MOIRY)
Dép. 7 h Fr. 38.50 (AVS : Fr. 31.—)

COL DU PASSWANG
Dép. 8 h 30 Fr. 28.50 (AVS : Fr. 23.—)

23.7. ZERMATT	Fr. 52.—
23.7. HONGRIN - LA CROIX	Fr. 30.50
24.7. LES 3 COLS	Fr. 39.—
24.7. BALE - RHEINFELDEN	Fr. 35.—
25.7. COL DU KLAUSEN	Fr. 41.—
25.7. LE GRAND BALLON	Fr. 36.—
26.7. COL DES ARAVIS	Fr. 38.—
26.7. LAC DE SEMPACH	Fr. 31.—

L'AUVERGNE
Le Puy de Dôme - Le Puy
23-25 juillet - 3 jours Fr. 260.—

Salzbourg - Dolomites
29 juillet - 3 août - 6 jours Fr. 580.—

LA RHÉNANIE
Hollande - Belgique - Luxembourg
30 juillet - 2 août - 4 jours Fr. 415.—

COLS DE LA BERNINA ET DU STELVIO
30 juillet - 1 août - 3 jours Fr. 250.—

Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN-NEUCHATEL Tél. 33 25 21

Modèles
pour permanentes et colorations sont demandés.
Haute Coiffure Stähli
vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CONFECTION DAMES
PULLOVERS DAMES

coop-ol
La Gerle

SOLDE
A DES PRIX SENSAS
+
10 % RABAIS
sur toute marchandise non soldée

Autorisation officielle du 1er au 20 juillet

FERMÉ LE LUNDI

Gâchis à Karachi

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath échappe de peu à la morsure d'un deuxième naja.

LE STEWARD

Hubert venait de payer le prix de la course quand il vit la jolie Françoise sortir de l'hôtel, vêtue de neuf, accompagnée d'un groom porteur d'une valise, et se dirigeant vers un taxi qui semblait l'attendre. L'instant d'après, le taxi démarra. « Suis-le » ! ordonna Hubert à son chauffeur, qui démarra sans chercher à comprendre Un soupçon naquit dans l'esprit d'Hubert : le croyant mort, la jeune femme ne cherchait-elle pas à regagner Karachi pour rendre compte à ceux qui avaient manigancé l'affaire du naja ?

Le taxi qui la transportait stoppa devant la gare. Un porteur se précipita, s'empara de la valise, et Françoise le suivit. Dissimulé près de la librairie, Hubert la vit s'asseoir près des guichets, paraissant attendre quelqu'un avec nervosité. Une main toucha le bras d'Hubert. Il se retourna, et se trouva en face du steward qui était à bord de l'avion emprunté par lui le matin même. « Eh bien !, M. Max Bean, dit le jeune Pakistanais, vous prenez le train maintenant » ?

Hubert jeta un coup d'œil vers Françoise. La jeune femme n'était plus là. Il jura entre ses dents, mais une voix fraîche dit dans son dos : « Ah, enfin ! c'est vous ! » Il se retourna, et vit Françoise, qui semblait heureuse et soulagée. Discrètement, le steward s'effaça. « Que faites-vous ici ? » demanda Hubert à la jeune femme. « Mais j'ai obéi à votre mot ! » dit-elle. « Quel mot » ? — « Celui que vous m'avez fait porter » !

« Montrez-le moi » ! ordonna Hubert. « Mais je l'ai brûlé, comme vous me le demandiez... Vous me disiez que vous aviez trouvé une nouvelle piste et que je devais vous rejoindre tout de suite à la gare sans m'occuper de vos bagages. » Hubert la dévisagea : on ne pouvait s'y tromper, la sincérité de la jeune femme était absolue. « Je crois qu'il serait plus sûr pour vous de rentrer à Karachi », dit-il, mais elle secoua la tête : « Je reste avec vous. »

Demain : L'hôtel de Rawalpindi

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts.**

Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Charles Rollier et Lucien Schwob, peintures.
Aspects du Musée national suisse.

Musée d'ethnographie : Thaïlande.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle : Reptiles.

Centre culturel neuchâtelois : Athos Ugolini peintre naïf italien.

Galerie Ditesheim : Gravures originales de l'atelier Ross, Rome.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Le Mur de l'Atlantique. 12 ans.

Studio : 20 h 30, Avril rouge. 16 ans.

Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Le Lauréat. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Dollars. 16 ans. 17 h 30, Week-end à Zuydcoote. 16 ans.

Palace : 20 h 30, Les Fous du stade. 7 ans.

Arcades : 20 h 30, Chen, la fureur du Kung-fu. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Cirque des vampires.

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des influences actives. L'après-midi favorisera les voyages et les études. La soirée sera consacrée aux réunions.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront fermes, violents, secrets et généreux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Suivez sérieusement votre régime. **Amour :** Ne divulguez pas les confidences de vos amis. **Affaires :** Ayez de la mesure en tout.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Voyez un spécialiste pour votre eczéma. **Amour :** Faites preuve de ténacité et de patience. **Affaires :** Ne perdez pas confiance.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Faites des exercices respiratoires. **Amour :** Votre attitude ne vous est pas favorable. **Affaires :** Une action puissante est proche.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Supprimez définitivement le potage. **Amour :** Ne vous laissez pas entraîner par des chimères. **Affaires :** Faites face aux difficultés de dernière heure.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne fatiguez pas votre vue inutilement. **Amour :** Ne soyez pas mesquin dans vos sentiments. **Affaires :** Montrez-vous souple et bienveillant.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Surveillez votre vésicule biliaire. **Amour :** Soyez plus audacieux. **Affaires :** Persévérez et poursuivez vos efforts.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Stimulez vos fonctions intestinales. **Amour :** Ne froissez pas les gens susceptibles. **Affaires :** Ne vous dispersez pas tant.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Soignez un début de rhume sans tarder. **Amour :** N'ayez pas recours à la dissimulation. **Affaires :** Méfiez-vous d'une offre trop alléchante.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Articulations un peu rouillées. **Amour :** Vos petits différends se dissiperont. **Affaires :** Modérez votre trop grande ardeur.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Prenez rendez-vous chez votre dentiste. **Amour :** Votre bonheur est tributaire de votre attitude. **Affaires :** Ne portez pas de jugement trop sévère.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Buvez moins de café. **Amour :** Voyez plus souvent vos amis. **Affaires :** Faites preuve d'indépendance.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Vous êtes à la limite de votre résistance. **Amour :** Efforcez-vous d'avoir meilleur moral. **Affaires :** Soyez très attentif à votre travail.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Radis, beurre
Poireaux au jambon
Pommes de terre fondantes
Bread and butter pudding

LE PLAT DU JOUR :

Bread and butter pudding

Pour 4 personnes : 8 biscottes ou petits-beurre ; 3/4 litre de lait ; 75 g de sucre ; raisins secs et vanille ; 4 à 6 œufs.
Faire chauffer doucement le lait avec la gousse de vanille ouverte et ajouter les œufs et le sucre (ne pas faire bouillir). Dans un plat allant au four beurré, disposer les biscottes et les raisins secs. Verser le mélange lait-œufs très doucement. Glisser à four moyen (ou mieux au bain-marie) pendant 1 heure environ jusqu'à ce que la masse soit prise.

Savoir bien respirer

L'air frais est très important pour l'équilibre et la beauté : Alexandre Dumas ne retrouva son sommeil que lorsque son médecin lui ordonna d'aller manger une pomme chaque jour sous l'Arc de Triomphe.
Si vous voulez garder « la ligne » apprenez à respirer. Sept personnes sur dix ne savent pas respirer. Bien sûr, elles continuent de vivre, mais la ventilation des poumons se fait mal et la combustion organique est incomplète.
Il existe deux sortes de respirations aussi importantes l'une que l'autre : la respiration thoracique et la respiration abdominale.
La première consiste à inspirer lentement par le nez et à expirer par la bouche. C'est la plus courante, encore qu'elle soit le plus souvent mal pratiquée. Pour la respiration abdominale, il faut respirer l'air très lentement par les narines et faire le gros ventre, c'est-à-dire dilater au maximum la paroi abdominale. Puis lâcher doucement par la bouche ouverte l'air emmagasiné, en creusant la paroi abdominale.
Il faut respirer à fond plusieurs fois par jour, mais attention, pas trop souvent : une combustion intense fatigue l'organisme, et puis respirer à fond, cela revient un peu à faire le plein, ce qui n'est pas nécessaire à chaque instant.

L'artichaut : un ami pour tous

100 g de cœur d'artichaut = 75 calories.

L'artichaut se place parmi les légumes non féculents et c'est pourquoi il peut être utilisé dans les régimes amaigrissants. Néanmoins, il présente une certaine valeur nutritive (15 % de sucre et 3 % d'albumine).

Recommandé : de digestion facile, il est bon pour les enfants et les personnes ayant le foie et l'estomac fragiles.

On a beaucoup parlé de l'action de l'artichaut sur le foie et la vésicule biliaire. En réalité cette action réside uniquement dans les feuilles qui sont amères et peu comestibles, mais qu'on peut néanmoins arriver à utiliser en les coupant en petites lamelles très fines que l'on délaie ensuite dans la sauce des salades ou encore dans de la confiture.

Préparation : les artichauts peuvent être mangés crus ou cuits. Contrairement à ce que l'on croit, les artichauts crus sont plus faciles à digérer que les artichauts cuits, pourvu qu'ils soient jeunes et tendres.

Oranges soufflées

(Pour 4 ersonnes.)

Ingrédients : 4 oranges, une vingtaine de morceaux de sucre, 60 g de beurre, 2 cuillerées à soupe de farine, 2 dl de lait, 4 œufs, 1 verre à liqueur de liqueur à l'orange, du sucre glace.

Evidez les oranges après les avoir lavées. Préparez un roux blond avec le beurre, la farine, le lait et faites épaissir à feu doux. Retirez du feu, ajoutez-y les morceaux de sucre et, lorsqu'ils sont fondus, parfumez avec la liqueur. Délayez-y les jaunes d'œufs, puis les blancs battus en neige très ferme. Remplissez les oranges avec cet appareil, saupoudrez de sucre glace et mettez au four chaud pendant 10 minutes.

Préparation : 25 minutes.
Cuisson : 10 minutes.

A méditer

Arrivés à la cinquantaine, des gens d'esprit font, et sérieusement, ce qui les aurait fait pouffer de rire à 25 ans.

De tout pour faire un monde

Histoire de l'honorable Fung

M. Ting Fung avait copieusement célébré ses retrouvailles avec un frère d'armes : mais l'alcool de riz enivre avec la même virulence que l'armagnac ou le calvados. Ne se souvenant plus du chemin qu'il devait suivre pour rentrer chez lui, M. Fung se mit à longer la voie ferrée. Comme il zigzaguait, il enjamba les rails. Sur quoi, le train survint...

Le malheureux ayant eu — quand même — la présence d'esprit de se coucher, se releva un peu égratigné mais dégrisé. Il a juré sur l'heure qu'il ne toucherait plus jamais à la moindre boisson forte : on peut croire que ce serment, pour être d'ivrogne, sera tenu. (ACI)

Le saviez-vous ?

La « famosité », substantif féminin, est un dérivé savant de « fameux », d'après le latin « famosus ». C'est l'opinion favorable dont jouit quelqu'un ou quelque chose. « Il lui prit une soif sinon de réputation, du moins de famosité » (Gautier).

Pour faire cuire facilement les asperges, il faut les lier en bottillons et les mettre à cuire la pointe hors de l'eau afin qu'elles restent fermes et attachées à la tige. Au sortir de leur cuisson, les repasser dans une eau bouillante salée (dite « chauffante ») pendant deux minutes, avant de les accommoder. Les asperges vertes sont plus parfumées et plus moelleuses que les blanches.

Les travaux du physiologiste russe Ivan Petrovitch Pavlov et de ses continuateurs firent progresser l'étude des nerfs et du cerveau. Ils permirent de traiter certains troubles mentaux et amenèrent des applications pratiques dont la plus célèbre est l'accouchement sans douleur.

La chair des chiens de lait fut longtemps considérée par les Romains comme un mets de choix, digne de figurer dans les sacrifices et les repas offerts aux dieux et aux pontifes. Le sang du chien était utilisé comme remède contre le poison des flèches.

L'« indexation » est une modalité selon laquelle le montant d'un prêt, d'un prix ou d'un salaire varie au cours du temps, automatiquement, en fonction d'un indice déterminé. Les indexations ont été inconnues en fait et ignorées en droit, pendant tout le XIXe siècle. Le premier emprunt public indexé, dit « emprunt Pinay », vit le jour en 1952.

Le « koulibiac », en russe « koulebiaka », est un pâté chaud à base de poisson (surtout saumon et esturgeon), de poulet avec œufs durs ou de chou.

Le manteau pour chien s'est démocratisé et il est devenu un accessoire classique du chien citadin. Mais il n'est pas indispensable : même s'il a une robe à poil court, un chien en bonne santé est pratiquement insensible aux intempéries pourvu qu'on le sèche en rentrant à la maison. Le manteau est utile aux chiens délicats, vivant en appartements surchauffés. (LAROUSSE)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.00 (C) Tour de France
15.35 Fin
18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Vacances-jeunesse
18.55 (C) Le Manège enchanté
19.00 (C) Un soir chez Norris
19.10 (C) A vos lettres
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Malaventure
20.15 (C) Tour de France
20.30 (C) L'Education sentimentale
21.25 14-18
22.50 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 L'heure des enfants
18.00 Tour de France
18.50 Fin de journée
19.00 Téléjournal
19.05 Dick et Doof
19.30 Sur les traces des derniers animaux sauvages d'Europe
20.00 Téléjournal
20.20 Médecine pratique
21.20 (C) Wiedersehen mit « Bogey » The Desperate Hours
23.10 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Le Sixième Sens
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
13.45 Fin
15.00 Tour de France
15.45 Fin
19.05 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Tour de France
20.30 La piste aux étoiles
21.30 Pourquoi pas ?
22.30 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Tribulations d'un Chinois en Chine
16.30 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Valérie
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tour de France
20.10 (C) Les Trois Ours (4)
20.30 (C) Quai No 1 voie A
21.20 (C) L'œil apprivoisé
21.45 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Tour de France
18.30 (C) Per la gioventu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Pagine aperte
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Al centro dell'uragano
22.25 (C) Jazz club
22.55 (C) Tour de France
23.05 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16 h, téléjournal. 16.05, la caméra en bandoulière. 16.50, pour les enfants. 17.40, Tour de France. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, bienvenue à Rudolf Schock. 21 h, une semaine de la vie de Friedemann Wagner. 22.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Konny et ses amis. 17.35, plaque tournante. 18.25, Arpad le tzigane. 19 h, téléjournal. 19.30, L'Homme aux abois. 21 h, téléjournal. 21.15, l'Allemagne d'est en ouest. 22 h, ciné-club. 22.45, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05, M.V. 10.05, la radio buissonnière. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 13.10, les chemins de l'été. 14.05, réalités d'ailleurs.

16.05, Un grand-père en béton armé (2). 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie, avec des reflets du Tour de France. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.30, soirée théâtrale, à l'occasion du 70me anniversaire de la mort d'A. Tchekhov, La Dame au petit chien, adaptation de L. Kobrynski. 21.55, œuvres de compositeurs russes. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, debout les enfants. 8.30, les chemins de la connaissance, la civilisation accusée. 9.03, nos patois. 9.15, plein feu. 10 h, portrait sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, comment dites-vous. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, plus. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n pop. 20.40, les sentiers de la poésie. 21.10, les nouveautés de l'enregistrement. 22.10, nocturnes. 22.40, médecine et santé. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare militaire. 9 h, le pays et les gens. 10.05, mélodies de Zienrer. 10.35, chant choral. 11.05, airs populaires napolitains. 11.30, accordéons. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, mon jardin. 14.30, capriccio du Studio de Genève. 15.05, airs d'opéras de Mozart à Goldmark.

16.05, lecture. 16.30, pour les aînés. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, Sud. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant 9 h
Réparé le même jour
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

MOTS CROISES

Problème No 357

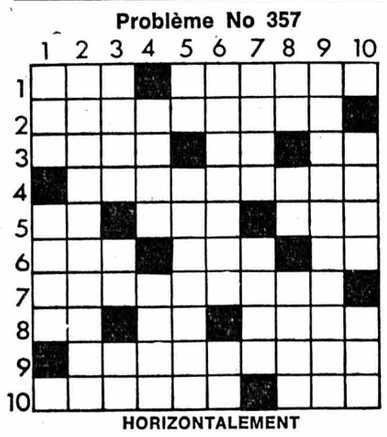

HORIZONTALEMENT

1. Corps de blason. — Un peu de détente pour Ingres. 2. L'argent pour lui n'avait pas d'odeur. 3. Prince troyen. — En panne. — Répété, c'est l'idée favorite. 4. Saint Antoine en connut plus d'une. 5. Démonstratif. — Exprime l'embarras. — Ville du Nigeria. 6. Ils sont pleins d'esprit. — Accumulation. — Son bout marque un triste anniversaire. 7. D'une région balkanique. 8. Apporte la contradiction. — Il mousse et pétille. — Fait un choix exclusif. 9. Qui ont changé de couleur. 10. Madré. — Levant.

VERTICALEMENT

1. La dame du premier. — Accidents qui intéressent les côtes. 2. Chevreul le devint. 3. Qui a fait son temps. — Temps limité. — Conjonction. 4. Il doit rentrer quand nous voulons sortir. — Sigle d'une organisation militaire internationale. 5. Se rend. — Entretenir très familièrement l'interlocuteur. 6. Ancienne capitale de l'Iran. — Sur la Tille. 7. Graisse. — La Colline inspirée de Barrès. 8. Article. — Cœur de lion. — Rivière de France. 9. Inconstantes. 10. Jeune entêté. — Orient.

Solution du No 356

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	L	■	C	I	T	H	A	R	E
2	M	A	G	I	C	I	E	N	■	P
3	A	I	E	■	A	R	■	A	P	I
4	G	E	N	E	R	E	U	S	E	■
5	E	■	T	U	E	■	S	T	U	C
6	S	A	L	E	■	R	E	A	■	A
7	■	R	E	S	S	A	S	S	E	R
8	S	E	M	■	O	S	■	I	R	A
9	P	■	A	R	R	E	T	E	N	T
10	A	N	N	O	T	E	E	■	E	S

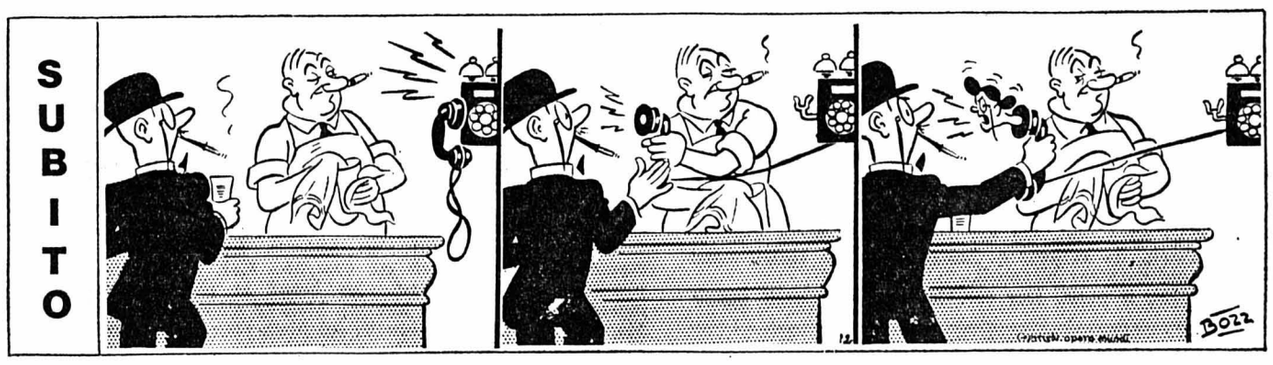

nos nouveaux taux d'épargne

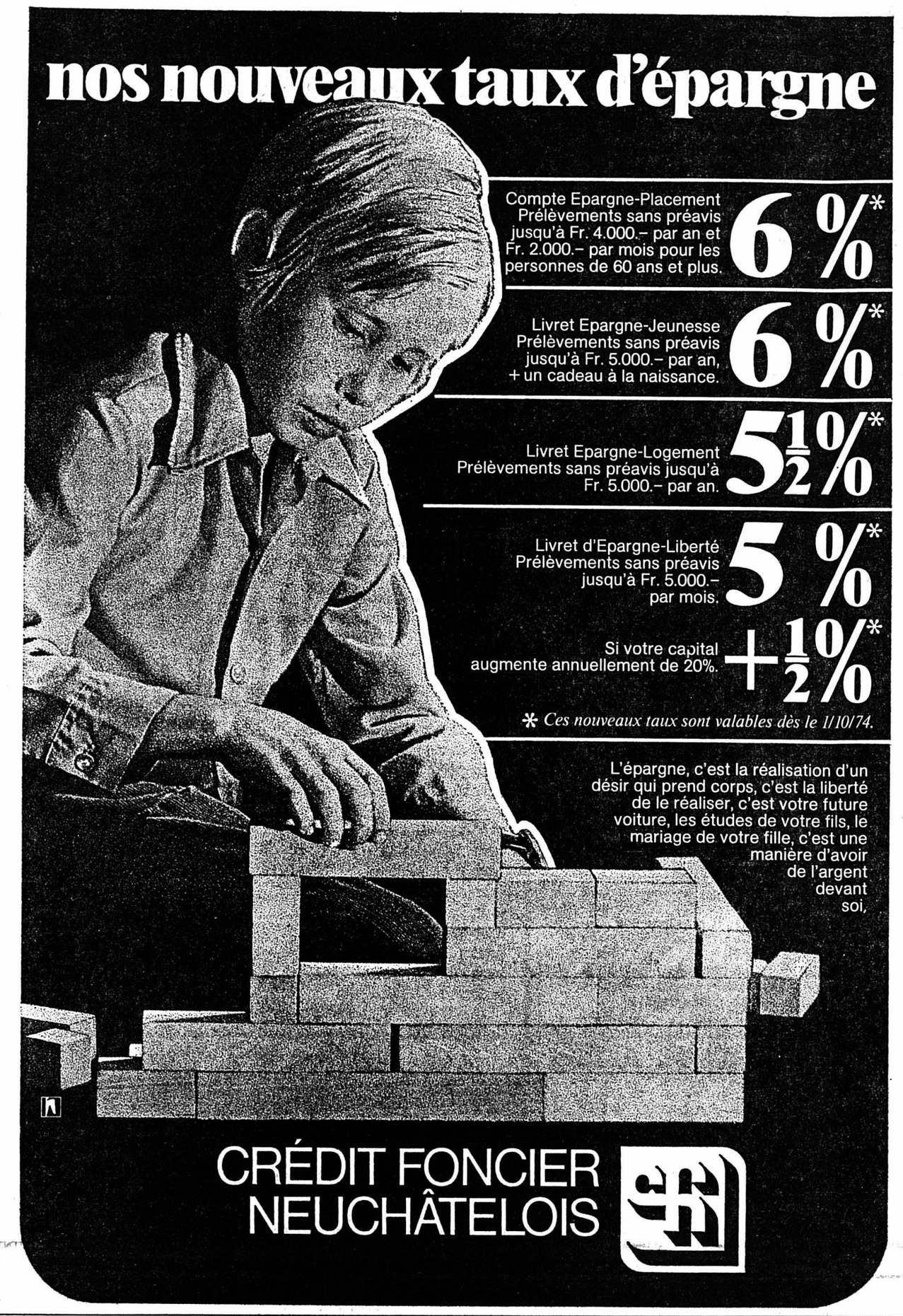

Compte Epargne-Placement
Prélèvements sans préavis jusqu'à Fr. 4.000.– par an et Fr. 2.000.– par mois pour les personnes de 60 ans et plus. **6 %***

Livret Epargne-Jeunesse
Prélèvements sans préavis jusqu'à Fr. 5.000.– par an, + un cadeau à la naissance. **6 %***

Livret Epargne-Logement
Prélèvements sans préavis jusqu'à Fr. 5.000.– par an. **5½ %***

Livret d'Epargne-Liberté
Prélèvements sans préavis jusqu'à Fr. 5.000.– par mois. **5 %***

Si votre capital augmente annuellement de 20%. **+ ½ %***

* *Ces nouveaux taux sont valables dès le 1/10/74.*

L'épargne, c'est la réalisation d'un désir qui prend corps, c'est la liberté de le réaliser, c'est votre future voiture, les études de votre fils, le mariage de votre fille, c'est une manière d'avoir de l'argent devant soi.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Attention !

J'entreprends
pose de papiers peints peinture
ETC.

Travail soigné.

Tél. (038) 33 23 62.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Réparation
Freins
Embrayage
Amortisseurs
Echappements
Préparation à l'expertise

Garage de la Cuvette

Tunnels 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 50.

Les CFF vous proposent

Nos beaux voyages

Mercredi 17 juillet 1974
Croisière sur le Bodan
Fr. 67.— avec abt ½ billets Fr. 54.—
Repas de midi à bord compris.

Jeudi 18 juillet 1974
Course surprise
Train spécial
Fr. 53.— avec abt ½ billets Fr. 40.—

Tour du Mont-Blanc
Train spécial
Fr. 62.— avec abt ½ billets Fr. 47.—

Grande Dixence
Train spécial
Fr. 48.— avec abt ½ billets Fr. 39.—

Evolène - Les Haudères - Arolla
Train spécial
Fr. 54.— avec abt ½ billets Fr. 41.—

Dimanche 21 juillet 1974
Alsace - Haut-Kœnigsbourg
Fr. 55.— avec abt ½ billets Fr. 42.—

Mardi 23 juillet 1974
Zermatt
Train spécial
Fr. 63.— avec abt ½ billets Fr. 48.—

Loèche-les-Bains
Train spécial
Fr. 50.— avec abt ½ billets Fr. 39.—

Lac d'Orta
Train spécial
Fr. 58.— avec abt ½ billets Fr. 48.—

Eggishorn
Train spécial
Fr. 66.— avec abt ½ billets Fr. 55.—

Mercredi 24 juillet 1974
Course surprise
Fr. 42.— avec abt ½ billets Fr. 37.—

Mercredi - Jeudi 24-25 juillet 1974
Val Ferret - Val d'Anniviers
2 jours en Valais « tout compris »
Fr. 149.— avec abt ½ billets Fr. 130.—

Jeudi 25 juillet 1974
Arosa
Train spécial
Fr. 50.— avec abt ½ billets Fr. 39.—

Savognin - Lenzerheide
Train spécial
Fr. 63.— avec abt ½ billets Fr. 48.—

Course surprise
Train spécial
Fr. 69.— avec abt ½ billets Fr. 52.—

Wildhaus - Iltios
Train spécial
Fr. 62.— avec abt ½ billets Fr. 47.—

Dimanche 28 juillet 1974
3 cols - Croix - Pillon - Jaun
Fr. 47.— avec abt ½ billets Fr. 41.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de voyages CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

VACANCES 74

BRETAGNE DU SUD - CHATEAUX DE LA LOIRE
21-28 juillet, 8 jours Fr. 750.—

MER ADRIATIQUE - YOUGOSLAVIE - VENISE
22-30 juillet, 9 jours Fr. 970.—

CROISIÈRE SUR LE RHONE
22-24 juillet, 3 jours Fr. 320.—

GRANDS COLS DES GRISONS - SILVRETTA
25-28 juillet, 4 jours Fr. 380.—

ENGADINE - TESSIN LAC DE COME
27-29 juillet, 3 jours Fr. 240.—

LONDRES - BRIGHTON ET PARIS
28 juillet - 4 août, 8 jours Fr. 890.—

VACANCES AU TESSIN LUGANO
29 juillet - 3 août, 6 jours Fr. 325.—

CROISIÈRE SUR LE DANUBE
31 juillet - 3 août, 4 jours Fr. 400.—

FINLANDE - LAPONIE - SUÈDE - DANEMARK
3-16 août, 14 jours Fr. 1940.—

COTE-D'AZUR - RIVIERA MARINELAND
5-10 août, 6 jours Fr. 540.—

VIENNE - BUDAPEST - LAC BALATON
10-17 août, 8 jours Fr. 840.—

CHARTREUSE ET VERCORS
10-11 août, 2 jours Fr. 165.—

ILE DE MAINAU CHUTES DU RHIN
11-12 août, 2 jours Fr. 180.—

NUFENEN - LOCARNO CENTOVALLI
17-18 août, 2 jours Fr. 165.—

STRESA ET LES ILES BORROMÉES
18-19 août, 2 jours Fr. 175.—

ILE DE JERSEY - NORMANDIE - CALVADOS
19-24 août, 6 jours Fr. 590.—

ALSACE ET FORÊT-NOIRE
24-25 août, 2 jours Fr. 170.—

VOYAGES **WITTWER**
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ✆ 25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1 ✆ 63 27 37

Occasion unique

DATSUN 1600
1972, 35.000 km.
Prix intéressant.

Garage M. BARDO S.,A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
BATEAU A VOILE
Catamaran Hobie Cat 16 d'exposition, modèle 1973, en parfait état.
Coque blanche, pont blanc, voiles rayées blanches et bleues.
Prix catalogue Fr. 7800.—
Vendu : Fr. 7000.—.
S'adresser à Claude Lambelet, Saint-Honoré 3, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 99 63.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Superbe
cabriolet 4 places Triumph 13-60
avec hard-top modèle 1971.
27000 km.
première main.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : 3450 fr.
Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Fred Kunz
tapissier-décorateur
Colombier. Fermé pour cause
vacances
du 15 juillet au 3 août.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
FIAT 850
Tél. (038) 24 63 21, dès 19 h 30.

A vendre
BATEAU A VOILE
Dériveur Lightning pour la promenade et la régate.
Construction contreplaqué Beck 1969, y compris 1 grand-voile, 1 foc et 1 spinnaker 1973.
Bateau en parfait état.
Fr. 7000.—.
S'adresser à Claude Lambelet, Saint-Honoré 3, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 99 63.

musique **hug** présente

à la COLLÉGIALE, Neuchâtel
Mardi 23 juillet 1974, à 20 h 15

J.-S. BACH

L'intégrale des Concerts Brandebourgeois

SOLISTES : H.-H. Schneeberger et P.-H. Ducommun, violon ; G. Butan et W. Pierrehumbert, alto ; J.-C. Blanc, trompette ; M. Keller et R. Zumbühl, flûte ; R. Winzenried, D. Luginbühl et P. Macchi, hautbois ; K. Hanke et K. Holzer, cor ; F. Jenny, basson; E. Gerber, clavecin.

Membres de l'Orchestre Symphonique Neuchâtelois.
DIRECTION : **THÉO LOOSLI**

Prix des places : Fr. 13.—, 11.— et 6.— (réduction pour étudiants).

Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

Soirées d'été Neuchâtel

Mercredi 17 juillet, à 20 h 30 dans la COUR DU CHATEAU

Concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Direction : ETTORE BRERO
Soliste : JEAN JAQUEROD, violon

M.-A. Charpentier	SUITE
T. Albinoni	SONATA A CINQUE, op. 5 No 9
R. Finkbeiner	SINFONIA PICCOLA
J. Pachelbel	CANON
A. Vivaldi	L'ÉTÉ (tiré de « 4 Saisons »)
W.-A. Mozart	SINFONIE EN SOL, KV 129

Location : Hug Musique (en face de la poste) et le soir à l'entrée.
Toutes les places à Fr. 6.—. Etudiants Fr. 4.—.
En cas de mauvais temps, le concert a lieu à la Collégiale.

La PHARMACIE DU VAL-DE-RUZ à FONTAINES

pratiquera l'horaire d'ouverture suivant pendant les vacances horlogères (du 15 juillet au 3 août) :

10 à 12 heures
13 h 30 à 17 heures
Jeudi et samedi : 9 à 12 heures

Livraisons et service de nuit : comme en temps normal.

Camions Fiat 697 N

basculants, 3 essieux, 260 CV, en parfait état, 25 tonnes, à vendre pour cause de maladie.

1 modèle 1970,
100.000 km, Fr. 70.000.—.

1 modèle 1971,
80.000 km, Fr. 100.000.—

1 modèle 1972,
45.000 km, Fr. 130.000.—.

Vendu garanti et expertisé.

Tél. (021) 97 18 23.

NOTRE FEUILLETON 21

C'ÉTAIT EN AUTOMNE

par HÉLÈNE SIMART

Pour sauver Manuela, il avait tout tenté, tout donné. Offert sa peau, pour les greffes successives. Il s'était ruiné, exilé. Et cette grinçante comédie de tous les jours : « Je t'aime, tu es toujours belle... » Illusion entretenue au prix de mille efforts qui l'épuisaient chaque jour un peu plus.

Manuela était devenue à la fois le bourreau et la victime.

« Ne me quitte pas un seul jour ! Loin de toi, je mourrais. Reste. »

Il avait renoncé à tout. Impudique, elle l'implorait, tendant vers lui ses bras torturés :

« Ne regarde jamais une autre femme ! Jure ! Je ne pourrais pas le supporter ! Cette seule idée me tue ! »

Incessant leitmotiv.

Il promettait, jurait, se damnait jusqu'à l'os, sans pour autant la rendre heureuse. A présent, c'était tout ce qu'il pouvait faire pour elle. Ce n'était sans doute pas assez. L'expiation exige davantage. Peut-être exagérait-il ses responsabilités ? Peut-être était-il trop scrupuleux ? Malgré ce qu'il croyait, il continuait d'être un homme hors du commun.

La voix meurtrie de Manuela le poursuivait jusque dans ses rêves.

« Je t'aime, Jorg ! Et toi ? »

« Moi aussi je t'aime... »

Des mots au vitriol. Un sacrilège. Une parodie d'amour qui l'avilissait. Sa caricature. Jamais il ne se sentait aussi coupable que dans ces instants-là..

Et soudain, il parla. Des confidences qu'il n'avait jamais faites à personne. Il était las d'une bataille qu'il ne gagnait pas toujours.

Le front penché, d'une voix basse et lointaine, il raconta l'histoire :

— ... C'était en automne... Il y a trois ans... Nous nous étions mariés en Suède. Ma femme avait gardé la nostalgie de son pays natal. Elle supportait mal le climat. Après un voyage de noces en Italie, elle est partie rejoindre son frère et sa sœur Isabelle, pour quelques jours. Retenu par mes affaires, je n'ai pu l'accompagner. Que s'est-il passé ? Comment l'accident s'est-il produit ? C'est Antonio qui conduisait. Il faisait nuit. La route qui relie Malaga à Fuengirola est particulièrement sinueuse. La voiture a dérapé, puis elle a pris feu. Isabelle est morte, atrocement brûlée. Antonio, qui avait été éjecté, a eu la hanche fracturée. Il ne pourra plus toréer. Mais c'est Manuela que le malheur a prise pour cible.

Oppressé par les souvenirs, il parlait d'un ton monocorde, sans ponctuation. Les mots coulaient comme les larmes qu'il n'avait jamais versées.

— ... Elle aussi a été brûlée vive. Son corps n'était qu'une torche, a dit Antonio, qui n'avait pas perdu connaissance et qui a pu lui porter secours, en l'enveloppant dans une couverture. Mais elle n'en est pas morte... Ce fut pire. Le feu l'avait marquée à tout jamais. Pendant de longs mois, elle s'est débattue entre la vie et la mort. La vie l'a emporté. Un miracle. Malgré les soins, sa chair a conservé d'effrayantes cicatrices. Même ses bras. Vous avez vu, elle les camoufle sous ses gants. Pour les greffes du visage, j'ai offert ma peau. On le lui a remodelé. On a étiré le coin des yeux, relevé la ligne de la bouche, ciselé le dessin des joues, rectifié le menton. La science a en partie gagné la bataille, parce qu'on a réussi à lui rendre une certaine beauté, tout au moins pour les formes. Mais ce ne sont plus les mêmes. Elle est différente...

Un soupir. « Le sort s'est acharné. Jusqu'au bout, j'ai espéré que sa vue avait été épargnée. Car, à part les cils roussis, qui ont repoussé plus beaux et plus fournis, le regard avait conservé sa lumière. Mais ce n'était qu'un leurre. Manuela était devenue aveugle. Au fond, pour elle, c'est mieux. Elle ne se sait pas défigurée...

Une frange d'écume vint mourir à leurs pieds, roulant de petits cailloux ronds, usés par la mer.

— Depuis, nous nous sommes réfugiés ici, loin de tout. Aucun ami ni relation. Par la voie d'une annonce, j'ai engagé Nadège, pour tenir compagnie à ma femme. Le hasard a fait qu'elle était belle.

« Et moi je reste là, enchaîné par un amour tyrannique qui ne supporte aucune absence. Ma seule liberté, ce sont ces promenades solitaires, le matin, car Manuela dort jusqu'à midi. Mon seul ami, c'est César...

Carole osa poser sa question :

— Vous l'aimiez ?

— Passionnément...

Il n'avait pas hésité, et pourtant l'aveu faisait saigner son cœur.

— La passion... reprit-il pensivement, c'est ce que j'ai tout de suite éprouvé en la voyant. Un véritable coup de foudre. Elle était si belle...

Anxieuse, Carole guettait chaque intonation, pour tenter de surprendre le mécanisme compliqué de cette âme orgueilleuse, qui se mortifiait à plaisir, sans espoir d'absolution.

Un lien fragile se tissait entre eux, qu'elle ne voulait pas rompre par une question maladroite.

D'ailleurs, son lyrisme se brisait.

— Et maintenant, dit-il avec l'accent d'un farouche désespoir, maintenant, que reste-t-il de cet amour ?... Pas même l'indifférence. Une espèce de répulsion que je me reproche comme un crime ! Etais-je à ce point superficiel, incapable d'un sentiment noble et durable ? Je m'étais surestimé ! Qu'importe l'aspect physique ? L'autre part est plus importante. L'entente charnelle n'est que l'ombre de l'amour. Sa face de lumière, c'est le lien de l'âme ! C'est ce que je croyais. En suis-je responsable ? Mon Dieu, pourquoi mon amour n'a-t-il pas résisté ? Avant, je m'étais cru fort et loyal ! A présent, je sais que je ne vaux rien ! Un idéal de pacotille. C'est la pire des déceptions. Aucun châtiment ne me sera trop dur. Mon amour éternel s'est transformé en cendres par la faute de quelques misérables métamorphoses physiques...

Il lui serra brusquement le bras, lui cria en plein visage :

— Vous me jugez lâche ? Vous me méprisez ? Vous avez raison ! Jamais vous ne m'abaisserez assez ! L'orgueil des Vogel ? Une pauvre façade qui ne trompe que les étrangers ! Un dernier sursaut de la bête. Je ne suis qu'un pauvre type, et je m'étais cru supérieur ! Je mérite tous les blâmes ! Cet exil qui me ronge tout vif, je me l'impose comme une rédemption. Mais c'est une bien faible compensation ! J'entoure Manuela de tendresse, je mens, je triche, je me parjure, je me fais horreur ! Et je ne la rends même pas heureuse !

Elle savait qu'elle ne pouvait pas l'aider. Pas encore. Il fallait que tout fût dit. Laisser agir le pouvoir libérateur de la confession... Ce qui, pour un homme ordinaire, était une situation délicate, avait pris, pour le comte de Vogel, la forme irrémédiable du péché.

— Au bout de deux ans de cette existence de forçat, poursuivit-il après une courte pause, Nadège est devenue une tentation pour l'homme seul que je suis.

L'aveu lui coûtait, et le soulageait tout ensemble.

— On croit atteindre les limites, mais celles du malheur n'ont pas de fin...

Sa voix devenait saccadée, à peine audible, tant elle était basse.

— Les sentiments de ma femme à mon égard ont subi le courant inverse. Elle a reporté sur moi tout son espoir, toute sa foi. D'avoir frôlé la mort, sans doute... Elle m'entoure d'une passion exaltée, exige des serments mélodramatiques. Je suis sans cesse obligé de feindre un sentiment que je ne ressens plus, qui n'éveille plus aucun écho...

» A force de volonté, je suis devenu un automate, une mécanique qui parfois se dérègle. La cécité de ma femme vient à mon aide, lui cachant cette aversion étrange que j'éprouve à présent pour elle et qui a remplacé l'attirance perdue. Mais bien souvent elle devine. Sa nuit l'a rendue hypersensible. Parfois ses mains se promènent sur ma figure, à la recherche anxieuse de la trahison... C'est un infernal supplice. Mes baisers sont des aumônes, mes mensonges un martyre. Je me damne sans la sauver... »

(A suivre)

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

A TRAVERS LE MONDE

Situation confuse à Chypre après le coup d'Etat

RHODES (AP-Reuter-AFP). — Plusieurs heures après l'arrivée de tanks à Nicosie, l'armée déclarait tenir les principaux bâtiments gouvernementaux, et le palais présidentiel était en feu.

Cependant, la poursuite des combats indiquait que le corps de réserve tactique de la police résistait à l'armée.

La radio cypriote-turque a annoncé que les forces loyales à Mgr Makarios tenaient l'aéroport, mais on déclarait en Israël que le tour de contrôle de l'aéroport ne répondait plus aux appels concernant le trafic aérien.

Les lignes de communications intérieures et extérieures de l'île ont été coupées peu après le début de coup d'Etat. Cependant on signalait de Limassol, deuxième ville de l'île en importance, que des combats s'y déroulaient, ainsi qu'à Larnac et à Famagouste.

A Stockholm, un représentant des Nations unies a déclaré que, selon les informations reçues de Chypre, la minorité turque de l'île — représentant environ un cinquième des 636.000 habitants — était en partie mobilisée, et renforçait ses positions.

D'autre part, le commandant Pandelakis, qui commandait les troupes restées fidèles au président Makarios a été arrêté et a demandé à ses forces au micro de Radio-Chypre de déposer les armes.

Par ailleurs, la garde nationale qui a organisé le coup d'Etat a lancé un appel sur les ondes pour des renforts.

Le commandant Pandelakis a demandé aux milliers d'hommes de « la force tactique de réserve », « d'éviter les effusions de sang inutiles, de remettre leurs armes et d'obéir à la garde nationale et au nouveau président de la République ».

En même temps, la garde nationale a battu le rappel de ses permissionnaires leur ordonnant de regagner leurs unités en uniforme.

La radio a ajouté que le couvre-feu était maintenu, tous les travailleurs et les fonctionnaires doivent rester chez eux pour le moment », a-t-elle précisé.

Elle a répété que l'archevêque Makarios était mort. Les observateurs soulignent que le décès n'a pas encore été confirmé de source indépendante.

En fait l'incertitude et la confusion la plus complète continuaient à régner lundi soir sur le sort de Mgr Makarios. Selon certaines informations, le président de la République cypriote aurait trouvé la mort, après que la garde nationale eut pris le pouvoir et annoncé la constitution d'un gouvernement de salut public. Selon d'autres sources, le président Makarios serait toujours vivant.

La station de radio cypriote, captée à Tel-Aviv, qui avait annoncé que le président Makarios était vivant, a diffusé lundi en fin d'après-midi une proclamation attribuée à l'archevêque, appelant à la lutte contre les auteurs du coup d'Etat. Selon la radio, c'est Mgr Makarios lui-même qui a lancé cet appel.

Dans son discours à la nation, diffusé par la radio qui lui est restée fidèle, Mgr Makarios a déclaré : « Je suis vivant et ceux qui ont tenté de me renverser n'ont réussi qu'à s'emparer de la radio de Nicosie et à diffuser mensonges sur mensonges. Ces criminels sont les forces de la réaction et de la junte militaire et ils veulent diviser la nation. Mais ils ont échoué et la liberté triomphera.

Radio-Tel-Aviv avait annoncé que Mgr Makarios avait déclaré dans son allocution radiodiffusée que les auteurs du coup d'Etat ne dirigeront pas Chypre tant qu'il sera en vie. Selon la radio israélienne, il s'agit de la première preuve que le président-archevêque a survécu au putsch.

Radio-Tel-Aviv n'a pas donné plus de détails sur l'allocution de Mgr Makarios qui aurait été prononcée dans une station de radio de Paphos aux mains de ses sympathisants.

La radio israélienne a ajouté que Mgr Makarios a demandé asile dans une base militaire britannique et a prié le Conseil de sécurité des Nations unies d'intervenir en sa faveur, pour le maintien de la démocratie dans l'île.

Cependant, « la voix de Chypre libre » qui avait émis de Paphos pendant tout l'après-midi, indiquant que Mgr Makarios était toujours vivant, a soudain cessé ses émissions sans explication à 17 h 35 hec.

Japon : échec au « pirate de l'air »

TOKIO (AP). — Un « pirate de l'air » qui avait détourné lundi un « DC-8 » des « Japan Airlines » avec 89 personnes à bord, a été capturé mardi sur l'aéroport de Nagoya, à 275 km au sud-ouest de Tokio.

Les passagers et l'équipage (à l'exception de quatre membres de cet équipage) avaient pu se mettre en sécurité tandis que le « pirate » était enfermé dans la cabine de pilotage avec le pilote, le copilote, le mécanicien de vol et une hôtesse.

Onze policiers qui étaient montés à bord de l'appareil après que les passagers eurent été évacués, ont fait irruption dans la cabine et se sont emparés du « pirate » qui tenta alors de se suicider. Il a été hospitalisé dans un état grave. Il s'agit d'un homme d'environ 25 ans, qui était porteur d'un couteau dont la lame mesurait 15 cm.

L'homme avait pris le contrôle du « DC-8 » lundi soir, environ 15 min. après le décollage d'Osaka. A l'arrivée à l'aéroport international Hanèda à Tokio, le pirate demanda la libération d'un ex-chef de l'« armée rouge » et un avion du Nord.

Les autorités négocièrent pendant quatre heures en vain. Brusquement, et pour les conduire tous deux en Corée malgré l'avis de la tour de contrôle, l'avion décolla avec pour une heure de carburant dans ses réservoirs. Il atterrit à Nagoya où le « pirate » demanda qu'on fît le plein pour gagner Pyongyang (Corée). L'opération de ravitaillement commença mais tandis que le « pirate » de la cabine s'entretenait par radio avec les autorités, il ne se rendait pas compte que tous les passagers fuyaient par une sortie de secours.

Il ne restait donc plus dans la cabine que cinq personnes. Le commandant de bord demanda de l'eau et lorsque la porte de la cabine fut déverouillée, les policiers firent irruption et s'emparèrent de l'homme.

Outre le « pirate ». Il y a un blessé un stewart qui a été légèrement atteint à la jambe pendant l'escale de Tokio.

Un gigantesque porte-avions

BRUXELLES (AFP) — Chypre, c'est pour l'Organisation de l'Atlantique nord, (OTAN), un gigantesque porte-avions ancré à proximité immédiate de la région du monde actuellement la plus mouvementée : le bassin oriental de la Méditerranée. La remise en cause des « arrangements » consentis par l'ancien gouvernement de Nicosie aux Britanniques qui y entretiennent deux bases très importantes, serait pour la stratégie militaire de l'Alliance un coup dont les conséquences seraient, disent les experts militaires, « incalculables ».

La République de Chypre n'est pas un des pays membres de l'OTAN, mais des accords bilatéraux ont permis aux Britanniques d'y entretenir deux bases, Akrotiri et Dhekelia, où ont séjourné récemment des troupes américaines chargées du déminage du canal de Suez.

Le fait que la Grande-Bretagne qui abandonne depuis plusieurs années la plupart de ses bases dans le monde, se soit accrochée à celles de Chypre montre assez combien celles-ci sont importantes pour l'alliance atlantique.

En effet, presque tous les avions tactiques conventionnels ont un rayon d'action variant entre 700 et 1000 km. Basés à Chypre, ils peuvent contrôler les Dardanelles et le canal de Suez, ainsi que le Golfe persique et « couvrir » à la fois le sud de l'Union soviétique et tout le Proche-Orient.

La position de Chypre apparaît donc essentielle pour l'OTAN, depuis le retrait des installations militaires de Malte, face à une puissance navale soviétique considérable dans cette région.

Les bases anglaises de Chypre disposent par ailleurs d'infrastructures d'accueil capables de recevoir en quelques heures des effectifs et des moyens aériens et maritimes considérés par les experts comme très importants.

Armées grecque et turque placées en état d'alerte

ANKARA (AFP-AP). — De source digne de foi ,on déclare que les forces armée turques avaient été mises en état d'alerte maximum, à la suite du coup d'Etat à Chypre.

Selon les informateurs, le cabinet turc, sous la présidence du président Kouturk, a estimé que la Turquie était « habilitée à exercer son droit d'intervention ».

La position de la Turquie au sujet du problème de Chypre aurait été expliqués aux chargés d'affaires britannique et américain à Ankara.

La réunion du cabinet turc avait été précédée par une autre réunion au Q.G. de l'état-major, en présence de M. Ecevit, président du conseil, du général Sancar, chef d'état-major et des commandants des forces armées.

A l'issue de cette réunion, le général Sancar a refusé de dire si la Turquie utiliserait son droit d'intervention à Chypre, conformément aux accords de Londres et de Zurich.

De leur côté, les forces armées grecques auraient également été placées en état d'alerte depuis lundi matin, à la suite du coup d'Etat à Chypre, indique-t-on de source militaire.

Le gouvernement d'Athènes s'est abstenu de tout commentaire sur les événements de Chypre. Les radios grecques, dans leurs bulletins d'information **de lundi soir, se sont bornées à relater** les informations diffusées par Radio-**Nicosie concernant la prise du pouvoir** par les forces armées cypriotes la désignation d'un nouveau président et sa proclamation. Elles ont passé sous silence le sort de Mgr Makarios.

La Yougoslavie a été lundi le premier des pays non-alignés à condamner dans un communiqué « une attaque brutale visant à renverser l'archevêque Makarios et le gouvernement légal de Chypre ».

Washington reste favorable à l'indépendance de Chypre

WASHINGTON (AFP). — Les Etats-Unis ont réaffirmé lundi leur soutien à l'indépendance de Chypre et au maintien de ses arrangements constitutionnels.

Après une réunion de travail sur l'évolution de la situation à Chypre, que le secrétaire d'Etat Kissinger a présidée dans la matinée, le porte-parole du département, M. Anderson, a déclaré aux journalistes : « Notre politique demeure celle de soutenir l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypres et ses que le coup d'Etat était le résultat d'une faisons appel à tous les autres pays pour qu'ils soutiennent une politique semblable ».

La brève déclaration du porte-parole du département d'Etat manifeste implicitement l'opposition des Etats-Unis au rattachement de Chypre à la Grèce qui semble être l'objectif des officiers grecs de la garde nationale qui ont renversé le président Makarios.

DERNIÈRE HEURE

Mgr Makarios à Paphos ?

LONDRES (Reuter). — D'après des informations dignes de foi qu'il a reçues de Chypre, le président Makarios est bien vivant, a déclaré lundi soir M. Hans Yanitschek, secrétaire général de l'internationale socialiste à Londres.

L'archevêque se trouverait à Paphos, localité située au bord de la mer à 150 km au sud-ouest de Nicosie.

Le parti socialiste de Chypre (EDDEK) est fortement implanté à Paphos et c'est de l'entourage de M. Lyssarides, chef de ce parti, que l'internationale socialiste a reçu la nouvelle que Mgr Makarios était en vie. M. Lyssarides se trouve à Paphos avec l'archevêque, précisait le message reçu à Londres.

Un appel de l'archevêque

Le président Makarios, dont la mort avait été annoncée lundi matin par la radio cypriote, a lancé un appel radiodiffusé à la population cypriote.

Parlant à partir de la station de radio clandestine Chypre libre » il a déclaré avoir été l'objet d'une attaque de la junte militaire grecque mais que la tentative avait échoué.

La voix légèrement voilée par l'émotion, Mgr Makarios a invité la population cypriote à se rallier autour de lui et a ajouté : « Nous poursuivrons la résistance sacrée et nous retrouverons la liberté ».

SUISSE ALEMANIQUE

Saint-Gall : on s'interroge après la mort d'un nourrisson

SAINT-GALL (ATS). — Le végumine rapide, une nourriture pour bébés, est-il à l'origine de la mort d'un nourrisson de Saint-Gall ? Telle est la question que se pose le médecin cantonal de Saint-Gall. On ne saurait le prétendre sans autre, a-t-il répondu. Le nourrisson a succombé des suites d'une gastro-entérite, une affection à caractère saisonnier, qui est également à l'origine des autres cas mortels enregistrés, sans que l'on ait pu déceler d'agent pathogène. Le service fédéral de l'hygiène publique, en accord avec la maison Wander SA à Berne qui produit le végumine rapide, a mis en garde le public contre cet aliment pour nourrisson : ce dernier est à l'origine d'une infection intestinale bactérielle chez les nourrissons dans différents endroits de notre pays. Le décès du bébé saint-gallois a été mis en relation avec l'usage de l'aliment en question. Le médecin cantonal met toutefois en garde contre toute précipitation le cas qu'il a observé correspond à beaucoup d'autres. Cette saison est favorable à de tels accidents et la situation du nourrisson devient très précaire quand on ne réussit pas à compenser la perte de liquide.

Il est dès lors très difficile de tirer un parallèle entre la mort du bébé saint-gallois et l'aliment nommé Véguline rapide. Un rapport direct ne saurait être établi qu'après un examen approfondi. Si un agent pathogène devait être découvert, dans l'aliment, a encore déclaré le médecin, cela ne signifierait pas qu'il peut être l'unique cause de décès.

Le délai écoulé après la mort du nourrisson saint-gallois a enfin précisé le praticien, n'a encore permis d'examiner tous les détails nécessaires. Il faut toutefois comprendre que la mort de l'enfant est suffisante pour justifier la mise en garde contre la végumine rapide.

JURA

APRÈS LA MORT D'UN MEMBRE DU GROUPE « BÉLIER »

Une « mise au point » de Force démocratique

SAINT-IMIER (ATS). — Dans un communiqué publié lundi à Saint-Imier, l'« Union des patriotes jurassiens — Force démocratique », sous le titre « mise au point » relate les circonstances dans lesquelles Maurice Wicht, membre du groupe « Bélier » a été atteint par une balle qui devait entraîner sa mort la semaine dernière. Pour « Force démocratique », « l'utilisation politique du décès du « Bélier » Wicht par les séparatistes et les commentaires tendancieux faits autour de cette mort prêtent à croire que cet accident s'insère dans le contexte de la question jurassienne et que M. Wicht a été victime d'une agression antiséparatiste. Or, il n'en est rien ».

Dans son récit des faits, « Force démocratique » relève qu'un citoyen de Boncourt, M. Maurice B., ouvrier, a été réveillé par un bruit insolite, Croyant avoir affaire à des voleurs, il invita trois hommes le visage dissimulé sous un bas à partir et, n'obtenant pas de réponse, il tira trois coups de feu par terre. Une balle, faisant ricochet, atteignit la personne qui s'était quelque peu distancée.

« A ce moment, M. B. n'avait toujours pas vu qu'un drapeau jurassien était planté sur le toit de la maison voisine.(...) Il est à noter que M. B. ne s'est pas occupé de la campagne plébiscitaire et qu'il n'était surtout pas antiséparatiste », ajoute encore « Force démocratique ».

FRIBOURG

Grosse « casse » à Fribourg

(c) Hier, vers 20 h, un automobiliste de Fribourg circulait route de Villars, en direction du centre de la ville. Alors qu'il avait arrêté sa voiture pour prendre une passagère, le véhicule fut heurté à l'arrière par l'auto d'un conducteur de Fribourg également. Pas de blessé, mais dégâts estimés à 10.000 fr.

Lac de Morat : corps repêché

(c) Nous avons signalé la noyade, survenue dimanche, peu avant midi, d'un ressortissant allemand qui séjournait avec sa famille à Morat. Il s'agissait de M. Walter Schaefer, 55 ans, de Spire (RFA). Son corps a été repêché hier matin, vers 9 heures, par les hommes-grenouilles de la gendarmerie fribourgeoise. Il se trouvait non loin de l'endroit où il avait disparu la veille, près de l'hôtel des bains.

VAUD

Collision frontale : trois blessés

(c) Lundi, vers 9 h 20, M. Robert Delmotte, 54 ans, domicilié à la Tour-de-Peilz, qui circulait sur la route principale Lausanne - Saint-Maurice en direction de son domicile, est entré en collision frontale, après dépassement d'un train routier, au lieu dit « La Ravine », commune de Cully, avec la voiture conduite normalement en sens inverse par M. Lucien Jaccoud, 47 ans, domicilié à la Tour-de-Peilz.

Les deux conducteurs et Mme Suzanne Gremaud, 52 ans, passagère de l'auto de M. Jaccoud, atteinte de lésions internes, ont été conduits à l'hôpital cantonal à Lausanne.

VIGNOBLE

MARIN-EPAGNIER

Un instituteur prend sa retraite, un autre démissionne

(c) Jeudi dernier, M. Duckert, inspecteur des écoles, le président du Conseil communal, la commission scolaire au complet et tout le corps enseignant se sont retrouvés dans la classe de M. Augustin Castella pour prendre congé de ce dernier qui prend sa retraite après avoir enseigné durant trieze ans dans une des classes du degré supérieur. En guise d'adieu à leur maître, les élèves ont exécuté deux chants. Des cadeaux ont été remis à M. Castella auquel des remerciements ont été adressés pour son activité à Marin-Epagnier. Auparavant, il avait enseigné dans le canton de Fribourg.

D'autre part, M. Samuel Bolle, instituteur depuis quelques années à Marin, a présenté sa démission pour aller enseigner à Saint-Aubin.

bulletin boursier

NEUCHATEL	12 juil.	15 juil.
Banque nationale	550.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	625.—	600.—
La Neuchâteloise ass.	350.— d	350.— d
Gardy	100.— d	100.— d
Cortaillod	2250.—	2250.— d
Cossonay	1650.— d	1650.— d
Chaux et ciments	650.—	650.— d
Dubied	[illegible]	525.— o
Dubied bon	400.— o	520.— o
Ciment Portland	2100.— d	2100.— d
Interfood port.	3850.— d	3850.— d
Interfood nom.	725.— d	750.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	600.— d	600.— d
Paillard port.	550.— d	550.— d
Paillard nom.	150.— o	150.— o

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1010.—	1020.—
Crédit foncier vaudois	780.—	780.—
Ateliers constr. Vevey	480.— d	480.—
Editions Rencontre	500.— d	500.—
Rinsoz & Ormond	720.—	720.— d
La Suisse-Vie ass.	2450.—	2500.—
Zyma	1600.— o	1500.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	350.—	350.—
Charmilles port.	800.— o	800.—
Physique port.	250.—	250.— d
Physique nom.	205.— d	205.— d
Astra	0.25	—.30 o
Monte-Edison	3.30	3.30 d
Olivetti priv.	5.15	5.25 d
Fin. Paris Bas	80.— o	78.50
Alumettes B	82.— d	82.— d
Elektrolux B	163.— o	159.50
S.K.F.B.	213.— d	211.— d

BALE		
Pirelli Internat.	—.—	166.—
Bâloise-Holding	245.— d	245.— d
Ciba-Geigy port.	1500.—	1520.—
Ciba-Geigy nom.	775.—	785.—
Ciba-Geigy bon	1090.—	1080.—
Sandoz port.	4625.—	4700.—
Sandoz nom.	2250.—	2240.—
Sandoz bon	3360.—	3360.—
Hoffmann-L.R. cap.	105000.—	109000.—
Hoffmann-L.R. jce	85000.—	90500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	8600.—	9050.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	465.—	485.—
Swissair port.	485.—	502.—
Union bques suisses	2730.—	2770.—
Société bque suisse	490.—	499.—
Crédit suisse	2490.—	2550.—
Bque hyp. com. port.	1490.—	1400.—
Bque hyp. com. nom.	—.—	1500.— d
Banque pop. suisse	1765.—	1790.—
Bally port.	560.—	550.—
Bally nom.	510.—	510.—
Elektro Watt	2560.—	2590.—
Holderbank port.	420.—	420.—
Holderbank nom.	385.— d	385.— d
Juvena port.	1500.—	1490.—
Juvena bon	106.—	103.—
Motor Colombus	1430.—	1430.— d
Italo-Suisse	170.— d	170.— d
Réass. Zurich port.	3450.—	3450.—
Réass. Zurich nom.	1860.—	1880.—
Winterthour ass. port.	1460.—	1500.—
Winterthour ass. nom.	1070.—	1090.—
Zurich ass. port	8200.—	8150.—
Zurich ass. nom	5800.—	5800.—
Brown Boveri port.	1030.—	1030.—
Saurer	1125.— d	1125.— d
Fischer	775.— d	760.—
Jelmoli	950.—	940.—
Hero	3860.—	3850.— d
Landis & Gyr	1005.—	1010.—
Nestlé port.	2925.—	2950.—
Nestlé nom.	1590.—	1590.—
Roco port.	2750.— o	2650.— d
Alu. Suisse port.	1475.—	1490.—
Alu Suisse nom.	685.—	680.—
Sulzer nom.	2800.—	2840.—
Sulzer bon	390.—	403.—
Von Roll	1010.— d	1015.— d

ZURICH (act. étrang.)	12 juil.	15 juil.
Alcan	86.—	85.75
Am. Metal Climax	115.— d	116.— d
Am. Tel & Tel.	127.50	130.50
Beatrice Foods	55.—	54.—
Burroughs	277.—	283.—
Canadian Pacific	41.50	42.50
Caterpilar Tractor	174.50	174.—
Chrysler	45.—	45.50
Coca Cola	301.— d	305.—
Control Data	62.50	67.50
Corning Glass Works	216.— d	223.—
C.P.C. Int.	83.50	85.50
Dow Chemical	185.—	193.50
Du Pont	468.—	470.—
Eastman Kodak	292.—	298.—
EXXON	206.50	212.50
Ford Motor Co	141.—	144.—
General Electric	137.—	143.50
General Foods	67.25	65.50
General Motors	137.—	—.—
General Tel. & Elec.	60.—	—.—
Goodyear	44.50	127.50
Honeywell	167.—	168.—
I.B.M.	609.—	644.—
International Nickel	78.50	81.—
International Paper	138.—	144.—
Internat. Tel. & Tel.	56.—	58.75
Kennecott	93.50	96.50
Litton	21.75	22.—
Marcor	73.—	72.50
MMM	210.—	216.—
Mobil Oil	113.— d	117.—
Monsanto	179.—	185.—
National Cash Register	88.50	93.—
National Distillers	37.50	40.—
Philip Morris	149.—	155.50
Phillips Petroleum	130.50	135.50
Procter & Gamble	290.—	300.—
Sperry Rand	104.50	109.50
Texaco	72.50	75.—
Union Carbide	114.—	115.50
Uniroyal	22.— d	22.25
U.S. Steel	131.—	133.—
Warner-Lambert	70.—	77.—
Woolworth F.W.	41.50	43.—
Xerox	310.—	325.—
AKZO	62.—	65.25
Anglo Gold I	174.—	178.50
Anglo Americ.	18.50	18.50
Machines Bull	23.50	23.50
Italo-Argentina	56.—	61.—
De Beers I	14.75	15.25
General Shopping	412.—	410.—
Imperial Chemical Ind.	14.25 d	14.75
Péchiney-U.-K.	70.—	73.50
Philips	32.—	33.—
Royal Dutch	86.—	88.—
Sodec	15.—	15.50
Unilever	116.—	119.50
A.E.G.	108.—	105.— ex
B.A.S.F.	151.—	146.50 ex
Degussa	263.—	263.—
Farben. Bayer		127.50
Hœchst. Farben.	137.—	136.50
Mannesmann	177.— d	178.—
R.W.E.	132.50 d	132.50
Siemens	242.—	251.—
Thyssen-Hütte	77.25	79.—
Volkswagen	—.—	94.—

FRANCFORT		
A.E.G.	93.—	88.50 xd
B.A.S.F.	130.50	125.70 xd
B.M.W.	121.—	118.50
Daimler	255.—	252.50
Deutsche Bank	248.50	248.—
Dresdner Bank	159.—	159.50
Farben. Bayer	108.40	109.—
Hœchst. Farben.	116.40	116.30
Karstadt	327.—	328.—
Kaufhof	181.—	180.—
Mannesmann	153.—	152.50
Siemens	214.20	214.—
Volkswagen	80.50	78.50

MILAN		
Assic. Generali	63980.—	64490.—
Fiat	1315.—	1398.—
Finsider	401.—	405.—
Italcementi	30790.—	31100.—

	12 juil.	15 juil.
Monte Amiata	1456.—	1420.—
Motta	2665.—	2700.—
Pirelli	931.—	970.—
Rinascente	225.—	149.—

AMSTERDAM		
Amrobank	54.10	56.70
AKZO	56.30	58.10
Amsterdam Rubber	265.—	254.—
Bols	101.80	104.50
Heineken	163.50	164.50
Hoogovens	67.50	67.60
K.L.M.	57.—	57.50
Robeco	166.60	168.10

TOKYO		
Canon	250.—	249.—
Citizen	225.—	213.—
Fuji Photo	324.—	321.—
Fujitsu	261.—	264.—
Hitachi	177.—	175.—
Honda	626.—	617.—
Kirin Brew.	293.—	295.—
Komatsu	314.—	306.—
Matsushita E. Ind.	432.—	437.—
Sony	2070.—	2070.—
Sumi Bank	445.—	445.—
Takeda	238.—	232.—
Tokyo Marine	494.—	499.—
Toyota	420.—	420.—

PARIS		
Air liquide	269.50	
Aquitaine	410.—	
Cim. Lafarge	173.80	
Citroën	35.—	
Fin. Paris Bas	128.50	
Fr. des Pétroles	134.50	
L'Oréal	1560.—	
Machines Bull	37.50	
Michelin	802.—	
Péchiney-U.-K.	116.—	
Perrier	234.—	
Peugeot	181.50	
Rhône-Poulenc	137.30	
Saint-Gobain	112.70	

LONDRES		
Anglo American	254.—	
Brit. & Am. Tobacco	206.—	
Brit. Petroleum	370.—	
De Beers	168.—	
Electr. & Musical	99.—	
Imperial Chemical Ind.	207.—	
Imp. Tobacco	50.—	
Rio Tinto	134.—	
Shell Transp.	188.—	
Western Hold.	20.—	
Zambian anglo am.	122.—	

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	12 juillet	
Allied Chemical	36	37
Allumin. Americ.	47-1/2	47
Am. Smelting	19-3/8	19-1/4
Am. Tel & Tel.	43-1/2	43-3/4
Anaconda	20-7/8	20-5/8
Bœing	16-1/2	16-12
Bristol & Myers	50-1/4	51-7/8
Burroughs	93-7/8	93-3/4
Canadian Pacific	14-1/8	14-3/8
Caterp. Tractor	58-1/2	58-1/2
Chrysler	15-1/2	15-3/8
Coca-Cola	101-1/2	104
Colgate Palmolive	25-1/2	26-1/8
Control Data	21-7/8	22-3/8
C.P.C. int.	28-1/8	28-1/8
Dow Cheminal	64-1/8	66
Du Pont	158	152-1/2
Eastmann Kodak	98-3/8	97-7/8
Ford Motors	47-7/8	48-5/8
General Electric	47-1/2	47-1/8
General Foods	22-3/4	23-1/8
General Motors	45-5/8	45
Gilette	28-7/8	29-1/8
Goodyear	15-1/2	15-3/8
Gulf Oil	19-5/8	19-7/8
I.B.M.	215	219
Int. Nickel	27-1/4	26-7/8
Int. Paper	48	48-1/2
Int. Tel & Tel.	18-3/8	19-1/2
Kennecott	32	32
Litton	7-1/8	7-1/8
Merck	77-1/8	77
Monsanto	61-3/8	61-3/4
Minnesota Mining	72-1/4	73-3/8
Mobil Oil	38-7/8	39
National Cash	30-1/2	31
Panam	3-1/4	3-1/4
Penn Central	1-3/4	1-7/8
Philip Morris	52-1/4	53
Polaroïd	31	30-1/8
Procter Gamble	99-1/2	101
R.C.A.	14-1/2	14-3/8
Royal Dutch	29-7/8	29-1/8
Std Oil Calif	26-3/8	26-1/8
EXXON	70-1/4	70-3/8
Texaco	24-7/8	25-3/8
T.W.A.	8-1/4	9-1/8
Union Carbide	94-3/4	39-3/4
United Aircraft	25-1/2	25-1/4
U.S. Steel	45	46
Westingh. Elec.	12-7/8	13
Woolworth	14	14
Werox	107-1/4	107-1/2

FERMÉ

Indice Dow Jones

	12 juil.	15 juil.
industrielles	787.23	786.60
chemins de fer	155.34	157.26
services publics	67.23	67.71
volume		13.550.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Le marché des valeurs a terminé lundi sur une note indécise, des prises de bénéfices ayant coupé court au vif redressement qui s'était opéré vendredi.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.—	7.35
U.S.A. (1 $)	2.94	3.06
Canada (1 $ can.)	3.02	3.14
Allemagne (100 DM)	115.—	119.—
Autriche (100 sch.)	16.25	16.70
Belgique (100 fr.)	7.35	7.75
Espagne (100 ptas)	5.10	5.45
France (100 fr.)	61.—	64.—
Danemark (100 cr. d.)	48.50	52.50
Hollande (100 fl.)	112.50	114.50
Italie (100 lit.)	—.44	—.47
Norvège (100 cr. n.)	53.50	57.50
Portugal (100 esc.)	11.90	12.50
Suède (100 cr. s.)	66.50	70.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	135.—	160.—
françaises (20 fr.)	130.—	155.—
anglaises (1 souv. anc.)	130.—	155.—
anglaises (1 souv. nouv.)	135.—	160.—
américaines (20 $)	670.—	730.—
Lingots (1 kg)	13.100.—	13.450.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.69	3.00
Canada	3.0350	3.0750
Angleterre	7.06	7.16
£/$	2.38	2.39
Allemagne	116.10	117.10
France étr.	61.60	62.60
Belgique	7.80	7.90
Hollande	11.250	113.50
Italie est.	—.4570	—.4670
Autriche	16.35	16.50
Suède	67.60	68.60
Danemark	49.60	50.60
Norvège	54.60	55.60
Portugal	11.75	12.05
Espagne	5.17	5.27
Japon	1.02	1.05

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

La garde nationale cypriote a nommé président M. Samson, ancien bras droit du général Grivas

RHODES (AP). — La garde nationale qui a renversé le président Makarios à Chypre a nommé M. Nicholas Samson, éditeur du journal « Machi », comme nouveau président, a annoncé la radio cypriote.

M. Samson, propriétaire d'un journal proche du gouvernement d'Athènes était le bras droit du général Grivas pendant la lutte pour l'indépendance de Chypre contre les Britanniques.

Arrêté et condamné à mort par les autorités britanniques à Chypre, il avait vu sa peine commuée en prison à perpétuité puis avait été gracié.

M. Samson a prêté serment devant Mgr Gennadios, évêque de Paphos. Ce dernier avait été évincé de son siège épiscopal l'an dernier par Mgr Makarios qui l'accusait de mener une action anti-gouvernementale au sein de l'Eglise orthofoxe grecque.

PROMESSES

Le nouveau président a adressé à la radio de Nicosie, captée à Rhodes, la proclamation suivante : « Peuple grec cypriote, au nom de Dieu et des hommes, et après l'honneur que m'ont fait les forces armées de notre peuple en me désignant, j'ai pris en charge, aujourd'hui, les fonctions de président de la République cypriote.

» Vous savez tous les événements qui ont imposé l'intervention salutaire des forces armées de notre patrie. C'est avec fierté que j'assume cette haute fonction, convaincu que le bateau éprouvé de Chypre sera conduit à bon port, assurant l'unité et la paix du peuple et de l'armée. »

Le nouveau président a ensuite tracé les grandes lignes du programme de son gouvernement : — rétablir immédiatement la loi et l'ordre ; — établir la paix et l'ordre au sein de l'Eglise ; — faire face à tous les problèmes de toutes les classes sociales par l'étude approfondie et par une politique réaliste ; — poursuivre les négociations intercommunautaires renforcées en vue d'une solution du problème de Chypre ; — en politique étrangère : « Chypre restera un pays non aligné offrant l'amitié et coopérant avec tous les pays à condition qu'elle soit respectée de tous ».

Des élections libres et honnêtes seront organisée le plus tôt possible, pas plus tard que d'ici un an afin que tous les Grecs cypriotes puissent élire librement leur gouvernement.

Le président Samson a conclu : « Vive le peuple grec cypriote, vive les forces armées de Chypre. Dieu est avec nous ».

Le chef de la police cypriote a été remplacé par son adjoint, M. Petrou, à Rhodes.

« La police, a déclaré le nouveau chef de la police, est déterminée à imposer l'ordre sur l'île. »

Toujours selon Radio-Chypre, qui diffuse continuellement des marches militaires, toute circulation de piétons et de véhicules à l'exception des ambulances est interdite à Nicosie.

RESISTANCE

Cependant, plusieurs informations de la radio de Chypre ont annoncé que la police opposait une résistance à la garde nationale.

Selon une information, la garde nationale aurait arrêté toute la force de réserve, avec ses chefs. Cette force avait été créée par Makarios, en vue de s'opposer à une attaque de la garde nationale.

La radio de Paphos, restée fidèle à Makarios, a déclaré que les partisans de celui-ci avaient lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies, afin qu'il intervienne « pour sauver la démocratie dans notre pays ».

L'annonceur, qui parlait anglais avec un accent, a vivement dénoncé le nouveau président, M. Samson, qu'il a qualifié de « schizophrène ».

Octobre 1973. Makarios près du village de Ayios Sergyois où il avait échappé un attentat.

(Téléphoto AP)

Depuis 1960

LONDRES (REUTER). — Le traité de 1960 signé par Chypre, la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne garantit l'indépendance et l'intégrité de l'île.

En le signant, la République de Chypre s'est engagée à ne participer, totalement ou partiellement, à aucune union politique ou économique avec quelque Etat que ce soit. Toute activité tendant à promouvoir directement ou indirectement l'union de l'île avec un autre pays ou sa partition est interdite.

Athènes, Ankara et Londres se sont engagés à se consulter en cas d'infraction au traité pour faire les « représentations » ou prendre les « mesures nécessaires pour assurer l'observation de ces dispositions ».

Ankara prêt à défendre ses ressortissants

ANKARA (AP). — La Turquie suit les événements de Chypre « avec la plus grande inquiétude », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Ankara.

Le porte-parole a précisé que le ministère s'efforçait d'apprécier la situation, compte tenu des informations disponibles. Il a estimé que l'action de la garde nationale grecque constituait « une affaire intérieure à la communauté cypriote grecque dans l'île ».

Le ministre de la défense M. Isik a déclaré, pour sa part, que « la Turquie ne permettra pas que soient violées les dispositions des accords de Genève et de Zurich » créant la république cypriote.

« Bien qu'on dise que l'intervention vise l'administration de la communauté cypriote grecque dans l'île, le problème cypriote a aussi des aspects internationaux.

Selon de bonnes sources, plusieurs unités de la marine turque ont reçu l'ordre de se porter en Méditerranée comme mesure de précaution. Un bataillon turc stationné sur la côte face à Chypre a été mis en état d'alerte.

Selon l'information dont dispose le ministère des affaires étrangères, le « leader » de la communauté cypriote turque, M. Denktas, a demandé aux « Casques bleus » dans l'île « d'appliquer leur dispositif de sécurité autour des régions turques ».

D'autre part, le général Sancar, chef de l'état-major général, qui se trouvait à Istanbul, est parti en début d'après-midi pour Ankara. Le général Sancar a déclaré avant son départ que l'évolution de la situation à Chypre ne constituait pas une surprise. Interrogé au sujet du contingent turc stationné à Chypre, le général Sancar a souligné que le régiment turc était en état d'alerte permanente à Chypre. « Que personne n'essaie de profiter des désordres à Chypre pour porter atteinte aux droits des Turcs », a enfin déclaré M. Ecevit, premier ministre turc, en s'adressant à « tous les pays du monde et tous les voisins, proches ou lointains, de la Turquie ».

Londres met en garde la Grèce et la Turquie

LONDRES (AP). — La Grande-Bretagne a mis en garde lundi la Grèce et la Turquie sur la situation explosive régnant à Chypre, et a demandé aux deux pays de faire preuve de modération.

Devant une Chambre des communes attentive, M. Callaghan, secrétaire au Foreign office, a déclaré : « La situation à Chypre risque d'être explosive. De très grandes qualités d'homme d'Etat et de modération seront nécessaires, de la part des deux communautés de l'île, si elles veulent éviter des troubles plus graves ».

M. Callaghan a annoncé, d'autre part, que la Grande-Bretagne avait déjà entrepris des consultations d'urgence avec les gouvernements d'Athènes et d'Ankara, au sujet des événements qui se sont déroulés.

Dans l'entourage de M. Callaghan, on a déclaré qu'un danger de guerre pourrait surgir, si un nouveau gouvernement à Chypre devait tenter de réaliser l'enosis (union avec la Grèce).

La Turquie, a-t-on dit, considérerait inévitablement cela comme une violation du traité de 1960 — et la Grande-Bretagne également.

PRUDENCE AMÉRICAINE

Le gouvernement américain n'était pas encore pleinement informé de la situation exacte à Chypre après le coup d'Etat de la garde nationale, indique-t-on lundi soir au département d'Etat.

« Nous recevons des informations, mais la situation est très confuse et nous ne sommes pas en mesure de confirmer quoi que ce soit de définitif », a déclaré un porte-parole du département en se refusant à tout commentaire.

Au Pentagone, un porte-parole a indiqué que pour le moment aucun ordre de mouvement n'avait été donné aux unités de la 6me flotte en Méditerranée orientale.

Le secrétaire d'Etat Kissinger avait rencontré le président Makarios lorsqu'il avait fait une brève visite à Chypre au mois de mai dernier lors de sa longue mission diplomatique sur le désengagement des forces entre Israël et la Syrie.

La poussée à gauche se précise au Portugal

LISBONNE (AP). — Le colonel Vasco Gonçalves, président du Conseil portugais nommé par le président Spinola, s'est accordé la journée de lundi pour former le nouveau gouvernement et mettre fin à la crise qui a éclaté mardi dernier à la suite de la démission de M. Palma Carlos.

Le colonel Gonçalves a annoncé qu'il a l'intention de conférer à nouveau avec le chef de l'Etat après avoir consulté les dirigeants politiques. Le nouveau chef du gouvernement a déjà eu dimanche des entretiens avec le général Spinola, à l'issue desquels il a déclaré : « Je n'ai rencontré aucun problème, ayant reçu la collaboration que j'attendais ».

De sources politiques, on précise que le cabinet de 15 membres pourrait compter moins de militaires qu'initialement prévu, peut-être deux ou trois en plus du colonel Gonçalves et du ministre de la défense.

La composition civile du gouvernement « aura le plus petit nombre de modifications possibles », a pour sa part annoncé M. Cunhal, secrétaire général du P.C. et ministre sans portefeuille sortant, qui devrait conserver son poste, de même que M. Mario Soares, premier secrétaire du parti socialiste, son poste de chef de la diplomatie.

UN GROUPE DE PRESSION

Parmi les ministres militaires devrait figurer au moins l'un des membres du puissant Mouvement des forces armées (M.F.A.), groupe de quelque 300 officiers à l'origine du coup d'Etat, en plus du chef du gouvernement.

La puissance du M.F.A. a d'autre part été démontrée par la promotion au grade de général du commandant Savaira de Carvalho, chef des mutins du 25 avril, également nommé commandant de la région militaire de Lisbonne et chef du « commandement des opérations du continent », commandement militaire stratégique créé après le coup d'Etat.

Le commandement comprend des unités de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine, et peut réagir « à toute manœuvre réactionnaire éventuelle », selon un journal. Ce poste de commandement a été constitué, a-t-on précisé de sources militaires, pour assurer le contrôle du M.F.A. autour de la capitale.

Nixon-Brejnev : un marché nucléaire ?

WASHINGTON (AP). — De retour de Chine populaire, le sénateur Jackson (démocrate-Washington) a déclaré dans une interview télévisée que M. Nixon a adressé une lettre secrète à M. Brejnev dans laquelle « il accepte de limiter à 41 le nombre de nos sous-marins nucléaires ».

Selon le « Jane's fighting ship », annuaire qui fait autorité, c'est exactement le nombre de submersibles dotés de missiles balistiques dont la marine américaine dispose actuellement.

En juin dernier, M. Jackson avait affimé qu'il existait des protocoles secrets à l'accord S.A.L.T. sur la limitation des armes nucléaires signé à Moscou le 24 juillet 1972, mais M. Kissinger, secrétaire d'Etat, avait démenti ces affirmations.

Watergate : le moment des comptes va bientôt sonner

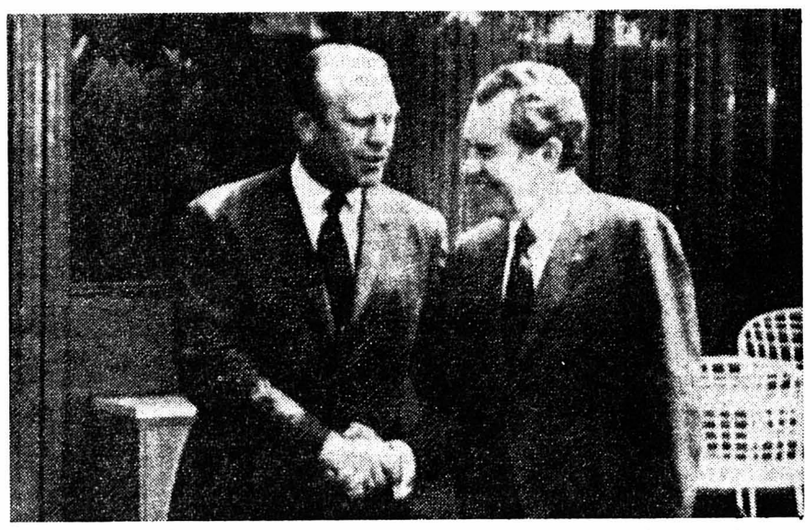

Nixon et Ford : peut-être le moment des dernières confidences.

(Téléphoto AP)

CHICAGO (REUTER). — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a l'intention de proposer cinq chefs de destitution contre le président Nixon, écrit le « Chicago-tribune », citant des sources informées.

La commission accuserait ainsi le président d'implication dans l'étouffement de l'affaire du Watergate, de détournement des attributions d'organismes publics, de mauvaise conduite financière personnelle et d'outrage au Congrès pour n'avoir pas obéi aux injonctions qu'il lui a lancées.

Le cinquième chef d'accusation demanderait la destitution pour n'avoir pas rempli son devoir constitutionnel de veiller à la fidèle exécution des lois.

Ces cinq points auraient été discutés mercredi dernier lors d'une réunion démocrate.

D'autre part, le président Nixon est venu à l'aide du secrétaire d'Etat Kissinger en réaffirmant que la surveillance téléphonique, entre 1969 et 1971 de certaines personnalités relevait de sa propre décision.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que le président Nixon avait adressé une lettre en ce sens au sénateur Fulbright, président de la commission du Sénat aux relations extérieures.

Quand les paysans grognent

BRUXELLES, (AP). — La gendarmerie belge a annoncé qu'elle avait pris toutes les précautions nécessaires en vue d'éventuelles manifestations de fermiers contre la réunion ministérielle du Marché commun.

Les exploitants agricoles ont bloqués les routes autour de Namur et dans le sud de la Belgique. La gendarmerie averti par radio les automobilistes de se méfier des manifestations. Deux camions de la gendarmerie avaient été portés devant le siège du Marché commun, où les ministres de l'agriculture et des finances se sont réunis, en séances séparées.

En France également, les agriculteurs manifestent contre les prix qu'ils estiment inadaptés.

Les organisations d'exploitants ont demandé une augmentation de 12,5 % sur les prix agricoles de l'année dernière, alors que les ministres ont décidé en mars une augmentation de 8,5 %.

Les ministres doivent examiner surtout la question du prix du bœuf.

Cependant, dans les milieux communautaires de Bruxelles on n'attend pas de décision spectaculaire sur le plan financier, notamment au sujet d'un emprunt européen destiné à venir en aide aux Etats membres connaissant des difficultés financières, c'est à dire en premier lieu de l'Italie.

Certaines délégations dont l'Allemagne fédérale, sont, très réticentes sur le projet d'un emprunt européen, proposé de manière informelle par la commission européenne de Bruxelles.

Il est peu probable que les « neuf » abordent la question d'un flottement concerté des monnaies européennes, c'est-à-dire l'établissement d'un lien entre les monnaies du mini-serpent européen (RFA, pays du Bénélux et Danemark) et celles flottant isolément (France, Italie, Grande-Bretagne et Irlande).

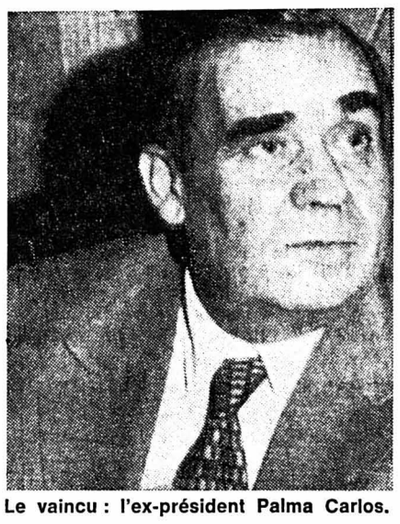

Le vaincu : l'ex-président Palma Carlos.

Un Américain en Egypte

LE CAIRE (AP). — M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a déclaré que l'Egypte estimait être en mesure de produire en 1980 un million de barils de pétrole par jour, et d'exporter du gaz naturel d'ici six à huit ans.

L'Egypte produit actuellement environ 200.000 barils de pétrole par jour, ce qui fait plus que suffire à ses besoins. L'excédent de production en 1980, a dit M. Simon, pourrait être exporté, ce qui assurerait à l'Egypte de précieuses devises.

Par ailleurs, un navire a traversé le canal de Suez sur toute sa longueur pour la première fois depuis la guerre des Six jours en 1967, a annoncé le ministre britannique de la défense.

Il s'agit du dragueur de mines « Maxton », qui est arrivé à Suez venant d'Ismailia, a-t-il ajouté. Le « Maxton » fait partie des forces envoyées par la Royal Navy pour opérer le déblaiement du canal. Pendant son trajet, a précisé le ministre, il a dû contourner trois épaves qui bloquent encore l'extrémité sud du canal.

Nouvelle façon de faire du tourisme pour un ministre de Nixon.

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Le tocsin

Le 27 janvier, un communiqué de l'EOKA annonçait la mort du général Grivas, l'ennemi No 1 de Mgr Makarios. Au soir du même jour, Athènes déclara que cette disparition « plongeait la nation grecque dans le deuil ». Cette fois, pas un message ne parviendra de Grèce. Les amis de Grivas le jour même de la mort de leur chef, avaient déjà pris rendez-vous : « la lutte continue », avaient-ils dit. Voilà qui est fait.

La fin, politique ou non de Makarios, c'est, à terme, un pas en direction de l'Enosis, de la réunion de Chypre à la Grèce. Pour peu que l'OTAN et les Etats-Unis y mettent du leur. Et les colonels un peu d'eau dans leur vin. Pour prendre Makarios à la gorge, il aura fallu un peu moins de trois ans. C'est en août 1971 que Grivas engagea le combat. La première étincelle jaillit un soir de mars 1973 quand les premiers soldats tombèrent sous les balles de l'EOKA. Papadopoulos qui régnait alors sur Athènes, avait bien cherché à calmer la tempête, mais la tempête, justement, emporta Papadopoulos quand, le 25 novembre dernier, le général Ionnidis donna de la voix.

Makarios était loin de s'attendre à ce drame. Dans un des derniers numéros de son « Cyprus Bulletin » il avait déclaré à l'envoyé spécial de la « Frankfurter Allgemeine » : « je suis de plus en plus optimiste pour l'avenir en dépit de quelques difficultés ». Ce sont ces difficultés qui viennent de lui donner l'assaut. D'autres attendent les putschistes. Car ce n'est pas tout que de prendre le pouvoir à Nicosie. Et de se réclamer de la patrie hellène. Encore faut-il rester les pieds sur terre. Il y a les traités de Lausanne, de Montreux, de Zurich à respecter. Il y a les droits de la communauté turque. Ecarter Mgr Makarios ne résoudra rien. Au contraire. Les eaux de Chypre n'en seront pas calmées.

C'est que l'île n'est pas seulement un pays déchiré. C'est aussi une base. Un nid d'espions. Un relais des super-puissances. Une gigantesque antenne orientée vers les remous du Proche-Orient. Il est donc douteux que les gros bras de la politique ne cherchent pas à ramener chacun dans la voie de la raison. Les super-Grands n'ont besoin que de peu de choses pour être satisfaits. Ils veulent que les Cypriotes soient sages, et que Chypre demeure immobile. Tout est clair. Et compliqué dans la mesure où l'on voit bien d'où le coup est parti. Clair, car la position de Makarios ne prêtait pas à confusion. Depuis des années, il n'avait cessé de donner des gages à l'URSS. Non pas tellement parce qu'il était séduit par les thèses du Kremlin, mais tout simplement parce qu'il était hostile à l'union avec la Grèce. Et que sa politique se résumait en cette formule : indépendance de Chypre, car dans le contexte politique actuel, toute dépendance vis-à-vis d'Athènes plaçait l'île sous protectorat américain.

Dans un discours qui était à sa manière une pièce d'anthologie, Makarios avait dit qu'un « véritable ouragan secouerait la Méditerranée si une solution était imposée à Chypre ». Et l'archevêque avait ajouté qu'il n'hésiterait pas « à faire appel dans ce cas à l'aide militaire soviétique ». L'ouragan, en effet, est venu. L'URSS se fera attendre. Pourtant, bien des indices donnaient à penser que l'archevêque n'était plus tout à fait le maître. Le front national gagnait du terrain. Et l'agence soviétique TASS en diffusant des appels contre « les forces réactionnaires favorables à l'Enosis ». n'avaient pas arrangé les choses. Et puis, Makarios avait trouvé contre lui la majorité du clergé cypriote dont le chef Mgr Anthinis avait lancé un appel « à la croisade nationale pour la cause sacrée de l'hellénisme ».

Les chancelleries somnolentes se sont réveillées en sursaut. Avec, pour certaines, une crainte subite. Pour d'autres, un peu d'angoisse. Que faire de tous ces gens qui ont la mort entre les dents ? Et des soldats de l'ONU qui montent la garde ?...

L.GRANGER

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Franco : vers le pire ?

NEW-YORK (AP). — Le magazine « Time » rapporte que l'état de santé du général Franco est si mauvais que des préparatifs sont en cours pour assurer la succession du prince Juan Carlos, petit-fils du dernier roi d'Espagne.

L'article ajoute que Franco, qui a dirigé l'Espagne depuis 40 ans, est « complètement sénile » certains jours.

Explosion en gare de Rome : un mort

ROME (AFP). — Une personne a été tuée, et deux autres blessées, lundi en fin de matinée, dans les sous-sols de la gare Termini à Rome à la suite de l'explosion de plusieurs bonbonnes de gaz.

La violente déflagration a presque entièrement détruit deux pièces, situées sous les quais d'accès de la gare, qui servaient de cuisine au restaurant de la gare.

Attentats en Corse

AJACCIO (AP). — Trois nouveaux attentats au plastic ont été commis en Corse. Les deux premiers ont eu lieu à Bastia, au quartier Monteroso. Ils ont été perpétrés contre un bar et une librairie exploitée par des rapatriés. Les dégâts sont très importants.

La troisième explosion s'est produite à Pietrosella, près d'Ajaccio. Elle visait les locaux de la gendarmerie.

A la une du « Sun »

LONDRES (AP). — Le journal à grand tirage « Sun » a publié lundi en première page une photo de Brigitte Bardot nue sous le titre : « Qui dirait qu'elle a près de 40 ans ? »

La photo, précise le « Sun » a été prise par Laurent Vergez, ami de l'actrice, et le journal allèche ses lecteurs en leur promettant pour aujourd'hui des photos de B.B. « encore plus remarquables ».

AMÉRIQUE

En direct

SARASOTA (Floride) (AP). — Une speakerine d'un réseau local de télévision, Chris Chubbuck, 30 ans, s'est tiré lundi une balle dans la tête devant les caméras alors qu'elle présentait son programme habituel du matin. Elle est dans un état critique.

ASIE

Affrontements en Chine ?

HONK-HONG (AP). — Un journal de langue anglaise, rapporte que, d'après des voyageurs venus de Chine, des heurts se sont produits dans plusieurs provinces chinoises et des villes sont interdites aux étrangers. Des affrontements armés se seraient produits dans le Hopeï, le Tché-kiang, le Fukien et le Kiang-si.

A tous ceux qui vont s'évader, nous souhaitons de

bonnes vacances

joyeuses et ensoleillées.

A ceux qui restent nous rappelons que le Buffet, lui, n'est pas en vacances, mais vous propose

l'assiette « grandes chaleurs »

une assiette surprise qui vous sera servie exclusivement les jours de grandes chaleurs.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel